Avec ce numéro, supplément « Initiatives »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14203 – 5 F

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le discours de M. Mitterrand à l'ONU et les conséquences de la crise du Golfe

• La France associe fermeté et ouverture vis-à-vis de l'Irak

• La hausse du brut secoue les places boursières

La preuve par Saddam Hussein

LA guerre est-elle encore évitable ? M. Mitterrand ne le croit guère, tant l'obstination et les méthodes de pirate de Saddam Hussein sont avérées. Mais il est clair que le président de la République ne la souhaite pas. C'est pourquoi il a offert, lundi 24 septembre, une ultime chance à la paix dans son discours aux Nations unies.

Tel est bien, en effet, le sens de cette intervention. Le passage-clé en est le moment où, s'adressant indirectement au dictateur de Bagdad, il lui a demandé d'affirmer son « intention de retirer ses troupes du Koweït » et de « libérer les otages ». Alors, a ajouté M. Mitterrand, « tout deviendra possible », y compris « le règne de la loi internationale ».

IL est peu probable que Saddam Hussein entende à court terme ce langage. A Bagdad, l'heure est moins que jamais à la raison. C'est en tout cas ce que rapportent en privé tous les candidats à la médiation qui ont rencontré récemment le président irakien. Imprécations, menaces apocalyptiques, refus de toute concession, sont le lot commun des messagers les mieux intentionnés qui reviennent régulièrement les mains vides de leurs missions de bons offices.

M. Mitterrand, bien sûr, sait tout cela ; il se doute même que Saddam Hussein a interprété comme un signe de « faiblesse » la modicité et la lenteur de la réponse militaire de la France au début de la crise. D'où, pense-t-on à l'Elysée, le test-provocation de la garde présidentielle irakienne contre la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït, qui incita Paris, pour lever toute ambiguïté, à envoyer des troupes en Arabie saoudite et à mettre un terme à la prudente « ronde » du « Clemenceau ».

S'il estime que force doit rester à la loi, M. Mitterrand n'en est pas moins prêt à des accommodements, dès lors que les principes auront été respectés. Il va même très loin pour crédibiliser aux yeux de Bagdad les efforts que déploient toujours le roi de Jordanie, sous les feux de la rampe, et, dans l'ombre, le président algérien Chadli et le roi du Maroc Hassan II.

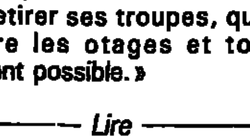
NE se satisferait-il pas, outre de la libération de tous les otages, de la simple promesse de Saddam Hussein d'évacuer le Koweït pour que s'ouvre une vaste négociation dont il est admis que l'Irak sortirait bénéficiaire de rectifications de frontières destinées à lui donner cet accès à la mer après lequel il court depuis des lustres ? Ne paraît-il pas aussi faire bon marché de la légitimité de l'émir Jaber en envisageant, dans une seconde étape, « l'expression démocratique des choix du peuple koweïti », autrement dit l'organisation d'un référendum constitutionnel dans un émirat dont Saddam Hussein a déjà fait fuir une partie de la population pour la remplacer par des colons irakiens ?

L'ampleur de ces concessions, qui pourraient faire froncer bien des sourcils à Washington, prouve suffisamment que les accusations de va-t-en-guerre portées contre M. Mitterrand sont pour le moins hâtives. A moins qu'il ne faille s'incliner devant un prédateur.

M 0147 - 926 0 - 5,00 F



La hausse continue du pétrole, qui a atteint lundi 24 septembre 40 dollars le baril à Londres, contre 15 avant la crise du Golfe, a provoqué une nouvelle chute des marchés boursiers. La Bourse de Paris retrouve son niveau de décembre 1988. Lundi, devant l'Assemblée générale de l'ONU, M. François Mitterrand a exclu tout compromis tant que l'Irak ne s'engagera pas à quitter le Koweït. Le président français, se plaçant dans une « logique de paix », a présenté un plan en quatre étapes. « Que l'Irak, *a-t-il déclaré,* affirme son intention de retirer ses troupes, qu'il libère les otages et tout devient possible. »





Wall Street sous le choc

NEW-YORK

de notre correspondant

Dès les premières heures de la matinée, on savait que le marché pétrolier subirait encore une dure journée ce 24 septembre. La veille, M. Saddam Hussein, qui chaque jour ou presque depuis le début du conflit, annonce une initiative ou une menace destinée à enfoncer le front constitué contre ses visées expansionnistes, avait affirmé son intention de pilonner les champs pétroliers saoudiens, voire ceux de l'ensemble du Golfe, et d'entraîner Israël dans la guerre au cas où l'Irak se sentirait définitivement étranglé par l'embargo onusien. Au New York Mercantile Exchange (NYMEX), le plus important marché mondial de contrats à terme sur les produits énergétiques, la menace était prise au sérieux. Chacun sait, ici, que tout ce qui touche l'Arabie saoudite ne peut laisser l'Amérique indifférente.

Aux Etats-Unis, l'influence du pétrole saoudien est déterminante. A l'heure actuelle, l'Arabie saoudite représente 15 % des importations de brut américaines et constitue le plus important fournisseur d'or noir du pays.

SERGE MARTI

Lire la suite page 21

Autorisé à légiférer par décrets

M. Gorbatchev pourra imposer l'économie de marché

M. Gorbatchev est investi de pouvoirs étendus pour introduire en dix-huit mois par décrets une économie de marché. Une résolution en ce sens – rapidement transformée en loi par un second vote – a été adoptée lundi 24 septembre par le Parlement de l'URSS. Ces décisions vont « provoquer des conflits entre le Soviet suprême de l'URSS et ceux des Républiques, notamment de la Russie », a déclaré un député radical russe. La Russie a en effet décidé d'appliquer en tout état de cause un programme radical de réformes, alors que les autorités fédérales sont à la recherche d'une « synthèse » entre divers projets.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

La sortie du communisme, comme son introduction en 1917, se fera dorénavant en Union soviétique par décrets : après deux semaines de débats particulièrement confus, le Parlement soviétique a fini, lundi 24 septembre, par investir M. Mikhaïl Gorbatchev du *« droit de promulguer des décrets à caractère législatif conformes à la Constitution »* et portant sur *« la propriété, l'organisation de l'économie, le système budgétaire et financier, les prix, les salaires et le maintien de l'ordre public ».* Bref, sur toutes les questions-clés autour desquelles se déchirent depuis plus d'un an les voix issues de la perestroïka alors que l'Union se désagrège et que la vie économique est en voie de paralysie.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 8

SCIENCES ◇ MÉDECINE

Tcheliabinsk ville ouverte

Il y a trente-trois ans, le 29 septembre 1957, à 16 h 25, une formidable explosion secouait le complexe nucléaire de Tcheliabinsk-40. De cette catastrophe, personne n'a rien su à l'époque. Cette ville et son complexe, à l'origine de la première bombe atomique soviétique, devaient rester secrets. L'an dernier, la ville interdite de Tcheliabinsk-40, lieu de la catastrophe, s'est ouverte. Elle doute de l'avenir du nucléaire en URSS, ne sachant comment gérer les quantités de déchets radioactifs hérités de la course à la bombe qui en font un des lieux les plus pollués de la planète.

Lire page 13 le reportage de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

René Bousquet ou la justice lente

Au sommet de l'Etat, on ne semble pas pressé de juger l'ancien secrétaire général de la police de Vichy. Pourquoi ?

Les plus hautes autorités de l'Etat souhaitent-elles vraiment que soit jugé René Bousquet, quatre-vingt-un ans, l'un des principaux responsables de l'application de la politique antisémite de Vichy entre 1942 et 1944 ? Les lenteurs de la chancellerie à propos de ce dossier judiciaire constituent à elles seules une réponse. Voilà tout juste un an que Me Serge Klarsfeld et Charles Libman ont déposé plainte avec constitution de partie civile contre René Bousquet, ancien secrétaire général de la police nationale de l'Etat français, pour crimes contre l'humanité. Et voilà douze mois que ce dossier sensible, chargé d'histoire, s'enlise sûrement.

Nombreux sont pourtant les magistrats à l'avoir étudié, soupesé. Dans l'ordre, le doyen des juges d'instruction, les conseillers de la chambre criminelle de la Cour de cassation, les juges de la chambre d'accusation et le procureur général lui-même ont analysé cette plainte et ses conséquences. Prudemment, tous se sont bien gardés de trancher... Encore plus d'aborder l'instruction proprement dite.

Au point que les documents concernant les activités de René Bousquet durant l'Occupation, à l'époque où il était *« l'ami de Pierre Laval »* et le proche de Carl Oberg, chef supérieur des SS et de la police en France, reposent toujours aux Archives nationales. *Bref, si l'Histoire a déjà désigné* les responsables français des grandes rafles du Vel' d'Hiv', en juillet 1942, la justice, pour sa part, tergiverse à affronter, non plus la « collaboration de sang », mais la « collaboration de la haute fonction publique ».

En apparence, le dossier Bousquet ne devait pourtant pas poser de problèmes insurmontables.

LAURENT GREILSAMER

Lire la suite page 12

Défense : le plan de la discorde

Rien ne va plus entre la présidence du conseil régional d'Ile-de-France (RPR-UDF) et le gouvernement. L'annonce en plein été, par M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, d'un plan d'aménagement du quartier de la Défense compromet le fragile édifice de la concertation Etat-Région qu'avait mis en place le premier ministre, avant la révision du *schéma directeur. Prétexte pour* un véritable enjeu, dix-huit mois avant le renouvellement du conseil de la première région de France ?

Lire page 11 – section B les articles de JEAN PERRIN et CHARLES VIAL

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

LA CRISE DU GOLFE

Mêlant, dans son discours aux Nations unies, la fermeté de principe et des propositions d'ouverture

M. Mitterrand propose à Bagdad une solution diplomatique en quatre étapes

Peut-on maintenir que le pire n'est pas sûr, qu'il reste, dans la crise du Golfe, *« une marge de paix »*, sans pour autant paraître faire des concessions à l'agresseur irakien ? M. Mitterrand veut croire que oui, et c'est ce message mêlant subtilement une fermeté de principe et quelques discrètes ouvertures qu'il est venu délivrer, lundi 24 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies.

NATIONS UNIES (New-York)

de notre envoyé spécial

M. Mitterrand a tout d'abord souligné une fermeté de principe : la France reste bien entendu *« pleinement solidaire »* des résolutions du Conseil de sécurité, et *« il n'y aura pas de compromis »* tant que l'Irak ne se sera pas conformé à ces résolutions, qui lui ordonnent de retirer ses troupes du Koweït et de libérer les otages étrangers. Pas de concessions donc, et c'est ce qu'on s'est empressé de souligner dans l'entourage du président français, comme pour prévenir toute critique.

Cela dit, l'intention de M. Mitterrand était clairement d'ouvrir des portes plutôt que de les fermer : il constate certes que, du côté de Saddam Hussein, *« pas un geste, pas un mot n'ont laissé jusqu'ici (...) la moindre place à la moindre esquisse de conciliation »*. Mais M. Mitterrand refuse de perdre tout espoir, et évite de placer la barre trop haut : *« Que l'Irak affirme son intention de retirer ses troupes, qu'il libère les otages et tout devient possible. »* Il est question d'une « intention », et non d'un retrait accompli, et il n'est en revanche pas question de la troisième exigence pourtant posée par le Conseil de sécurité : que les dirigeants koweïtiens soient rétablis dans leur autorité.

Les nuances apparaissent encore plus clairement lorsque le président français expose les diverses étapes de ce qui pourrait être une solution *« diplomatique »* propre à éviter *« l'embrasement »*, étant entendu qu'une solution *« arabe »* serait préférable ou plutôt *« aurait été »* préférable, si elle avait existé.

Encore faudrait-il que M. Saddam Hussein ait satisfait aux deux conditions posées. Alors pourrait s'ouvrir ce que M. Mitterrand appelle la « seconde étape » : *« La communauté internationale qui a sanctionné l'agression serait à même de garantir la mise en oeuvre du retrait militaire, la restauration de la souveraineté du Koweït, et l'expression démocratique des choix du peuple koweïtien. »* C'est là s'éloigner sensiblement de la position américaine, qui exige plus simplement la restauration de l'émir Jaber dans son pouvoir.

Suivrait une troisième étape, celle que l'on *« espère »* ou que l'on *« redoute »*, *« parce que ce sera l'ère des choix »* : M. Mitterrand évite de parler explicitement d'une conférence internationale, telle qu'elle est souhaitée par les Soviétiques et les Arabes, et qui se pencherait sur l'ensemble des problèmes de la région. Mais il indique clairement qu'il faudra à ce stade aller au-delà de la seule problématique du Golfe, et s'intéresser aussi bien au Liban qu'au sort des Palestiniens *« en proie à la désespérance et tentés par toutes les aventures pour satisfaire leur légitime aspiration à une patrie »*, sans oublier la sécurité d'Israël.

Un encouragement à M. Saddam Hussein

Au passage, M. Mitterrand se défend de faire *« un amalgame entre des conflits qui ne sont pas de même nature, ni de prétendre régler d'un coup, par quelques recettes magiques, l'ensemble des problèmes »*. Mais il évite de concentrer exclusivement son attention sur le Golfe, alors que le même jour M. Bush répétait, devant un parterre d'Américains d'origine arabe, qu'il refusait de *« se laisser distraire »* de la crise du Golfe par la question palestinienne.

Le chef de l'Etat français évoque alors, ou plutôt « imagine » une quatrième étape – celle *« qui s'attacherait à la réduction mutuelle et consentie des armements dans cette région »* et à *« l'amorce d'une coopération qui de l'Iran au Maroc, du Moyen-Orient à l'Atlantique, ouvrirait la voie à la stabilité »*...

Mais à vrai dire cette esquisse d'un plan de paix largement hypothétique n'était peut-être pas l'apport essentiel de cette allocution. C'est surtout le ton qui a frappé, le souci qu'a eu M. Mitterrand d'éviter de paraître agressif ou menaçant à l'égard de l'Irak, son désir aussi de tenir compte des doutes et des interrogations suscitées dans le monde arabe par l'attitude des puissances occidentales.

Ce n'était pas le ton de la conciliation – on s'en défend énergiquement dans l'entourage du président français – mais peut-être celui de l'encouragement, d'une incitation à s'amender adressée au maître de Bagdad : M. Mitterrand rappelle que *« la France entretient de longue date d'amicales relations avec l'Irak »*, et il utilise pour cela le présent, non sans ajouter pour plus de clarté encore qu'*« il ne renie pas les liens d'amitié qui ont été noués »*.

Et quand il explique que la France *« applique l'embargo décidé par le Conseil de sécurité et contribue à le mettre en œuvre »*, il ajoute qu'elle n'a accompli en cela *« aucun geste de menace ou de provocation »*. *« Notre action est défensive et non pas offensive, mais elle ne sera ni complaisante ni complice. »*

Enfin, *« une fois leur mission accomplie, nos forces quitteront la zone et rentreront dans leur pays »*. Mais si M. Mitterrand évoque l'embargo, il omet curieusement de mentionner l'élargissement de cet embargo au trafic aérien, dont le Conseil de sécurité devait pourtant débattre au lendemain de son discours, et qui est une suggestion française, formulée en réaction à l'intrusion de soldats irakiens dans la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït.



La « différence » française

Le président français estime-t-il désormais inopportun de revenir sur le sujet ? Il fait en tout cas allusion aux excuses présentées récemment par les autorités irakiennes à propos de cet incident, et ne semble pas les rejeter complètement : *« S'il y eut méprise, pourquoi le proclamer si tard, pourquoi grossir avec ses victimes le nombre des otages ? »* Restait à tenter de répondre aux soupçons nourris dans le monde arabe quant *« à la diligence soudaine montrée par les Nations unies quand il s'est agi de l'Irak »*, alors que tant d'autres résolutions passées du Conseil de sécurité *« sont restées lettre morte »*. M. Mitterrand reconnaît *« quelque raison »* à ces reproches, remarque qu'*« il y a dans cette carence une fâcheuse référence qui altère la juste autorité de nos récentes décisions »* – allusion limpide aux résolutions vieilles de plus de vingt ans et qui enjoignent à Israël d'évacuer les territoires occupés. *« Le droit,* ajoute-t-il, *doit être le même pour tous, dans son principe et ses effets. »*

C'est cette notion de « droit », évoquée à de multiples reprises, qui a fourni la charpente à ce discours soigneusement écrit, et remanié, conformément aux habitudes de son auteur, jusqu'au tout dernier moment : une pratique qui présente certains inconvénients majeurs en termes d'impact médiatique, puisque le texte de M. Mitterrand – et encore ne s'agissait-il que du texte français – n'a été disponible aux Nations unies que cinq heures après son allocution, alors que le président français et sa suite étaient déjà rentrés à Paris (M. Mitterrand, arrivé le matin même, a quitté New-York aussitôt après son discours et un bref entretien avec le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar).

Du coup, les délégués ont préféré attendre pour exprimer leurs commentaires, tandis que certains représentants des télévisions américaines avaient peine à trouver dans ces propos savamment balancés les éléments de nouveauté susceptibles de retenir l'attention de leur public. Cela dit, on a bien compris que M. Mitterrand avait fait entendre la « différence » française, le jour même où M. Bush, tenant un discours nettement moins sophistiqué, répétait qu'il ne céderait pas d'un pouce quant aux conditions posées à l'Irak.

JAN KRAUZE

« Que l'Irak affirme son intention de retirer ses troupes, et tout devient possible »

Dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, lundi 24 septembre, M. Mitterrand a d'abord salué la « fin du conflit Est-Ouest », *affirmant notamment que* « désormais, l'affrontement des blocs ne pourra plus servir d'excuse à ceux qui craignent le risque de la démocratie, à ceux qui croient pouvoir remettre à demain ce que l'on attend d'eux », *et ajoutant qu'il pensait à cet égard aux problèmes Nord-Sud. Puis il a déclaré à propos de la crise du Golfe :*

« Le Koweït est un Etat souverain, membre de la société internationale. Au nom de quoi peut-on décider que cet Etat a cessé d'exister ? Au nom de la loi des avions, des chars et des canons ? Je précise que la France entretient de longue date d'amicales relations avec l'Irak, qu'elle l'a soutenu à l'heure du plus grand danger lors de la guerre contre l'Iran, dans le souci d'aider à préserver, sur cette frontière millénaire, l'équilibre historique entre Perses et Arabes, équilibres dont la rupture aurait eu des conséquences en chaîne sur le monde arabe tout entier, jusqu'aux rivages de l'Atlantique. Des liens d'amitié ont été noués, en cette circonstance, entre les peuples irakien et français, que je ne renie pas et dont j'espère, en dépit de tout, qu'ils résisteront à l'épreuve. Mais la France est d'abord au service du droit, tel que le définit ce juge entre les nations qu'est votre institution. Nous appliquons l'embargo décidé par le Conseil de sécurité, nous contribuons à le mettre en œuvre, nous avons envoyé à cette fin des forces défensives dans la zone du Golfe, mais nous n'avons accompli en cela aucun geste de menace ou de provocation.

» Nous avons informé les autorités irakiennes que nous serions aux côtés de quiconque subirait dans la région une agression nouvelle. Notre action est défensive et non pas offensive, mais elle ne sera ni complaisante ni complice. Une fois leur mission accomplie, nos forces quitteront la zone et rentreront dans leur pays.

» Comment n'aurions-nous pas été révoltés par la prise de milliers d'otages parmi lesquels cinq cents et plus de nos compatriotes, reçus naguère par l'Irak, selon son propre aveu, comme des invités, comme des amis confiants dans l'hospitalité d'un noble peuple ? (...) Comment pourrions nous admettre que certains d'entre eux, comme c'est le cas, servent de boucliers de chair aux postes de combat, un combat qui n'est pas le leur ?

» Comment pourrions-nous accepter que la résidence de notre ambassadeur au Koweït soit violée, pillée, volée, et ses occupants arrêtés ? S'il y eut méprise, pourquoi le proclamer si tard, pourquoi grossir avec ses victimes le nombre des otages ? » (...)

Après avoir précisé que les forces françaises dans le Golfe agiront « en coordination avec les forces militaires américaines, arabes et autres », *mais que cette coordination* « n'affecte en rien notre autonomie de décision », *M. Mitterrand a poursuivi :* « Nous restons disponibles pour toutes les chances de la paix et nous les recherchons, car notre logique est celle de la paix contre la logique de la guerre qui semble cependant prévaloir et qu'impose au monde angoissé la politique irakienne. Pas un geste, en effet, pas un mot n'ont laissé jusqu'ici, du côté du président de l'Irak, la moindre place à la moindre esquisse de conciliation. Il ignore ou rejette l'instance suprême, la vôtre *(...)*. »

Le président français note ensuite qu'on « ne peut se contenter d'émettre des vœux pieux » *à propos d'une solution arabe :* « Faute de cette solution dont je répète qu'elle a ma grande préférence ou qu'elle aurait ma préférence, examinons dans quel contexte la diplomatie pourrait encore l'emporter sur l'embrasement. D'abord en parlant clair : je dis qu'il n'y aura pas de compromis tant que l'Irak ne se ralliera pas aux vues du Conseil de sécurité. Oui, qu'il se retire du Koweït ! La souveraineté de ce pays, pas plus qu'une autre, n'est négociable. Songeons à ces hommes, à ces femmes qui vivent sous l'occupation étrangère ou qui doivent choisir l'exil, à ces peuples voisins qui, si on laissait faire, dépendraient de la volonté d'expansion d'un seul homme ou d'un État guerrier. Que l'Irak, en revanche, affirme son intention de retirer ses troupes, qu'il libère les otages, et tout devient possible.

» Dans une seconde étape, la communauté internationale qui a sanctionné l'agression serait à même de garantir la mise en œuvre du retrait militaire, la restauration de la souveraineté du Koweït et l'expression démocratique des choix du peuple koweïti. Alors s'ouvrirait la troisième étape, celle que tout le monde attend sans trop l'espérer, tant elle paraît aujourd'hui hors de portée, ou que l'on redoute, parce que ce sera l'heure des choix *(...)* »

Après avoir précisé qu'il pense au Liban, dont le territoire est « encore occupé par des troupes étrangères », *aux Palestiniens* « en proie à la désespérance, tentés par toutes les aventures pour satisfaire leur légitime aspiration à la possession d'une terre qui serait leur patrie et dans laquelle ils pourraient créer les structures étatiques de leur choix », *enfin à Israël,* « qui vit dans l'insécurité permanente », *M. Mitterrand ajoute :* « Il ne s'agit pas d'un amalgame entre des conflits qui ne sont pas de même nature, ni de prétendre régler d'un coup, par quelques recettes magiques, l'ensemble des problèmes. Toute démarche globale est irréaliste, donc dangereuse, et offre un prétexte à qui ne veut rien faire. Notre démarche à nous implique le dialogue, le dialogue direct entre les parties prenantes *(...)* ».

« Une réduction des armements dans la région »

« Au-delà même, on peut imaginer une quatrième étape, celle qui s'attacherait à la réduction mutuelle et consentie des armements dans cette région, à l'amorce d'une coopération qui, de l'Iran au Maroc, du Moyen-Orient à l'Atlantique, ouvrirait la voie à la stabilité *(...)*. »

Le président de la République conclut en répondant aux « interrogations » *posées à propos des résolutions des Nations unies sur le Proche-Orient* « qui sont restées lettre morte » : « Cette situation, due, je veux le croire, à la neutralisation réciproque qui résultait de l'antagonisme Est-Ouest *(...)*, nourrit aujourd'hui, avec quelque raison, le procès fait dans le monde arabe à la diligence soudaine montrée par les Nations unies quand il s'est agi de l'Irak. Et c'est vrai qu'il y a dans cette carence une fâcheuse référence qui altère la juste autorité de nos récentes décisions. Je crois impossible de ne pas le dire hautement : le droit doit être le même pour tous, dans son principe et ses effets. »

Dans la presse internationale

Le temps joue en faveur de Saddam Hussein...

En accord avec les positions pro-américaines de la « Dame de Fer », les quotidiens britanniques ont rendu hommage ces jours derniers à la politique et à la détermination du président Bush. *« Les Américains ont échoué au Vietnam parce que leur politique était mauvaise. Jusqu'à présent, dans la crise du Golfe, ils mènent une bonne politique, en agissant par le biais des Nations unies, en se concentrant sur l'essentiel, et en associant la communauté internationale aux décisions principales »* note l'*Independent* du 20 septembre.

« Le vrai George Bush est-il suffisamment résolu pour faire la guerre ? » s'interrogeait le *Times* le lendemain. Aucun doute, la réponse est « oui » : *« M. Bush tient les rênes fermement, et jamais, depuis qu'il est arrivé au pouvoir, il n'a été aussi indépendant vis-à-vis de ses proches conseillers. »*

C'est le même journal, le même jour, qui tente d'expliquer pourquoi les Etats-Unis ne sont pas capables de concevoir une coordination des forces alliées : *« Washington n'a aucune idée quant à la manière de procéder, parce que les habitudes et la culture des gouvernements américains ont été formées à l'âge de l'hégémonie. Ils sont incapables de s'adapter à quoi que ce soit d'autre »*.

Or, estime l'hebdomadaire *The Economist*, les Etats-Unis devraient se méfier... *« L'Amérique ne doit pas se cacher que certains de ses partenaires, comme la Syrie, sont des dictatures pas moins pernicieuses que celle de Saddam Hussein, ou ont des objectifs plus modestes ou plus ambitieux que les siens. A moins que les temps à venir soient utilisés à forger à la fois un objectif commun et, en cas de guerre, un dispositif de commandement non dispersé, cela conduit au désastre »*. Le *Journal de Genève* partage cet avis, et l'exprime, le 21 septembre, dans un langage plus direct : *« C'est chacun pour soi. (...) A l'heure actuelle, et alors que la « logique de guerre » se renforce de jour en jour, la coordination des éventuelles opérations reste pratiquement à improviser. Or tout peut arriver sans préavis »*.

Pour *Newsweek*, le ralliement d'une trentaine de nations aux forces anti-irakiennes coûte cher à Washington. Dans un article intitulé *« Le prix du succès »*, l'hebdomadaire note que *« la grande coalition est devenue pour Bush un fardeau autant qu'un triomphe. (...). En sollicitant le soutien international, Bush a laissé aux autres pays leur mot à dire dans sa propre politique. »*

L'hebdomadaire américain rappelle d'une part les liens particuliers qui unissent Londres à Washington et d'autre part l'indépendance de la France, comme presque toute la presse internationale, unanime à constater la désunion de l'Europe.

Même constat négatif pour l'Europe dans le quotidien espagnol *ABC*, le 20 septembre : *« L'Europe a participé à la force multinationale avec parcimonie, sans oser lancer clairement un signal d'unité avec Washington. L'Europe devrait pourtant se souvenir que les grands maux ne se résolvent jamais avec de petits moyens. »*

Enfin la presse ne manque pas d'évoquer le facteur temps, toujours avec pessimisme. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* estime, le 22 septembre, que *« plus longtemps Saddam résiste, plus efficace est l'effet de sa propagande* (dans les pays arabes). *Il en va tout autrement de la coalition anti-irakienne : on peut difficilement imaginer qu'elle se maintienne pendant le temps nécessaire pour que l'embargo ait des conséquences décisives. La distance entre la guerre des mots et des nerfs et la guerre tout court se réduit chaque jour »*.

L'hebdomadaire américain *US News* est encore plus péremptoire : *« Il est dangereux d'attendre trop longtemps et encore plus de donner ainsi l'impression que nous manquons de raisons de passer à l'offensive. (...) Les Etats-Unis sont maintenant en danger de perdre la guerre »*.

LA CRISE DU GOLFE

Envisageant sereinement l'hypothèse d'une guerre

L'immense majorité des Egyptiens soutient le « bon choix » du président Moubarak

S'étant résolument et très vite rangé aux côtés des Etats-Unis, le Caire ne bruit pas des sourdes inquiétudes qui agitent la plupart des capitales arabes et paraît assez peu se soucier des états d'âme d'un monde arabe déchiré, dont les tentatives de médiation ne sont pas la principale préoccupation des autorités.

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

Et si la crise du Golfe sauvait l'Egypte de ses plaies ? On en rêve presque sur les bords du Nil, où la tranquille assurance d'avoir fait le « bon choix » aide, dans une certaine mesure, à oublier l'incertitude de l'avenir. Si l'on veut toujours croire qu'une solution pacifique est possible, *« ses chances*, comme le dit M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, *en sont limitées, mais, si un compromis a été possible après huit ans de guerre avec l'Iran, pourquoi ne le serait-il pas après quarante-cinq jours de crise »* ?

On n'écarte pas, au fond, la possibilité d'une intervention armée, que l'on souhaite alors décisive et rapide, la seule véritable crainte étant une éventuelle implication d'Israël, qui pourrait ébranler le traité de paix égypto-israélien. Mais à cela on ne veut pas trop penser et l'heure n'est pas à ce problème, alors que les Palestiniens ne sont plus aujourd'hui les bienvenus au Caire.

Certes, affirme M. Boutros-Ghali, *« si on obtient une solution, cela servira de précédent pour le conflit israélo-palestinien »*, mais, visiblement, la position de l'OLP irrite grandement les autorités, qui affirment en même temps que *« la position de l'Egypte n'a pas changé à l'égard du problème palestinien, mais que l'attitude adoptée dans la crise du Golfe par M. Yasser Arafat va obliger à reprendre toutes les négociations à zéro »*.

En attendant, les Palestiniens, quotidiennement attaqués avec violence dans la presse égyptienne, font l'objet de multiples tracasseries, et la détention d'un visa en bonne et due forme ne suffit plus pour garantir à nombre d'entre eux l'entrée en Egypte.

De même, la détermination à ramener le siège de la Ligue arabe au Caire apparaît plus, en ce moment, relever, outre son aspect de revanche, d'une volonté de geler les activités de l'organisation plutôt que du désir de lui voir jouer un rôle important. La porte reste entrouverte à l'action arabe – on ne sait jamais – mais ses défenseurs ne sont pas parmi les conseillers les plus écoutés.

L'Egypte joue avec les Grands et, sur cette ligne, le président Moubarak se sent, il est vrai, conforté par une opinion publique qui, dans son immense majorité, appuie son choix, et des partis politiques qui, tenant compte de celle-ci, la justifient plus ou moins. Très sévèrement critique au début de la crise, le Parti socialiste du travail, parti d'opposition allié au Frères musulmans a, dit-on, dû très vite faire marche arrière en raison de son isolement sur ce thème.

Jamais sans doute le consensus autour du raïs n'a été aussi grand et on en oublierait presque les menaces, si souvent évoquées quand on parle de l'Egypte, que font naître la montée de l'islam et le poids des Frères musulmans. Ceux-ci ont d'ailleurs adopté une position qu'ils définissent avant tout comme « neutre », condamnant à la fois, comme l'affirme M. Maamoun el Hodeibi, un de leurs députés, *« l'agression irakienne contre le Koweït et l'invasion du Golfe par les troupes américaines. Saddam Hussein n'avait pas le droit de menacer l'Arabie saoudite*, dit-il, *mais celle-ci n'avait pas plus le droit de ramener ces troupes étrangères qui menacent toute la région »*.

La modération des Frères musulmans

Les Frères musulmans sont-ils favorables à l'envoi de troupes égyptiennes en Arabie saoudite ? *« Oui, si c'est pour favoriser une solution pacifique ou servir de force d'interposition, par exemple*, nous répond M. Hodeibi. *Mais nous craignons des développements. D'abord, il s'agissait de défendre l'Arabie saoudite ; maintenant, on parle d'attaquer l'Irak et, malgré le lavage de cerveau de la propagande officielle, personne n'acceptera que dix-huit millions d'Arabes et de musulmans en Irak soient violemment frappés. »*

L'attitude que pourrait adopter, dans ce cas, « la rue » égyptienne reste cependant difficile à déterminer. L'immense rancœur des Egyptiens contre l'Irak – que ne peut que renforcer l'arrivée de ces cadavres dont la mort est inexpliquée, dénoncée dimanche par le ministre de l'intérieur *(le Monde* du 25 septembre) – laisse penser à beaucoup qu'une opération militaire américaine, pourvu qu'elle soit rapide, ne ferait pas même bouger la rue.

Une chose paraît sûre en tout cas : les appels à la guerre sainte lancés par M. Saddam Hussein ne trompent pas les Frères musulmans égyptiens. *« Nous connaissons bien Saddam Hussein et l'idéologie du Baas et nous savons que c'est de la propagande*, affirme, à cet égard, M. Hodeibi. *Nos peuples savent faire la différence entre le vrai et le faux et n'ignorent pas que le châtiment des Frères musulmans en Irak est la mort. »* Violemment anti-irakiens pendant la guerre du Golfe avec l'Iran, les groupuscules radicaux islamistes ne risquent guère, de leur coté, d'être sensibles à un discours aux accents certes iraniens, mais qui reste au service d'une idéologie fondamentalement contraire à la leur.

Si, donc, les Frères musulmans, qui reçoivent – comme partout – leurs subsides de l'Arabie saoudite, gardent une attitude très modérée, au Wafd on soutient carrément l'action de M. Moubarak. *« Certes*, affirme Mme Mouna Akram-Ebeid, chargée des relations extérieures, *la présence américaine nous chiffonne, mais l'Egypte devait prendre position et le président a fait un parcours sans faute. Cette crise a donné lieu à une redistribution des cartes et l'Egypte doit pouvoir la capitaliser, à la fois sur le plan arabe et sur le plan international, puisque les Arabes du Golfe et les Etats-Unis ont besoin de nous. »* Ce sentiment, largement partagé, du poids indispensable de l'Egypte, conforte nombre de responsables dans la certitude des aspects positifs d'une crise vécue ailleurs comme un cauchemar. Au sein du Parti national démocrate (PND) au pouvoir, on se réjouit bien sûr de ce consensus, qui renforce la position du président à un moment où la perspective de nouvelles élections se fait plus proche.

En attendant l' « argent de la crise »...

« Les événements du Golfe ne doivent pas bloquer le processus à l'intérieur du pays, affirme M. Mohamed Abdella, président de la commission des affaires étrangères, dans une référence aux problèmes non résolus du Parlement, déclaré anticonstitutionnel et vis-à-vis duquel le pouvoir s'interroge toujours sur la solution à adopter pour sortir de l'impasse. L'aile droite du PND voit dans ces événements, qui vont se traduire par une aide financière massive, une occasion rêvée d'aller de l'avant dans les réformes économiques, qui permettrait de trancher le débat, toujours en vigueur, entre partisans et adversaires du libéralisme.

Si l'argument financier n'est pas le seul, *il ne fait pas de doute que*, dans une crise déclenchée et gérée – malgré les arguments historiques ou de droit avancés de part et d'autre – essentiellement pour des raisons économiques, il a pesé de son importance dans le choix de M. Moubarak. Comme l'affirme un bon observateur, l'argent revient dans toutes les conversations, et les revenus perdus par les Egyptiens, du fait de la crise, devraient être largement compensés par l'aide qui s'annonce de partout et dont toute l'Egypte parle.

Cette perspective d'un possible – mais éphémère ? – redressement économique l'emporte d'autant plus sur les aspects politiques de la crise qu'en Egypte aujourd'hui, y compris chez l'homme de la rue, tout relève de préoccupations économiques. *« Il est important que les gens sentent que le monde industriel apprécie la politique égyptienne »*, affirme M. Abdella, qui ajoute qu'au cas où la réponse ne serait pas à la mesure des espoirs, beaucoup risqueraient de remettre en cause, au nom des intérêts égyptiens aujourd'hui condamnés en Irak ou au Koweït, la ligne dure adoptée par M. Moubarak. Mais, de ce côté-là, les bonnes nouvelles semblent se succéder et un vent d'optimisme souffle sur le Caire où la presse aligne chaque jour, dans ses titres, les millions promis.

L'annonce – à confirmer par le Congrès – de l'annulation de la dette militaire égyptienne vis-à-vis des Etats-Unis, d'un montant de 7,2 milliards de dollars, n'a été que le premier signe d'un mouvement qui va soulager l'Egypte dès cette année de 180 millions de dollars de remboursement et de 750 millions prévus au budget de l'an prochain. La bienveillance américaine devrait, d'autre part, jouer à la fois auprès de la Banque mondiale et, surtout, dans les dures négociations engagées depuis de longs mois avec le FMI. L'Arabie saoudite a déjà promis *1,5 milliard* de dollars, qui sera versé à la fois sous forme d'aides budgétaires et sous forme de projets, sans compter les soldes – 600 dollars pour un soldat – versées au contingent égyptien et qui ne sont sans doute pas étrangères au fait que l'armée ne voit pas d'un mauvais œil son rôle et son importance reconnus, à un moment où elle s'inquiétait quelque peu d'être lésée en raison de la crise économique.

Le Koweït aurait, pour sa part, promis 500 millions de dollars, à débloquer en plusieurs versements. L'Egypte devrait bénéficier d'une large part des 2 milliards de dollars prévus par la CEE aux pays touchés par la crise, c'est-à-dire jusqu'à maintenant, outre Le Caire, la Turquie et la Jordanie.

Aide française

Dans un message en date du 13 septembre, M. Mitterrand a, d'autre part, annoncé à M. Moubarak les mesures très avantageuses que compte prendre Paris en sa faveur. Celles-ci concernent à la fois la signature, qui pourrait intervenir avant la fin de l'année, d'un nouveau protocole financier d'au moins 600 millions de francs, une aide d'urgence à la balance des paiements de 250 millions de francs, une *« compréhension totale »* que l'Egypte suspende le règlement du service de sa dette à l'égard des créanciers publics jusqu'à un prochain rééchelonnement et, enfin, un accord pour que l'utilisation de la moitié des fonds de contrepartie de l'aide alimentaire française se fasse en faveur de la réinsertion des rapatriés égyptiens, soit une somme de 50 millions de francs.

L'aide française, bien accueillie par le Caire, représentera, sur un an, une somme de 500 millions de dollars. L'Allemagne, l'Italie, le Japon ont, eux aussi, annoncé des gestes substantiels à l'égard de l'Egypte, et toute cette manne inattendue pourrait, *grosso modo*, affirme un expert, *rétablir, en juin 1991*, la balance des paiements égyptienne, ce qui ne s'est pas vu depuis dix ans au moins

A cela, il faut ajouter que l'augmentation des cours du pétrole a déjà rapporté à l'Egypte 150 millions de dollars en quarante jours, alors que, parallèlement, les cours du blé – dont le Caire est un gros importateur – se sont effondrés.

Cette bouffée d'air frais, dans une économie à la dérive, situation qui a grandement accru l'audience des Frères musulmans, va permettre de relancer de nombreux projets, donc de créer des emplois, et pourrait faciliter, comme l'espèrent les milieux d'affaires, l'adoption de lois plus libérales.

« Les Egyptiens ont promis d'être sérieux dans la gestion de ces fonds » affirme, à cet égard, un économiste. *Et il ne fait pas de doute que c'est avant tout sur les retombées matérielles de leur vie quotidienne que les Egyptiens jugeront leurs gouvernants. »* Comme le dit avec nostalgie un homme de gauche, *« ne sous-estimez pas l'état de fatigue des Egyptiens »* qui, visiblement, semblent plus concernés aujourd'hui par leur ordinaire que par les grandes idées d'un nationalisme arabe dont ils n'ont subi que les effets négatifs.

FRANÇOISE CHIPAUX et ALEXANDRE BUCCIANTI

... En Tunisie

Les islamistes, embarrassés, dénoncent les positions « simplistes »

Le président Saddam Hussein a reçu, dimanche 23 septembre, le premier ministre tunisien, M. Hamed Karoui, qui lui a remis un message écrit du chef de l'Etat tunisien, M. Zine Al Abidine Ben Ali, relatif à la situation dans le Golfe, a indiqué l'agence officielle irakienne INA. Selon celle-ci, M. Hussein a rendu hommage à la *« position authentique du peuple et du commandement tunisiens »* et transmis ses *« salutations chaleureuses »* à M. Ben Ali. Pour sa part, le premier ministre tunisien a, selon INA, *« réitéré la solidarité de son pays avec l'Irak »*. La Tunisie avait condamné l'invasion du Koweït, mais n'avait pas participé au sommet arabe extraordinaire du Caire qui avait cautionné l'envoi de troupes étrangères en Arabie saoudite.

TUNIS

de notre correspondant

Depuis le début de la crise du Golfe, les partis de l'opposition débordent de surenchères pour mieux capter la vague populiste arabe qui, au fil des jours, a fait du maître de Bagdad une nouvelle idole. Même le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) considéré généralement comme la formation la plus sérieuse, ne demeure pas en reste. Son secrétaire général, M. Mohamed Mouada, de retour de Bagdad, a cru bon de vanter *« la clairvoyance, la sincérité, l'assurance, la dignité et le courage »* de Saddam Hussein.

Dans ce concert, les islamistes du mouvement Ennahdha sont les seuls à faire entendre une note différente. Leur démarche, depuis le 2 août, n'en est pas moins hésitante et traduit un embarras certain. On a pu le constater à travers les déclarations souvent discordantes de plusieurs de leurs dirigeants et les commentaires très prudents de leur journal *Al Fajr*, qui a reparu, samedi 22 septembre, après trois mois de suspension. Divisions au sein du mouvement ? Utilisation du double langage dont ils sont souvent accusés ? Difficultés de trancher entre le maintien des liens traditionnels avec les régimes du Golfe et la dénonciation de l'*« impérialisme occidental »* honni ?

« Rien de tout cela, nous a affirmé M. Ali Laaridh, porte-parole officiel d'Ennahdha, *notre mouvement a fait connaître sa position dès le déclenchement de la crise. Le communiqué que nous avons diffusé exprime notre refus catégorique de l'intervention irakienne au Koweït. Il condamne aussi l'ingérence des forces étrangères dans la région, critiquant les politiques pétrolières de certains Etats du Golfe et affirmant que la solution de la crise doit être recherchée dans un cadre strictement arabe et islamique. »*

Qui a tort, l'Irak ou l'Arabie saoudite ? *« Nous avons fait l'objet de plusieurs campagnes de dénigrement de la part de tous ceux qui se font une représentation simpliste de la crise du Golfe, en étant pour ou contre telle ou telle partie, sans aucune nuance*, explique M. Laaridh. *Des deux côtés, des erreurs ont été commises. L'Irak s'est trompé en envahissant le Koweït et l'Arabie saoudite davantage en acceptant la présence de forces étrangères dans la région. »*

Mais le fait est que l'émir du mouvement, M. Rached Ghannouchi, bien qu'ayant été souvent invité aux Etats-Unis ces derniers temps, appelle à la guerre sainte et s'en prend uniquement aux dirigeants de Ryad. *« Nous sommes un mouvement ouvert, évitant le repli sur lui-même et croyant fermement à la vertu du dialogue*, répond le responsable islamiste, *cela n'implique ni concordance de vues, ni allégeance. »*

La vague pro-irakienne qui se développe en Tunisie est selon lui *« en réalité, une vague de refus de l'ingérence américaine et occidentale en général, et de sympathie avec tous ceux qui disent non à l'impérialisme mondial et à son hégémonie dans la région »*.

Les Islamistes se sentiraient-ils isolés après la marche de soutien à l'Irak, organisée le mois dernier par tous les partis politiques, à laquelle ils n'ont pas participé ?

« L'isolement s'apprécie en fonction de la rupture avec le peuple. Or notre mouvement, répond notre interlocuteur, *demeure en étroite relation avec les masses, malgré les tentatives conjuguées du pouvoir et de certaines parties qui s'ingénient sans bonheur à nous exclure de la scène politique »*. Et d'ajouter : *« Nos propres manifestations, organisées sur tout le territoire, visaient à exprimer notre vive hostilité à l'immixtion américaine dans la région. Il s'en est suivi plusieurs arrestations dans les rangs de nos militants, alors que toutes les facilités ont été accordées à la modeste marche organisée par le parti au pouvoir. Cela est significatif de la politique d'exclusion observée à notre égard par le pouvoir. »*

MICHEL DEURE

Après plus de trois ans de brouille

Tunis et Téhéran ont rétabli leurs relations diplomatiques

TUNIS

de notre correspondant

La Tunisie et l'Iran ont rétabli, lundi 24 septembre, leurs relations diplomatiques rompues depuis le 26 mars 1987. Un communiqué du ministère tunisien des affaires étrangères précise que cette décision illustre *« l'attachement à la solidarité islamique et aux dispositions de la Charte des Nations unies »* des deux pays, *« désireux de promouvoir leurs liens traditionnels d'amitié et de coopération »*. De son côté, l'agence Tunis Afrique Presse indique que cette normalisation est *« l'aboutissement d'un processus »* entamé après l'arrivée au pouvoir de M. Ben Ali en novembre 1987.

La Tunisie avait décidé de rompre avec Téhéran à la suite de la découverte d'un *« réseau khomeiniste »* agissant en collaboration avec l'ambassade iranienne à Tunis, qui encourageait politiquement et matériellement les islamistes à la *« lutte armée »* pour installer dans le pays *« un Etat théocratique et moyenâgeux »*. Le retentissant procès fait, six mois plus tard, au Mouvement de la tendance islamique (MTI) n'avait pu apporter aucune preuve sérieuse du bien-fondé de ces accusations.

En revanche, les faits ont prouvé que les soupçons des autorités sur le recrutement par l'Iran de Tunisiens vivant à l'étranger pour mener des actions terroristes étaient justifiés. C'est d'ailleurs la découverte par la DST – début 1987 – du réseau terroriste Fouad Ali Saleh qui aurait poussé Tunis à *couper les ponts avec le régime de* Khomeiny.

M. D.

... Les discussions achoppant sur des difficultés

M. Hafez El Assad prolonge sa visite en Iran

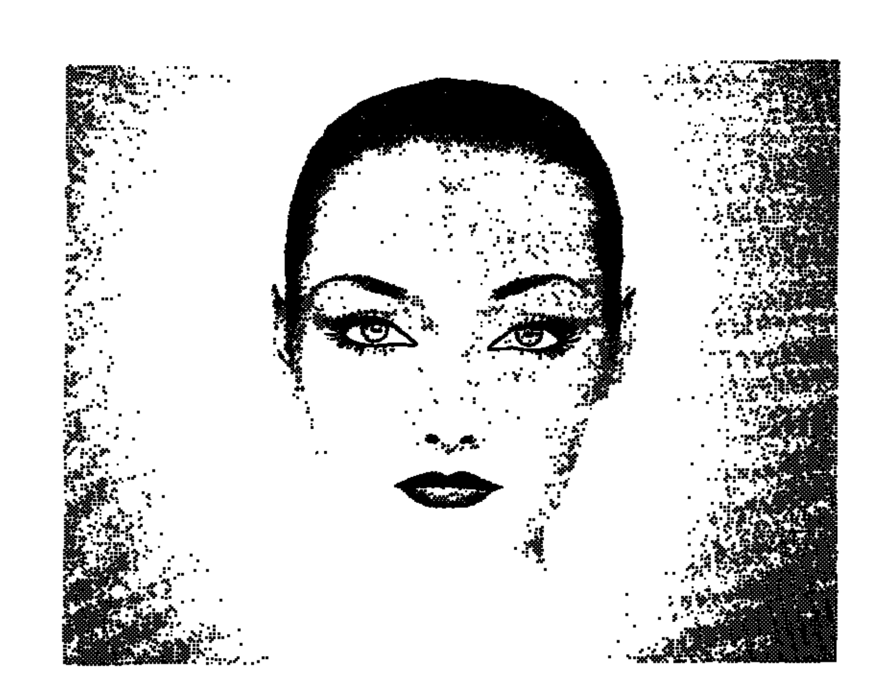
Damas et Téhéran éprouvant apparemment des difficultés à définir une position commune face à la crise du Golfe, le président syrien Hafez El Assad a été conduit à prolonger de vingt-quatre heures sa visite sans précédent dans la République islamique. Alors qu'il aurait dû quitter la capitale iranienne lundi 24 septembre, il ne devait, finalement, partir que mardi 25. Aucune explication officielle n'a été donnée à cette prolongation inattendue qui s'apparente à un « forcing » pour sauver la visite de M. Assad.

Lundi après-midi – après que le chef d'Etat syrien eut rencontré des personnalités de l'opposition irakienne basées en Iran – de nouveaux pourparlers ont réuni les délégations des deux pays conduites par les présidents Assad et Rafsandjani. Selon les observateurs, les pourparlers irano-syriens achoppent sur des difficultés – non explicitées officiellement – qui tiendraient à l'incapacité des deux alliés stratégiques de parvenir à une réponse commune à la situation créée par l'invasion du Koweït par l'Irak. Des divergences sont notamment apparues entre Damas et Téhéran sur l'urgence du retrait des troupes étrangères et surtout américaines du Golfe – en dépit des déclarations de M. Assad selon lesquelles les positions des deux pays seraient *« proches »*.

M. Rafsandjani est partisan d'un départ immédiat des troupes étrangères, dont la présence lui paraît interdire le règlement de la crise actuelle par les pays de la région eux-mêmes. Le président Assad estime en revanche que la priorité absolue est le retrait des forces irakiennes du Koweït.

A New-York, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a, pour sa part, affirmé devant l'Assemblée générale de l'ONU : *« Tout en condamnant par principe l'occupation du Koweït par l'Irak, la République islamique d'Iran considère que la présence à long terme de forces militaires étrangères dans la région est contraire aux intérêts et à la sécurité des pays de la région. »*

Par ailleurs, les autorités iraniennes ont arrêté vingt-neuf personnes qui tentaient de passer en fraude des vivres en Irak. L'Iran a dit à plusieurs reprises qu'il respecterait l'embargo décrété par l'ONU, en dépit des avances irakiennes. – *(AFP.)*



En pharmacie, on achète des cosmétiques sûrs.

Les allergies provoquées par des produits cosmétiques constituent souvent un problème pour les femmes.

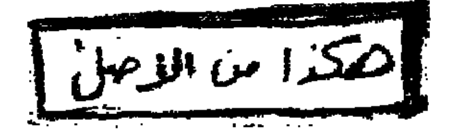
Si vous avez la peau sensible ou si vous avez besoin d'un conseil professionnel sur les produits cosmétiques ou sur leur utilisation, entrez dans une pharmacie.

La pharmacie est l'endroit apte à vous aider à résoudre vos problèmes en toute sécurité.

En pharmacie, on achète des produits cosmétiques sûrs.



CAMPAGNE POUR LES PHARMACIES EN FRANCE S.A.-La Grande Arche, 92044 Paris La Defense, Tel. 1-40902579



LA CRISE DU GOLFE

Le contrôle des armes chimiques et du nucléaire est un préalable à la levée du blocus pétrolier

estime M. Giscard d'Estaing

Invité, lundi 24 septembre, de «L'heure de vérité», sur Antenne 2, M. Valéry Giscard d'Estaing a de nouveau défendu *«la logique de blocus»* face à l'Irak *«contre la logique de guerre»* évoquée au début de la crise par M. François Mitterrand, notion qui *«comporte la résignation à la guerre»*. *«Je pense*, a expliqué l'ancien chef de l'Etat, *que Saddam Hussein cèdera. Je crois que le blocus réussira. C'est une affaire de volonté et il faut que tous les grands pays, puisqu'ils sont d'accord, le mettent en application (...) Saddam Hussein, c'est un renard et un renard ne prendra pas de risque majeur. Le point important à l'heure actuelle est que, si l'Irak commettait une agression, elle serait détruite et le régime de Saddam Hussein avec. La puissance militaire qui est maintenant installée dans le Golfe (...) est suffisante à l'heure actuelle pour riposter massivement à une agression irakienne.»*

Pariant sur une évacuation du Koweït, M. Giscard d'Estaing a proposé, pour éviter que l'Irak *«ne reconstitue sa défense ou sa force d'attaque»*, que le Conseil de sécurité décide que *«l'embargo pétrolier ne sera levé que lorsque l'Irak aura adhéré à un système de contrôle efficace de ses armements chimiques et nucléaires»*. *«Le problème le plus contesté*, a encore expliqué M. Giscard d'Estaing, *sur lequel il faut dire la vérité, c'est l'arme nucléaire (...). En 1975 (...) la France n'a pas fourni de matériels qui soient utilisables pour l'armement nucléaire de l'Irak.»*

A propos de l'engagement des forces françaises en Arabie saoudite, le président de l'UDF a considéré que celles-ci devaient se donner deux missions : *«Riposter à une agression de l'Irak et contribuer à l'application du blocus.»* Aussi a-t-il souhaité qu'il y ait *«dès maintenant une coordination»* entre les différentes armées. *«S'il doit y avoir agression*, a déclaré M. Giscard d'Estaing, *la responsabilité de ceux qui n'auraient pas prévu un dispositif approprié de riposte apparaîtra comme considérable. Par contre, s'il doit y avoir des initiatives prises par les uns ou par les autres, naturellement il faut garder notre liberté d'appréciation.»* L'ancien président de la République a demandé enfin *«que l'on repense la structure de notre défense nationale, de ses missions et de ses moyens»* dans le cadre d'une défense européenne renforcée. M. Giscard d'Estaing s'est dit *«frustré»* par l'inexistence de l'Europe dans ce conflit et a préconisé dans l'immédiat une concertation plus étroite avec les Britanniques.

A la demande du Conseil de sécurité

L'ONU va examiner les demandes d'aide des pays affectés par l'embargo

Le Conseil de sécurité – qui débat de l'extension à l'espace aérien de l'embargo contre l'Irak – a adopté, lundi 24 septembre, à l'unanimité une résolution demandant au comité des sanctions de l'ONU d'examiner toutes les demandes d'assistance qui seront formulées par les pays éprouvant des difficultés économiques en raison de leur respect de l'embargo. La résolution 669 demande à ce comité, composé des quinze membres du Conseil de sécurité, d'examiner la situation économique de tous les pays qui se trouvent dans cette situation en raison de leur respect de l'embargo.

Ce comité devra ensuite faire des recommandations au Conseil de sécurité, lequel décidera d'*«actions appropriées»*. Une quinzaine de pays – parmi lesquels la Jordanie, la Bulgarie, la Roumanie, mais aussi le Yémen, Sri-Lanka et l'Inde – ont déjà saisi le comité des sanctions de leurs difficultés économiques résultant de l'application de l'embargo.

D'autre part, les ministres soviétique et britannique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze et M. Douglas Hurd, ont fermement condamné les menaces de M. Saddam Hussein de détruire Israël et les puits de pétrole de la région. A l'issue d'un entretien en tête à tête en marge de l'Assemblée générale, M. Chevardnadze et M. Hurd ont, en termes voisins, estimé que si M. Saddam Hussein mettait à exécution ses menaces, cela entraînerait un désastre dans la région.

Par ailleurs, l'ONU va tenter de porter secours à quelque 17 000 travailleurs vietnamiens bloqués en Irak dont beaucoup, selon Hanoï, sont menacés de famine, a annoncé, lundi 24 septembre, un de ses porte-parole à Genève.

L'organisation internationale a cependant besoin de savoir notamment si l'Irak est prêt à les laisser partir et si la Turquie acceptera de les accueillir en attendant leur rapatriement, a-t-il précisé. *«Nous ne savons même pas s'ils se trouvent à Bagdad ou à proximité de la frontière turque»*, a-t-il ajouté. Le Vietnam a fait savoir lundi au Conseil de sécurité de l'ONU que 17 000 de ses ressortissants risquaient la famine parce que Bagdad cessera de leur fournir des vivres à compter du 1er octobre. – *(AFP, Reuter.)*

Les menaces de l'Irak doivent être prises au sérieux

affirme M. Chevènement

La communauté internationale est appelée à *«prendre au sérieux toutes les menaces»* proférées par l'Irak, a déclaré, lundi 24 septembre, M. Jean-Pierre Chevènement lors d'une conférence de presse à Abou-Dhabi, où il est arrivé dimanche dans le cadre d'une tournée dans le Golfe. *«Toute menace doit toujours être prise au sérieux, même si celui qui l'a proférée ne possède pas les moyens qu'il imagine»*, a ajouté le ministre de la défense, sans toutefois citer nommément l'Irak. Bagdad a menacé dimanche les Etats-Unis, Israël, les pays pétroliers arabes du Golfe ainsi que leurs alliés d'une guerre totale en cas d' *«asphyxie»* et de *«coup sanglant»* contre le peuple irakien (*le Monde* du 25 septembre).

En réponse à une question sur les capacités de l'aviation irakienne, le ministre français a estimé que *«l'Irak n'aurait pas la supériorité aérienne et qu'en cas de conflit, il y a peu d'espoir qu'il puisse l'emporter sur le plan aérien»*. M. Chevènement a en outre rappelé : *«Notre stratégie est celle d'un embargo efficace qui doit amener l'Irak à se retirer du Koweït. Notre but c'est la restauration du droit.»* Dans ce contexte, M. Chevènement a appelé notamment l'Union soviétique à se joindre aux efforts de la communauté internationale pour accentuer la pression sur l'Irak et contraindre ce pays à retirer ses troupes du Koweït.

Le ministre a enfin assuré que la France était disposée à renforcer sa présence militaire dans la région du Golfe *«en cas de besoin»*. Par ailleurs, le gouvernement français a accueilli, lundi, avec scepticisme les *«excuses»* présentées par Bagdad à la suite du viol, le 14 septembre, de l'immunité de la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït *(nos dernières éditions du 25 septembre)*. Paris a ainsi souligné qu'il *«ne saurait se satisfaire»* des excuses irakiennes et a exigé la libération *«immédiate»* de tous les otages français et étrangers. *«La France n'a reçu aucune confirmation par la voie officielle des excuses annoncées»*, a indiqué le Quai d'Orsay, ajoutant : *«En tout état de cause, elle ne saurait s'en satisfaire et attend de l'Irak la libération immédiate des trois personnes enlevées à cette occasion le 14 septembre, ainsi que la libération de tous les otages, français et étrangers, injustement retenus.»*

D'autre part, deux autres ressortissants français ont été pris par les autorités irakiennes au Koweït et emmenés vers une destination inconnue, a indiqué, mardi 25 septembre, le porte-parole du Quai d'Orsay, qui n'a précisé ni les circonstances des arrestations ni leur date.

□ M. Joxe : ***«Nous attendons que l'Irak laisse sortir les Français.»*** – Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a réagi, lundi 24 septembre, aux excuses formulées par Bagdad après la violation des locaux diplomatiques français au Koweït en déclarant : *«Des excuses, c'est bien, mais la France attend surtout que l'Irak laisse sortir les Français détenus de façon irrégulière.»*

M. Lecanuet est pour «un commandement unique» en cas de guerre

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, a déclaré, lundi 24 septembre, à propos du commandement autonome français dans le Golfe, qu'en cas de conflit, les forces alliées devraient être coordonnées par *«un commandement unique»*. *«Actuellement, il n'y a pas d'opérations donc le problème ne se pose pas ; si nous entrons en phase militaire, l'autonomie française s'effacera dans l'interdépendance sous commandement unique (...). Les batailles n'ont jamais été gagnées autrement»*, a ajouté M. Lecanuet au retour de la mission sénatoriale qu'il a conduite en Arabie saoudite et dans les Emirats arabes unis.

Un autre membre de cette mission, M. Claude Estier, président du groupe socialiste, a ajouté que la question du commandement unique ne se poserait qu'*«en cas d'opération militaire»* et qu'il reviendrait alors au président de la République, chef des armées, de prendre les décisions nécessaires tant sur un éventuel engagement français que sur *«la nature du commandement»*.

Un entretien avec le secrétaire général du PPK

Bagdad poursuit au Kurdistan sa politique de la terre brûlée

nous déclare M. Sami Abdulrahman

«En l'espace de quelques années, la campagne kurde en Irak a été transformée en une terre de désolation où rien ne pousse plus.» M. Sami Abdulrahman, secrétaire général du Parti du peuple du Kurdistan, l'une des quatre principales formations du Front du Kurdistan d'Irak, dont une délégation vient d'être officiellement reçue à Paris, dresse un tableau particulièrement sombre de la situation. «Plus de 4 000 villages ont été rasés au sol et près de 25 villes et bourgades ont été complètement détruites», précise-t-il.

Plus personne n'habite ces régions dévastées où les militaires irakiens ont reçu l'ordre de tirer à vue et sans sommation sur tout ce qui bouge, que ce soient des hommes ou des animaux, précise M. Sami Abdulrahman.

Pourquoi cet acharnement contre une population qui, après tout, fait partie du peuple irakien ? Pour le dirigeant kurde, il fallait d'abord se venger d'une communauté qui persiste à vouloir maintenir intacte son identité culturelle et ethnique. *«Je connais personnellement Saddam Hussein. Je sais qu'il est particulièrement vindicatif et impitoyable.»* En second lieu, il importait de priver les pechmergas (combattants kurdes) de toute possibilité de se confondre avec une population qui, dans son écrasante majorité, leur est solidaire.

Plus d'un demi-million de Kurdes irakiens ont fui la région à la suite de cette politique de la terre brûlée. Cent mille d'entre eux se sont réfugiés en Iran, fuyant les bombardements chimiques ; deux cent mille autres y ont été refoulés parce qu'ils étaient chiites.

Villes détruites

D'autres se sont rendus en Syrie, en Turquie ou ailleurs. Là où ils pouvaient se rendre, ajoute M. Abdulrahman, qui poursuit : *«Mais notre grande blessure, celle qui nous fait le plus de mal, est le sort des 50 000 disparus – pour la plupart des jeunes – dont nous sommes sans nouvelles. Ont-ils été dispersés dans des camps situés dans le désert qui jouxte la frontière jordanienne et saoudienne, ou se trouvent-ils dans la région semi-désertique dite de Hadari, située au sud-ouest de Mossoul ? Nul ne le sait, et certains prononcent déjà le mot terrible de génocide.»*

L'exode intérieur des Kurdes irakiens, précise M. Abdulrahman, a commencé en 1975, lorsqu'ils ont été écartés des régions pétrolifères. Il y a eu ensuite la «dékurdisation» des régions frontalières avec la création d'un no man's land large d'une vingtaine de kilomètres, puis la dépopulation de la campagne et enfin celle des villes.

Le dirigeant kurde cite à ce propos le cas de Qalaa-Diza, qui comptait près de cent mille habitants et qui est maintenant complètement déserte. Halabjeh, qui fut gazée, devait être reconstruite. En fait, les autorités militaires ont construit, à une vingtaine de kilomètres de l'emplacement de la ville qui comptait près de 80 000 habitants, une sorte de campement truffé de postes militaires qui entourent des habitations en dur dépourvues de tout confort. Comble de la dérision, cette *«nouvelle ville»* a été baptisée Halebjat-Saddam *«en l'honneur de l'homme qui a tant fait pour les Kurdes»*.

Le processus de destruction des villes n'est pas encore terminé, affirme M. Abdulrahman, qui cite le cas de Merga-Sour, une grosse bourgade de 15 000 habitants dans la région du Badinan, près de la frontière turque, qui a été rasée il y a deux mois. *«Si l'objectif de ces opérations de destruction est de démoraliser le peuple kurde et les pechmergas, nous pouvons répondre que notre volonté de combattre est demeurée intacte. Nous avons tout simplement modifié notre tactique et nous opérons avec de petites unités qui se déplacent de nuit et se cachent le jour.»*

En définitive, poursuit M. Abdulrahman, les événements du Koweït ont, dans une certaine mesure, facilité notre tâche, puisque la plupart des 150 000 soldats irakiens qui quadrillaient le Kurdistan se sont retirés.

JEAN GUEYRAS

Selon M. Itzhak Shamir

Israël «se prépare» à l'éventualité d'une attaque irakienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël ne veut ni sous-estimer ni trop mettre en valeur les dernières menaces irakiennes (*le Monde* du 25 septembre). *«Nous nous préparons»* à l'éventualité d'une attaque, *«à empêcher et dissuader»* une telle perspective et *«à répliquer si elle devait se réaliser»*, a déclaré, lundi 24 septembre, M. Itzhak Shamir.

Le premier ministre répondait aux derniers propos du président irakien, qui menace d'attaquer Israël, non plus seulement en cas d'opérations militaires contre l'Irak, mais aussi s'il se voit économiquement *«étranglé»* par l'embargo. M. Shamir n'en dira pas plus. Les dirigeants israéliens sont soucieux de ne pas faire le jeu de M. Saddam Hussein et de ne pas transformer la crise du Golfe en conflit israélo-arabe.

Si l'on est avare de commentaires à Jérusalem, on n'en estime pas moins que les propos de M. Saddam Hussein constituent une *«escalade»*. *«Il est clair qu'il veut faire payer à Israël le prix des sanctions décidées par l'ONU»*, a dit, à New-York, M. David Lévy, le ministre des affaires étrangères. *«Nous espérons que le monde libre l'empêchera de réaliser ses menaces»*, a-t-il ajouté.

Depuis quelques semaines déjà, plusieurs informations dignes de foi indiquent que l'Irak a déplacé des batteries de missiles à sa frontière avec la Jordanie de manière à pouvoir frapper l'Etat hébreu.

Le danger, souligne le ministère des affaires étrangères, c'est que Saddam Hussein a déjà multiplié les erreurs d'appréciation dans l'affaire du Golfe et qu'il peut en commettre une autre – *«qui serait tragique pour lui»* – concernant la fermeté d'Israël et ses moyens de réplique.

A. Fr.

D'après la revue britannique de défense «Jane's»

Le commandement militaire irakien serait affecté par les «méthodes autocratiques» de M. Saddam Hussein

L'armée irakienne, qui dispose d'un équipement *«très diversifié»*, pourrait avoir une *«structure de commandement et de contrôle»* défaillante en raison *«des méthodes autocratiques»* et de *«l'obsession du secret»* de Saddam Hussein, estime dans son dernier numéro le *Jane's Soviet Defence Review*. Pendant la guerre Iran-Irak, estiment les experts de la revue de défense britannique, *«Saddam Hussein et le haut commandement militaire étaient tellement obsédés par le secret* [de leurs actions] *que les informations parvenaient rarement aux chefs d'unités, rendant des attaques généralisées pratiquement impossibles»*.

«Etant donné le renforcement autocratique du contrôle de Saddam Hussein, la situation a vraisemblablement empiré», ajoute la revue, selon laquelle l'Irak dispose d'un équipement *«d'une diversité surprenante»*. Une grande partie est obsolète selon les critères occidentaux et soviétiques, mais *«le reste est très capable de causer des dommages aux forces actuellement déployées en Arabie saoudite et autour de ce pays»*, l'un des principaux atouts de l'armée irakienne étant l'avion soviétique Tupolev 16 «Badger», dont le rayon d'action dépasse les 3 000 km. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile «Les rédacteurs du *Monde*».
«Association Hubert-Beuve-Méry»
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

DIPLOMATIE

A la réunion de Palma-de-Majorque

L'Espagne et l'Italie réclament la création d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) va-t-elle bientôt donner naissance à la conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) ? L'idée en a été lancée lundi 24 septembre par l'Espagne et l'Italie à l'occasion de l'ouverture, à Palma-de-Majorque, d'une réunion de la CSCE consacrée aux problèmes de la *Mare nostrum*. Une conférence à laquelle participent pour la première fois, outre les trente-cinq membres habituels, les sept pays arabes riverains de la Méditerranée ainsi qu'Israël.

PALMA-DE-MAJORQUE

de notre envoyé spécial

Prévue de longue date (lors d'une réunion de la CSCE à Vienne en 1986) la conférence de Palma qui prendra fin le 19 octobre devait porter initialement sur le problème des écosystèmes dans la région. Les événements du Golfe lui ont donné une nouvelle dimension. Aux yeux de l'Espagne et de l'Italie, il s'agissait de profiter de cette première rencontre entre pays des deux rives de la Méditerranée pour lancer, sans plus attendre, l'idée d'un mécanisme de consultation entre eux.

« Les événements du Golfe sont venus démontrer de manière dramatique l'absence de système dans cette région pour prévenir et gérer les crises. Nous avons appris à maîtriser nos relations avec l'Est mais pas avec le Sud », a souligné à Palma le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernandez Ordonez.

Eviter toute précipitation

Son collègue italien, M. De Michelis, affirmait lui qu'*« il est illusoire de penser qu'on peut consolider un système stable sur la rive nord de la Méditerranée si l'instabilité grandit sur la rive sud »*. L'idée d'une structure de contact durable entre les pays de la région n'est pas nouvelle. Elle avait été lancée par le président Mitterrand lors d'un voyage au Maroc en 1983. Depuis, le groupe des quatre pays d'Europe du Sud (France, Espagne, Italie et Portugal) a réussi, après de multiples réunions, à concrétiser progressivemnt ce projet. Il a fallu pour cela aplanir des divergences et notamment celles portant sur le cadre géographique d'une telle conférence. La France était partisan de le limiter à la Méditerranée occidentale en faisant valoir qu'un nombre trop élevé de pays participants compliquerait les chances d'accord.

L'Italie, appuyée par l'Espagne, juge au contraire que les événements du Golfe ont démontré qu'il était désormais impossible de débattre des problèmes de sécurité en Méditerranée en les dissociant de l'ensemble de la problématique du Proche-Orient. M. De Michelis a ainsi proposé à Palma que participent à la CSCM tous les pays situés entre l'Iran à l'est, et le Portugal et la Mauritanie à l'ouest. L'Espagne et l'Italie ont en outre avancé une proposition concrète de calendrier : le projet serait lancé lors de la réunion que vont tenir à Rome, le 10 octobre, les ministres des affaires étrangères des quatre pays de l'Europe du Sud et des cinq Etats membres de l'UMA (Union du Maghreb arabe). Un groupe de travail serait formé avant la fin de l'année qui donnerait naissance dès 1991 au comité préparatoire de la conférence proprement dite. Comme la CSCE, la CSCM comporterait diverses « corbeilles » consacrées respectivement à la sécurité, à la coopération économique et aux *« problèmes humains »*.

Du côté français on affirme vouloir éviter toute précipitation. Tout en approuvant l'idée d'ensemble du projet, on semble préférer réserver sa position quant aux détails concrets jusqu'à la réunion de Rome. Diplomates espagnols et italiens affirment pour leur part que le temps presse. Alors que la région est en pleine ébullition et que certains évoquent déjà, aux Etats-Unis, la possibilité d'élargir vers le sud la zone d'opération de l'OTAN, il est temps, estiment-ils, que les pays méditerranéens se mettent à débattre eux-mêmes de leur propre destin.

THIERRY MALINIAK

EUROPE

POLOGNE

Un entretien avec le président Jaruzelski

« Le besoin se fait sentir de passer à une nouvelle étape »

Le général Jaruzelski, qui vient de demander la réduction de son mandat présidentiel, s'apprête à céder le pouvoir. Au moment de partir, il justifie, dans un entretien accordé au *Monde*, dix ans aux commandes de la Pologne en se présentant comme l'homme qui a conduit le pays à la démocratie. Ainsi, l'état de guerre *« fut un moindre mal »* qui permit d'éviter l'*« enfer »*.

VARSOVIE

correspondance

– Votre décision ne constitue pas une surprise, dans la mesure où vous vous êtes dit, à plusieurs reprises, prêt à raccourcir la durée de votre mandat présidentiel. Mais pourquoi avoir choisi ce moment ?

« Cette décision confirme, une fois de plus, la logique de mon action, ma philosophie politique. Le choix du moment n'a rien d'extraordinaire. A mon avis, le système politique actuel fonctionne normalement. La collaboration entre le président et le parlement, le premier ministre et le gouvernement, est correcte. Nous ne sommes pas dans une situation de crise. Non, tout simplement, le besoin se fait sentir de passer à une nouvelle étape. Malheureusement, la Pologne n'a guère de traditions démocratiques. Les expériences du système présidentiel, avant la guerre comme après la guerre, furent plutôt tristes.

Je voudrais rappeler que, lorsqu'il a été question de me confier le poste de président, j'ai refusé. Ce n'est qu'après de vastes consultations que j'ai accepté cette lourde tâche . Je savais, d'emblée, qu'il s'agissait d'une situation particulière, transitoire.

Je me devais, ayant été à l'origine de la « table ronde » et en tant que président, d'assurer le caractère évolutif et pacifique des transformations. Il est évident aujourd'hui que ces transformations sont irréversibles, que s'est cristalisée une situation politique et économique telle que l'on peut passer à une nouvelle construction qui corresponde pleinement à l'esprit de l'époque. C'est ainsi que l'a traduit notre parlement, en décidant d'élaborer un calendrier de l'évolution future de la démocratie. Il était donc normal que j'écrive à la Diète pour me dire prêt à quitter plus tôt mes fonctions, tout en indiquant une formule de renoncement qui corresponde aux nécessités de ce passage à une nouvelle étape.

– Vous avez écrit à la Diète à l'issue d'une rencontre qui s'est tenue chez le primat de Pologne. Faut-il y voir une confirmation du nouveau rôle de l'Eglise ?

– En Pologne, l'Eglise a joué et joue un rôle éminent . Elle a contribué au compromis de la « table ronde ». Elle en a été, en quelque sorte, le garant moral. C'est pourquoi j'ai accepté tout naturellement l'invitation du primat de Pologne à retrouver, à la veille d'un important débat politique, des personnalités qui jouent un rôle de premier plan dans l'Etat et au parlement. Il s'agissait de trouver un terrain qui nous permette de mieux nous comprendre, de trouver un consensus dans des questions essentielles.

Une page tournée

– Vous êtes le premier dirigeant de cette partie de l'Europe qui fixe lui-même les règles de son départ de la scène publique. Avez-vous le sentiment de tourner une page de l'histoire ?

– Au risque de paraître immodeste, j'en ai le sentiment. Cet acte est conforme au rôle que la Pologne et ses transformations ont joué ces dernières années. C'est une nouvelle confirmation de notre volonté de procéder à des changements de système dans un esprit de dialogue, de respect mutuel, d'harmonisation de la continuité et du changement. Bref, d'effectuer des changements révolutionnaires sous une forme évolutive, civilisée.

– Durant ces dix dernières années, vous avez été le principal personnage politique de l'Etat. Un regret, au moment de cesser de l'être ?

– En forme de boutade, je dirai que mon principal regret c'est d'être aussi âgé, compte tenu des temps que nous vivons. Je regrette également d'avoir dû, sous l'effet du destin, quitter l'uniforme pour revêtir le costume d'un homme politique.

Je sais très bien que tous ceux qui portent un jugement sur la politique que j'ai menée mettent en avant l' « état de guerre ». Je me suis exprimé à plusieurs reprises sur ce sujet . Aujourd'hui, je voudrais me borner à affirmer que nous aurions effectivement connu un grand bonheur si nous avions pu éviter cette décision dramatique. Malheureusement, en politique, le bonheur n'est jamais simple. Je regrette que la situation de la Pologne à l'époque, sur le plan intérieur comme sur le plan étranger, était telle que cette décision était malheureusement inévitable. Et si je parle de regret, c'est avant tout parce que je me suis trouvé impliqué dans des processus qui devaient inéluctablement aboutir à une telle solution. Mais, finalement, ce fut un moindre mal.

Le danger du populisme

Vu d'aujourd'hui, on ne peut pas oublier que l'instauration de l'état de guerre n'a pas été une cassure de notre évolution historique. Ce fut, je l'ai déjà dit, passer par un purgatoire afin d'éviter de se retrouver en enfer. Si étrange que cela puisse paraître, la « table ronde » a été, dans une certaine mesure, le résultat de ce drame. Ce drame nous a beaucoup appris, à nous, adversaires de l'époque ; il nous a permis de mieux nous comprendre et, en fin de compte, d'aboutir à une entente. Regret, donc, que nous ayons dû parcourir un chemin aussi dur, aussi douloureux. Mais, en même temps, satisfaction de ne pas nous être égarés ou retrouvés dans une impasse.

– Comment voyez-vous la situation de la Pologne à la veille d'importantes campagnes électorales, en pleine crise économique et dans un environnement international particulièrement tendu ?

– « Le choc de grandes espérances et de lourdes menaces. Par nature, je suis un optimiste modéré et je pense que nous saurons saisir nos chances. Ce qui ne veut pas dire que je sous-estime les menaces. Elles découlent de la fragilité de notre démocratie, des dangers du populisme, du nationalisme, de la brutalisation de la vie, des manifestations de haine et de réglements de comptes.

– Vous partez, mais quittez-vous la vie politique ? Deux campagnes électorales vont s'ouvrir en Pologne. Avez-vous l'intention d'y participer ou, en tout cas, de défendre des idéaux auxquels, il y a encore peu, vous vous déclariez attaché ?

– Pour l'instant, c'est naturel, humain, je me dis, non sans soulagement, qu'après tant d'années de travail intensif, je vais pouvoir lever le pied, trouver plus de temps pour moi, pour mes proches. Bien sûr, je ne conçois pas que je puisse me désintéresser de ce qui fait la vie de notre peuple, de notre pays. Je le vivrai comme tous mes concitoyens.

Il me serait plus difficile de déterminer aujourd'hui le degré et le champ de mon engagement éventuel. J'estime qu'en tant que président en fonction, je devrais, dans la campagne présidentielle, faire preuve de la plus grande retenue. Pour ce qui est de la campagne législative, je n'exclus pas d'y exposer mes convictions. En m'efforçant d'agir dans l'intérêt de la Pologne, tout en restant fidèle aux valeurs qui m'ont paru et me semblent encore essentielles – les valeurs de la gauche, du progrès et de l'humanisme.

Propos recueillis par
GABRIEL MERETIK

La visite du président De Klerk à Washington

Les Etats-Unis n'entendent pas encore lever les sanctions envers l'Afrique du Sud

WASHINGTON

correspondance

A l'issue de l'entretien que M. De Klerk a eu, lundi 24 septembre, à Washington, avec M. George Bush, l'entourage du président sud-africain s'est déclaré satisfait de ce qui paraît être une démonstration publique de confiance de la part du chef d'Etat américain. *« Ce qui séparait les Etats-Unis de l'Afrique du Sud est maintenant éliminé »*, a déclaré M. Pik Botha, le ministre des affaires étrangères.

Tout en couvrant de fleurs son interlocuteur, le président Bush a indiqué qu'il n'envisageait pas de modifier les conditions posées à la levée de la législation américaine sur les sanctions. *« Nous pensons que le processus de changement en Afrique du Sud est irréversible »*, a-t-il dit en ajoutant que la levée des sanctions dépendait de conditions bien définies qui n'avaient pas encore toutes été remplies.

Le président Bush a encouragé M. De Klerk à persévérer dans ses *« efforts courageux »* afin de hâter, après quatre décennies de quarantaine, la rentrée de l'Afrique du Sud dans la *« famille des nations »*. *« Nous ne reviendrons pas en arrière*, a promis son interlocuteur. *Les nouvelles négociations déboucheront sur une nouvelle Constitution qui assurera tous les droits politiques. »*

M. De Klerk ne pouvait s'attendre à un accueil chaleureux de la part des représentants de la communauté noire. Ainsi, au Congrès, le *« black caucus »*, réunissant les parlementaires noirs, a renoncé à rencontrer le chef d'Etat sud-africain.

HENRI PIERRE

□ **M. De Klerk aux Pays-Bas le 23 octobre.** – Le président Frederik De Klerk fera une visite officielle aux Pays-Bas du 23 au 25 octobre à l'invitation du gouvernement néerlandais. Le chef de l'Etat sud-africain sera reçu par la reine Beatrix. Le premier ministre des Pays-Bas, M. Lubbers, a qualifié de *« signal important »* le fait que M. De Klerk soit reçu par la reine, ce qui aurait été, selon lui, *« inimaginable »* il y a quelques temps. – *(AFP.)*

La rencontre entre M. Li Peng et le général Giap à Pékin

Une poignée de main historique

Le premier ministre chinois, M. Li Peng, et le vice-premier ministre vietnamien, le général Vo Nguyen Giap, ont échangé, lundi 24 septembre à Pékin, une poignée de main historique scellant la réconciliation des deux pays après douze années de brouille. La rencontre, d'une durée d'une heure, a eu lieu en milieu d'après-midi dans un salon d'apparat du Palais du peuple, le Parlement chinois, devant des journalistes de la presse internationale. Le général Giap est, en outre, apparu samedi, en grand uniforme, à la télévision chinoise, à l'occasion de la cérémonie solennelle d'ouverture des Jeux asiatiques au Stade des ouvriers. Lundi, au Palais du peuple, il a remercié son hôte d'avoir pris le temps de le recevoir, *« malgré un emploi du temps particulièrement chargé »*. Le général Giap doit quitter la Chine mercredi. – *(AFP.)*

ROUMANIE : fin de la grève des dockers à Constanza

« Joss, cu ei ! »

CONSTANZA

de notre envoyé spécial

« Joss, cu ei » (à bas eux!), ce fut le dernier slogan chanté sur l'air des lampions par quelque deux mille ouvriers de Constanza lors du meeting qui a clos, lundi 24 septembre, la grève d'une semaine qui a paralysé le premier port roumain. *« Eux »*, ce sont les principaux dirigeants du port et des sociétés maritimes dont les grévistes demandaient la démission. *« Nous ne leur reprochons pas leur manque de professionnalisme mais leur manque de moralité, leur manière de se comporter comme une véritable mafia, leur non-respect systématique des législations, leur souci de privilégier d'abord leurs amis... »*, estime Popovici Silvestru, porte-parole du Syndicat libre des navigateurs.

A en croire les sourires satisfaits des grévistes, leurs cris de « victoire », et même leur volonté affirmée de mettre désormais les bouchées doubles pour tenter de combler le déficit de la production créé par la grève, ils ont obtenu satisfaction. *« Ils »* vont s'en aller pour laisser la place à des gens aussi compétents et moins corrompus.

Le ministre des transports, M. Doru Pana, applaudi par les grévistes, et dont un dirigeant syndical a même proposé qu'il soit fait citoyen d'honneur du port, semblait toutefois plus circonspect. Le protocole d'accord signé avec les syndicats, quelques minutes avant la réunion publique, spécifie uniquement qu'une commission d'enquête gouvernementale va être créée pour examiner la gestion des dirigeants incriminés. Ceux-ci seront pourtant vraisemblablement suspendus en attendant la mise en place de nouvelles structures, c'est-à-dire de sociétés commerciales, premier pas vers une « privatisation » des activités du port.

Il sera de toute manière difficile au gouvernement de M. Petre Roman, à moins de risquer un nouvel accès de violence dans le port, de ne pas s'en tenir à « l'esprit » de ce protocole. La grève de Constanza marquera sans doute une date importante dans l'histoire de la Roumanie d'après Ceausescu car en demandant, et en obtenant, sous bénéfice d'inventaire, le départ de responsables qu'ils accusaient de perpétuer les méthodes de l'ancien régime, les syndicats du port ont réussi là où plusieurs mois d'agitation politique, des élections générales, une série de procès avaient échoué : la mise à l'écart d'une *nomenklatura* omniprésente et qui bloquait toute tentative de réforme en profondeur de la société roumaine.

Si le mouvement de Constanza fait tache d'huile, et si les dernières directives de M. Petre Roman aux préfets, leur demandant avec une fermeté inhabituelle de se débarrasser des anciens cadres du régime, sont suivies d'effets, le 24 septembre marquera peut-être le début de la deuxième révolution roumaine.

JOSE-ALAIN FRALON

□ **Le chef de la police relevé de ses fonctions.** – Le général Corneliu Diamandescu, secretaire d'État au ministère de l'intérieur et chef de la police roumaine, a été « démis de ses fonctions ». Le général Diamandescu avait été nommé à ce poste le 25 avril dernier . Par ailleurs, quatre mineurs et deux policiers ont été arrêtés et emprisonnés pour des « méfaits » commis lors des événements de la mi-juin contre les contestataires de la place de l'université à Bucarest. – *(AFP.)*

Dans la boue des docks...

Dino Dascalu, Mircea Tomache, Dumitru Vechiuc, Nita Miha. Quatre dockers qui vivent ensemble dans une chambre tout juste assez grande pour accueillir leurs lits et un réchaud sur lequel bouillent quelques pommes de terre. Sur les murs lépreux, un poster d'une femme nue et un tableau naïf. Sur des cordes tendues à travers la chambre sèche le linge qu'ils ont lavé eux-mêmes dans la « salle de bains » commune.

Au premier étage de l'« hôtel », qui accueille deux cent quatre-vingts dockers célibataires, le « club social », une dizaine de bancs en bois et une télévision, peut tout juste contenir vingt personnes. *« Le dimanche, nous faisons nos courses, c'est-à-dire la queue devant quelques magasins, nous jouons aux cartes, nous lavons notre linge, mais souvent nous travaillons »*, explique Dino.

Brouettes percées

Originaire de Moldavie, il est à Constanza depuis six ans et retourne chez lui tous les trois mois. Son salaire ? 6 000 leis par mois. *« Mais je ne peux même pas m'acheter une paire de chaussures, qui vaut 1 500 leis, car il n'y en a plus dans les magasins »*. *« Le matin, nous nous levons, à 5 heures-5 h 30, car nous sommes obligés d'aller à pied jusqu'aux docks qui sont à plusieurs kilomètres de là. Le pire, c'est que nous devons y aller dans nos vêtements de travail qui sont complètement pourris. Quand nous arrivons et qu'il pleut, nous sommes trempés jusqu'aux os. »*

Chaque docker décharge en moyenne un wagon et demi par jour, soit mille cinq cents sacs de 50 kilos . Pratiquement sans aucune protection : leurs gants sont troués et les « chaussons » pour entourer leurs souliers ressemblent à des chiffons. La plupart du temps, ils transportent de la soude caustique ou du soufre. *« Attention si vous passez plusieurs fois en voiture devant les entrepôts, vous n'aurez bientôt plus de pneus »*, plaisante un docker. Leurs outils sont totalement inopérants : des brouettes rouillées dont le fond est percé, des câbles déchirés. *« Quand il fait froid, nous nous blessons souvent en essayant de les tirer »*, commente un chef d'équipe qui nous invite à venir voir *« l'infirmerie »*. Il ouvre une armoire : elle est entièrement vide !

« A midi, nous mangeons du pain et du salami sur les docks. Il y a bien sûr une cantine mais ce que l'on nous donne est tellement mauvais, une soupe qui n'est que de l'eau chaude colorée et du chou rance, que nous préférons faire nous-mêmes à manger le soir dans nos chambres ! » Leurs conditions de vie se sont-elles améliorées depuis la chute de Nicolae Ceausescu ? *« Non, au début, nous y avons cru, mais la bureaucratie est la même, qui donne toujours des avantages à ses amis. Pourtant nous ne demandons pas grand-chose : de meilleurs salaires, bien sûr, mais surtout des vestiaires propres, de véritables douches, un peu de béton sur le sol devant les docks pour éviter la boue, et des vestiaires pour que nos habits ne soient pas constamment sales... »*

J.-A. F.

هكذا من الاصل

UROPE

le président Jaruzelski



EUROPE

De nouvelles révélations posthumes de Nikita Khrouchtchev

Fidel Castro aurait conseillé une attaque préventive contre les Etats-Unis en 1962

« Nous reçumes un télégramme de notre ambassadeur à Cuba. Il disait que Castro tenait de bonne source que les Américains se préparaient à attaquer Cuba dans les heures à venir. (...) Castro suggérait qu'afin d'empêcher la destruction de nos missiles, nous lancions une attaque préventive contre les Etats-Unis. »

Telle est la principale révélation contenue dans une version non expurgée des Mémoires de Khrouchtchev dont l'hebdomadaire américain *Time* publie des extraits. Selon l'ancien chef du gouvernement soviétique, Fidel Castro ne tarda pas à démentir avoir jamais préconisé la guerre nucléaire en 1962, lors de la crise provoquée par l'installation de missiles soviétiques dans son île.

Khrouchtchev n'en maintient pas moins sa version, et révèle qu'il dut recourir aux notes de l'interprète pour confondre le leader cubain, lors de la visite de ce dernier à Moscou en 1963. *« Fidel fut embarrassé. Il n'avait pas réfléchi aux conséquences évidentes d'une proposition qui plaçait la planète au bord de l'anéantissement. L'expérience lui donna une bonne leçon »*, ajoute l'ancien dirigeant du Kremlin. Ce nouvel épisode des Mémoires, qui sera publié par les éditions Little Brown aux Etats-Unis, tout comme l'avaient été les deux volumes plus *« officiels »* sortis en 1970 et 1974, inclut des passages que les proches de Khrouchtchev avaient censurés à l'époque, explique *Time*, *« de crainte de le voir aller trop loin dans ses critiques du système soviétique, dans sa dénonciation de personnalités encore vivantes et dans son étalage de secrets d'Etat »*.

On y apprend encore que Staline avait tenté, sans succès, d'approcher Hitler en 1942 pour lui offrir de garder le territoire qu'il occupait alors en URSS en échange de la paix (il s'agit là en fait d'une confirmation, la presse soviétique ayant déjà révélé ces derniers temps que Beria avait organisé un contact secret en ce sens, *via* la Bulgarie) ; que les époux Rosenberg, exécutés en 1953 aux Etats-Unis pour espionnage, avaient bien aidé l'URSS à acquérir plus vite la bombe atomique : Staline les avait *« chaudement cités »* en présence de ses proches, dont Khrouchtchev ; enfin que Mikoyan supplia Khrouchtchev de ne pas intervenir en 1956 en Hongrie, mettant même une menace de suicide dans la balance...

Tout cela ne va pas sans quelques contradictions. Ainsi, toujours selon Khrouchtchev, Staline considérait le retour de Maurice Thorez en France, accepté par de Gaulle en 1944, comme *« le début du vrai travail en France »*, d'autant que le PCF *« avait des caches d'armes »*. En même temps toutefois, il dissuadait Togliatti de déclencher une insurrection communiste en Italie. De même Gottwald, le nouveau patron de la Tchécoslovaquie en 1948, propose ni plus ni moins d'incorporer son pays à l'URSS en 1948. Mais lorsque Staline le sonde sur un éventuel envoi de troupes soviétiques, il le supplie de n'en rien faire pour ne pas *« créer des difficultés impossibles à notre parti communiste »*. Les successeurs de Gottwald, dans la Tchécoslovaquie *« normalisée »* de 1968, n'eurent pas ces scrupules.

□ **Une réaction des fils des Rosenberg.** – Les fils de Julius et d'Ethel Rosenberg ont qualifié lundi de *« totalement absurdes »* les propos tenus par Nikita Khrouchtchev selon lesquels leurs parents auraient aidé l'URSS à fabriquer sa première bombe atomique. *« S'il y a eu une aide, et je nie qu'il y en ait eu une, elle a été insignifiante »*, a déclaré Robert Meeropol, l'un des deux fils adoptifs du couple exécuté en 1953. – (*AFP*.)

M. Gorbatchev pourra imposer l'économie de marché

Suite de la première page

Le président soviétique a obtenu en outre *« le droit de créer des structures gouvernementales pour accélérer la formation d'un marché commun à l'Union »*, c'est-à-dire ce Conseil économique où siégeront les représentants des républiques soviétiques qui souhaitent participer à ce futur marché (*le Monde* du 15 septembre). Il pourrait précéder, expliquent des députés dans les couloirs, la formation de ce gouvernement fédéral à l'américaine sans premier ministre, qui serait à la base du Traité de l'Union que M. Gorbatchev souhaite faire signer à la fin de l'année.

Tous ces pouvoirs sont donnés à M. Gorbatchev pour dix-huit mois, jusqu'au 31 mars 1992. Et dans la mesure où rien dans les textes votés n'indique le contraire, il peut en user sans attendre l'approbation par le parlement d'un programme unique de passage à l'économie de marché, la fameuse *« synthèse »* introuvable entre deux plans que leurs auteurs, ainsi que nombre d'experts étrangers, persistent à qualifier d'inconciliables.

Cette sanction parlementaire n'est cependant pas totalement évacuée : une autre résolution adoptée lundi matin par le parlement charge finalement le chef de l'État de la lourde tâche de présider à la rédaction de cette synthèse entre *« thérapie de choc »* et réformes (sous contrôle de ce qui reste d'appareil bureaucratique). Le texte devra en être soumis au parlement avant 15 octobre .

C'est là une autre victoire pour M. Gorbatchev qui, après avoir déclaré sa *« préférence »* pour une réforme radicale, a choisi d'appeler à une synthèse pour éviter, ne fût-ce que provisoirement, une démission de son premier ministre, Nikolaï Ryjkov, qui fait figure de « garde-fou ». Les récentes déclarations des dirigeants du FMI mettant en garde contre les conséquences d'une thérapie de choc à l'échelle de l'URSS n'y sont sans doute pas étrangères.

M. Boris Eltsine – qui peut, il est vrai, invoquer son récent accident de voiture – n'était pas présent lundi au parlement soviétique. Et la forte mise en garde qu'il avait lancée la veille contre l'attribution de nouveaux pouvoirs à son rival n'ont pas impressionné les députés fédéraux : c'est par 305 voix contre 36 qu'ils ont voté le texte sur les décrets dans la foulée d'une intervention de M. Gorbatchev. Ce dernier a affirmé l'existence dans le pays d'un consensus en faveur d'un *« renforcement de l'autorité exécutive »* et fustigé ceux qui cherchent à torpiller par des *« jeux politiciens »* l'adoption de lois *« qui ne peuvent plus attendre »*.

La grogne des députés de Russie

Les chefs de file de l'opposition radicale, comme les maires de Moscou et de Léningrad, MM. Gavriil Popov et Anatoli Sobtchak, ont soumis plusieurs amendements visant à renforcer le contrôle parlementaire sur les futurs décrets mais aucun ne reçut les voix nécessaires. La résolution, transformée en loi par un vote ultérieur, affirme seulement que le Soviet suprême peut *« recommander une modification ou une annulation des décrets présidentiels »* .

La bataille n'est certainement pas terminée. Le parlement russe de M. Eltsine, qui devait se réunir en session plénière pour riposter au vote attendu du parlement fédéral, n'a finalement pas siégé lundi. Mais quelques dizaines de ses députés se sont réunis pour signer un texte dénonçant *« le retour à des formes totalitaires de direction »*, annonçant *« la levée inévitable de l'opposition, des forces politiques et des larges masses populaires »*, ainsi que la *« probabilité d'un recours à l'armée »*. Ils appellent en conséquence les militaires à *« refuser d'obéir à tout ordre criminel, comme de tirer sur le peuple »* .

Dans le même temps, au parlement soviétique, un député demandait des explications sur l'arrivée de quatre divisions de l'armée autour de Moscou. D'abord rabroué par M. Gorbatchev, qui déclara que ces informations *« ne sont pas confirmées officiellement »*, le député finit par obtenir une réponse du chef du KGB, Vladimir Krioutchkov : oui, dit ce dernier, deux divisions de gardes-frontières, dépendants du KGB, se trouvent bien aux portes de la capitale, mais l'une est là pour participer aux récoltes et l'autre se prépare au défilé du 7 novembre sur la place Rouge.

Signe de l'extrême tension qui gagne le pays : les députés russes proches de Boris Eltsine expliquent que leur propre commission parlementaire prépare deux projets de loi, l'un sur la *« défense de la souveraineté de la Russie »*, l'autre calqué sur les décisions du Parlement soviétique, donnant à M. Eltsine les mêmes pouvoirs, notamment celui de bloquer l'application sur son territoire des décrets du président soviétique.

Tout se jouera donc encore plus clairement qu'avant sur la poursuite ou non des compromis passés entre MM. Gorbatchev et Eltsine, chacun cherchant ses propres alliés dans les républiques. Il reste au premier à prendre des décrets, dans le domaine économique, qui ne remettent pas en question le plan Chataline, c'est-à-dire le programme de choc largement décentralisateur déjà adopté par le Parlement russe. Pour qu'ils aient une chance d'être enfin appliqués.

SOPHIE SHIHAB

RFA : l'inquiétude de la communauté juive

Le président du CRIF satisfait de ses entretiens à Bonn

M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a été reçu, lundi 24 septembre, à Bonn, par le ministre des affaires européennes, M. Lutz Stavenhagen, auquel il souhaitait faire part de la préoccupation des juifs français devant l'absence, dans le préambule du traité d'unification des deux Allemagnes, de références aux événements de la période 1933-1945. Selon M. Kahn, le ministre ouest-allemand a accueilli favorablement la démarche de ses interlocuteurs.

Lors de la réunion des deux Chambres est et ouest-allemandes, le 4 octobre prochain, le président von Weizsäcker et le chancelier Kohl reconnaitraient, dans leur discours, les responsabilités dont le nouvel Etat s'estimerait dépositaire vis-à-vis des victimes de la politique hitlérienne. Une résolution confirmant ce principe pourrait être soumise, alors, au vote des deux Chambres.

D'autres dispositions, relatives à l'enseignement de l'histoire, à la pédagogie de l'antiracisme et à l'ouverture des archives venues de l'Allemagne de l'Est, pourraient faire, aussi, l'objet d'un accord. Celui-ci serait officialisé lors d'une entrevue prévue pour le mois de décembre entre le chancelier Kohl et les représentants de la communauté juive française.

P. J.

BULGARIE

Rose rouge contre étoile rouge

Le Parti socialiste bulgare (ex-communiste) vient de décider d'enlever l'étoile rouge qui surplombe le bâtiment stalinien de son siège, en plein cœur de Sofia, et de remplacer ce symbole de l'internationalisme prolétarien par la rose rouge. Pour justifier cette décision, les anciens communistes ont expliqué que *« le symbole du parti ne doit plus être placé plus haut que les armoiries du pays qui se trouvent sur les bâtiments de la présidence de la République et du conseil des ministres. »* Quant au choix de la rose, il *« signifie et incarne le changement »*, selon le premier ministre, M. Andreï Loukanov. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

GABON : après les émeutes du mois de mai

Accroissement de la manne pétrolière grâce à la crise du Golfe

PORT-GENTIL

de notre envoyée spéciale

Suant sous leur béret kaki, les deux jeunes militaires, l'un juché sur le toit du consulat de France, l'autre planté dans la cour, n'inquiètent que fugacement les gros lézards au museau orangé qui batifolent avec lenteur au pied des badamiers. Le calme est depuis longtemps revenu dans les rues de Port-Gentil. Le contingent français, appelé en renfort lors des émeutes du mois de mai, a fondu de moitié début juillet. De source diplomatique, on affirme qu'il ne reste plus aujourd'hui qu'une seule compagnie aux côtés du sixième bataillon d'infanterie de marine, soit environ cinq cents hommes.

Le déroulement du premier tour des élections législatives a donné lieu, bien sûr, à une virulente controverse. Mais, pas plus ici qu'à Libreville, ne s'est levé le moindre vent de colère bagarreuse. Sur le marché du bord de mer, où l'on vend côte à côte des tranches de poisson, des cadavres de singes et des jeans 501, une radio hurle à tue-tête son refrain de nouvelles, informant les badauds des tout derniers rebondissements de l'épopée électorale. Non loin de la résidence présidentielle dont les restes calcinés font face à l'océan piqueté de derricks, une main a tracé ce slogan pragmatique : *« Votez ESSO ! »*

La capitale économique du Gabon, reine de cet or noir qui constitue plus de 70 % des recettes d'exportation, n'aura que peu souffert des turbulences du mois de mai. La société Elf-Gabon, qui avait suspendu sa production pendant trois ou quatre jours et dont certains contrats doivent, dit-on, arriver à terme en mars, suscite rumeurs et convoitises.

Les bénéfices s'envolent vers l'étranger

L'activité pétrolière, que l'on avait cru menacée depuis la fin 1985 par la baisse du prix du baril, a reçu un coup de fouet salvateur avec la crise du Golfe. Shell-Gabon, principal concurrent de Elf et qui aura produit entre cent quarante-huit et cent cinquante mille barils/jour en 1990, espère augmenter sensiblement sa production en 1991. La flambée des prix du pétrole, véritable catastrophe pour la plupart des pays africains, est une aubaine pour le Gabon . Selon certains experts, dans l'hypothèse d'un baril à 25 dollars, le gain pourrait atteindre les 150 milliards de francs CFA par rapport à 1990 : de quoi couvrir, en théorie, le déficit budgétaire de cette année.

Mais les mœurs propres à l'économie gabonaise laissent à penser qu'il n'en sera rien. La fraude « institutionnelle » aurait représenté, en 1990, près de 290 milliards de francs CFA, soit près d'un quart du PIB. Les bénéfices du pétrole ou de l'import-export s'envolent plus facilement vers les comptes étrangers qu'ils n'atterrissent dans les caisses de l'Etat. Même si l'époque est révolue où l'on voyait certains parvenus *« prendre l'avion de Paris pour aller s'acheter des cigarettes »*, le luxe insolent affiché çà et là par la caste dirigeante est de plus en plus mal supporté par une population qui, sans être miséreuse, n'en rêve pas moins d'une répartition plus équitable des richesses.

La balbutiante victoire du multipartisme et les pressions en faveur de la démocratie n'ont pas d'autre sens que de redonner aux régions (et aux ethnies) mises à l'écart jusqu'à présent une plus juste place dans la course au bien-vivre.

CATHERINE SIMON

AFRIQUE DU SUD

Mme Winnie Mandela sera jugée le 4 février

JOHANNESBURG

de notre correspondant

C'est en compagnie de son époux que Mme Winnie Mandela s'est présentée, lundi 24 septembre, devant le tribunal de Protea à Soweto. Celle que les militants appelaient, il y a peu, *« la mère de la nation »*, est maintenant *« l'accusée n° 8 »*. Inculpée d'enlèvement et de coups et blessures avec préméditation, dans l'affaire du jeune Stompie, un adolescent assassiné en décembre 1988 *(nos dernières éditions du 25 septembre)*, elle passera en justice le 4 février.

Mme Mandela n'avait pas comparu lors du procès de M. Jerry Richardson, l'entraîneur du Mandela Football Club, condamné à mort, le 8 août, pour le meurtre de Stompie (*le Monde* du 11 août). Au cours de ce procès, les trois jeunes qui avaient été maltraités en même temps que Stompie, avaient affirmé que l'épouse du vice-président du Congrès national africain (ANC) était bien présente à son domicile dans la nuit du 29 décembre 1988 et qu'elle avait non seulement assisté à l'agression des quatre adolescents mais démarré elle-même l'*« interrogatoire »* de Stompie, soupçonné d'être un indicateur de police.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ASIE

PAKISTAN

Mme Benazir Bhutto est citée à comparaître en justice

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Détournement de fonds secrets pour corrompre des parlementaires, multiplication des écoutes téléphoniques à l'encontre de personnalités de l'opposition, mais aussi de son propre parti : telles sont les nouvelles charges retenues contre Mme Benazir Bhutto, citée à comparaître devant la Haute Cour de Lahore. Si elle est reconnue coupable, l'ancien premier ministre pourrait perdre ses droits civiques pendant sept ans. Elle serait ainsi « disqualifiée » pour les prochaines élections générales, prévues pour le 24 octobre.

Selon ces accusations, Mme Bhutto aurait prélevé une somme de 70 millions de roupies (environ 17,5 millions de francs) des fonds des services secrets, les 25, 26 et 28 octobre 1989, afin d'*« acheter »* des parlementaires de l'opposition : le 1er novembre 1989, l'ancien premier ministre avait échappé de justesse (à douze voix près) à une motion de censure précédée par d'intenses marchandages politiques. L'ancien chef des services secrets, M. Massoud Sharif Khan, a affirmé qu'il avait opéré le retrait de ces fonds sur instruction verbale du conseiller spécial de Mme Bhutto, l'ancien général Nasirullah Babar.

La cour de Lahore a indiqué que, pour la première fois, le gouvernement intérimaire avait fourni des preuves pour étayer ses accusations contre Mme Bhutto. L'ancien premier ministre pourrait passer en jugement à propos d'une autre affaire de corruption, dès le 9 octobre. La loi pakistanaise autorise cependant à l'accusée de se faire représenter au cours des débats.

Entre-temps, pour ce qui concerne la préparation des élections, alors que le PPP (Parti du peuple pakistanais) de Mme Bhutto a conclu une alliance électorale avec deux autres petites formations politiques, ses adversaires de l'Alliance démocratique islamique (IDA) continuent de se diviser et ne pourront pas présenter de candidat commun contre celui du PPP dans un grand nombre de circonscriptions.

LAURENT ZECCHINI

EN BREF

□ **CANADA : Jesse Jackson empêché de rencontrer les Mohawks.** – L'armée canadienne a interdit lundi 24 septembre au pasteur noir américain Jesse Jackson de rencontrer la cinquantaine d'Indiens Mohawks qu'elle encercle à Oka, près de Montréal. Jesse Jackson s'était présenté comme journaliste pour réaliser une enquête sur le sort des Amérindiens, destinée à son émission télévisée *The Jesse Jackson Show*, sur le réseau américain NBC. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : troubles à l'université d'Abidjan.** – L'armée et la police vont être *« mobilisées »* à l'université d'Abidjan, *« où la sécurité doit être assurée »*, a indiqué, lundi 24 septembre, le ministre de l'éducation nationale. Il a aussi annoncé la radiation définitive de soixante étudiants et l'arrestation de quarante-huit *« auteurs d'actes de vandalisme »*. Lundi, des groupes de jeunes, hostiles à la reprise des cours, avaient brisé à coups de pierres et de bâton les vitres des facultés et endommagé au moins une vingtaine de véhicules. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : coup de filet antiterroriste.** – Neuf personnes soupçonnées de collaboration avec l'organisation indépendantiste basque ETA ont été arrêtées lundi 24 septembre, dans le nord de l'Espagne, en Navarre et dans la province de Guipuzcoa. Ces interpellations ont eu lieu à la suite de la découverte de documents trouvés la veille, lors de l'arrestation, à Biarritz, du dirigeant de l'ETA Jose Javier Zabaleta Elosegui, dit « Waldo », considéré comme le numéro deux de l'organisation. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un protestant tué par erreur.** – Le groupe protestant clandestin des Combattants de libération de l'Ulster (UFF) a adressé, lundi 24 septembre, ses condoléances à la famille d'un homme abattu par erreur lors de l'attaque d'un pub, dimanche en Irlande du Nord. L'UFF a déclaré que la cible recherchée était un informateur de police. – *(Reuter.)*

□ **KENYA : le rapport sur l'assassinat de Robert Ouko.** – Le rapport de Scotland Yard sur l'assassinat, en février, au Kenya, de Robert Ouko, ancien ministre des affaires étrangères, a été remis, lundi 24 septembre, au procureur général, M. Matthew Muli, par l'inspecteur John Troon, chargé de l'enquête. On ignore si ce rapport sera rendu public. Après la mort d'Ouko, des rumeurs selon lesquelles un ou plusieurs membres du gouvernement l'auraient fait assassiner, s'étaient propagées dans le pays. – *(Corresp.)*

□ **MAURICE : remaniement ministériel.** – M. Prem Nababsing, chef du Mouvement militant mauricien (MMM), vient d'être nommé vice-premier ministre et ministre de la santé. Quatre autres parlementaires du MMM entrent au gouvernement : M. Jean-Claude de l'Estrac s'est vu confier le portefeuille des affaires étrangères, M. Cassam Uteem celui de l'industrie et des technologies nouvelles, M. Jayen Cuttaree celui de la justice et du logement et M. Swaley Kasenally celui de l'environnement et de l'aménagement du territoire. – *(AFP.)*

□ **RDA : le gouvernement s'engage à réexaminer les peines des prisonniers.** – Le gouvernement est-allemand s'est engagé lundi 24 septembre à vérifier le bien-fondé des peines infligées aux détenus, dans l'espoir d'enrayer les mutineries qui s'étendent dans les prisons du pays (*le Monde* du 25 septembre). Une commission *« va se mettre immédiatement au travail »*, a indiqué un porte-parole du gouvernement qui a cependant exclu une amnistie générale à l'occasion de l'unification allemande! – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : vers le multipartisme:** – Le président Kenneth Kaunda a ouvert la voie au multipartisme en proposant de manière inattendue, lundi 24 septembre, d'amender la Constitution pour permettre la création d'autres formations politiques, prenant ainsi de court ses adversaires politiques qui, depuis plusieurs mois, avaient fait du multipartisme leur principal cheval de bataille. Il a annoncé qu'il souhaitait annuler le référendum qui devait se dérouler en août 1991 et a proposé à la place de nommer une commission pour réviser la Constitution. – *(AFP.)*

AFRIQUE

de la manne pétrolière
à la crise du Golfe

ASIE

Mme Benazir Bhutto est
à comparaître en ju

ENQUÊTE

France inquiète, France tranquille

VII. – La passion « verte », selon Andrée Buchmann

Après les militaires désorientés (*le Monde* du 18 septembre), l'islam intégriste (19 septembre), le racisme (20 septembre), les chômeurs et les marginaux (21 septembre), les peurs d'une ville, Lyon (22 septembre), le sida et les maladies graves (25 septembre), l'auscultation de la société française continue avec l'écologie.

RHINAU (Bas-Rhin)

de notre envoyé spécial

Exubérantes, les lianes tressent des guirlandes entre les troncs géants. Les ormes, les frênes et les bouleaux pointent leurs cimes si haut que la voûte de leurs frondaisons ressemble à la nef de la cathédrale de Strasbourg. Les aubépines refusent de végéter en buissons! Elles se font arbres à *part entière. La jungle*, alentour, bruit de mille mystères. On dirait une forêt sortie d'un conte de fées. Des taillis impénétrables, où les grives dansent la sarabande avec les rouges-gorges; on s'attend à voir surgir la légendaire licorne.

Pourtant, ce fleuve qui, là-bas, depuis des millénaires, féconde par ses crues cette luxuriante végétation tropicale squattant son lit capricieux n'est que le Rhin. Mais plus le Rhin fantastique que chantait Goethe : le Rhin asservi, banalisé, canalisé de l'Alsace de 1990. Et cette fabuleuse forêt de l'île de Rhinau, si irréelle sous nos latitudes, n'est que l'une des reliques de la forêt alluviale qui accompagnait, jadis, la course du Rhin, du Rhône et du Danube à travers l'Europe, dans une immensité telle que, selon les chroniqueurs de l'époque, les princes mérovingiens pouvaient chasser de Bâle à Strasbourg sans voir le soleil! Il n'en reste plus que sept mille hectares, alors qu'*il* y en avait encore seize mille au début du siècle. Pourquoi se bat-elle pour préserver ce sanctuaire? Par peur de voir disparaître les dernières loutres ou les balbuzards pêcheurs? Elle rit quand on lui demande si elle a peur. Quand on se bat depuis longtemps contre un ennemi identifié, on n'a plus peur. Elle se bat depuis son adolescence pour protéger sa terre *natale contre la bêtise humaine. Tout* simplement parce que cette terre, qui est la sienne, elle l'aime.

Elle, c'est cette jeune Alsacienne au menton volontaire et aux yeux bleus qui promène sur le monde un sourire aussi épanoui qu'un croissant de lune et qu'on a vue souvent à la télévision chaque fois qu'il a été question, cet été, des écologistes opposés à l'implantation d'une usine de production d'acide citrique dans la forêt voisine de Marckolsheim. Devenue porte-parole du mouvement des Verts, adjointe d'Antoine Waechter, conseillère régionale et conseillère municipale de Strasbourg, Andrée Buchmann n'est pas une pasionaria.

PAR TEMPS CLAIR, ON VOIT BIEN LES PLUIES ACIDES.

Un modèle « archaïque »

De son enfance à la ferme familiale, dans les collines et les vergers du Sundgau, elle a gardé un bon sens inébranlable. Si elle se bat pacifiquement, chaque fois que c'est nécessaire, depuis la grande mobilisation alsacienne contre la centrale nucléaire de Fessenheim, c'est parce que sa vie quotidienne lui a appris qu'il suffit parfois d'un peu de volonté pour changer le cours des choses, mais qu'il convient de se méfier toujours des promesses politiques. Elle aime faire découvrir au visiteur ébahi la forêt de l'île de Rhinau parce que cela lui permet de témoigner, à propos des assurances prodiguées en haut lieu dans l'affaire de Marckolsheim, provisoirement conclue par un compromis, que l'Etat, ici, ne tient pas bien ses promesses. « *Le plan de protection de la forêt alsacienne date de 1978*, rappelle-t-elle. *Cela fait donc douze ans que nous attendons que cette forêt soit classée parmi les réserves naturelles. C'est EDF qui s'y oppose, parce qu'elle y entrepose des boues.* »

Quand elle voit le ministre de l'agriculture et des forêts se présenter comme le meilleur ami des écologistes et jurer que, cette fois, l'implantation industrielle de Marckolsheim sera «la der des der», Andrée Buchmann sort une lettre officielle du 12 avril 1990, dans laquelle Henri Nallet préconise de « *supprimer les directions régionales à l'administration de l'environnement, dont l'efficacité*, écrit-il, *n'a pas été prouvée* », et d'en répartir les compétences « *entre les directions régionales de l'équipement et de l'agriculture* », les administrations qui donnent le plus de fil à retordre aux Verts... Post-scriptum d'Andrée Buchmann : « *Si le Parti socialiste continue sur cette voie, non seulement il ne deviendra jamais le premier parti écologiste de France, comme le veut Laurent Fabius, mais il sera le premier à tomber pour des raisons d'écologie.* »

Epaulée par son mari, Maurice Wintz, le président départemental de l'Association fédérative régionale pour la protection de la nature (AFRPN), Andrée Buchmann craint surtout que les responsables politiques de l'Alsace ne s'enfoncent dans l'erreur. « *Depuis 1984*, dit-elle, *on voit ressurgir les schémas d'aménagement des années 60, élaborés par des fonctionnaires qui n'avaient aucune connaissance vécue des réalités alsaciennes et qui avaient tout prévu : l'Alsace devait être la Ruhr de la France : donc, il fallait industrialiser toute la vallée du Rhin, déplacer les populations vers le piémont des Vosges, tracer de grands axes autoroutiers Nord-Sud avec des transversales d'Ouest en Est, prévoir dans les interstices des zones agricoles où l'on pratiquerait des productions extensives...* »

Andrée Buchmann souligne que « *la mobilisation des Alsaciens contre le projet initial de Fessenheim, puis contre le premier projet industriel de Marckolsheim, mais, surtout, la crise économique avaient obligé les administrations à ranger ces schémas dans leurs tiroirs* ». « *Si nos élus ressortent, aujourd'hui, ce modèle archaïque de développement et si les socialistes ne font que marcher dans les traces de leurs prédécesseurs, cela signifie qu'ils n'ont rien compris aux enjeux de notre temps*, juge-t-elle. *L'Alsace est aujourd'hui une région riche, en pleine expansion économique; nous pouvons réfléchir sereinement à notre développement, sans précipitation, en faisant des choses qui correspondent effectivement à nos besoins et qui tiennent compte de la protection de nos ressources.* »

Le « contrat de nappe »

Andrée Buchmann et les Verts alsaciens disposent d'un atout majeur : ils ont déjà fait la preuve de leur capacité à traduire leurs discours en actes, et leurs actes les situent déjà à l'avant-garde de l'écologie scientifique. *C'est ainsi que, pour la première* fois en France, les industriels brasseurs de bière, les élus du conseil régional, les chercheurs de l'Université, les administrations, les services techniques et les écologistes ont fait cause commune pour aboutir, le 11 juillet dernier, à la signature d'un «contrat de nappe», qui a retenu deux opérations-pilotes, autour de Niederhergheim-Rustenhart (Haut-Rhin) et Barr-Stotzheim (Bas-Rhin), pour la protection de la nappe phréatique de la vallée du Rhin, ce réservoir naturel de 2 800 kilomètres carrés et 50 milliards de mètres cubes, qui constitue l'un des patrimoines les plus précieux, mais les plus fragiles, de l'Alsace. Seize millions de francs seront consacrés, en trois ans, à un programme qui devrait permettre, grâce à la concertation de toutes les parties intéressées, de placer les sources d'eau potable à l'abri des pollutions d'origine agricole, qui ont tendance à augmenter depuis l'extension de la culture du maïs, avide d'engrais chimiques.

Andrée Buchmann et ses amis sont fiers, également, d'avoir contribué à améliorer la protection de la population alsacienne contre les risques de pollution atmosphérique, en faisant voter par le conseil régional, l'an dernier, plus de 1 million de francs de crédits pour la mise en place d'un réseau de mesure de la radioactivité de l'air. Une première balise d'alerte a été installée à Cronenbourg, en juin 1989, et trois autres le seront bientôt, l'une à Munchhausen, deux dans le Sud et les Vosges.

Elle n'est pourtant pas du genre à se prendre au sérieux, Andrée Buchmann, même si elle se retrouve, aujourd'hui, sur le devant de la scène nationale, au côté de son vieux complice Antoine Waechter. Elle a d'ailleurs un secret : quand elle a un coup de cafard, elle prend la route du Sud, dépasse Colmar et s'arrête à Pfaffenheim, chez les Frick, une famille de fameux vignerons, pionniers de la viticulture biologique, qui n'ont pas leur pareil pour amener leurs coteaux à produire des merveilles...

Là, sous la magie du riesling muscaté, qui favorise si bien l'expression du parler alsacien, elle laisse s'épancher librement la nostalgie des papillons multicolores de son enfance, qui ont disparu de ses chers villages en même temps que leurs ceintures de prairies et de vergers...

ALAIN ROLLAT

Prochain article :
En Thiérache, la fin d'un terroir.

L'Aude redécouvre le poids de l'eau

CARCASSONNE

de notre envoyé spécial

« *Même les peupliers qui bordent la route de Couiza perdent leurs feuilles* », constate le maire d'Alet-les-Bains, petite station thermale de la haute vallée de l'Aude. Pourtant, M. Charles Bernat (div. d.) l'admet, sa commune n'a pas de véritables raisons de se plaindre. Desservie par deux sources, dont une d'eau minérale, qui désaltèrent non seulement les clients des restaurants de la région, mais, aussi, les joueurs de l'Olympique de Marseille et alimentent la piscine municipale, Alet-les-Bains peut même s'offrir le luxe d'en donner aux communes voisines avant d'en rejeter le surplus dans l'Aude. A ceci près, toutefois, que plusieurs «écarts», plusieurs hameaux de cette commune, ont vécu sans eau, cet été, pendant plusieurs semaines...

En fait, la situation d'Alet est assez représentative de celle de beaucoup d'autres communes du département de l'Aude, où, hormis le cas très préoccupant du Lauragais, l'approvisionnement en eau potable est resté, dans l'ensemble, à peu près assuré, même si quelques communes ou hameaux isolés ont dû être secourus par le service départemental d'incendie. Et s'il n'y a pas eu de catastrophe, c'est en raison du sang-froid dont ont su faire preuve les Audois.

La lessive à Quirbajou

Ainsi, à Quirbajou, petite commune d'une trentaine d'habitants située sur les hauteurs de Belvianes, si le village est demeuré approvisionné, c'est au prix d'une sévère autolimitation de la consommation. « *Pendant un mois, je n'ai plus utilisé ma machine à laver*, avoue cette ancienne conseillère municipale; *j'apportais ma lessive à ma cousine de Belvianes, qui me la faisait. Grâce aux efforts de tous, la citerne communale, qui était déjà vide l'an dernier à pareille époque, ne l'est pas cette année. L'installation de l'eau courante dans toute les maisons*, précise-t-elle, *puis l'équipement progressif des familles en machines à laver et en salles de bains, ont profondément modifié notre rapport à l'eau. Autrefois, parce que l'on devait aller la chercher au puits ou à la fontaine, l'eau avait un poids, au sens propre comme au sens figuré, et, spontanément, les gens en faisaient une consommation réellement adaptée à leurs besoins. Habitués par la suite à la gaspiller, ils redécouvrent que c'est un bien rare; ils ont peur de voir remis en cause leur confort, et cela leur est insupportable.* »

La situation hydrométrique de l'Aude ne cesse de se dégrader depuis deux ans : le département n'a reçu que 50 % des précipitations normales saisonnières, les deux derniers hivers ont été doux et secs, sans neige, et, en dépit des efforts qui ont été faits depuis 1976 par le conseil général, l'Etat et la région en matière d'aménagement hydraulique – la multiplication des retenues collinaires, l'aménagement d'une réserve pluriannuelle dans le Lauragais, la construction des barrages des Cammazes et de Laprade, qui ont augmenté de près de 50 millions de mètres cubes les réserves, – le déficit s'est accumulé.

Les conséquences économiques de cette sécheresse persistante sont déjà dramatiques : le nombre d'hectares de cultures irriguées a considérablement diminué, et les agriculteurs ont été incités à modifier leur assolement et leurs techniques de culture. Ainsi, nombre d'entre eux ont abandonné la culture des maïs semences, forte consommatrice d'eau – elle représentait une surface de près de 2 000 hectares l'année dernière, contre 200 aujourd'hui – pour privilégier celle du tournesol, des céréales à pailles et, pour certains, celle du sorgho. L'accent a été mis sur les cultures d'hiver aux dépens des cultures d'été, et les cultures maraîchères ont fortement diminué. Les pertes de revenus provoquées par ces modifications seront importantes. Seule consolation des responsables agricoles, pour la viticulture, l'année 1990 devrait être exceptionnelle.

Le pastis est sauf

Les responsables du tourisme sont, eux aussi, inquiets, car ils savent que la canicule peut être un facteur déterminant dans le choix d'une destination : ils redoutent beaucoup les conséquences de la publicité donnée aux mesures de restrictions prises par les autorités administratives, car les touristes, aujourd'hui, sont non seulement de plus en plus exigeants sur le niveau des prestations offertes, mais les vacances sont aussi pour eux la période de l'année où ils sont le moins disposés à supporter des contraintes de quelque nature que ce soit. Autre exemple, l'annonce hâtive, début août, de l'arrêt de la navigation sur le canal du Midi, alors que seule la section Toulouse-Carcassonne était fermée, a conduit à l'annulation par de nombreux touristes étrangers de leur réservation.

Finalement le fait le plus remarquable, de l'avis même de la plupart des élus locaux, c'est la grande sérénité des Audois, même si la presse locale, a donné plus d'ampleur que nécessaire à quelques pompages « pirates » sur l'Aude. On trouve même la force de sourire de la situation : ainsi, le 1er avril dernier, l'un des responsables du Syndicat des cafetiers-limonadiers de Carcassonne avait annoncé que, très probablement, le pastis allait bientôt devoir être servi avec de l'eau minérale en bouteilles en raison d'un arrêté préfectoral sur le point d'intervenir, provoquant ainsi un renchérissement sensible de son coût, donc un ralentissement probable de sa consommation. Devant l'effarement de nombreux collègues il a dû rapidement les rassurer et leur annoncer qu'il s'agissait d'un poisson... d'avril.

DIDIER LE FERRAND

POLITIQUE

Ouvrant le débat sur le « projet » du PS

M. Charzat propose de définir « un nouvel horizon pour la France et le socialisme »

M. Michel Charzat, qui est chargé, au secrétariat national du PS, de la préparation du nouveau « projet » du parti, présentera au comité directeur, le 29 septembre, un texte destiné à servir de point de départ au « grand débat » que les socialistes se proposent d'avoir, pendant un an, à la fois entre eux et avec tous ceux qui voudront y participer. Intitulé « Pour un aggiornamento socialiste : faire face aux défis de l'an 2000 », ce document d'une cinquantaine de pages propose un *« état des lieux »* après dix années marquées, pour les socialistes, par leur présence totale ou partielle au pouvoir et par le bouleversement de leurs repères théoriques et historiques.

« A quoi sert la politique ? A quoi sert la France ? A quoi sert le PS ? » Ces trois questions résument, selon M. Charzat, les interrogations que partagent les socialistes et, plus généralement, les citoyens actifs. Pour y répondre, le PS a engagé, depuis le printemps, une consultation *« ouverte à tous les courants de la pensée contemporaine, à tous les secteurs de la société »*, invitant *« plus de cinq cents personnalités à* [lui] *faire part de leur « regard » sur la France d'aujourd'hui et de demain »*. A partir du mois de novembre, les militants seront conviés à prolonger cette consultation « sur le terrain », par des entretiens et des réunions ouverts à tous. La synthèse des matériaux ainsi recueillis permettra d'élaborer un avant-projet, soumis au comité directeur en mai 1991 et qui, au terme d'un débat interne, aboutira, au mois d'octobre suivant, à la réunion d'une convention nationale chargée d'adopter le texte définitif.

M. Charzat souligne que le texte qu'il présente au comité directeur est *« une sorte d'état des lieux »*, une *« invitation à l'ouverture d'un grand débat »*, et qu'il *« ne saurait préjuger en rien »* les conclusions de celui-ci.

La pensée progressiste doit se réformer

Il s'intéresse, en premier lieu, aux concepts qui caractérisent la *« pensée progressiste »*, opposée à la *« pensée conservatrice »*, pour relever les *« mésaventures de l'idéologie progressiste »*, victime de ses avatars scientiste, positiviste, déterministe et de sa visée universaliste, qui se heurte à la *« forte résurgence des réalités identitaires traditionnelles »*. Ces mécomptes favorisent, selon M. Charzat, un *« anti-humanisme »*, qui rencontre le néo-libéralisme dans son rêve d'une *« société automatique »*, régie par la *« main invisible du marché »* et gérée par un *« Etat sans politique »*. Or, observe-t-il, *« la société n'est pas capable de s'auto-instituer s'il n'y a pas une conscience politique qui lui présente des perspectives d'organisation »*, et *« l'individu, s'il n'est pas partie prenante à un projet politique, ne saurait participer à la vie de la société »*.

La pensée progressiste doit se réformer et, même, selon M. Charzat, s'imposer *« une véritable ascèse »*. Il lui faut, d'abord, *« concilier l'intelligibilité du monde »*, qu'elle postule, *« avec le respect de sa complexité »*. *« La pensée progressiste*, écrit-il, *habituée à raisonner en termes exclusifs, doit apprendre à concilier plusieurs idées différentes, admettre que certaines questions n'ont pas de réponse évidente ou définitive, bref, s'élever à l'intelligence du pluralisme. Elle doit, notamment, abandonner cette chimère qui la portait à annoncer, après la « rupture », la résolution des contradictions. Qu'il s'agisse des antagonismes de classes, de générations, de sexes, de goûts culturels, de convictions morales ou religieuses, le conflit est normal et irréductible. »*

Affirmant que *« le premier des droits de l'homme est celui de son existence politique »*, le député de Paris estime que *« la constitution d'un véritable espace public de discussion (...) représente (...) la clé de voûte d'une culture politique progressiste »*. Il observe que *« cette exigence démocratique moderne rencontre la tradition républicaine française, qui veut que l'opinion qui détermine la volonté générale soit authentique, c'est-à-dire personnellement et rationnellement motivée »*. Le rôle de l'école est, ici, essentiel, et M. Charzat souligne que si *« l'Etat ne peut* [ni] *ne doit tendre au monopole de l'éducation, il lui revient, en revanche, de promouvoir une système d'instruction laïque, qui n'empiète pas sur les choix spirituels et idéologiques »*. *« L'école publique*, rappelle-t-il, *ne choisit pas ses élèves et est tenue d'accueillir tous les enfants. »* Elle est d'autant plus nécessaire, souligne-t-il, que *« l'inégalité entre les enfants qui trouvent dans leur famille un soutien culturel et ceux qui sont abandonnés au petit écran s'accroît »* et que, *« ainsi, se renforce la monopolisation du savoir, donc du pouvoir, par une minorité »*.

Le retour de l'Histoire

Le responsable du projet socialiste étudie, en deuxième lieu, la *« grande transformation du monde »* que nous vivons, aujourd'hui, *« après celle des années 30 »*. Entre autres changements, M. Charzat relève que la *« révolution de l'intelligence »* a pour conséquences que *« la notion de productivité devient problématique »* et *« la théorie socialiste de la valeur-travail, évanescente »*. *« La mondialisation de la technologie et de l'économie de l'information a provoqué*, écrit-il, *une vaste redistribution des rôles dans la planète, ainsi qu'une transformation du capitalisme. (...) Avec la mondialisation de l'économie, il devient difficile d'identifier une seule « territorialité » juridique, économique, technologique. L'entreprise acquiert, notamment, une légitimité nouvelle, proche de celle jadis réservée aux Etats, tandis que ces derniers se trouvent engagés dans la compétition économique mondiale alors qu'ils manquent, le plus souvent, des procédures adéquates d'évaluation et de décision. »*

Soulignant le *« retour de l'Histoire »* (contre la thèse de la « fin de l'Histoire »), le député de Paris observe que, sur notre continent, *« il n'y a plus ni mur ni frontière étanche, mais un espace européen immense, dont l'organisation politique relèvera de la volonté commune »*. C'est *« l'ère des blocs »*, selon lui, qui apparaît comme une *« parenthèse historique »*, faisant place à un monde caractérisé par *« l'instabilité et l'imprévisibilité »*. Celles-ci tiennent d'abord, en Europe, à *« l'incertitude sur l'avenir de l'Union soviétique »* ; ensuite, à la *« gravité des déséquilibres entre le Nord et le Sud »*. *« Peut-on confier à un seul Etat, le plus puissant économiquement et militairement, la fonction impériale d'assurer le minimum de régulation mondiale ?* demande M. Charzat. *Doit-on, au contraire, inventer ou rendre effectifs de nouveaux modes de gestion des crises, associant la communauté internationale tout entière ? »* Le responsable du projet s'interroge, en troisième lieu, sur la situation et le rôle de la France, en jugeant que *« l'attachement aux valeurs collectives, l'aptitude à répondre aux défis* [y] *font, désormais, question »* et que *« l'identité nationale et républicaine de notre pays n'est plus acquise »*.

Résister à l'« hypnose économique »

Il analyse l'évolution des classifications sociales, en soulignant, notamment, que *« les prolétaires, privés de leur qualité d'agent historique, redeviennent des pauvres »*. *« Pour certains*, écrit-il, *la France des années 90 sera, de plus en plus, dominée par des classes moyennes salariées, dépourvues de croyances religieuses et incapables d'adhésions idéologiques profondes. Ne peut-on pas penser, au contraire, que l'assimilation de la modernisation, dans une nation aussi ancienne et une société aussi complexe que la nôtre, déterminera de nouveaux antagonismes et de nouveaux clivages ? »* Il observe, d'autre part, que *« depuis une décennie, le creuset national remplit moins bien son office »* d'intégration des immigrés.

M. Charzat esquisse, en dernier lieu, *« un nouvel horizon pour la France et le socialisme »*. Il affirme que les socialistes, *« qui ont eu la lucidité, le courage de refuser le choix de Moscou, et leurs héritiers sortent indemnes de la gigantesque faillite du grand mensonge communiste »* et qu'*« ils n'ont pas à se faire pardonner des complaisances passées, comme ces anciens adorateurs de la révolution mondiale, aujourd'hui reconvertis dans l'idolâtrie du marché et le catéchisme des bons sentiments »*. Le député de Paris souligne, cependant, que *« l'Histoire a donné raison au socialisme démocratique contre le bolchévisme et ses différents avatars, mais* [qu'il] *n'a pas eu raison du capitalisme »*. Aussi doit-il, selon lui, se garder de l'*« hypnose économique »*, car il n'y survivrait pas.

Le responsable du projet estime que les socialistes doivent *« tirer au clair leur rapport avec la question nationale »* et *« définir un nouvel horizon, qui redonne à la gauche son identité en conservant la sienne à la France »*. Le chantier ouvert devant eux est, selon M. Charzat, celui du *« redressement de l'économie,* [qui] *demandera encore beaucoup d'efforts »*, de la *« modernisation sociale »* et de la *« modernisation politique »*. *« La France*, écrit-il, *est à la recherche d'un modèle de modernisation qui fournirait la souplesse et la mobilité désormais nécessaires, tout en restant compatible avec l'essentiel de ses vertus civiques. (...) Le PS, axe du parti du mouvement, doit impliquer tous ceux qui récusent les conséquences du libéralisme économique, la régression culturelle, la dictature de l'argent, le poids du conformisme. »*

Derrière le débat, la tactique

par Patrick Jarreau

VOILA sept ans que « les socialistes ont changé », depuis qu'ils ont adopté ou endossé la politique dite de rigueur du printemps 1983. Voilà cinq ans – depuis le congrès de Toulouse de l'automne 1985 – qu'ils s'essaient à le dire. Il y a, ainsi, des choses qui sont plus faciles à faire qu'à énoncer. A force de proclamer qu'ils se préparent à envisager l'esquisse de quelque chose comme leur « Bad-Godesberg » (du nom du congrès du Parti social-démocrate allemand qui avait rompu les amarres avec le marxisme), les socialistes risquent de lasser, ou de donner à penser que la grande nouveauté idéologique, chez eux, réside dans le triomphe d'un pragmatisme vidant de sa substance toute espèce de débat idéologique, précisément.

Eh bien, non ! Il paraît que, cette fois, c'est sérieux. M. Michel Charzat, muni de l'auréole du courant Socialisme et République – hors duquel, est-il admis au PS, il ne saurait y avoir de débat intellectuel respectable, – annonce l'*aggiornamento*, la mise à plat déterminée et ravageuse de toutes les croyances, la grande lessive des concepts, le départ pour le grand large des lendemains qui ne chantent plus, mais qui font clignoter les ordinateurs et promettent les grands vertiges théoriques.

Il est trop tôt pour dire si le PS prépare un épisode historique. Le fait est qu'il en prend les moyens, s'inspirant du précédent des socialistes espagnols pour lancer une vaste consultation des intelligences de tous bords et de toutes spécialités, des plus titrées aux anonymes. L'ambition de réinstaller le PS au centre des débats de la société française sur elle-même et sur le monde est proclamée par les dirigeants du parti, M. Pierre Mauroy en tête.

Qu'elle fasse l'unanimité parmi les socialistes est une autre affaire. M. Rocard a sérieusement douché, le 20 septembre, les ardeurs conceptuelles de ses camarades, en leur expliquant qu'il n'y a rien de mieux à faire, pour gouverner démocratiquement, que d'écouter les Français et de répondre à leurs attentes. Le parti, aux yeux du premier ministre, est un intermédiaire, et non l'*« intellectuel collectif »* dont M. Charzat redoute la *« mise au rancart »* sous la concurrence des médias.

M. Rocard n'est pas pressé de voir le PS sortir la tête de l'eau où il avait plongé au printemps dernier, lors du congrès de Rennes. « Il y est. Qu'il y reste ! », semble penser le premier ministre. Belle occasion, pour les jospinistes, de démontrer leur différence avec les rocardiens, dont ils se veulent *« complémentaires »*, et de tenter, une fois de plus, de priver d'espace M. Fabius et ses amis. Derrière le « projet », la tactique, au PS, ne dort jamais, fût-ce d'un œil.

Invité de « L'heure de vérité »

M. Giscard d'Estaing reproche au gouvernement de « contourner les problèmes sans jamais les résoudre »

Après une période de réchauffement sensible dans la période 1988-1989, M. Valéry Giscard d'Estaing est entré, à l'égard de M. François Mitterrand, dans une période de glaciation comme l'a montré son « Heure de vérité », lundi 24 septembre, sur Antenne 2. C'est vrai sur la politique extérieure, où malgré un déploiement de précautions oratoires, il a reproché à son successeur *« sa logique de guerre »* dans l'affaire du Golfe, synonyme à son avis *« de résignation à la guerre »*, et son retard *« à tracer une ligne française d'une manière plus nette et plus rapide »*.

C'est vrai surtout en politique intérieure. Moins contenu par les exigences de *« l'intérêt supérieur du pays »*, M. Giscard d'Estaing a laissé parler son cœur et son amertume. Le gouvernement, à l'entendre, ne ferait que s'inspirer de la méthode Queuille : *« Il contourne les problèmes sans jamais les résoudre. »* Ne partageant pas l'optimisme des responsables économiques actuels, toujours convaincu que M. Mitterrand a été élu en 1981 sur une phrase et une promesse – *« je vais créer un million d'emplois »*, – le président de l'UDF pense que *« le chômage est le grand échec des socialistes »*. Pour redonner à la France *« un dynamisme économique »*, il préconise le transfert aux régions de la totalité de la formation professionnelle, l'abaissement d'un point du taux moyen de TVA et de substantielles économies de fonctionnement dans le train de vie de l'Etat. M. Giscard d'Estaing a été particulièrement sévère sur la politique agricole, ou plutôt, selon lui, l'absence de politique agricole du gouvernement. *« On est en train*, a-t-il dit, *de laisser l'agriculture française tomber en faillite et on le fait avec désinvolture et indifférence. »* Et en matière d'éducation, il a reproché aux socialistes *« d'avoir bloqué le système »*.

M. Giscard d'Estaing a expliqué qu'avec M. Jacques Chirac, il était *« en train de travailler à donner à l'opposition la structure, l'allure d'une force politique d'alternance »*. Que l'heure n'était pas *« au combat présidentiel individuel »*. Les sondages, à l'en croire, ne le préoccupent nullement et il affiche sa confiance en la désignation, par l'opposition, d'un candidat commun. Favorable, bien entendu, au renouvellement des hommes de l'opposition, M. Giscard d'Estaing ne s'est pas fait faute de souligner que *« les dirigeants du monde qui ont accumulé une expérience ont entre soixante et soixante-cinq ans »* et qu'il était *« un peu plus jeune qu'eux »*. Bref, que son ardent désir de revenir au pouvoir *« n'avait rien d'extraordinaire »*.

DANIEL CARTON

□ **Polémique au Conseil de Paris.** – Lundi 24 septembre, au Conseil de Paris, le président du groupe socialiste, M. Georges Sarre, a reproché à M. Chirac d'avoir *« donné trop facilement un blanc-seing à la célébration des thèses du FN »* en ouvrant les pelouses du parc de Bagatelle au parti de M. Le Pen pour sa fête « Bleu-blanc-rouge » le week-end dernier. *« N'est-ce pas banaliser la fête d'un parti que vous condamnez*, a ajouté M. Sarre, *n'est-ce pas céder à la complaisance devant ce que vous dites réprouver ? »* M. Chirac a répliqué : *« Combattre l'intolérance par l'intolérance, c'est un procédé extrêmement dangereux et il n'appartient pas à un démocrate de s'y engager. »* Le maire de Paris, observant que le maire de Conflans-Sainte-Honorine (M. Michel Rocard), a *« immédiatement accordé »* une salle au leader du Front national pour y tenir une réunion électorale s'est interrogé : *« Au nom de quoi peut-on affirmer qu'un maire ne doit pas donner une salle ou un terrain pour les manifestations d'un mouvement politique ? »*

M. Honoré Bailet (RPR) élu maire de Nice

NICE

de notre correspondant régional

M. Honoré Bailet, sénateur (RPR) des Alpes-Maritimes et premier adjoint assurant l'intérim, a été élu, mardi 25 septembre, maire de Nice au premier tour de scrutin avec 50 voix sur 51 suffrages exprimés (dont un bulletin blanc). Dix-huit conseillers n'ont pas pris part au vote (11 gauche et 7 FN). Il succède à M. Médecin, ancien maire (CNI), qui avait été élu en février 1966 et reconduit, depuis, sans interruption, dans ses fonctions jusqu'à sa démission, le 16 septembre dernier.

M. Bailet, ancien négociant en viandes, est âgé de soixante-dix ans. Il avait été élu sur la liste de M. Jean Médecin en 1965 et réélu, depuis cette date, sans interruption. Il a été successivement adjoint à la voirie et aux services du nettoiement, pendant vingt ans, puis adjoint aux finances et enfin, depuis 1989, premier adjoint. Conseiller général du canton de Lantosque de 1973 à 1979, il avait été élu sénateur des Alpes-Maritimes en septembre 1989.

M. Paul Guerrier, âgé de soixante-huit ans, ancien trésorier-payeur général des Alpes-Maritimes, entré au conseil municipal en 1989 et qui occupait les fonctions d'adjoint aux finances (sans étiquette), a été élu premier adjoint, avec 50 voix sur 51 suffrages exprimés. M. Michel Falicon a été confirmé dans ses fonctions de deuxième adjoint avec 47 voix sur 51 suffrages exprimés.

G. P.

L'Argentine ne protégera pas M. Médecin contre la justice française

affirme M. Carlos Menem

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

L'intention exprimée par M. Jacques Médecin, ancien maire de Nice, samedi 22 septembre lors d'une conférence de presse en Uruguay, de couler des jours tranquilles en Amérique du Sud, singulièrement en Argentine, a du mal à se concrétiser. Il n'y est guère le bienvenu.

Le président argentin, M. Carlos Menem, a déclaré, lundi 24 septembre, que *« l'Argentine répondrait aux demandes que pourrait lui faire la justice française »*. En d'autres termes, bien que les deux pays ne soient pas liés par un accord d'extradition, si Paris demande que l'ancien maire de Nice lui soit livré, Buenos-Aires ne se fera pas prier.

Le coup est rude pour M. Médecin qui se prévalait de l'amitié du président Menem. Celui-ci laissait entendre que le terme d'« ami » pour qualifier ses liens avec M. Médecin n'était pas le plus approprié. Il admettait bien que M. Médecin s'était rendu en Argentine pendant la campagne électorale de 1989, *« mais il était alors le maire de Nice. Il n'était pas un fugitif poursuivi par la justice française. Les choses ont maintenant changé »*.

M. Médecin a aussi tenté sa chance en Uruguay qui n'a pas non plus d'accord d'extradition avec la France. Mais on voit mal comment le gouvernement d'un pays traditionnellement francophile prendrait le risque d'envenimer ses relations, excellentes, avec Paris.

M. Médecin, qui n'a pas pu être contacté depuis sa conférence de presse, samedi dernier, à Punta-del-Este en Uruguay, ne s'est pas présenté au vol d'Iberia, au départ de Buenos-Aires et à destination de Madrid, le 24 septembre, sur lequel il avait une réservation.

ÉDITH CORON

La préparation du vingt-septième congrès du PCF

M. Marchais juge « excessivement optimiste » l'analyse de M. Fiterman

M. Georges Marchais a estimé, lundi 24 septembre, au cours d'une conférence de presse, que l'analyse du rapport de forces dans le monde et de la situation en URSS faite par M. Charles Fiterman était *« excessivement optimiste »* alors que celle de la direction est, selon lui, *« réaliste »*.

« En ce qui concerne la perspective politique offerte par notre parti, a ajouté le secrétaire général du PCF, *je ne vois pas bien où est le désaccord. Nous voulons rassembler toutes les forces, nous le disons clairement et fortement dans le texte du comité central. Charles Fiterman le dit aussi à sa manière. Sur cette question je ne vois pas de raison de ne pas se mettre d'accord. »*

L'appel de deux cents militants de Seine-Saint-Denis devrait être publié, comme le texte de M. Fiterman, dans la tribune de discussion de *l'Humanité* et de *Révolution*.

En revanche, le texte des « reconstructeurs » présenté par MM. Claude Poperen et Félix Damette ne le sera sans doute pas. Selon M. Marchais, ce texte *« provoquerait de la colère »*, car *« c'est un texte qui se veut tout à fait provocateur »*.

Interrogé par RTL, M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique du PCF, a affirmé qu'il n'y aurait *« aucune sanction »* contre les « refondateurs » regroupés autour de M. Fiterman. *« Aucun responsable ne sera mis en cause parce qu'il a exprimé une opinion différente »*, a souligné le député de Seine-Saint-Denis.

Dans les Hautes-Pyrénées

« Les militants sont vaccinés »

TARBES

de notre correspondant

Les communistes des Hautes-Pyrénées se portent bien. Leur « petite Fête de *l'Humanité* », samedi 22 et dimanche 23 septembre, à Bordères-sur-Echez, près de Tarbes, a réuni plus de cinq mille personnes. Le secrétaire fédéral, M. Jean Portejoie, qui revendique deux mille huit cents adhérents dans un département meurtri par les suppressions d'emploi et la baisse démographique, avait bien entendu le sourire. *« Nous sommes*, disait-il, *bien dans notre peau de communistes. »*

Les frictions du comité central entre M. Fiterman et M. Marchais ? Elles n'ont pas pesé sur la fête. M. Portejoie, fidèle à la ligne majoritaire, s'est montré catégorique : *« Les choses sont claires pour les militants de base. Ils ont été piégés une fois avec l'histoire Juquin, maintenant ils ont l'expérience ; ils sont vaccinés contre toutes ces divergences qui, si elles sont légitimes, n'en demeurent pas moins disproportionnées dans leur médiatisation*, soulignait M. Portejoie. *C'est vrai qu'il y a une divergence de fond sur l'analyse de la politique intérieure et internationale entre Charles Fiterman et Georges Marchais mais il n'y a là rien de dramatique entre les diverses composantes du parti. Chacun peut donner son point de vue. Il suffit de ne pas l'imposer à l'autre. Si Charles Fiterman réclame plus de démocratie, il doit aussi se plier aux lois démocratiques. Le problème n'est pas nouveau. La masse tranchera. »*

Seule ombre au tableau pyrénéen : la rupture est consommée, au conseil municipal de Tarbes, entre les socialistes et radicaux de gauche, d'une part, et le populaire maire communiste de la ville, M. Raymond Erraçarret, gentiment surnommé « Pepone » par ses concitoyens. Et tout le monde pense déjà aux futures échéances électorales. Surtout les militants du PCF, très présents sur le terrain. *« Ce matin encore nous sommes intervenus contre une expulsion*, ajoutait fièrement M. Portejoie. *Ce n'est pas toujours simple, surtout avec tous ces bouleversements à l'Est, mais nous assumons nos responsabilités. »*

JEAN-JACQUES ROLLAT

هكذا من الأصل

La révision du schéma d'aménagement de l'Ile-de-France

Les projets d'extension du quartier de la Défense sèment la discorde entre l'Etat et la région

M. Pierre-Charles Krieg (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, vient de convoquer pour le 9 octobre les élus franciliens. Ordre du jour : les conditions qui permettront à l'institution régionale de participer « utilement » à la révision du SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) de l'Ile-de-France, engagée le 19 juillet par le premier ministre.

Les dernières semaines ont été agitées. M. Michel Rocard avait à peine achevé de tisser le fragile écheveau de la concertation avec les élus régionaux, à majorité RPR-UDF, que M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, jetait au début d'août un gros pavé dans la mare en annonçant un vaste programme de développement de la Défense : 600 000 nouveaux mètres carrés de bureaux, 1 200 000 mètres carrés de logements, 300 000 mètres carrés liés à la formation, aux universités et à leurs activités annexes.

S'estimant mis devant le fait accompli, les élus régionaux grognent. M. Krieg coupe les ponts avec le gouvernement : il ne participera plus, dit-il le 6 septembre, aux réunions préparatoires à la révision du schéma directeur. L'affaire tourne à l'aigre, si bien que, le 11 septembre, M. Olivier Philip, préfet de région, est obligé de rappeler très officiellement : *« L'offre faite par l'Etat de préparer en commun avec le Conseil régional le nouveau schéma directeur reste valable. »*

Mais les propositions de M. Delebarre ont également irrité les élus socialistes de l'Est parisien qui s'interrogent sur la volonté réelle du gouvernement de rééquilibrer la région Ile-de-France. *« Y a-t-il compatibilité,* demande M. Jean-Paul Planchou, député de Seine-et-Marne, *entre la priorité affirmée en direction de l'Est parisien et le vaste projet d'aménagement du quartier de la Défense que vient de présenter le gouvernement ? »* De son côté, M. Jean-Paul Fourré, président de l'établissement public de Marne-la-Vallée et député du même département, déclare aussi : *« Je ne peux considérer, sans décisions complémentaires, que ce soit ainsi que l'on rééquilibre réellement l'Est parisien. »* La vieille querelle de l'équilibre de la région parisienne n'en finit pas de rebondir et, comme le déclare M. Krieg dans l'entretien qu'il nous a accordé, il s'agit, encore une fois, de *« remettre les pendules à l'heure »,* entre l'Etat et la région.

J. P.

En vue des élections régionales de 1992

Les grandes manœuvres commencent

M. Michel Delebarre n'est pas homme à ignorer les lois de la météorologie politique. En présentant un 1er août son plan pour le nouveau quartier de la Défense, il prêtait le flanc à l'accusation d'avoir profité de la canicule pour fomenter un mauvais coup. Pourquoi avoir pris ce risque ? La préparation du nouveau schéma d'aménagement de l'Ile-de-France y survivra-t-elle ?

Depuis un an, les travaux du « chantier » de l'Ile-de-France ouvert par le premier ministre avançaient. Livre Blanc, consultations, mise en place de commissions : toutes les étapes avaient été franchies avec succès. Le crédit dont dispose à droite le préfet de région, M. Olivier Philip, n'était pas étranger à cette marche en avant. Le dialogue s'était noué entre Matignon et l'état-major RPR et UDF du conseil régional.

Chacun y avait mis du sien : le gouvernement avait accepté que l'élaboration du schéma directeur soit copiloté par l'Etat et la région, tout en se réservant le droit de trancher en cas de blocage. Quant aux élus de droite comme le président Pierre-Charles Krieg (RPR), les vice-présidents Jean-Pierre Fourcade (UDF) et Charles Ceccaldi-Raynaud (RPR) ainsi que Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, ils avaient vite compris que s'ils refusaient de s'asseoir à la table des discussions, la région serait *ipso facto* court-circuitée et l'Etat contraint de traiter avec les seules communes et départements.

Or la région Ile-de-France a déjà du mal à s'imposer. L'arithmétique politique au sein du conseil régional exige des alliances pour éviter la paralysie : la majorité RPR-UDF est si courte qu'elle a besoin, soit de l'appui du Front national, soit à tout le moins de la neutralité de la gauche. Lors du vote du budget 1990, les socialistes se sont abstenus, permettant ainsi son adoption. Ce qui facilita le rapprochement majorité-opposition.

Si bien qu'en juillet dernier, à la sortie d'une longue entrevue avec le premier ministre, M. Krieg et ses vice-présidents avaient pu déclarer : *« Il n'y a pas de désaccords fondamentaux entre le gouvernement et nous sur les points essentiels. »* La préparation du schéma directeur remplaçant celui de 1965, qui sera décisif pour l'Ile-de-France des trente années à venir, pouvait s'enclencher. C'est ce fragile édifice, typique de la « méthode Rocard », que le projet de la Défense vient d'ébranler. Ebranler, mais non ruiner.

Des maladresses ont été commises, et pas seulement à l'égard de l'opposition, comme l'atteste la protestation de deux députés socialistes de l'Est parisien, MM. Jean-Paul Planchou et Jean-Pierre Fourré. A l'évidence, il y a eu défaut de concertation à l'intérieur même du parti au pouvoir. La droite a-t-elle été mieux traitée ? Le préfet de région a reconnu dans *le Monde* du 18 août que M. Krieg n'avait pas été informé ou consulté, *« ce qui est une erreur ».* Mais il ne dit pas que d'autres élus, plus directement concernés, ceux des Hauts-de-Seine, ne l'ont pas été non plus. Et l'on a pu remarquer, dans le concert des protestations, le silence éloquent de MM. Jean-Pierre Fourcade et Charles Pasqua...

Ce conflit autour de l'aménagement du quartier de la Défense ne devrait donc pas remettre fondamentalement en cause le projet de concertation. M. Delebarre et le gouvernement ne manquent pas d'arguments. L'arrière-Défense, celle qui s'étend au-delà de la Grande Arche jusqu'à l'île de Chatou, sur la Seine, était devenue au fil des ans un véritable dépotoir. On y a creusé, bâti, taillé, sans aucune vision d'ensemble. Il y avait urgence à mettre de l'ordre dans cet entrelacs de voies ferrées et de routes à saute-mouton, avec une université émiettée et une prison en construction. La municipalité à direction communiste de Nanterre, où se trouvent les terrains à aménager, campe sur ses positions. Le site défini *« secteur stratégique »* par M. Rocard en juillet dernier devait être au plus vite protégé par ce projet d'aménagement, dont le mérite est d'introduire de la cohérence et de servir de « grain à moudre » pour la concertation.

Un prétexte pour la droite

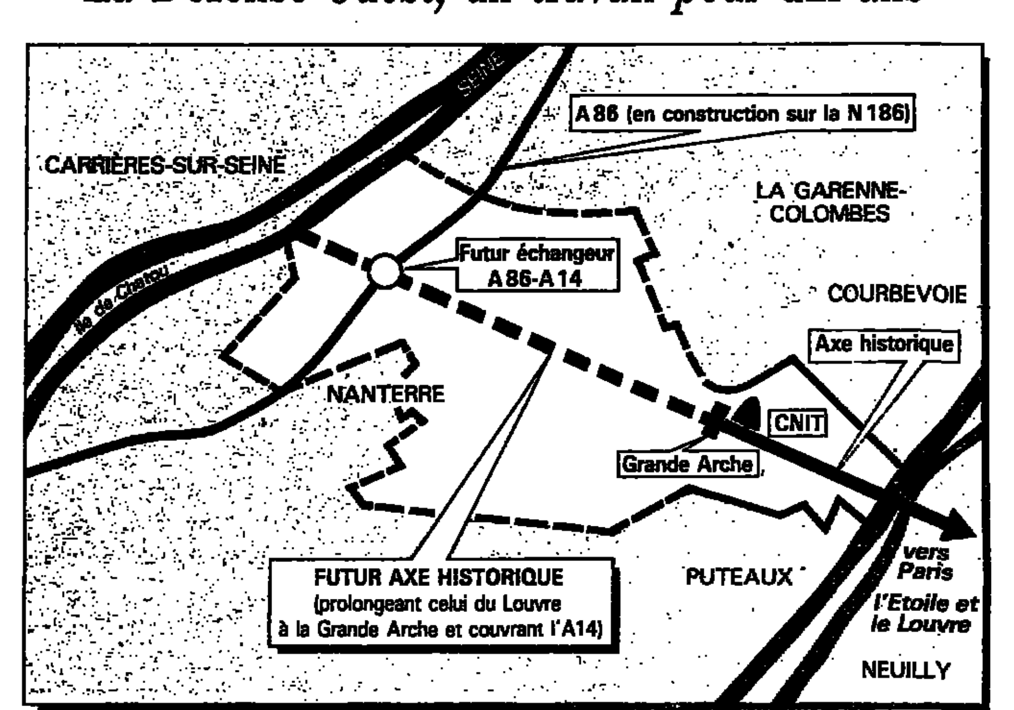
Une autre raison poussait à l'accélération. La société Esso, qui possède le plus ancien immeuble de bureaux de la Défense, veut le revendre et s'installer à Rueil. L'Etat a fait traîner la transaction, car au passage la compagnie pétrolière réalisera une énorme plus-value et l'établissement public estimait légitime d'en récolter une part, puisqu'il a investi et participé à l'enchérissement des terrains sur la colline. Un accord a donc été conclu et l'Etat percevra 1 milliard de francs qu'il pourra utiliser à l'aménagement de la nouvelle Défense. Si les raisons d'aller vite ne manquaient pas pour le gouvernement, il reste qu'un prétexte a été donné à la droite pour frapper du poing sur la table. Ce n'est pas un hasard si les réactions hostiles ont été exprimées avec le plus de vigueur par un proche de M. Chirac, son premier adjoint à la Mairie de Paris, M. Jean Tibéri. La Ville de Paris n'a pas le même besoin que la région périphérique d'exister en tant qu'interlocuteur du gouvernement et de faire contrepoids à sa puissance. Elle peut très bien ne pas voir d'un bon œil le premier centre d'affaires d'Europe grandir encore, aux portes de la capitale, sur les terres d'élection de M. Pasqua.

Bref, il y a les froncements de sourcils, tout relatifs d'ailleurs : la droite veut boycotter la grande commission de synthèse des travaux préparatoires au schéma directeur, mais elle ne déserte pas les commissions à thèmes (transports, logement, etc.). Et puis, en toile de fond, existe la perspective des élections régionales du printemps 1992 : les socialistes, qui ne détiennent aucune présidence de conseil général dans la région parisienne, sont bien décidés à améliorer leur représentation. La droite veut obtenir une majorité moins acrobatique.

Aussi chacun cherche-t-il, d'un côté comme de l'autre, à se placer, donc à se distinguer. M. Pierre Joxe sillonne la région, pour se faire connaître d'elle, semble-t-il, au moins autant que pour la connaître. M. Michel Giraud (RPR), qui fut le premier président du conseil régional, conserve une bonne connaissance des dossiers de la région, et il le rappelle à l'occasion... Les grandes manœuvres ont commencé.

CHARLES VIAL

La Défense-Ouest, un travail pour dix ans



L'aménagement de la Défense, dit « Défense-Ouest », présenté le 1er août par le ministre de l'équipement, s'étendra sur plus de 80 hectares, doublant ainsi la surface actuelle du quartier d'affaires. Le site ira de la Grande Arche, du côté opposé à Paris jusqu'à l'île de Chatou sur la Seine. Il s'organisera autour d'une sorte de colonne vertébrale prolongeant d'une longueur sensiblement égale l'axe historique actuel qui, sur 3 300 mètres, court du Louvre jusqu'à l'esplanade.

Ce « nouvel axe historique » sera large de 120 mètres (10 de plus que l'avenue Foch à Paris, 50 de plus que les Champs-Elysées). Il couvrira l'autoroute A 14 dans son tronçon hors péage (jusqu'à l'échangeur avec l'autoroute A-86, « périphérique de l'Ile-de-France », qui doit être achevé en 1992).

L'implantation de l'université Paris-X-Nanterre sera remodelée et ouvrira sur l'axe historique. 300 000 m² supplémentaires lui seront attribués, et elle accueillera, outre la nouvelle école d'architecture, divers centres de formation professionnelle.

La Défense-Ouest s'édifiera en dix ans. 600 000 m² de bureaux (60 000 par an, alors que le seul département des Hauts-de-Seine en crée 1 million actuellement) seront construits et, selon la règle édictée par le gouvernement, deux fois plus de logements, soit 1 200 000 m². Ce qui représentera 12 000 logements, dont 60 % à 80 % seront des logements sociaux. Cet habitat bénéficiera de la proximité du RER, du prolongement de la ligne 1 de métro jusqu'à l'esplanade, de nombreuses lignes de bus et de la ligne Eole que commence à réaliser la SNCF.

C. V.

Un entretien avec M. Pierre-Charles Krieg

« Nous ne nous prêterons pas à un simulacre de concertation », nous déclare le président du conseil régional de l'Ile-de-France

« A l'issue de votre entretien du 12 juillet dernier avec le premier ministre, vous aviez déclaré : « Il n'y a pas de désaccords fondamentaux entre l'Etat et la Région sur les points essentiels. » Pourquoi ce coup de colère qui vous a conduit à suspendre votre participation aux travaux préparatoires de la révision projetée ?

– Le premier ministre avait semblé prêter une oreille attentive aux préoccupations que j'exprimais. La concertation doit être sincère, loyale. Or, pour l'élaboration du nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de l'Ile-de-France, la structure de concertation était à peine mise en place, que le gouvernement, en la personne de M. Delebarre, annonçait, sans la moindre consultation, le programme de développement de la Défense.

» Tout le monde voit bien la manœuvre politicienne. Si le gouvernement, sur une question comme le SDAU qui déterminera la place et l'avenir de notre région pour les vingt prochaines années, veut utiliser les pouvoirs d'Etat dans la seule perspective des élections de mars 1992, il est de mon devoir de le mettre en garde. C'est la raison pour laquelle, avec le soutien des responsables des autres collectivités locales de la région, quelle que soit leur étiquette politique, nous avons décidé de suspendre notre participation aux travaux de révision du schéma directeur, en attendant la réunion du conseil régional du 9 octobre.

– Ne craignez-vous pas que, désormais, les relations entre la région et l'Etat soient plus difficiles et ne prenez-vous pas le risque de voir les pouvoirs publics traiter directement avec les communes et les départements ?

– C'est un risque que nous avons mesuré, mais la décision de suspendre le dialogue avec l'Etat a été prise en concertation avec les départements. Il y a une nécessaire solidarité entre tous les élus face aux remises en cause, régulières et souvent pernicieuses, de la décentralisation.

» Evidemment, le gouvernement est embarrassé devant cette cohésion des collectivités locales de la région. Aucune d'entre elles, et nous non plus, ne veut pourtant rompre les ponts. Avec le gouvernement, chacun est prêt à collaborer à la satisfaction des intérêts des habitants de l'Ile-de-France. Nous sommes d'ailleurs les mieux placés, chacun à notre niveau, commune, département, région, pour apprécier ces besoins et y répondre. Il faut que la collaboration avec l'Etat soit loyale, que la concertation soit effective.

– Qu'attendez-vous de la réunion du 9 octobre ?

– Le conseil régional s'est beaucoup investi sur le dossier de l'aménagement de la région. Il y a plus d'un an et demi, il a arrêté un projet régional d'aménagement pour l'Ile-de-France, largement diffusé. Sur cette base, nos experts et ceux de la Ville de Paris ont pu améliorer très sensiblement le Livre blanc que le premier ministre a fait rédiger. Le conseil s'est exprimé devant le préfet sur les qualités et les insuffisances de ce document. Enfin, j'ai souhaité que les conseillers, à la proportionnelle des groupes, participent aux commissions thématiques chargées de la préparation du SDAU.

» Mais cette participation ne doit pas être un théâtre d'ombres. Les habitants de l'Ile-de-France seraient en droit de nous demander des comptes de la confiance qu'ils nous font, si nous nous prêtions, avec l'Etat, à un simulacre de concertation. C'est vrai pour la région comme pour les départements et les communes. Il faut donc remettre les pendules à l'heure. Il est encore temps puisque la « machine à élaborer le SDAU » n'a pas encore pris son rythme de croisière.

Un million de personnes à loger

– Etes-vous toujours favorables à la création d'une sixième ville nouvelle près de Roissy, de deux rocades de voies ferrées autour de la capitale et d'un quatrième périphérique au-delà de la Francilienne ?

– Les faits imposent la création d'une nouvelle ville. Les dernières études issues du recensement font apparaître un accroissement de population supérieur à celui que nous pouvions initialement prévoir. Si le phénomène migratoire de la province vers Paris est largement stoppé, il y a, par contre, un auto-accroissement de la population, lié à une reprise de la natalité et à l'allongement de la durée de vie. C'est une population de l'ordre de 1 million de personnes qu'il faudra loger à terme.

» Il faut éviter le mitage de l'espace rural et les nuisances qu'il occasionne, ainsi que l'urbanisme sauvage. La meilleure solution demeure donc celle d'une nouvelle ville – et non d'une ville nouvelle – issue de la coopération volontaire des communes sur le territoire desquelles elle se développerait.

» En matière de transports, il faut aussi prévoir à l'échelle régionale et européenne. C'est en ce sens que nous défendons les projets des rocades ferrées de raccordement entre les différents réseaux à Massy, à la Défense et à Roissy. Le quatrième périphérique est aussi en perspective. Nous bouclons ces jours-ci la Francilienne à l'Est et nous voyons enfin poindre les décisions que nous attendions de l'Etat en ce qui concerne l'Ouest.

– Comment financer le « Fonds d'action logement » pour aider les communes qui construisent et que vous vous proposez de lancer ?

– Avec l'aide du gouvernement, qui a la responsabilité du logement social. On construit de moins en moins de logements. Le gouvernement Chirac avait réussi à renverser la tendance. Depuis, la courbe s'est à nouveau inversée et le gouvernement socialiste n'atteindra pas, cette année, 50 000 constructions, alors que les besoins sont estimés à 80 000.

» Dans ce contexte, chaque collectivité locale s'efforce de trouver un remède. Les communes et les départements font déjà beaucoup pour bloquer les spéculations, offrir des terrains aux constructeurs, réserver des logements. La région aussi s'est engagée dans ce sens. Nous voulons franchir une nouvelle étape, avec les départements s'ils le veulent et avec les communes. Ce Fonds d'action logement, doté par les collectivités locales et l'Etat, s'il le souhaite et s'il le peut, pourra concourir à l'achat de terrains constructibles.

– Comment l'adjoint au maire de Paris et le maire du IVe arrondissement que vous êtes voit-il le rôle de la capitale dans l'Ile-de-France de demain ?

– Paris et l'Ile-de-France ne sauraient vivre l'un sans l'autre : si l'on parle de Paris comme grande ville d'affaires, en fait on se tourne vers la Défense. Si l'on met en avant son rôle de porte ouverte sur le monde, c'est Roissy. Paris, première ville de salons spécialisés, c'est Villepinte. Et bientôt, l'intersection des réseaux de TGV qui irrigueront l'Europe, ce sera Massy. Il y a osmose constante entre Paris et la région. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN

SOCIÉTÉ

Un militant nationaliste corse devant la cour d'assises de Paris

« L'erreur » de René Tomasi

René Tomasi, trente-cinq ans, comparaît, depuis le lundi 24 septembre, devant la cour d'assises de Paris pour répondre de l'assassinat d'un coiffeur de soixante-neuf ans, André Schoch, commis le 8 février 1983 à proximité d'Ajaccio. Un crime que le militant nationaliste corse reconnaît, tout en le présentant aujourd'hui comme *« une erreur »*, imputable à son *« manque d'éducation et de formation politique »*. La chambre criminelle de la Cour de cassation avait ordonné que l'affaire soit jugée à Paris *« pour une bonne administration de la justice »*.

Petit, brun, élégant dans son costume bleu, René Tomasi apparaît très calme, même si, par moment, le procès semble l'agacer. Oui, il reconnaît avoir tué M. Schoch pour le punir d'avoir refusé de payer « l'impôt révolutionnaire » et, surtout, d'avoir prévenu la police du lieu et de l'heure où devait être remis l'argent exigé. Certes, ses amis ont éventé le piège, mais Tomasi n'admettait pas que le coiffeur soit revenu sur sa parole. Mais il ajoute : *« En prison, j'ai fait mon autocritique ; j'ai appris à découvrir M. Schoch. C'est un homme. Si c'était à refaire, je ne le referais pas. »*

Alors, qu'est-ce que le président Jean Saurel veut de plus ? *« J'étais seul,* affirme Tomasi. *Le FLNC n'est lié en aucune façon aux faits qui me sont reprochés. »* Cette fois, il pense bien en avoir terminé. Mais le magistrat veut savoir pourquoi il a quitté le FLNC en 1982. Tomasi lève les yeux au ciel et lâche : *« Pour divergences d'opinion ! (...) A l'époque, j'étais persuadé que le problème corse pourrait se résoudre d'une manière militaire. »* A l'instruction, il avait même indiqué qu'à son avis le FLNC devait *« passer à un stade supérieur en procédant à des éliminations physiques »*. Toutefois, devant la cour, il admet : *« J'ai commis l'erreur de penser qu'un acte isolé pouvait faire avancer notre lutte »*.

Une extrême discrétion

Le président ne semble pas satisfait et lit ce communiqué du FLNC diffusé en avril 1983, qui cite Tomasi, parmi quelques autres noms, en évoquant l'infiltration du Front *« par certains repris de justice, pour donner à certaines opérations de racket une coloration politique »*. Et le texte qualifie l'affaire du coiffeur de *« fait divers, encouragé par la police pour discréditer le mouvement »*. Le magistrat lit aussi cette lettre écrite par Tomasi en prison, après une tentative de suicide, où il exprime son *« dégoût »* pour *« les imposteurs à la tête de l'organisation »*, qui sont *« des traîtres et des pseudo-intellectuels politiques »* et qui lui ont collé *« une étiquette de traître »*. Tomasi soupire : *« A l'époque, je le pensais. Je n'avais pas saisi tout le sens du communiqué »*.

Les mains crispées sur le bord du box, Tomasi espère bien avoir maintenant tout dit. Mais le président lit le communiqué diffusé le 31 mai 1983 par un *« commando militaire de la Gravona »*, composé de trois hommes, qui avait recu l'ordre du FLNC d'exécuter le coiffeur. Le texte du communiqué raconte l'exécution avec une étonnante présision et présente Tomasi comme le chauffeur de l'expédition. *« J'étais seul !* s'agace celui-ci. *C'est peut-être une intoxication policière, visant à criminaliser le mouvement. »* Avec toutes ses questions, le président a tout compliqué et la version de Tomasi n'est plus crédible. Aussi, il saisit la perche tendue par le magistrat, qui envisage la possibilité d'une manipulation : *« Avec le recul, je pense que oui. Elle a eu lieu dans le choix de la cible... »*

Sur les faits eux-mêmes, Tomasi est d'une extrême discrétion. Sèchement, il raconte comment il a emmené M. Schoch à huit kilomètres d'Ajaccio. *« Il a nié ; il voulait pas admettre qu'il avait monté un piège à mes compatriotes. Devant ce refus d'admettre la vérité, j'ai pris mon fusil et voilà, j'ai tiré. »* Le coup de fusil à pompe, calibre 12, chargé de chevrotines tirées à moins de dix centimètres de l'oreille, a fait éclater la tête du coiffeur. *« Je regrette profondément, car tout ça a eu des conséquences néfastes »*, déclare Tomasi. Il ne parle pas de cet homme de soixante-neuf ans, qu'il a tué sans l'avoir jamais rencontré auparavant, pour ensuite épingler sur ses vêtements une feuille de papier portant l'inscription : « Affaire M. Schoch terminée ».

Verdict mercredi 26 septembre.

MAURICE PEYROT

René Bousquet ou la justice lente

Suite de la première page

Durant dix années, de 1978 à 1989, les activités criminelles de son adjoint, Jean Leguay, n'avaient-elles pas été mises en évidence par plusieurs juges d'instruction, permettant à la justice de progresser considérablement ? Cela semblait faire si peu de doute que M. Marc Domingo, représentant du procureur de la République de Paris, pouvait écrire l'année dernière dans son réquisitoire que les instructions transmises par Leguay *« au nom de sa hiérachie sont autant d'*actes positifs *volontairement accomplis dans le dessein (et avec le résultat) de faciliter l'exécution des opérations criminelles alors en cours à Paris et sur l'ensemble du territoire français »*.

Mais en juillet 1989, le décès de Jean Leguay, délégué de Bousquet pour la zone occupée, devait mettre un terme à cette information judiciaire interminable quoique éclairante. Du coup, M[e] Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, se décidait en septembre 1989 à déposer plainte contre René Bousquet, le supérieur hiérarchique de Leguay. Bousquet n'avait-il pas déclaré au juge d'instruction, en 1985, que son subordonné *« n'avait aucun pouvoir de décision »* ? Ne s'était-il pas mis en avant en précisant : *« Il était chargé de transmettre les informations et les ordres des autorités SS à moi-même ou au ministre de l'intérieur. »*

L'Elysée et la « paix civile »

Dans l'esprit de M[me] Klarsfeld et Libman, bientôt rejoints par M[es] Joë Nordmann et Alain Lévy, conseils de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), la plainte contre l'ancien secrétaire général de la police du régime de Vichy visait donc à prendre le relais de l'instruction Leguay sur le point d'aboutir à un procès.

Un an après, force est de constater que la machine judiciaire est restée inerte même si le garde des sceaux déclare à la cantonade : *« Je me dois de veiller avec une extrême attention à ce que l'action de la justice se poursuive jusqu'à son terme. »* La plainte Bousquet, en réalité, n'a pas progressé d'un iota et M[e] Nordmann se demande si l'on ne *« cherche pas à gagner du temps en attendant la mort du futur inculpé »*.

Partie du bureau du doyen des juges d'instruction en septembre 1989, elle est arrivée à la chambre criminelle de la Cour de cassation qui l'a aiguillée, en mars 1990, vers la chambre d'accusation de Paris, laquelle a ordonné, le 16 mai, que *« la plainte et les pièces susvisées soient communiquées à M. le procureur général près la cour d'appel de Paris, pour être par lui requis ce qu'il appartiendra »* ... Depuis lors, le dossier Bousquet n'intéresse plus que le procureur général lui-même, M. Pierre Truche, son ministre, M. Pierre Arpaillange, et M. François Mitterrand, pour qui les affaires judiciaires, lorsqu'elles touchent de près à l'Histoire, forment comme un appendice à son domaine réservé naturel : la diplomatie et la défense nationale.

Or cette fois la volonté politique qui fut si déterminée à l'occasion de l'arrestation de Klaus Barbie – responsable des services de renseignements de la Gestapo à Lyon durant l'Occupation jugé en 1987 – n'est plus la même. *« L'Histoire a ses droits mais la paix civile aussi »*, fait remarquer un proche de l'Elysée.

En d'autres termes, la France ne saurait vivre trop régulièrement sous le coup de grands procès mettant à vif de vieilles blessures. D'autant que le dossier de Paul Touvier, ancien chef milicien à Lyon, est à l'instruction ainsi que celui de Maurice Papon, ancien préfet et ancien ministre, accusé d'avoir contribué à la déportation de 1 690 juifs dans la région de Bordeaux. Le débat a eu et aura encore lieu, semble-t-on penser, pourquoi l'alimenter encore ?

Difficultés réserves et réticences

Le dossier Bousquet offre évidemment quelques difficultés juridiques propres à nourrir, le cas échéant, ces réserves, voire ces réticences. Arrêtons-nous aux deux principales :

1) Le fait que René Bousquet ait déjà été jugé. En juin 1949, après une période de six mois d'inactivité, la Haute Cour de justice a en effet examiné les activités du secrétaire général de la police nationale sous le régime de Vichy.

Les chroniqueurs judiciaires de l'époque le décrivent *« à l'aise, comme dans un salon »*. A chaque argument du ministère public, il oppose ses interventions en faveur de la Résistance. Péniblement, semble-t-il, la Haute Cour établit qu'il signa de nombreuses circulaires contre les résistants, contribua au démantèlement des réseaux de radios clandestins en zone sud mais qu'il s'employa aussi à prévenir des chefs de maquis d'opérations dirigées contre eux. Bien que son action anti-juive ne soit pas au centre des débats, il se défend d'avoir mal agi en expliquant qu'il avait tenté de limiter l'action du commissaire général aux questions juives, Louis Darquier de Pellepoix, tout en faisant mine de le soutenir.

Finalement, au terme d'un procès rapide, René Bousquet, poursuivi pour aide à l'Allemagne et actes de nature à nuire à la défense nationale, est condamné à une peine de cinq ans de dégradation nationale dont il est immédiatement relevé pour services rendus à la Résistance. Un arrêt du Conseil d'Etat, en 1957, annule le décret l'excluant de la Légion d'honneur.

Dans ces conditions, un nouveau procès n'est possible aujourd'hui que si la justice est confrontée à un fait nouveau. Dans sa plainte, M[e] Klarsfeld attire l'attention sur une conférence tenue le 2 juillet 1942 concernant le sort des juifs de la région parisienne. Au cours de cette réunion, René Bousquet donne son accord aux chefs SS pour que la police française participe aux rafles. Quinze jours plus tard, cette décision rendra possibles les grandes rafles parisiennes des 16 et 17 juillet 1942 au cours desquelles 12 884 juifs sont internés au Vel' d'Hiv'avant d'être déportés. En outre, M[e] Klarsfeld a révélé que René Bousquet, fin août 1942, a fait annuler plusieurs dispositions réglementaires mettant à l'abri des rafles certaines catégories d'enfants juifs.

2) Le fait que Bousquet ait été secrétaire général sous le régime de Vichy. L'ancien statut de René Bousquet, quasiment assimilé à un ministre sous l'administration de Vichy, présente, lui aussi, quelques difficultés. Saisie par le doyen des juges d'instruction, la chambre criminelle de la Cour de cassation a ainsi décidé, le 21 mars dernier, de désigner *« la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui pourra être chargée de l'instruction »*. Cette dernière, en décidant à son tour de communiquer le dossier au procureur général, montre à l'évidence qu'elle doute de sa compétence.

Blocage « d'ordre sociologique »

Or seules deux juridictions peuvent instruire le dossier Bousquet : la chambre d'accusation ou l'ancienne... Haute Cour de justice constituée après la Libération pour juger les ministres et les secrétaires généraux. Certains juristes considèrent en effet que cette Haute Cour, dans sa formation spéciale, n'a jamais été dissoute. Mais son jury, composé à l'époque de membres du conseil de la République et de l'Assemblée nationale, devrait être désigné parmi les élus du Sénat et de l'Assemblée nationale d'aujourd'hui.

A ce stade, on mesure que les arcanes judiciaires offrent d'innombrables échappatoires à ceux qui désirent éviter le procès de René Bousquet. S'il est exact que la chancellerie s'apprête à demander au procureur général de requérir la saisine de la chambre d'accusation, il est également probable que la Cour de cassation ait à nouveau son mot à dire. Ainsi passent les semaines et les mois...

Quarante-cinq ans après la Libération, René Bousquet profite en somme une dernière fois d'avoir été préfet et secrétaire général régnant sur la police française. Il jouit des privilèges dont l'Etat se montre prodigue pour ses très hauts serviteurs. Ne pas avoir été un tortionnaire mais « seulement » un fonctionnaire de la collaboration administrative lui vaut les égards que le droit réserve habituellement en France aux grands clercs.

Ainsi M[e] Klarsfeld peut-il parler d'un *« blocage d'ordre sociologique »*. *« Il existe,* dit-il, *une répugnance à mettre en cause des personnages respectables par leurs titres, par tout un ensemble de signes sociaux, et encore plus à les traîner devant la justice. »* Ce qui fut vrai en 1949, avant que Bousquet ne reprenne une brillante carrière au conseil d'administration de *la Dépêche du Midi* et de directeur général adjoint de la Banque d'Indochine, sans compter d'innombrables postes d'administrateur, semble devoir le rester en 1990.

LAURENT GREILSAMER

□ **Inculpation de « Waldo » Zabaleta.** – José Javier Zabaleta Elasegui, dit « Waldo », l'un des chefs historiques de l'ETA, arrêté dimanche 23 septembre à Biarritz (*le Monde* du 25 septembre), a été inculpé, lundi 24 septembre, par M. Roger Le Loire, juge d'instruction au tribunal de Paris, d'association de malfaiteurs et d'infraction en relation avec une entreprise terroriste, et écroué. Cet Espagnol de trente-neuf ans, considéré comme le numéro deux de l'ETA, a également été inculpé d'infraction à la législation sur les armes, d'infraction à la législation sur les étrangers et d'usage de faux documents administratifs. Lucie Hitta, une Française âgée de cinquante-trois ans qui l'hébergeait, a été inculpée d'association de malfaiteurs et placée sous mandat de dépôt.

SPORTS

□ **FOOTBALL : Gérard Gili nouvel entraîneur des Girondins de Bordeaux.** – Gérard Gili sera le nouvel entraîneur de l'équipe de football des Girondins de Bordeaux. L'ancien Marseillais s'est lié pour dix-huit mois avec le club bordelais, lundi 24 septembre. Gili, trente-huit ans, a été l'entraîneur de l'Olympique de Marseille jusqu'à l'arrivée au stade vélodrome de l'Allemand Franz Beckenbauer. Il a démissionné de son poste au soir du match de Coupe d'Europe entre l'OM et les Albanais de Tirana, mercredi 19 septembre. Son départ pour Bordeaux était envisagé depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 15 septembre).

□ **TENNIS : les Etats-Unis et l'Australie en finale de la Coupe Davis.** – Les Etats-Unis et l'Australie disputeront la finale de la Coupe Davis de tennis du 30 novembre au 2 décembre en Floride. Les Australiens s'étaient imposés face aux Argentins (5-0), dimanche 23 septembre, à Sydney. Quant aux Américains, ils sont difficilement venus à bout des Autrichiens (3-2), lundi 24 septembre à Vienne. Les deux équipes étaient à égalité (2-2) dimanche soir lorsque le match entre Michael Chang et l'Autrichien Horst Skoff a été interrompu par la nuit. Le lendemain, le jeune Américain s'est finalement imposé (3-6, 6-7, 6-4, 6-4, 6-3). Par ailleurs, les barrages pour l'accession au groupe mondial ont vu les qualifications de la France (*le Monde* du 25 septembre) face à la Grande-Bretagne (5-0), de l'Espagne, du Mexique, de la Suède, du Canada, de la Belgique et de la Yougoslavie.

RELIGIONS

Liberté de recherche, mais lien renforcé avec l'Eglise

Le pape fixe des règles du jeu aux universités catholiques

Jean-Paul II a rendu publique, mardi 25 septembre au Vatican, une constitution apostoliquedestinée aux universités et autres établissements supérieurs (un millier au total dans le monde) catholiques.

Huit années de discussions auront été nécessaires pour aboutir à la rédaction de cette « grande charte », signée par le pape, qui manquait aux établissements d'enseignement supérieur catholiques, dont les statuts sont diversifiés. En avril 1989, trois cents délégués (représentant à parité les épiscopats concernés et les universités catholiques) s'étaient rendus à Rome pour amender un troisième projet de texte et désigner une commission d'une quinzaine de personnalités, dont M. Michel Falise, recteur de Lille, président de la Fédération internationale des universités catholiques (FIUC), qui compte 175 établissements dans tous les continents (1).

Ce travail de concertation a lentement porté ses fruits. Le texte final ressemble à un habile compromis entre l'aspiration libérale des responsables universitaires, soucieux d'autonomie, et la volonté de contrôle des instances ecclésiastiques. Une polémique avait éclaté en 1988, après l'instruction romaine condamnant toute forme de procréation artificielle, entre le Vatican et des établissements hospitaliers universitaires catholiques de France (Lille), de Belgique (Louvain) et des Pays-Bas (Nimègue) qui pratiquaient des fécondations en éprouvette. Les universités catholiques d'Amérique du Nord sont réputées pour être plus rebelles encore à l'autorité de Rome.

« L'université catholique se caractérise par sa libre recherche de toute la vérité relative à la nature, à l'homme et à Dieu », souligne d'entrée Jean-Paul II, qui entend respecter *« la liberté académique de chaque professeur dans la discipline de sa compétence »*. Les enseignants sont appelés à manifester *« l'intégration entre foi et culture, entre compétence professionnelle et sagesse chrétienne »*, écrit le pape, ajoutant : *« Tous les professeurs seront inspirés par les idéaux académiques et par les principes d'une vie authentiquement humaine »*. Soit des critères de recrutement plutôt vagues, de nature à rassurer les responsables d'établissements supérieurs catholiques qui craignaient des normes plus sévères.

La responsabilité des évêques

Retrouvant parfois les accents de son discours à l'UNESCO de 1980, le pape fait de l'université catholique un lieu d'intersection entre l'Eglise et la société contemporaine, la science et l'éthique, la foi et la raison, l'Evangile et la culture moderne. Tout au plus lui fixe t-il comme priorités, *« l'examen et l'évaluation, d'un point de vue chrétien, des valeurs et des normes dominantes dans la société et dans la culture moderne »*, ainsi que *« la responsabilité de communiquer à la société ces principes éthiques et religieux qui donnent tout son sens à la vie humaine »*.

La tonalité de ce texte est donc libérale, mais le pape entend néanmoins que soit réaffirmé le lien *« institutionnel »* entre l'Eglise et l'université catholique. De ce rapport, il tire pour conséquence *« la fidélité de l'université au message chrétien, la reconnaissance et l'adhésion à l'autorité magistérielle de l'Eglise en matière de foi et de morale »*.

Les évêques auront une responsabilité particulière à exercer, pour que s'instaure avec les établissements universitaires catholiques *« une confiance réciproque, une collaboration cohérente, un dialogue permanent »*. Les normes générales qui concluent ce document du pape rappellent même, dans une incise ajoutée à l'ultime version, *« le droit d'intervention du Saint-Siège lorsque cela s'avère nécessaire »*.

Liberté surveillée, donc. L'université catholique est appelée à jouer un rôle dans la société, dans le pays et même dans la région où elle s'insère. Elle est en droit d'attendre, écrit le pape, *« de la part de la société civile et des autorités publiques, la reconnaissance et la défense de leur autonomie institutionnelle, ainsi que de leur liberté académique »*, jusqu'à un *« soutien économique »*. Mais pour l'Eglise elle-même, et ses prises de position dans les débats de société, le potentiel de réflexion et de recherche (dans des disciplines séculières comme l'économie, la science, la médecine ou le droit) que représente l'enseignement supérieur catholique, semble ici largement, et injustement, sous-estimé.

HENRI TINCQ

1) La France compte cinq grandes universités catholiques à Paris, Lyon, Lille, Angers et Toulouse, touchant au total environ 50 000 étudiants.

Le trafic d'armes entre le Liban et la France

Des responsables de l'ambassade française à Beyrouth mis en cause par TF 1

Les responsables de l'ambassade de France à Beyrouth *« ont laissé faire »* le trafic d'armes entre le Liban et la France, a affirmé, lundi 24 septembre sur TF 1, un homme dont le visage était masqué et la voix maquillée. Présenté comme un *« haut fonctionnaire des affaires étrangères longtemps en poste au Liban »*, ce personnage a ajouté : *« L'ambassadeur Christian Graeff* [aujourd'hui en poste à Téhéran] *m'a dit : « Le Quai d'Orsay s'est rendu compte que les CRS se livraient à des trafics de toute sorte. » Les armes étaient la partie émergée de l'iceberg, mais en dessous on ne sait pas, y a-t-il eu de la drogue ? »* Selon ce témoin, *« du côté de l'ambassade, soit Coulas, soit Letrange, soit Vidal, soit l'ambassadeur, soit le premier conseiller qui était Logel, ils étaient tous au courant que les CRS grenouillaient »*.

TF 1 a précisé que MM. Eric Coulas et Guy Letrange étaient agents de la DGSE en poste à Beyrouth, M. Gilles Vidal étant premier secrétaire de l'ambassade de 1983 à 1985. Le témoignage semblable d'un ancien haut fonctionnaire en poste à l'ambassade de Beyrouth a récemment été publié dans nos colonnes (*le Monde* du 10 août).

SCIENCES • MEDECINE

Tcheliabinsk-40 sort de quarantaine

Au sud de l'Oural, une ville interdite est ouverte aux visiteurs étrangers. On y fabriquait du plutonium, elle subit une catastrophe nucléaire. Aujourd'hui, les déchets radioactifs l'empoisonnent

TCHELIABINSK-40. Un nom, un chiffre, une boîte postale pour une ville qui n'existe pas. Et pourtant, elle est là, avec ses quatre-vingt-trois mille habitants, aux portes de la grande plaine sibérienne, discrètement noyée dans des forêts de pins et de bouleaux, sous les premiers contreforts sud de l'Oural.

Ne cherchez pas. Tcheliabinsk-40 n'apparaît pas sur les cartes. Elle est comme gommée des atlas, bien à l'abri derrière son épais mur d'enceinte et ses rouleaux de fils de fer barbelés qui forment une zone de 14 kilomètres de diamètre totalement coupée du monde extérieur. Car, ici, on vit replié sur soi, l'entreprise pourvoit à tout. Mayak – le Phare (1) – a ses écoles, ses hôpitaux, sa troupe de théâtre, ses marionnettistes, ses garderies d'enfants, ses magasins et... ses usines nucléaires.

Ce complexe militaro-industriel, dont le site fut choisi en 1946 par le père de la première bombe atomique soviétique, Igor Kourtchatov, est ultra-secret. Du moins le fut-il jusqu'à l'an dernier pour le commun des mortels. Mais, pas pour les services de renseignement américains qui, dans les années 60, payèrent leur curiosité de la destruction en vol d'un avion espion U-2 piloté par Gary Powers. Construite à partir de 1946, à l'époque du sinistre Lavrenti Beria, Tcheliabinsk-40 avait la lourde charge de réaliser dans les délais les plus brefs une version soviétique du fameux projet Manhattan (2).

La réussite fut totale. Mayak parvint à monter en dix-huit mois seulement un petit réacteur de 100 mégawatts (Anotchka, Petite Annie), qui produisit le plutonium nécessaire à l'explosion du premier engin nucléaire soviétique en août 1949. Mais cette prouesse technique, cet avertissement à la face du monde, paraît aujourd'hui bien dérisoire lorsque l'on sait le prix payé pour l'obtenir.

Les souffrances des centaines, peut-être des milliers de prisonniers condamnés à la construction de la ville champignon et de son complexe nucléaire. Celles aussi des habitants des environs où eut lieu, le 29 septembre 1957 à 16 h 25, l'un des plus graves accidents nucléaires de l'histoire de l'humanité connu comme la catastrophe de Kychtym. Les souffrances de la nature, enfin les remords et les angoisses des responsables de Mayak, aujourd'hui héritiers d'un stock de déchets radioactifs dont ils se seraient passés, gardiens de zones vides et polluées qu'ils ne savent comment gérer.

Le temps est bien loin où des privilégiés du régime vivaient à l'abri des « malheurs » du monde dans le confort douillet et contraignant de ce cocon artificiel. La ville s'est ouverte. L'an dernier des experts américains y ont pénétré. On a changé son nom, son matricule. Elle est officiellement appelée Tcheliabinsk-65. Mais pour ses habitants c'est Sorokovka.

Berceau de la première bombe A

Depuis, le vent de la glasnost a balayé les beaux romans de l'histoire officielle et les Soviétiques découvrent avec stupeur que Tcheliabinsk-40 n'a pas seulement été le berceau de la première bombe atomique soviétique mais qu'elle est devenue l'une des régions les plus polluées d'URSS. Cette réalité n'a pas échappé aux services secrets occidentaux mais, pendant plus de trente ans, les Soviétiques n'ont rien su. Ni de l'existence du complexe ni même de la catastrophe nucléaire qui, en 1957, a frappé Tcheliabinsk. La répression était alors impitoyable et l'information formidablement muselée.

A tel point que le biologiste soviétique Zohres Medvedev parla de Kychtym, une petite bourgade historique de vingt-cinq mille habitants distante d'une vingtaine de kilomètres du lieu de l'accident, quand, réfugié à Londres, il révéla en 1976 l'existence de la catastrophe. Comment, en effet, aurait-on pu affirmer qu'un accident nucléaire avait eu lieu à Tcheliabinsk-40 puisque le *complexe industriel ne figurait sur aucune carte? « On a su à l'époque ce qui s'était passé*, témoigne une journaliste de Tcheliabinsk-40, *mais nous n'avons pas eu le droit de le publier... »*

Mais, en dépit du secret, les habitants de la région ont dû se poser bien des questions. On sait aujourd'hui que vingt-trois villages ont été évacués – *10 200* personnes dont certaines ont attendu une semaine – pour éviter le formidable nuage de particules radioactives qui finit par contaminer une zone de 1 000 kilomètres carrés! Le parlement soviétique a rendu l'affaire publique l'an dernier (*le Monde* du 18-19 juin et du 27 août 1989).


P. KOHLER

Sur place la nature a repris ses droits et triomphé de la radioactivité qui a considérablement décru. Mais, la zone interdite couvre encore 19 000 hectares, et en certains points la radioactivité atteint encore 4 000 curies (Ci) par kilomètre carré!

Un record planétaire de la pollution

Ailleurs, *« les terres ont été rendues à la culture et à l'élevage »*, précise M. Guenadi Romanov, directeur du laboratoire de dosimétrie de Tcheliabinsk-40. Mais il reconnaît que *« des mutations génétiques ont été observées dans les premières années. Elles n'étaient heureusement pas stables et ont disparu du fait de la sélection naturelle des espèces. Au point que certains animaux sauvages des zones irradiées sont capables de résister aujourd'hui à des doses de radiations une fois et demie supérieures à la dose léthale »* (3).

Cependant, M. Romanov ne triomphe pas même si, à la périphérie des zones contaminées, cinq fermes-laboratoires pratiquent la culture et l'élevage sur des terrains où la radioactivité varie entre 2 et 100 Ci au kilomètre carré. *« Car il faut*, explique-t-il, le sourire contraint, *ne pas avoir peur de la radioactivité, mais savoir la respecter. »*

Que n'a-t-on appliqué plus tôt ce principe! Au regard de l'Histoire, Staline et ses ingénieurs ont joué les apprentis sorciers en faisant de la région de Tcheliabinsk un des endroits – avec Tchernobyl, – les plus pollués de la planète. Pour fabriquer rapidement la bombe et doter le pays d'un armement nucléaire, on n'a pas hésité a déverser des déchets hautement radioactifs dans seize cuves de 160 mètres cubes chacune dont aucune n'avait de couvercle! Lorsque les pluies étaient trop fortes, les cuves débordaient sans qu'on s'en aperçoive toujours.

« Les instruments de contrôle, reconnaît M. Eugène Drozkho, responsable de la sûreté nucléaire, *n'étaient pas efficaces. Le système de refroidissement de ces installations n'était pas des meilleurs et il était impossible de mesurer avec précision le niveau des cuves et l'homogénéité des matières nucléaires qui y baignaient. Alors*, raconte-t-il, *quand les cuves débordaient, le système de refroidissement se contaminait et on devait l'arrêter pour le nettoyer. »*

« C'est au cours d'une telle opération, le 29 septembre 1957, raconte M. Alexander Souslov, ingénieur en chef de Tcheliabinsk-40, *que le contenu d'une des cuves s'est mis à bouillir, que les nitrates et les acétates ont précipité au fond de la cuve, sont montés en température sous l'effet des déchets radioactifs et se sont enflammés brusquement – à cause d'un court-circuit? – répandant dans l'environnement quelque 20 millions de curies. Sous l'effet de cette explosion, correspondant à celle d'une charge de 500 tonnes de TNT, 90 % des matières retombèrent à proximité immédiate du site de stockage, créant une zone où la radioactivité atteignait 360 rœntgens par heure dans un rayon de 10 à 20 mètres. »*

Jusqu'à l'océan Arctique

« Le reste, 2 millions de curies, composé essentiellement de particules de strontium, de césium, de cérium, de niobium, de ruthénium et de rhénium, fut emporté par les vents et contamina 1 000 kilomètres carrés de bois, de lacs et de cultures. » Commencèrent alors les opérations de décontamination au cours desquelles cette fois, affirment les responsables de Mayak, aucun prisonnier ne fut utilisé. Les déchets restants furent repompés et transvasés dans un endroit plus sûr. L'histoire pourrait s'arrêter là. Mais des pollutions radioactives plus redoutables encore sommeillent à Tcheliabinsk-40.

Les responsables du centre avaient fini par stocker leurs déchets les plus radioactifs dans des cuves, parce que, pendant quatre ans, entre 1948 et 1951, ils avaient déversé sans aucune précaution tous leurs rejets de basse et moyenne activité dans une rivière proche, la Techa. Tout le bassin de l'Ob dans laquelle elle se jette était pollué jusqu'à l'océan Arctique pourtant distant de plus de mille kilomètres!

« Les rives de la Techa, constate amèrement M. Drozhko, *sont encore aujourd'hui toujours contaminées. On y enregistre des taux de radioactivité de l'ordre de 100 micro-rœntgens par heure et il est interdit sur environ 200 kilomètres d'y pêcher ou d'y boire. »* Et comme si cela ne suffisait pas, la Techa est aussi victime d'une pollution chimique, ce qui explique que l'on ait dû déplacer à une certaine époque 28 000 personnes qui vivaient là. Certaines, comme à Tchernobyl, sont malgré tout revenues car il est difficile de contrôler une zone aussi sauvage.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 14.

(1) Nom choisi en raison de la formidable concentration de cerveaux installés là pour faire la bombe atomique.

(2) Le plan Manhattan a permis la réalisation des premières bombes atomiques américaines.

(3) Qui tue 50 % d'une population témoin.

La peau avec l'eau du bain

L'épidermolyse bulleuse héréditaire atteint des milliers de personnes en France. Un traitement à partir de greffe de peau humaine reconstituée « in vitro » est à l'étude

APRÈS l'appel lancé par le jeune Cédric Rochereau, au cours de l'émission de FR 3, « C'est pas juste », l'association de lutte contre l'épidermolyse bulleuse (1) relance ses activités sous les auspices de Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille. L'épidermolyse bulleuse héréditaire figure parmi les maladies cutanées d'origine génétique les plus sévères. Le plus souvent, *elle se manifeste, dès la naissance*, par un décollement de la peau au moindre traumatisme. Une simple friction et le corps du nouveau-né se couvre de « bulles », de grosses ampoules remplies de sérosités.

Depuis 1985, l'association qui lutte contre cette affection cherche à sensibiliser la population et les pouvoirs publics, à promouvoir la recherche *ainsi qu'à venir en aide* aux personnes atteintes. *« Les malades doivent non seulement faire face aux handicaps qu'entraîne cette maladie mais aussi aux préjugés de l'entourage frappé par nos cicatrices peu esthétiques »*, remarque M. Jean-Marc Rigade, président de l'association.

On estime entre dix et quinze mille le nombre de personnes atteintes, en France, par cette affection qui recouvre, en réalité, dix-huit types différents d'épidermolyse bulleuse. Ces types se répartissent en trois groupes distincts suivant la localisation du décollement de la peau au niveau de l'épiderme, du derme ou enfin de la zone de jonction entre le derme et l'épiderme.

Les formes les plus graves sont celles qui atteignent la jonction « dermoépidermique ». Les bulles ne cicatrisent pas et ont tendance à s'étendre en laissant de larges zones dénudées. Elles gagnent très vite l'œsophage et empêche une alimentation normale. Les déperditions de protides au niveau des plaies aggravent cette malnutrition. L'enfant décède rapidement des suites de cachexie ou de septicémie provoquée par la surinfection des blessures.

Beaucoup moins graves, les épidermolyses bulleuses « intraépidermiques » provoquent des décollements cutanés *qui cicatrisent* rapidement sans laisser de marque. Entre les deux, les formes « dermolytiques », dont les décollements siègent au niveau du derme, sont sévères. Les cicatrices, parfois mutilantes, peuvent entraîner une fusion des doigts ou des orteils. L'atteinte des muqueuses, et particulièrement de la bouche et de l'œsophage, est source de malnutrition, d'anémie et de retard de croissance.

Mener une vie normale

« Nos blessures s'apparentent à celles des grands brûlés et notre fragilité cutanée nous impose des contraintes permanentes, explique M. Rigade, lui-même atteint d'une épidermolyse bulleuse dermolytique. *Je ne peux pas prendre de bain, par exemple, sous peine d'y laisser une partie de ma peau. Le poids des vêtements au niveau des zones de friction comme les épaules provoque également des plaies. »*

Aujourd'hui, il se bat pour mener une vie normale. Son métier d'analyste-programmeur est compatible avec son handicap. Il vient d'avoir un fils dont le diagnostic anténatal a confirmé qu'il n'était pas atteint d'épidermolyse bulleuse.

Dans les formes graves, cette affection se transmet sur le mode autosomique récessif : deux parents, porteurs du gène défectueux, ont un risque sur quatre, à chaque grossesse, de mettre au monde un enfant atteint. Pour les formes plus simples, c'est un parent malade qui transmet, statistiquement, à un enfant sur deux, la maladie. On parle de mode « autosomique dominant ».

Des greffes de « peau vivante »

« L'introduction du diagnostic anténatal a profondément modifié la vie des familles à risque. En l'absence de diagnostic, les couples à risque ont tendance à éviter ou à interrompre une grossesse », explique le docteur Claudine Blanchet-Bardon, qui pratique ces diagnostics depuis 1982 au centre d'étude et de traitement des maladies génétiques à expression cutanée (hôpital Saint-Louis, Paris).

Des fragments de peau, prélevés sur l'embryon à la maternité de Port-Royal, à partir de vingt semaines de grossesse, sont analysés par le centre afin d'établir le type d'épidermolyse bulleuse en cause. Pour l'heure, l'absence d'identification des gènes impliqués dans cette maladie – on pense qu'il existe un gène différent pour chaque forme d'épidermolyse – ne permet pas de faire de diagnostic plus précoce.

Il n'existe pas, actuellement, de traitement spécifique des épidermolyses bulleuses héréditaires. La mise au point des techniques de reconstitution de peau humaine *in vitro* ouvre toutefois des perspectives thérapeutiques pour les formes dermolytiques d'épidermolyse bulleuse. Un programme de recherche, développé par l'équipe du professeur Louis Dubertret, directeur de l'unité INSERM 312, vise à greffer une peau humaine reconstituée suivant la technique du derme-équivalent.

Tout d'abord, le derme est obtenu en laboratoire à partir de fibroblastes, les cellules constitutives du derme, mélangés à du collagène. Ensuite, l'épiderme est reconstitué sur ce derme-équivalent, à partir de cellules épidermiques prélevées sur le malade. Développée depuis quelques années en France, cette technique a déjà donné lieu à plusieurs greffes de peau chez les grands brûlés et les patients atteints de nævi géants, de grandes taches cutanées. Elle a donné des résultats intéressants en autogreffe – les fibroblastes sont prélevés sur le malade lui-même – mais on connaît mal le degré de tolérance d'une greffe de fibroblastes d'un sujet à un autre.

« Des travaux américains ont montré qu'il n'existait pas de rejet chez le rat mais ce problème de compatibilité devra être vérifié chez l'homme. Et, il faudra attendre plusieurs années avant de préciser cet espoir de guérir localement les lésions cutanées en remplaçant les fibroblastes défectueux par des fibroblastes normaux », estime le professeur Louis Dubertret.

MARTINE LARONCHE

(1) « Epidermolyse bulleuse : association d'entraide » (EBAE), BP 171, 35003 Rennes CEDEX. Tél : (99) 53.82.37.

Nucléaire : la Suisse prend son temps

BERNE

de notre correspondant

Sans claquer la porte au nucléaire, les électeurs suisses ont assez clairement exprimé, dimanche 23 septembre, lors d'un triple vote sur la question, la méfiance, sinon les craintes, que leur inspire l'énergie atomique (*le Monde* du 25 septembre).

Par 52,9 % de « non », ils ont certes rejeté une initiative populaire réclamant la désaffectation des cinq centrales actuellement en service. En revanche, par 54,6 % de « oui », ils ont approuvé un moratoire de dix ans pour la construction de centrales ou de nouveaux réacteurs thermiques. Plus nettement encore, ils se sont prononcés *par 71 % de « oui » pour un article* constitutionnel visant à promouvoir les économies d'énergie.

A Genève, 65 % des votants se sont prononcés en faveur de l'abandon du nucléaire, et 69,2 % pour le moratoire. La proximité du surgénérateur de Creys-Malville, situé à soixante-dix kilomètres de la ville de Calvin, n'est sans doute pas étrangère à ce résultat. Paradoxalement, les communes de Suisse alémanique, où se trouvent les centrales nucléaires, n'ont pas affiché les mêmes inquiétudes.

Malgré l'importance de l'enjeu pour l'avenir énergétique du pays, la participation au scrutin n'a pas dépassé 39,2 % pour l'ensemble de la Confédération.

S'ils n'ont pas entièrement atteint leurs objectifs, la gauche et les écologistes, qui avaient lancé ces deux nouvelles initiatives pour *« sortir du nucléaire »*, se montrent satisfaits. Ils ont réussi à faire passer leur projet de moratoire. Ce résultat est d'autant plus remarquable que c'est la dixième fois seulement qu'une proposition de révision partielle de la Constitution fédérale – demandée par cent mille citoyens – fait la majorité du corps électoral et des cantons.

Dans leur campagne, les antinucléaires ont mis l'accent sur les dangers inhérents à l'élimination des déchets et sur l'intérêt d'une autre voie – les énergies renouvelables – pour la production d'électricité *« rationnelle et compatible avec l'environnement »*. Rappelant que l'énergie nucléaire fournit environ 40 % de la production d'électricité du pays, le gouvernement avait fait valoir qu'il était illusoire de prétendre remplacer en peu de temps le nucléaire par des énergies de substitution.

« En cas d'abandon du nucléaire, expliquaient les compagnies d'électricité, *la Suisse devrait importer encore davantage, ce qui serait hypocrite, puisque le courant acheté en France est, en grande partie, produit par des centrales atomiques. »*

Malgré les moyens mis en œuvre par le lobby pronucléaire, qui aurait investi près de 60 millions de francs suisses dans sa campagne, ces arguments n'ont été que partiellement entendus.

JEAN-CLAUDE BUHRER

L'arbre un et divisible

Les végétaux ligneux figurent parmi les organismes les plus complexes du monde vivant. On commence tout juste à le découvrir

Il y eut cette hypothèse, étonnante, selon laquelle le bois dont on fait les arbres serait en fait de nature racinaire. Il y eut une étude réalisée dans le Nord canadien, où l'épinette noire permet de retracer les grandes phases climatiques des six cents dernières années. Il y eut, surtout, cette découverte extraordinaire d'un zoologue sud-africain : en cas d'agression, l'acacia serait capable, par messages chimiques, de prévenir du danger les arbres qui l'entourent (*le Monde* du 14 septembre 1990). Bref, il y avait des révélations, des polémiques et beaucoup de travail en perspective lors du deuxième Colloque international sur l'arbre, organisé du 10 au 15 septembre par l'Institut de botanique de Montpellier.

Organisé par le même Institut en 1985, le premier Colloque international sur l'arbre avait donné le coup d'envoi à une nouvelle approche des végétaux ligneux. Le second, qui a réuni plus de deux cents spécialistes du monde entier, confirme avec force cette tendance : l'arbre n'est plus considéré désormais comme la somme de ses parties, mais comme un individu à part entière. Un être comptant parmi les plus complexes du monde vivant, dont les us et coutumes, pour l'essentiel, restent à découvrir.

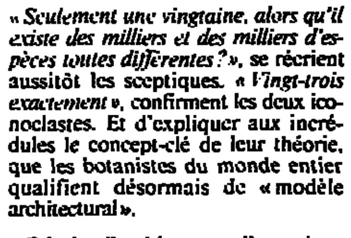
L'arbre, un inconnu... Qui l'eût cru? Même un enfant s'y tromperait, qui, d'une main sûre, trace le tronc, les branches et les feuilles. Mais, pour les chercheurs, il en va tout autrement. Comment la plante, à partir d'une graine, est-elle capable d'acquérir une cime majestueuse à l'état adulte, puis de régresser lors de la sénescence? Quelles sont les étapes de ces transformations? Quelle est la structure d'un arbre, comment se développe-t-elle? A toutes ces questions, la science commence tout juste à apporter un début de réponse.

« Nul n'est capable, par exemple, de décrire avec exactitude l'architecture d'un chêne ou d'un hêtre! », s'exclame Claude Edelin, botaniste à l'Institut de Montpellier et coorganisateur du colloque. *« On est donc loin de savoir comment ces formes se mettent en place et de comprendre ce qui les déterminent! »* Enjeu économique et écologique, l'arbre devient également un véritable défi scientifique, dont certains n'hésitent pas à affirmer que *« son étude nous apportera des données de base aussi importantes que la biologie moléculaire dans les années 1960 »*.

L'aube de ce renouveau, en fait, remonte à une vingtaine d'années. Jusqu'alors, l'arbre en tant qu'être vivant n'avait guère retenu l'attention des scientifiques, trop occupés à percer les mystères de sa floraison, de sa génétique ou de sa reproduction. Les plus calés en la matière restaient finalement les sylviculteurs et les arboriculteurs, dont la « main verte » transmet, au fil des générations, une connaissance empirique accumulée depuis des siècles.

Modèle architectural

Tout change au début des années 70, avec les travaux réalisés par deux botanistes, le Français Francis Hallé (université de Montpellier) et le Néerlandais Roeloff Oldeman (université de Wageningen). Etudiant la croissance d'espèces tropicales, les deux chercheurs émettent l'hypothèse suivante : les arbres, à en croire leur architecture, peuvent être classés en une vingtaine de grandes familles.



MIMMO JODICE

« Seulement une vingtaine, alors qu'il existe des milliers et des milliers d'espèces toutes différentes? », se récrient aussitôt les sceptiques. *« Vingt-trois exactement »*, confirment les deux iconoclastes. Et d'expliquer aux incrédules le concept-clé de leur théorie, que les botanistes du monde entier qualifient désormais de « modèle architectural ».

Décrire l'architecture d'un arbre, cela consiste à définir les rapports existant entre ses multiples organes, aux différentes étapes de sa vie. La tige, structure de base, est surmontée d'un méristème, ensemble de tissus indifférenciés qui donnera naissance aux feuilles ou aux fleurs. Partant de là, tout ou presque semble possible : la tige peut pousser en longueur, donner naissance à des branches plus ou moins nombreuses, plus ou moins ramifiées, plus ou moins feuillues... Pour peu que l'on tienne compte également de l'orientation que prennent ces axes – tronc et branches – les uns par rapport aux autres, on obtient apparemment, en combinant ces différents paramètres, une quantité incalculable de modèles architecturaux.

Là intervient, précisément, la surprenante découverte de Hallé et Oldeman : loin d'atteindre des mille et des cents, vingt-trois de ces modèles suffisent en réalité pour décrire l'ensemble de la flore. En d'autres termes, l'arbre adulte, quels que soient la complexité et l'apparent désordre de sa forme, peut être subdivisé en unités élémentaires, identiques les unes aux autres et appartenant à l'une des vingt-trois familles de base. C'est à partir de cette forme élémentaire que les arbres grandissent et se diversifient selon ce que les botanistes appellent un phénomène de « réitération ».

Trop simple pour être vrai? La réalité, certes, est un peu plus complexe. *« Ces vingt-trois modèles ne constituent pas des entités que l'on ne peut transgresser*, précisent les spécialistes (1). *Chez certains végétaux, par exemple, comme l'agathis, on constate que les individus changent de modèle à un moment précis de leur vie. Chez d'autres, comme le cecropia, l'architecture paraît intermédiaire entre celles de plusieurs modèles. »* Il n'empêche : en offrant pour la première fois aux chercheurs un outil capable d'appréhender dans son ensemble la croissance des végétaux, la théorie des modèles architecturaux promettait, dès son élaboration, de révolutionner la science de l'arbre.

Vingt ans plus tard, c'est chose faite. *« Après un temps d'inertie inévitable, cette vision radicalement nouvelle a fini par secouer l'ensemble de la communauté scientifique*, raconte Claude Edelin. *On s'est brusquement rendu compte qu'étudier une fleur ou un bourgeon hors de son contexte biologique – ce que l'on faisait depuis des décennies – revenait à étudier un pied humain sans tenir compte du reste du corps! »* A remettre ainsi les pièces du puzzle dans leur cadre, les chercheurs eurent rapidement d'agréables surprises. En matière de floraison par exemple, domaine dans lequel ils obtenaient jusqu'alors, à force d'oublier de considérer l'arbre dans sa globalité, des résultats apparemment incompatibles.

Grâce au mariage des modèles architecturaux et informatiques, il suffit désormais d'un écran d'ordinateur pour simuler la croissance d'une plante, prévoir son comportement et sa production. Une mine de renseignements pour les agronomes ou les paysagistes, de plus en plus nombreux à recourir au logiciel mis au point, à Montpellier, par une équipe du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) (2).

Mais il ne suffit pas, hélas, de simuler la pousse d'une plante sur ordinateur pour comprendre les lois biologiques sur lesquelles elle repose. En matière de morphogénèse végétale, rien ne remplace l'étude expérimentale, la recherche sur le terrain. *« Prenez les racines*, poursuit Claude Edelin. *Ce que l'on sait d'elles, aujourd'hui, se résume en un énorme point d'interrogation! »* Il paraît beaucoup plus simple, en effet, de lever la tête pour étudier les branches que de creuser la terre...

La timidité des arbres

« A force de ne pas les étudier, on a longtemps cru qu'on pouvait faire faire n'importe quoi aux racines, renchérit Claire Atger. *Et l'on commence seulement à réaliser que celles-ci, beaucoup moins opportunistes qu'on ne le soupçonnait, possèdent leurs propres caractéristiques qui les rendent plus ou moins aptes à s'adapter à tel ou tel milieu. »* Chercheuse à l'Institut de Montpellier, Claire Atger est une des rares botanistes à avoir eu le courage de s'attaquer à l'étude du système racinaire. Platanes ou espèces tropicales, elle extrait patiemment les mille et unes racines des arbres adultes. Un travail d'archéologue en herbe, qui commence à la pelle et se termine, bien souvent, à la brosse à dents...

De ces recherches, encore balbutiantes, ressort déjà l'essentiel : comme la partie aérienne, le système racinaire des arbres possède ses propres lois architecturales que l'on pourra sans doute, d'ici quelques années, simuler sur ordinateur. A mesure que l'arbre retrouve – sur le plan scientifique – son intégrité, apparaissent ainsi différents niveaux d'organisation. L'achitecture de l'arbre adulte, on l'a vu, peut en effet se ramener à la réplique en plusieurs exemplaires d'un « mini-arbre » de base. Individu unique au début de sa croissance, l'arbre devient ainsi une « colonie » de structures élémentaires.

Après la cellule végétale, la structure élémentaire et l'arbre entier, apparaît enfin, avec la forêt, un quatrième niveau d'organisation du vivant. Au cours du colloque de Montpellier, Roeloff Oldeman évoquait ainsi l'étrange *« timidité »* de croissance dont les arbres forestiers font preuve les uns par rapport aux autres, comme s'ils se partageaient équitablement l'espace d'une même « éco-unité ». Un groupe d'individus au sein duquel l'existence de communications chimiques, similaires à celles que l'on vient de découvrir chez l'acacia, pourrait alors prendre tout son sens.

CATHERINE VINCENT

(1) *La Recherche* n° 207, février 1989.

(2) Baptisé AMAP (Atelier de modélisation de l'achitecture des plantes), ce logiciel compte parmi les plus performants dans ce domaine. Basé sur les lois de probabilité du modèle architectural considéré, il permet de visualiser, sous forme d'images de synthèse, les étapes de croissance d'une douzaine de plantes.

Tcheliabinsk-40 sort de quarantaine

Suite de la page 13

On aurait pu trouver la leçon suffisante. Eh bien, non. Dès 1951, les déchets de moyenne activité furent rejetés dans un lac voisin, le lac Karachay. *« 120 millions de curies ont ainsi été déversés dans ce lac*, regrette M. Drozkho, qui ajoute que, *pour des raisons techniques, il servira de poubelle jusqu'en 1994 »*. La situation est dramatique car la pollution du lac a déjà atteint les nappes phréatiques et migré sur plusieurs kilomètres. Aujourd'hui, les responsables du centre s'attendent qu'une rivière proche, la Micheliak, soit à son tour touchée. Les Américains qui, dans les années 40 et 50, ne furent pas des modèles d'écologie connaissent des problèmes identiques dans les zones où sont installés leurs centres nucléaires militaires. A preuve : le centre de Hanford qui a récemment défrayé la chronique.

Le lac Karachay

L'ampleur du problème est telle que les Soviétiques en sont réduits à prendre des mesures provisoires avant de pouvoir mettre en place un vaste plan de décontamination. En attendant, ils déversent des blocs de béton pour diminuer la surface du lac et réduire ainsi les échanges eau-atmosphère. Le lac Karachay qui, dans les années 50, occupait une surface de 45 hectares, n'en mesure plus aujourd'hui que 20. La radioactivité, qui s'élevait à 60 rœntgens par heure, est encore forte : 10 rœntgens par heure. Les équipes de surveillance, protégées par des vêtements spéciaux et malgré l'épaisseur de la glace en hiver, ne peuvent y rester plus de quelques heures

Dans ces conditions, comment s'étonner que les Soviétiques soient avides de discuter, voire de coopérer, avec tous les spécialistes de la décontamination nucléaire? D'autant que leurs soucis ne se cantonnent pas seulement à la gestion de l'accident de Kychtym et à la pollution incroyable du lac Karachay. Le lessivage par les pluies des rives et du bassin de la rivière Techa leur crée quelques soucis supplémentaires.

Pour éviter que la contamination de cette rivière ne s'étende, les Soviétiques l'ont détournée de son cours en amont de la pollution pour la faire se déverser dans un canal de dérivation qui, une fois la zone dangereuse évitée, se jette quelques kilomètres plus loin dans le lit de la rivière. Cette mesure a contraint toutefois les autorités à créer, dès 1951, une série de barrages sur l'ancien lit de la Techa. Quatre ont été érigés et un cinquième est prévu pour recevoir les trop-pleins des précédents.

De cette manière, les responsables du centre estiment que 90 % des radionucléides arrachés par les intempéries aux rives polluées de la rivière sont retenus dans les 380 millions de mètres cubes d'eau de ces réservoirs, porteurs, hélas! de 200 000 curies de matières dangereuses (4). Comment s'en débarrasser? Le plan que les Soviétiques avaient projeté ne peut plus être appliqué du fait de la très grande méfiance des habitants de la région à l'égard des techniciens de Tcheliabinsk-40.

Ils envisageaient en effet de construire à proximité du troisième réservoir deux réacteurs surgénérateurs de 800 mégawatts (BN-800). Cette centrale nucléaire, baptisée Oural sud, aurait alors fourni de l'électricité à une région qui en manque mais aurait surtout pompé et évaporé l'eau polluée des réservoirs pour récupérer ainsi les particules radioactives sous une forme solide plus facile à traiter.

Malheureusement pour les technocrates, la vérité sur l'accident dit de Kychtym, la pollution de Tcheliabinsk-40 et la catastrophe de Tchernobyl ne favorisent pas l'implantation d'une telle centrale. Le chantier de ces deux réacteurs a donc été aussitôt stoppé, laissant un sacré problème sur les bras des responsables du centre (5).

Ne pas être rejetés

« Nous avons hérité d'un problème bien délicat, commente, laconique, M. Evgeni Rychkov, spécialiste de l'écologie et responsable depuis peu d'un poste tout nouvellement créé de relations publiques. *Mais, sous prétexte de cette terrible pollution héritée d'une époque où seule la politique décidait, il ne faudrait pas que les gens de ce centre deviennent des oubliés, des exclus. Nous sommes désormais des nettoyeurs et nous ferons notre boulot le mieux que nous pourrons. »*

Une situation difficile à supporter. D'abord parce que ceux qui habitent dans les environs du centre savent que des recherches militaires se poursuivent à Tcheliabinsk-40 et qu'il existe un atelier de retraitement des combustibles irradiés produits dans les réacteurs civils VVER-440, les brise-glaces et les sous-marins nucléaires d'une capacité de 400 tonnes/an. Ensuite parce que la moitié des techniciens de ce centre, qui était à la pointe de la technologie et l'un des chouchous du gouvernement, vont devoir, du fait des accords de désarmement, se reconvertir dans la fabrication moins noble d'aimants, de fibres optiques, de moteurs électriques pour la hi-fi, etc. Un constat amer : au moment où la ville secrète de Tcheliabinsk-40 s'ouvre, ce sont les autres qui se ferment.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(4) Le premier d'entre eux servait de bassin de refroidissement aux cinq réacteurs de production de plutonium du centre. Du fait de l'inévitable fissuration de quelques gaines de combustible, ces installations contribuaient légèrement à la contamination de ce réservoir. Et ce récemment encore puisque, dans le cadre des accords sur le désarmement, le dernier de ces cinq réacteurs ne s'arrêtera que le 1er novembre prochain.

(5) Le premier réacteur devait être mis en service en 1991.

L'envol des zéolithes

Sur un satellite soviétique, une expérience française a permis la fabrication de zéolithes en apesanteur

A quelque chose malheur est bon. Les derniers avatars de Columbia, la navette spatiale américaine, ont permis à deux groupes de recherche du CNRS des écoles de chimie de Mulhouse et de Montpellier de prendre encore un peu plus d'avance dans le domaine de la cristallisation des zéolithes, des matériaux capables de sélectionner les molécules à partir de leur taille et de leur forme.

Les deux laboratoires ont en effet mis au point une expérience de croissance cristalline de zéolithes en apesanteur. Celle-ci vient d'avoir lieu dans l'espace, à bord d'un satellite soviétique placé en orbite à quatre cents kilomètres de la Terre par un lanceur Soyouz. L'engin a décollé le 7 septembre dernier, pour un voyage orbital de deux semaines. Nom de code de l'opération : CASIMIR, pour Catalyst Studies for Industry Through Microgravity Research.

L'expérience a été orchestrée par le CNRS, avec le soutien du CNES qui a investi 2,8 millions de francs, et de la société française Carrar en charge de la construction de l'appareil embarqué. Elf-Aquitaine, Michelin et Rhône-Poulenc, des groupes qui ont des intérêts dans le développement de ces recherches, ont également participé. L'ensemble de ces partenaires ont pris en charge 50 % du coût de l'opération, le reste du financement étant assuré par des laboratoires italiens, espagnols, allemands et japonais. Ceux-ci ont profité de la manipulation française pour embarquer le matériel nécessaire à leurs propres expériences dans une confidentialité absolue. Ils ont été recrutés par la société Intospace, un consortium européen dont 17 % des capitaux sont français.

Dans l'industrie, les zéolithes sont utilisés comme catalyseurs pour transformer des mélanges moléculaires, notamment dans le raffinage du pétrole. Ces cristaux, percés de trous, laissent passer certaines molécules tout en retenant d'autres. Ils permettent ainsi, par exemple, de supprimer la paraffine qui fige le gazoil brut à basse température, en filtrant les molécules indésirables. On utilise dans le raffinage pétrolier quelque 100 000 tonnes de cristaux de zéolithes par an.

Des cristaux écologiques

Chaque année, 500 000 tonnes de zéolithes sont également utilisés dans les lessives comme agents anticalcaires. Dans un détergent, ils vont piéger les ions calcium (qui ne moussent pas) pour ne conserver que les ions sodium (ceux qui moussent). Autrement dit, ils lavent l'eau avant de laver le linge, et ne gardent que les ions actifs, rôle jusqu'alors dévolu aux phosphates avec les problèmes de pollution que l'on connaît. Les zéolithes, eux, sont écologiques et récupérables. Ils peuvent encore être utilisés dans la fabrication de parfums, ou comme absorbants, pour sécher des gaz dans le cas d'un double vitrage. Et leurs applications pourraient bientôt être étendues à la recherche médicale.

A bord du satellite soviétique, les chercheurs français ont fait placer un four en aluminium composé d'alvéoles, dans lesquelles ont été disposés plusieurs tubes en inox remplis de gel. La cristallisation effectuée dans l'espace, en microgravité, a été réalisée par chauffage de ces tubes, sous la régulation d'un ordinateur spécialement conçu pour l'expérience. Tous les appareils avaient subi à terre des tests extrêmement poussés, afin de pouvoir résister à la montée en puissance des réacteurs et aux frottements de la rentrée dans l'atmosphère.

Pendant que se déroulait l'expérience en apesanteur, un appareil identique effectuait la même manipulation, en temps réel, dans les locaux parisiens de la société Carrar. L'objectif : simuler les chocs et les variations de température produits par l'envol de la fusée. Une fois récupérées, les informations fournies par les disquettes de vol permettront de réaliser une troisième expérience au cours de laquelle les universitaires reproduiront, cette fois-ci, les conditions réelles de perturbations enregistrées à l'intérieur du satellite.

Une longueur d'avance

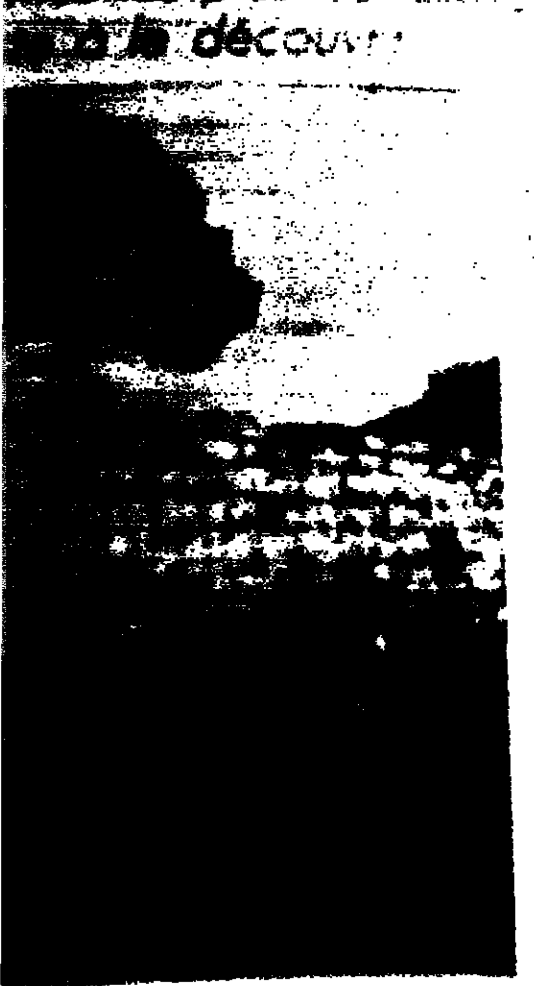
Si tout se passe bien, cette expérience devrait permettre de produire des cristaux plus gros et plus parfaits que ceux obtenus dans des conditions de gravité terrestre. La formation de zéolithes est habituellement altérée par l'instabilité du milieu ambiant, ce qui ne doit pas être le cas dans l'espace. S'il s'avérait que les zéolithes créés en apesanteur étaient similaires à ceux obtenus en laboratoire, les chercheurs en déduiraient qu'ils ont atteint leur seuil optimal de fabrication.

Dans le cas contraire, ils pourraient enfin disposer de cristaux de référence. L'analyse des résultats permettra également de vérifier si l'organisation des cristaux dans l'espace répond aux mêmes phénomènes convectifs que ceux observés sur Terre. Rien ne dit en effet que les cristaux se formeront de la même manière et que leur structure sera identique : dans l'espace, tous les composants des zéolithes pèsent le même poids, ce qui n'est pas le cas sous l'effet de la gravité.

Autant d'incertitudes auxquelles les chercheurs vont sans doute pouvoir bientôt répondre, même si les applications industrielles de ces nouveaux échantillons, en tout état de cause, ne sont pas pour demain. Quelle que soit l'issue de cette première mondiale, le CNRS est actuellement le seul organisme de recherche à avoir créé des cristaux de zéolithes en apesanteur. Une sérieuse longueur d'avance pour la France sur ses concurrents directs américains qui, handicapés par les priorités données aujourd'hui aux militaires et à l'exploration spatiale, n'ont pas encore pu pousser aussi loin qu'ils le souhaitaient leurs travaux dans ce domaine.

JACQUES MONIN





مكرر من الأصل

SCIENCES • MEDECINE

Un marché à ciel ouvert

Les Américains et les Européens négocient pour se partager le secteur des lancements de satellites civils

DU département d'Etat à celui du commerce en passant par celui de la défense, ils étaient tous représentés. Une quinzaine de délégués américains se sont rendus lundi 24 et mardi 25 septembre au siège de l'Agence spatiale européenne (ESA) à Paris. Face à eux, des membres du Conseil de l'ESA (1), et des responsables des services administratifs et juridiques de l'Agence européenne. But de la réunion : enterrer définitivement une vieille querelle. La première d'une longue série de négociations officielles pour tenter de définir les *rules of the road*, comme disent les Américains. Le «code de la route» – ou, plutôt, de bonne conduite, – du marché des lancements de satellites civils sur lequel les deux continents s'affrontent depuis plus de six ans avec, pour l'instant encore, un net avantage à l'Europe.

L'ouverture de ces pourparlers officiels marque la reconnaissance tardive de l'étonnant succès européen. *«Quand, en 1978, nous avons lancé les études qui devaient aboutir à la création d'Arianespace, la première compagnie de lancement de satellites de droit privé au monde, la majorité des spécialistes trouvaient cette idée totalement saugrenue»*, se souvient M. Frédéric d'Allest, initiateur et ancien PDG d'Arianespace. Pourtant, dès 1981, un an après sa naissance, Arianespace signait son premier contrat pour le lancement d'un satellite américain! Et, en 1985, la société européenne avait conquis de haute lutte 50 % du marché mondial, une part que, depuis, elle n'a jamais lâchée (2).

Il faut reconnaître que les Américains avaient, pour leur part, fait le mauvais choix en misant tout sur la navette qui, affirmaient-ils, devait diviser par dix le coût des lancements. Aujourd'hui, la NASA a dû se rendre à l'évidence : un vol de navette revient (d'après les chiffres officiels) à environ 450 millions de dollars, contre 120 millions de dollars pour un tir du modèle le plus puissant d'Ariane. Sans parler des problèmes techniques qui clouent actuellement au sol Columbia et ses sœurs.

Contre-attaque américaine

Les industriels de l'espace américains réagirent assez violemment face à ces Européens entreprenants venus chasser sur leurs terres. Le 9 juillet 1984, Transpace Carriers Inc., une société privée – disparue depuis – qui tentait de s'implanter sur le marché des «transports spatiaux», attaquait Arianespace pour concurrence déloyale. La requête accusait la firme européenne d'être indirectement subventionnée par les Etats membres de l'ESA, ce qui lui permettait, estimait Transpace Carriers Inc., de pratiquer des prix de dumping pour conquérir le marché américain.

Cette démarche aboutit à l'ouverture d'une enquête administrative par les services du commerce américains. Un an de tracasseries, ponctué d'auditions devant le Sénat et la Chambre des représentants américains, commençait pour les responsables du spatial européen. *«Nous avons joué le jeu, et ouvert tous nos dossiers»*, se souvient M. Georges Van Reeth, directeur administratif de l'ESA. Difficile de faire autrement sans risquer de perdre les premiers acquis. La patience des Européens fut récompensée : le 17 juillet 1985, le président Ronald Reagan signait une déclaration précisant que les pratiques des Etats membres de l'ESA *«ne constituent pas une gêne ou une restriction pour le commerce des Etats-Unis»*.

L'affaire était apparemment classée. Mais les industriels américains n'ont jamais vraiment enterré la hache de guerre. Ils continuent de mener autour d'Ariane – et pour les mêmes raisons – une guérilla similaire à celle qui vise l'avion européen Airbus. *«Nous discutons depuis quatre ou cinq ans autour de ce thème*, explique M. Van Reeth, *un petit jeu du style tango : deux pas en avant, un pas en arrière. Mais il s'agissait seulement de consultations. Nous engageons lundi, pour la première fois, des négociations officielles. Une conséquence directe de la «commercial launch policy» définie par le président Bush il y a quelques semaines. Un document qui donne formellement aux représentants américains du commerce la mission de négocier des «rules of the road» avec les Européens.»*

Prise de contact

Cette première rencontre ne donnera lieu à aucune décision. *«Nous nous contenterons probablement, dans un premier temps*, de *tenter de définir les limites : où finit le développement et où commence la commercialisation»*, estime M. Van Reeth.

C'est précisément le nœud du problème. Car les Américains estiment que les liens privilégiés d'Arianespace avec l'ESA et le CNES lui permettent de bénéficier de subventions déguisées. Mais, souligne un responsable d'Arianespace, dans tous les pays du monde, Etats-Unis compris, le développement (mise au point du prototype) d'un lanceur est subventionné par l'Etat. Comme ses concurrentes américaines (Martin Marietta, McDonnell Douglas et General Dynamics), Arianespace bénéficie par ailleurs d'installations de lancement (Cap Canaveral pour les premières, Kourou pour la seconde) dont elle n'a pas eu à payer les coûts de construction. Et si Ariane dispose, en principe, de la clientèle des Etats membres de l'ESA, les firmes américaines de transport spatial bénéficient des commandes du Pentagone, un marché autrement plus fermé, et important.

Si l'on place à part la navette, qui, de toute façon, ne lance pratiquement plus que de très gros satellites militaires ou scientifiques, les industriels américains et européens semblent, en fait, être à cet égard dans une situation équivalente. Ce que reflètent d'ailleurs les prix qu'ils pratiquent, comparables à quelques pour cent près. Cette entente tacite devrait donc pouvoir être concrétisée assez facilement dans des règles définies en commun accord, pour peu que la volonté politique y soit.

Les deux parties ont d'ailleurs tout intérêt à faire bloc face à la menace extérieure. Et l'irruption sur le marché occidental de concurrents comme les Chinois et l'Union soviétique ou l'émergence du Japon seront très certainement à l'esprit des négociateurs. *«Cela n'est pas à l'ordre du jour, mais nous aurons probablement des échanges informels sur le sujet»*, reconnaît M. Van Reeth.

Le lanceur japonais H-2, en cours de développement, sera probablement un redoutable concurrent pour Ariane et le Titan-3 de la compagnie américaine Martin Marietta. Mais il ne sera pas prêt avant 1993 au plus tôt. Pour l'instant, le danger vient plutôt de pays comme la Chine et l'URSS, où l'industrie spatiale, totalement financée par l'Etat et étrangère aux lois du marché libéral, peut pratiquer des prix de dumping pour s'implanter en Occident.

Ainsi, la Chine a déjà lancé pour le consortium de télécommunications Asiasat (basé à Hongkong) un satellite de fabrication américaine (*le Monde* du 10 avril), et elle doit mettre sur orbite, en 1991 et 1992, deux autres satellites fabriqués par la firme américaine Hughes Aircraft pour le compte de la compagnie australienne Aussat. Les pays de la Ligue arabe aimeraient par ailleurs que la fusée chinoise Longue marche 3 puisse assurer le lancement du troisième exemplaire du satellite de télécommunications (3), fabriqué pour eux par l'Aérospatiale (maître d'œuvre), Ford Aerospace, et quatre autres entreprises. Rien d'étonnant à cela : Pékin a facturé le lancement d'Asiasat 30 millions de dollars, environ la moitié du prix pratiqué par les Américains ou Arianespace!

S'ils offrent des places payantes aux astronautes étrangers dans leur station spatiale Mir, ou commercialisent l'emport d'expériences scientifiques sur Mir ou sur certains de leurs satellites, les Soviétiques ont, en revanche, échoué pour l'instant dans leurs tentatives de s'implanter sur le marché occidental des lancements avec leur fusée Proton, qu'ils proposent à des prix inférieurs de 20 à 30 % à ceux d'Arianespace. C'est que le gouvernement américain, invoquant la protection de technologies sensibles, s'est toujours vigoureusement opposé à laisser des satellites de fabrication américaine franchir le rideau de fer.

Des fusées soviétiques en Australie

La parade a peut-être été trouvée avec l'apparition d'un projet, lancé récemment par la société australienne CYSA (Cape York Space Agency), à la stupéfaction des experts spatiaux du monde entier. Il s'agit, ni plus ni moins, de construire de toutes pièces un centre spatial privé à Cape York, au nord de l'Australie, pour y exploiter des fusées achetées aux Soviétiques, avec des capitaux australiens, japonais et britanniques! CYSA a déjà signé avec la société soviétique Glavcosmos un accord lui assurant l'exclusivité de la commercialisation hors d'URSS du lanceur Zenith, aux performances comparables à celles du plus gros modèle d'Ariane-4. USBI, filiale de la firme américaine United Technologies (fabricant des propulseurs d'appoint de la navette), candidate pour assurer la construction et la gestion de ce futur centre spatial, a reçu du gouvernement américain une autorisation valable dix-huit mois pour effectuer une préétude sur le projet, affirme un responsable d'Arianespace. Cape York bousculerait toutes les données du marché des lancements, et fascine visiblement les milieux de l'espace européen et américain. M. Claude Goumy, PDG de Matra Marconi Space a même révélé récemment qu'Auspace, filiale australienne de la société qu'il dirige, désirait participer à cette aventure, et que Matra allait assurer la compatibilité des satellites qu'il fabrique avec la fusée Zenith (4). Des déclarations qui plongent visiblement dans l'embarras les responsables du groupe Matra, actionnaire d'Arianespace, et fabricant de la case à équipement (le «cerveau») d'Ariane.

Chez Arianespace comme à l'ESA, on affiche une solide incrédulité face au projet de la CYSA. Avec pour argument principal le coût prohibitif que représenterait pour des entrepreneurs privés soucieux de rentabilité la construction d'un centre de lancement que ni Arianespace ni ses concurrents américains n'ont eu à supporter : Kourou a été bâti par le CNES, Cap Canaveral par la NASA. Les promoteurs du projet de Cap York avancent le chiffre de 500 millions de dollars. *«Cela me paraît très optimiste*, affirme un expert européen. *Et, surtout, le risque est énorme : tout est basé sur l'interdiction d'exportation des satellites américains en URSS. Que les Américains changent d'avis, et tout le projet s'écroule, car les Soviétiques seront forcément moins chers qu'eux.»*

Les événements qui secouent le monde rendent cette éventualité envisageable. L'exemple chinois fait d'ailleurs jurisprudence : l'accord américain pour le lancement de trois satellites leur a été échangé contre la promesse de cesser de vendre leurs missiles Silkworms à l'Iran, assure un expert européen.

Toutes ces incertitudes amènent naturellement l'ESA à aborder prudemment ce chapitre de leurs négociations avec les Etats-Unis. *«Il faudra évidemment que nous adoptions plus tard une attitude commune face aux pays qui n'appliquent pas l'économie de marché. Mais il me semble prématuré d'aborder cette question aujourd'hui*, déclare M. Van Reeth. *J'aimerais d'abord voir comment les Etats-Unis vont réagir à l'affaire de Cape York, ou à la demande d'Arabsat pour un lancement en Chine.»*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Etaient mandatés par le Conseil un représentant des six pays membres de l'ESA : France, Grande-Bretagne, Italie, RFA, Suède et Suisse.

(2) Avec 37 satellites à lancer, le carnet de commandes d'Arianespace est actuellement complet pour quatre ans.

(3) Les deux premiers ont été lancés respectivement par Ariane en février 1986, et la navette quatre mois plus tard.

(4) *Air et Cosmos* daté du 8 septembre 1990.

CULTURE

Mory Kanté le conquérant

Sortie de « Touma », le nouvel album du Guinéen.
Un disque pour porter le chant mandingue dans le monde entier

Bien avant sa sortie, *Touma*, le nouvel album de Mory Kanté, a beaucoup fait jaser le village africano-parisien. On disait le musicien mandingue incapable de donner une suite à *Akwababa Beach !* son album de 1988, dont avait été extrait *Yéké Yéké*, son unique et remarquable tube.

Les estimations les plus sidérantes circulaient à la fois sur le budget et sur la valeur artistique de *Touma*. Pour les producteurs de rumeurs, il fallait surtout exorciser la nostalgie des espoirs toujours frustrés de la *World Music*. A sa manière, conquérante, c'est ce qu'a fait Mory Kanté. Il a eu les moyens et a su les utiliser : *Touma* est un disque remarquable, par son contenu autant que par son histoire, celle d'une méthode mise au point par un artiste, Kanté, un label, Barclay, et un producteur, Nick Patrick.

Au printemps 1988, le Top 50 ressemblait à un hall d'aéroport : se croisaient une Israélienne d'origine yéménite (Ofra Haza), un Ivoirien établi au Sénégal (Alpha Blondy), un Sud-Africain blanc (Johnny Clegg) et un Guinéen arrivé à Paris via Bamako. Avec *Yéké Yéké*, rythme diabolique et mélodie sinueuse, Mory Kanté faisait entrer le chant des griots mandingues dans les boîtes de nuit.

Tout de suite après le succès de *Yéké Yéké*, Barclay a voulu faire reprendre à Mory Kanté le chemin des studios. Mais le musicien, chef d'une immense famille qui comprend sa parentèle et celle de ses musiciens, a préféré tourner et accumuler les cachets. Finalement, ce n'est qu'en décembre 1988 qu'Eric Clermontet, directeur artistique de Barclay, réussit à obtenir que Mory Kanté se mette à la réalisation de maquettes : *« Je lui ai fait un cadeau intéressé*, explique Clermontet, *un studio domestique huit pistes. »* Sur cet instrument Mory Kanté élabore une soixantaine de titres.

En trio avec Nick Patrick, le producteur britannique d'*Akwababa Beach*, Kanté et Clermontet se lancent dans un long processus d'élimination au cours duquel sont repêchées deux anciennes chansons du temps du Rail Band de Bamako et – l'idée est du directeur artistique – *Wimowe*, un classique zoulou plus connu en France sous le titre *le Lion est mort ce soir*. *« C'était dur de m'emmener jusqu'à une chanson zouloue*, dit Mory Kanté, *dur de garder l'initiative sur une chanson étrangère. »* Le griot a écrit un texte en mandingue, un hommage à Nelson Mandela et s'est réapproprié le titre.

Carlos Santana à 1 200 dollars

Après la sélection, Mory Kanté et Nick Patrick ont passé trois semaines en studio, à Bruxelles, en préproduction, sans enregistrer mais en donnant aux titres retenus leur forme définitive. *« Mon travail est de faire en sorte que la musique de Mory soit accessible aux oreilles occidentales*, explique Nick Patrick. *Si on enregistrait toutes les percussions en une seule prise, comme les Africains, ce serait un fouillis. C'est pour ça que nous avons eu recours aux ordinateurs, à la technologie des studios. »*

Mais, dès le départ, la volonté de Barclay et du producteur était claire : en aucun cas on ne voulait empiéter sur le caractère africain de la musique de Mory Kanté. L'album est de bout en bout chanté en mandingue, les rythmes et les mélodies, une grande partie de l'instrumentation même (kora, balafon), sont celles de l'Afrique de l'Ouest. Ce respect croisait à mi-chemin l'esprit conquérant du musicien : *« Quand James Brown a sorti* Live At The Appollo, *dans le moindre de nos villages, là où il n'y avait pas même une ampoule électrique, les enfants en connaissaient les paroles. Je veux que le monde entier connaisse le mandingue. »*

Une fois terminée la phase de préproduction, l'enregistrement a commencé à Bruxelles et s'est poursuivi à Los Angeles. Résultat, un générique prestigieux (Carlos Santana à la guitare sur un titre, Jeff Porcaro, le batteur de Toto sur deux autres) et de très lourds soupçons sur l'intégrité artistique de l'album. Eric Clermontet défend ainsi son choix américain : *« Il s'agissait d'abord de trouver une section de cuivres capable de maîtriser les rythmes africains. En Belgique, nous travaillions dans un studio voisin de celui du producteur de Carlos Santana. Santana est un fan de Mory, il est venu jouer pour le minimum syndical, soit 1200 dollars. »*

Le budget total du disque, environ 1 million de francs, est impressionnant, si l'on s'en tient aux critères de l'industrie française. Ce chiffre, plus du double du coût *d'Akwababa Beach*, s'explique essentiellement par les trois semaines de préproduction, beaucoup moins par l'excursion californienne. Résultat, un disque clair et puissant, immédiat et intègre. S'il trouve son public, il restera comme un poteau indicateur pour les musiciens du tiers-monde.

THOMAS SOTINEL

▶ *Touma* : disque, cassette, CD Barcley.


CLAUDE GASSIAN

Mory Kanté a réalisé un disque « clair, puissant et intègre »

DANSE

Un Angelin passe

Né en exil, Angelin Prejlocaj
rejoint les rêves du Nouveau Monde
C'est « Amer America »

LYON

de notre envoyée spéciale

Fuyant l'Albanie, les parents d'Angelin Prejlocaj ont attendu en France, pendant un an et demi, leur visa pour l'Amérique. Finalement, ils sont restés et Angelin est né.

Tout petit, il a été marqué par des histoires cent fois racontées d'exil, d'espoir, de déchirure. Il a entendu parler d'Ellis Island, devant New-York, où transitèrent de 1892 à 1924 dix-huit millions de candidats au Nouveau monde, où se suicidèrent trois mille « refusés ».

Il a voulu parler un peu de tout cela dans *Amer America*, le spectacle qu'il vient de créer au Quartz de Brest, après un mois de résidence avec sa compagnie dans un ravissant manoir des environs, prêté par la municipalité. *« Mourir un peu, c'est bien de cela qu'il s'agit, d'une fêlure de l'âme »* ... dit-il.

Adieu à notre vieux monde

Le décor de Thierry Leproust est très beau, pas le contraire de ceux de Richard Peduzzi, compliment suprême. Un quai, ouvert au fond sur le ciel et la mer (pourquoi pas la rade de Brest) ? occupé sur les côtés par des amoncellements de moellons noirâtres, de ballots, de caisses, de gros sacs de jute.

Les danseurs utilisent très bien ce décor, ils s'y affalent, s'y cachent ou en jouent, à la fin ils déménageront ces éléments pour édifier devant nous une muraille, peut-être une façon de dire adieu à notre Vieux Monde.

Lumières poétiques de Jacques Châtelet : des aurores mauves et roses, des matins blafards, une brume légère, des crépuscules vénéneux. Musique très prenante de Laurent Petit-Gand (qui collabora au film de Wim Wenders *les Ailes du désir*), traversée d'appels mystérieux, de mugissements d'océan ou de bateaux lointains, d'airs cristallins de boîte à musique. Sobres costumes de Caroline Anteski, les hommes en pantalons et gilets noirs sur chemises blanches, les femmes en jupes et boléros qu'elles enlèveront pour danser en combinaisons blanches.

Le contenu laisse sur sa faim

Bref, l'emballage est superbe, très professionnel, très soigné. C'est le contenu qui laisse un peu sur sa faim. Car Angelin Prejlocaj, après une délicieuse danse d'allure folklorique, tombe dans l'une des tartes à la crème d'aujourd'hui : l'affrontement du couple. La scène dansante contemporaine est devenue un ring où se défoule l'agressivité conjugale.

Aussi les plus beaux moments d'*Amer America* sont-ils ceux où les danseurs demeurent prostrés, recroquevillés sur les sacs comme sur des matelas de fortune, ou errent.

Parce qu'alors passe quelque chose de l'attente infinie, du désarroi, des rêves et des angoisses de ces émigrés prisonniers d'un temps suspendu entre deux mondes.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ *Amer America* est à la Biennale de Lyon les 26, 27 et 28 septembre. A Paris, au Théâtre de la Ville, du 9 au 13 octobre. Au Théâtre du conservatoire de Bordeaux, le 26 octore. A L'Arsenal de Metz, le 29 janvier 1991.

Zappa à l'Opéra

Le Lyon Opéra Ballet
et trois chorégraphes américains
pour la Biennale de la danse

LYON

de notre envoyée spéciale

Nous devons l'idée de cette soirée de ballets, sur les musiques orchestrales de Frank Zappa, à Kent Nagano, directeur musical de l'Orchestre de Lyon. Françoise Adret, qui dirige depuis 1984 le Lyon Opéra Ballet, et Iorkos Loukos, son codirecteur artistique, ont obtenu l'accord de Lucinda Childs, Karole Armitage et Ralph Lemon, qui, s'il est inconnu en France, n'est peut-être pas le moins doué des trois.

Lucinda Childs ouvre le bal sur *Perfect Stranger* : c'est parfaitement raté ! L'infatigable marcheuse qui nous enchanta de ses grandes enjambées plus sophistiquées qu'un programme informatique pour aller sur la Lune a créé des pas d'un académisme que ne démentirait pas Serge Lifar. Seules les couleurs des justaucorps dansent dans les lumières, éblouissantes, de Howell Binkley.

Les provocations de Karole Armitage

Karole Armitage a composé son travail sur du rock, reléguant la musique symphonique pour un finale de dix minutes. Comme d'habitude, le meilleur côtoie le pire par manque de sévérité dans ses choix. Partant du principe que le folklore a depuis toujours nourri la danse, elle affirme qu'une *go go dance*, patrimoine américain s'il en est, peut jouer aujourd'hui le même rôle qu'une mazurka polonaise jadis . Elle ne se prive donc de rien, subvertissant les codes et les petits gestes symboliques des danses années 60, jusqu'au morceau final, un hymne aux cow-boys et à la high society bostonienne de la fin de siècle, avec un effet de miroir qui renvoie à l'Europe, à *la Dame aux camélias* et aux apaches des fortifs.

Karole Armitage expose sa danse avec provocation et panache, mais elle en annule pour moitié l'intensité par des costumes surchargés de références, qui finissent par donner le mal de mer, à l'exception des maillots signés par Nikos.

Ralph Lemon, repéré il y a quatre ans au Centre américain dans un programme consacré aux chorégraphes noirs new-yorkais, donne ici la pleine mesure d'un talent original qui combine expressionnisme (il a été formé par la lignée Wigman aux Etats-Unis), formalisme et sens musical aigu.

Pieds nus, garçons et filles habillés indifféremment de pantalons larges ou de robes fluides, dans une gamme de couleurs allant du vert au parme, interprètent avec émotion une chorégraphie très sensuelle.

Tremblements et transes

La gestuelle glorifie des poses venues en diect d'Hollywod ou des bas-reliefs de l'art déco. Les entrées et les sorties de scène, qui jouent avec les silences musicaux, sont particulièrement étudiées. Les alignements des danseurs sont rompus par des tremblements, des transes, des évanouissements, des gorges renversées et des baisers.

Une lutte exquise entre le chaos et l'ordre, traversée d'une touche d'humour en accord parfait avec la grandiloquence volontaire de la musique. Ralph Lemon rend supportable la musique de Zappa : *« une avant-garde plutôt dépassée, du sous-Varèse »*, selon Karole Armitage, qui, pour cette raison, a choisi le versant rock du compositeur.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Le 25 à l'Auditorium Maurice-Ravel, 20 h 30. Lucinda Childs et sa compagnie danseront au TNP les 27 et 28, à 20 h 30.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



CULTURE

THÉATRE

Le quotidien décalé de Muriel Robin

En trois ans, Muriel Robin a présenté deux « one woman show », l'un pendant six mois au Tintamarre, l'autre de même durée, au Splendid. La voici de nouveau seule sur scène, mais à l'Olympia.

Tête carrée, cheveux roux et ras, yeux ronds, voix rauque, ton ferme, Muriel Robin est une comédienne douée qui utilise un sens naturel de l'observation, une espèce de boulimie de la vie et de la tendresse derrière la bouffonnerie. *Un peu* Fregoli, un peu clown, elle livre une série de pièces en un acte peuplées des personnages familiers dont elle rend les naïvetés, les singularités, voire le tragique détourné par le jeu. Elle travaille en finesse, et prend comme champ d'inven*tion le tissu d'un quotidien* à peine appuyé, à peine décalé.

Muriel Robin construit des petites comédies de mœurs, en décapant les mots figés par l'usage (*le Dictionnaire*), ou bien, avec un débit de mitraillette, raconte des histoires à *rebondissements multiples qui* vont dans tous les sens, sautent du salon de coiffure au restaurant, à la surprise-partie...

A l'Olympia, dans un spectacle presque sans pauses, constamment réjouissant, Muriel Robin propose le meilleur de ses deux précédents « one woman show » (dont l'étonnante transformation de *Ne me quitte pas*, la chanson de Jacques Brel, en lettre de rupture) et cinq nouveaux sketches conçus, comme toujours, avec Pierre Palmade.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ Olympia, 20 h 30, jusqu'au 30 septembre. Tél. : 47-42-25-49.

Dans une neige d'un bleu éternel

Joël Jouanneau met en scène « les Enfants Tanner » de Robert Walser : du théâtre pur

Rarement le théâtre nous donne quelque chose d'aussi beau. *Les Enfants Tanner*, du Suisse allemand Robert Walser, adapté par Joël Jouanneau et Jean Launay, mis en scène par Joël Jouanneau.

Théâtre à l'état pur. Une scène vide, juste la place de jouer. Autour, des toiles peintes. Arbres, montagnes, ciel. Faits un peu à la va-vite, sans insister.

Par moments, un écran de tulle transparent qui permet à des sources de lumière – lampes, bougies – de changer l'image des acteurs (ils sont sept, trois femmes et quatre hommes). Visions nettes, *puis silhouettes indécises, ombres* la nuit sur le mur de la chambre, traces d'un rêve ou le jet brusque d'une tuile réelle, d'un tourment.

A ce moment, l'écoute et la vue de notre vie sont déblayées. Et notre for intérieur se retient à deux filins : une voix, une apparition.

Une voix. *Les Enfants Tanner*, c'est la voix de Robert Walser, l'une des grandes voix que nous sommes à même d'entendre. Et, quelle chance, « passée » en français par un traducteur inégalable, Jean Launay. Plutôt qu'un traducteur il fait penser à un « *passeur* », *en effet : dans sa barque*, il fait monter le poète et le conduit sur l'autre rive. En douceur, sans moteur, et même sans voile. A la main, avec une branche qui effleure l'eau. D'un langage à l'autre.

La voix de Robert Walser – ne vous braquez pas tout de suite – dit une douleur. Clairement la douleur de devoir vivre. La douleur, pour certains, presque chaque jour, liée à chaque acte qu'il faut accomplir dès que l'on veut, par ses propres moyens, se nourrir, se couvrir, s'allonger sur quelque chose les heures de la nuit.

Juste derrière l'horizon des pages de Robert Walser, juste derrière ses arbres, se tient, voilée mais bien là, la multitude des personnes qui n'ont pas d'emploi, pas de salaire, qui ne mangent pas, n'habitent pas. Des exilés pour une grande part, mais des natifs aussi. En France, des millions. Cachés. En Suisse, en Allemagne, partout.

Et la biographie de Robert Walser nous apprend que lui-même, en 1929, a laissé tomber (il était né en 1878), et que, plutôt que dans le suicide ou dans un taudis ou dans un taillis, il s'est sauvé, réfugié, recroquevillé en boule, dans un asile. Où il est resté tapi jusqu'au bout – sauf le matin de sa mort : il a ouvert la porte et il a couru droit devant, dans la neige. Mais ce n'est pas comme la sœur de Claudel, Camille, qui à l'hôpital psychiatrique a refusé de sculpter : Robert Walser, à l'asile, a continué d'écrire.

Un vrai grand magicien

Ne pas avoir peur. Oui, lorsqu'il s'agit d'un réfractaire à ce point-là, d'un damné, l'entendre est pénible, d'habitude. Mais ici entre en jeu un « signe particulier » de Walser : l'entendre fait du bien, au contraire. Vraiment, même physiquement. Tant c'est dense, lumineux, paisible. Et, si l'on peut dire : d'un bleu éternel. Une dépossession qui rejoint une espérance.

La voix de Robert Walser, de par son élévation, éclaire, secourt, presque enchante, quoiqu'elle soit d'un timbre dur, comme la voix du Livre de Job, de saint Jean l'Evangéliste, ou bien de Kafka.

L'apparition, nous la devons à la mise en scène de Joël Jouanneau, qui se confirme l'un des vrais poètes du théâtre. Et aux artistes dont il sait s'entourer et qu'il sait orienter, le peintre Jacques Gabel, la costumière Jeannine Gonzales, l'éclairagiste Franck Thévenon.

Et les acteurs : Philippe Demarle, généreux, inspiré, casse-cou, enchanteur-conteur-funambule, *alter ego* de Tanner, météorite inadaptable ; Marief Guittier, image, semble-t-il, d'une sœur de Walser, actrice d'une réserve violente, exprimant d'une seule blancheur, d'un seul abîme crispé, l'obéissance d'une vie et l'insurrection de quelques bouffées d'air volées ; David Warrilow, dont l'art d'acteur a la précision, l'invention, la fièvre, l'« orient », de telles planches de Rembrandt, de Goya, – la voix de viole de gambe en plus ; et Yvette Théraulaz, d'une *rare élégance intérieure à manifester* des instincts, des élans ; et Christian Ruché, Michel Raskine, Virginie Michaud.

L'irradiation de cette soirée repose néanmoins sur le maître d'œuvre, le metteur en scène Joël Jouanneau. Il est le contraire d'un metteur en scène de gros décor, de gros tambours, de grosse affiche, de gros tapage. Il est un vrai grand magicien de théâtre médité, sensible, sincère, de théâtre voyageur et contagieux.

Ses toiles peintes, ses lampes à alcool, ses apparitions et ses ombres, ses aveux déchirants ou consolants dans la nuit, savent, par le seul don d'artistes et d'acteurs, peupler vingt mètres de *planches de tout un univers* d'existences espérées ou anéanties, ou qui ont tout usé, à la longue, à force. Tout cela jeté aux fibres par des gestes de mains, des éclats, par ces étincelles d'échanges entre des comédiens et des auditoires qui sont venus ce soir, chercher quoi ?

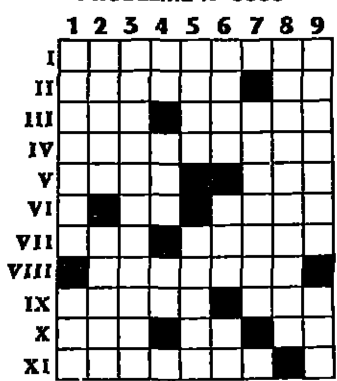
Joël Jouanneau, le théâtre, c'est tout.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de la Bastille, salle du bas, du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 28 octobre. Tél : 43-57-42-14 ou Festival d'automne : 42-96-12-27.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5355



HORIZONTALEMENT

I. Ce ne sera certainement pas lui qui recueillera notre dernier souffle. - II. On ne peut certes pas dire qu'elle ne ferait pas de mal à une mouche. Ne révèle aucune identité. – III. Nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à en faire tout un plat. Donne lieu à d'incessants passages. – IV. On lui donne du fil, certes, mais pas à retordre. – V. N'a pas l'habitude d'agir à la hâte. Contenant ou contenu. – VI. Note. Qui n'a donc certes pas été épousée. – VII. Abréviation. N'ont pas à craindre de se faire rabattre le caquet. – VIII. Qui ne brûle donc pas facilement. – IX. A eu l'occasion de faire plus d'une touche. Sigle. – X. Importante voie d'eau. Est plus ou moins coulant. Avec lui, tout est possible. – XI. Constituait un moyen d'accès.

VERTICALEMENT

1. Fut dans l'obligation de prendre le taureau par les cornes. Employé pour l'entretien. – 2. Mal vu par celui qui a fait certaines réserves. A ne pas mettre entre les mains de celui qui veut jeter la pierre ! – 3. Ce n'est pas pour jouer qu'on y donne les cartes. – 4. Note. Prouve qu'on a peut-être *frappé trop fort. Pris en main pour* mettre sur pied. – 5. Est tout près de l'eau. Placée sur certaines « fioles » et « carafes ». – 6. Aide à voir plus clair. Qui a donc fait plus que soulever un coin du voile. A fait connaître de belles choses. – 7. Formé pour exécuter. – 8. Rien d'étonnant à ce qu'elles soient sur le gril. – 9. Spécialités d'huîtres et de moules. De quoi *être gonflé.*

Solution du problème n° 5354

Horizontalement

I. Révisions. – II. Elégante. – III. Tornade. – IV. Ri. Ire. Pi. – V. Avisées. – VI. Union. Nus. – VII. Serment. – VIII. Enorme. – IX. Enns. Néon. – X. Anet. – XI. Amène. Su.

Verticalement

1. Retrousser. – 2. Eloi. Ne. – 3. Ver. Air. Nom. – 4. Ignivomes. – 5. Saarinen. An. – 6. Indes. Nonne. – 7. Oie. Entrée. – 8. Né. Peu. Mots. – 9. Miss. En.

GUY BROUTY



DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Qu'en pense Bénazet ?

« D*OMMAGE, nous ne lirons jamais l'oraison funèbre que lui aurait inspirée la mort de de Gaulle !* »

Ce fut un des premiers commentaires, quand survint, il y a vingt ans, la mort de François Mauriac. De fait, lorsque de Gaulle disparut à son tour, deux mois après son défenseur le plus éloquent, plus vibrant que Malraux lui-même, la fameuse voix rauque manquait au concert. La vie de l'esprit est pleine de paroles qu'on aurait rêvé d'entendre, et dont nous privent, à très peu près, les chassés-croisés du destin.

A propos des événements, aussi, on enrage de certains silences. Vivant aujourd'hui, Mauriac aurait-il fini par lever le nez de ses manuscrits, par porter le regard au-delà de la charmille de Malagar, et par évoquer le Golfe ? Il est tentant de risquer un pastiche du *Bloc-Notes :*

« ...De jeunes amis me pressent de parler, en cet automne admirable, à l'heure où commence la vendange (trop de sécheresse, me dit-on, le cru ne sera pas mémorable). Parler ! Il y a si longtemps qu'on m'en prie, à propos de toutes choses, et que je m'y contrains, alors que rien n'a plus d'importance pour moi, désormais, que la Vérité au bout de mes mains tâtonnantes, que le rai de lumière sous la porte... » Et l'oracle serait tombé quand même, *ni plus ni moins informé que d'autres, à peine mieux raisonné, mais avidement repris* par des milliers de lecteurs influents, parce que conçu solitairement et selon des références n'appartenant qu'à lui.

Le style de Mauriac, reconnaissable entre tous, donnait une force particulière à son opinion, mais il n'aurait pas agi à ce point sans le réseau de constantes qui soutenait, chez lui, *fond et forme. On a beau dire,* cela aide à élever le débat, et à convaincre de relier la moindre actualité à une transcendance, à de l'intemporel. Rapportés aux chuchotements d'une messe matinale rue de la Source, à la veilleuse rouge des tabernacles, à des souvenirs de première communion, les bruits et les fureurs du monde prennent un éclairage plus majestueux, outre que la distance ainsi prise flatte le prose. La pensée gagne en ampleur et en drapé si la référence au Ciel se double d'allusions à un terroir chéri, aux travaux des champs, à la ronde des saisons. La foi en un Dieu réglementant et pardonnant nos conduites, c'est pain bénit pour dire le Bien et le Juste. Il n'y a guère de jugement fort à attendre de qui n'exerce pas, contre soi, quel*que contrainte.*

Réflexion faite, Mauriac eût été meilleur sur la basilique de M. Houphouët-Boigny et sur l'inauguration par le pape de ce Saint-Pierre en sucre d'orge qu'au sujet du Golfe. Il aurait donné libre cours à son goût pour la correction fraternelle, à son mépris des compromissions pharisiennes. Un autre événement symbolique lui aurait fouetté le sang et la plume : la semaine dernière, à deux pas de Malagar, des Japonais prenant des parts dans un *vignoble réputé du Médoc, et donnant, devant* le château de Beychevelle refait à neuf, un concert de clavecin baroque. Pour l'heure, la GMF, holding de la FNAC, entre autres affaires culturelles, garde 60 % du cru et anime sur place une mini-Villa Médicis ; mais à terme ? Le descendant des Frontenac se défendant de croire au « péril jaune » tout en le redoutant, se soupçonnant de xénophobie et y cédant, parce que, enfin, si Langon devenait Osaka, c'en serait fait d'un certain humanisme vieilli en fûts depuis Montaigne... Cet article, quel régal c'eût été !

LA formation de l'opinion ne pâtit pas seulement du manque de chrétiens lyriques comme Mauriac, ou Clavel à sa suite. *De Gaulle parlait du haut d'un autre* Absolu, la France : quels commentaires lui auraient dictés, sur le Golfe, son attachement pour les Arabes et son antiaméricanisme ? D'autres transcendances ont perdu la voix, telle la marxiste, depuis que son incarnation sur terre, la Russie, piétine les théories fondatrices. Du coup, plus aucun dialecticien matérialiste n'ose incriminer le poids du complexe militaro-industriel américain dans les décisions de M. Bush ; et pourtant !

Naguère, quelque « anar » fort en gueule aurait insinué que les états-majors occidentaux, délivrés des ennemis à l'Est, privés de méchants « rouges » pour leurs manœuvres d'automne, et ayant horreur du vide autant que la nature, étaient peut-être en manque de démons à terrasser, raison d'être de leur métier et de leurs budgets. Un pacifiste aurait fustigé une certaine manie de la gauche expéditionnaire. *« Quoi ? Vous poignardez nos soldats dans le dos ? »*, se serait indigné le Barrès de service ; à cela près qu'il y a dorénavant pléthore de barrésillons pour jouer ce rôle.

Ces vastes disputes n'auront plus lieu. La faillite des systèmes clés en main a discrédité les généralistes, les assauts de principes sacrés, les beaux cris et autres bébés, jetés avec l'eau du bain, d'où la vérité ne sort plus qu'habillée à la dernière mode médiatique. Nos bons esprits sont occupés à « communiquer », paraît-il. Néant de pensée garanti, cette « communication », nouvel alibi de la propagande ! Qu'importe : on ne peut pas tout faire à la fois, « concepter » et cogiter.

JE remuais cette nostalgie des forums, en shootant dans les marrons de la route, l'autre soir, quand je me suis avisé qu'un de nos grands philosophes, Michel Serres, partageait ma promenade, entre le château japonisé de Beychevelle et la Gironde, vers quoi nous attirait une même hantise des appareillages.

Un cargo carmin, justement, remontait l'eau limoneuse, au bout des peupliers déjà roux et des vignes grenat, bruissant des premières vendanges. Enfin, Serres, vous l'officier de marine normalien, le lecteur si pointu de Lucrèce, Leibniz, Comte, Verne et Zola, vous avez sûrement votre idée sur l'avenir du Bordelais, du golfe Persique, de l'électronique nippone et de la planète ! A quoi doit s'attendre l'humanité, et comment éviter le pire ?

Comme chez les bons auteurs, la réponse de Serres précède nos questions. Elle est dans ses livres, et elle est affreusement sombre. A en croire la fin de *Détachement*, par exemple, l'avenir sera fait d'espace étriqué et sali, de savoir bafouillant, de rixes vulgaires, du triomphe des marchands et des belliqueux ; à moins que... Que quoi ? Que la Terre nous inspire un sursaut de pitié, et que nous quitte l'illusion de lois menant l'Histoire !

Celle-ci n'est pas finie, bien sûr, mais déjà postule à sa succession revancharde sa sœur méjugée des lycées d'autrefois, la géographie. Shakespeare a gagné, qui ne voyait d'autre mécanique à l'œuvre, dans l'épopée humaine, que le flux et le reflux des océans. Ce n'est pas un hasard si se répand le mot « géopolitique », né sur les ruines des théories de l'Histoire. Des spéculations planétaires, nous avons glissé spontanément, Serres et moi, vers des vérités moins floues, plus rustiques. Y a-t-il de l'Est ou de l'Ouest dans le Nord où se dirige la Garonne, devant Beychevelle ? A quelle heure, la renverse ? De combien, le marnage ? Où, le mascaret ? *Le Capital* est mort : vive l'Annuaire des *marées* !

ELLE a raison, cette philosophie du constat et du cadastre, aussi avare de conseils moraux et sociaux que le Bureau des longitudes. A quoi bon demander aux contemporains, même capitaux, comment se conduire ! Réflexe d'orphelins !

Une affaire ancienne, ce réflexe ! Je me souviens d'orphelins, nos pères et oncles, en 1939. A la veille du déferlement allemand, je les revois faisant cercle, en tenue, autour de la TSF au cadran rose, au haut-parleur en coton perlé couleur de vieux bas. *« Chut !,* disaient les mères aux enfants, *Henri Bénazet va parler ! »* Bénazet était un éditorialiste de la radio d'alors, sûrement compétent et croyant bien faire. Le pauvre ! Que pouvait-il bien dire, de l'événement, qui nous illuminerait ?

Chaque fois que je m'attriste et que je m'interroge – Dommage que de Gaulle ne soit plus là ! Quelle sainte colère pousserait Mauriac ! Qu'auraient dit Malraux, Sartre, Camus ? – une réplique me libère instantanément de ces regrets filiaux, par tout son poids de dérision. Que la planète saute pour de bon, ou qu'elle se sauve encore une fois, y a-t-il plus inadéquat, plus farce, que ces cercles de famille écoutant les doctes du moment !

QU'EN PENSE BÉNAZET ? Je vous demande un peu...

AGENDA

CINÉMAS

Programmes du mercredi 26 septembre au mardi 2 octobre

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Une aventure de Buffalo Bill (1936, v.o. s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 16 h ; la Cible humaine (1950, v.o.), de Henry King, 19 h ; la Piste des géants (1930, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Passages de l'image : Après la mort (1915), de E. Bauer, Deux fois (1969), de Jackie Raynal, 14 h 30 ; Conversation in Vermont (1969, v.o. s.t.f.), de Robert Frank, Me and My Brother (v.o. s.t.f.), de Robert Frank, 17 h 30 ; la Jetée (1962), de Chris Marker, l'Invraisemblable Vérité (1957, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

En voiture, Paris ! : Jeune public : Publicité RFP, Arsène Lupin contre Arsène Lupin (1962) d'Edouard Molinaro, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Statut social : Spot Renault 8 major (1968), Côté cour, côté champs (1977) de Guy Gilles, les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 18 h 30 : Aventure-évasion : Bande annonce : A bout de souffle (1959) de Jean-Luc Godard, Une fille et des fusils (1964) de Claude Lelouch, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SYNDROME DE L'ESPION (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE. Film soviétique de Vitali Kanevski, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

DICK TRACY. Film américain de Warren Beatty, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HALFAOUINE. Film franco-tunisien de Férid Boughedir, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER. Film portugais de Manoel de Oliveira, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

PLEIN FER. Film français de Josée Dayan : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SIXIÈME DOIGT. Film franco-ivoirien d'Henri Duparc : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VOIR L'ÉLÉPHANT. Film français de Jean Marbœuf : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 12 h 20.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, dim. 12 h T.U. : 25 F.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer. à 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., sam. 12 h 05.

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ET VOGUE LE NAVIRE (Fr.-It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven., lun. 21 h, sam., dim. 17 h 30.

FANTASIA (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 14 h, 16 h 10, lun. 14 h, mar. 17 h 30.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) (version intégrale) mer., jeu., ven., sam., dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 21 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 20 h 10, ven. 22 h 10, lun. 19 h 10.

LOLITA (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., lun. 21 h, dim. 17 h 20.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h 15, 16 h, ven., sam., dim. 14 h 15 ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 50, dim. 18 h 30.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, jeu. 16 h, lun. 20 h, mar. 22 h 10.

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., lun. 22 h 15.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 14 h, lun. 21 h.

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 19 h 30, sam. 20 h, lun. 18 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 15 h 15.

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., mar. 12 h.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15.

PEAU D'ANE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) (copie neuve) mer., sam., dim. 10 h Pl. : 15 F pour les moins de 14 ans.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 20, lun. 19 h 30.

LA PETITE BANDE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., sam., dim. 10 h. Enfants : 15 F, adultes 23 F.

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, dim. 10 h 30, lun. 13 h 40 T.U. : 25 F.

LA REINE DES NEIGES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15, sam., dim. 15 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45 (15 F pour les - de 14 ans).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h, jeu., mar. 14 h, ven., lun. 16 h.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h, sam. 21 h 30, lun. 21 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., film à 14 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 18 h 30.

LES GRANDES REPRISES

L'ATALANTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRÈVE RENCONTRE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EL (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FALSTAFF (Esp.-Suis.-Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

UNE PLACE AU SOLEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).



PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

« La mosquée. Histoire de l'islam, entre le chiisme et le sunnisme », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet).

« Jardins et cités d'artistes autour de la Glacière », 14 h 30, métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).

« François Mauriac », 14 h 30, hôtel de Lamoignon, rue Pavée (l'art pour tous).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'envers, les dessus, les dessous du décor de l'Olympia », de 15 heures à 18 heures (départ toutes les dix minutes), 28, boulevard des Capucines (Délices Dada).

« Promenade : un curé, une ruche et des raisins noirs », 15 heures, 52, rue de Dantzig.

« Promenade : de la chapelle expiatoire au cloître des Capucins », 15 heures, 38, rue Pasquier (Paris et son histoire).

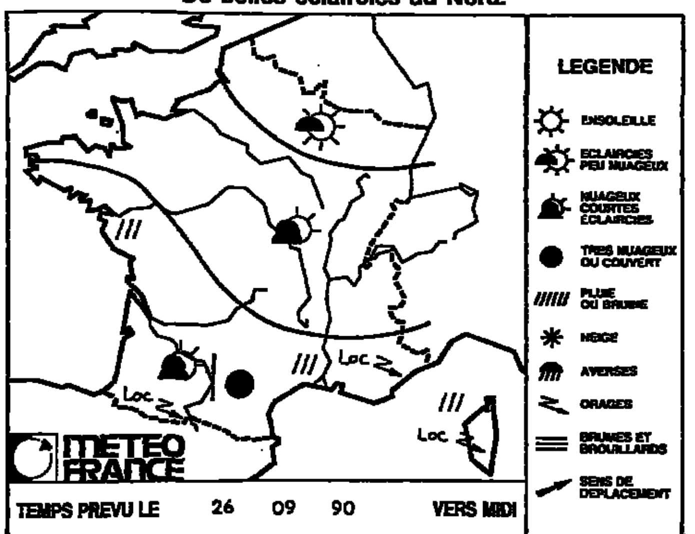
هكذا من الاصل

AGENDA

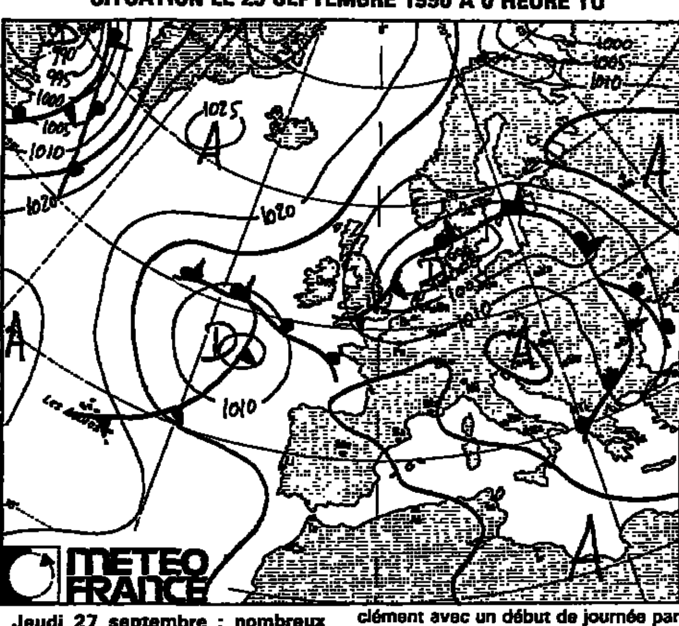
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 26 septembre

Des pluies, localement orageuses, sur le Sud-Ouest et le Sud. De belles éclaircies au Nord.



SITUATION LE 25 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Jeudi 27 septembre : nombreux nuages et quelques gouttes de pluie.

Jeudi le pays sera traversé par une zone de temps très nuageux, et parfois légèrement pluvieux, mais dès vendredi le temps redeviendra agréable pour la saison avec de belles apparitions du soleil malgré quelques nuages sur le sud-ouest et le nord-ouest.

Sur Bretagne, Normandie, Nord-Picardie, Pays de Loire et Ile-de-France, la journée débutera sous un ciel gris et quelques gouttes de pluie tomberont même sur les régions côtières. A partir de la mi-journée le soleil fera son apparition mais quelques averses pourront se produire sur Nord-Picardie. Le vent de nord-est soufflera sur le littoral entre 30 et 40 km/h.

Sur Pays de Loire, Centre, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Poitou-Charentes et Limousin, le temps sera plus clément avec un début de journée parfois brumeux, un ciel temporairement chargé en cours de matinée puis de belles éclaircies l'après-midi.

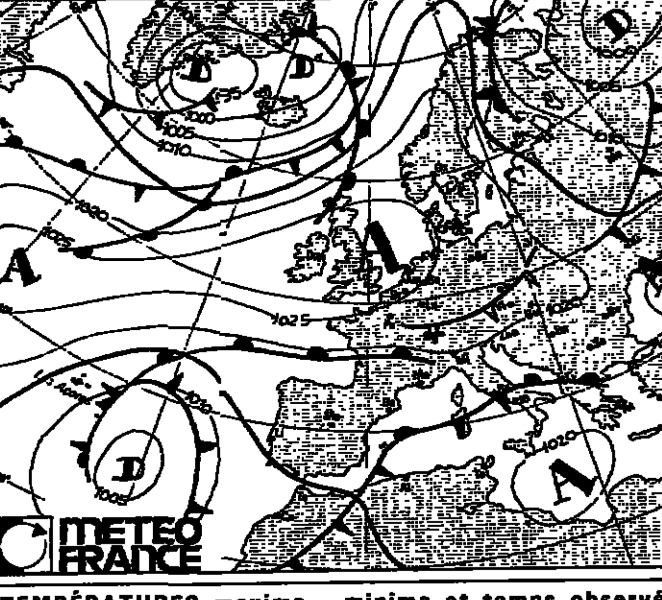
Sur Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne et Rhône-Alpes, après la dissipation des quelques brumes matinales, le ciel sera peu nuageux mais se couvrira par le nord à la mi-journée, ces *nuages apporteront la pluie et même* quelques ondées orageuses sur le relief.

Sur Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Corse, seuls quelques passages nuageux occulteront le soleil, le mistral s'établira à partir de la mi-journée.

Les températures au lever du jour seront comprises entre 9 et 12 degrés mais pourront atteindre 15 à 17 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales seront comprises entre 18 et 20 degrés sur le nord et 24 et 25 degrés sur le sud.

PRÉVISIONS POUR LE 27 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-9-90 à 6 heures TU et le 25-9-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	24	13	D
BIARRITZ	19	11	N
BORDEAUX	20	9	N
BOURGES	18	8	N
BREST	17	7	C
CAEN	16	8	D
CHERBOURG	15	10	N
CLERMONT-FER.	17	8	C
DIJON	17	9	C
GRENOBLE St-M-H	21	5	D
LILLE	15	9	A
LIMOGES	15	8	N
LYON	17	6	D
MARSEILLE-MAR.	22	8	D
NANCY	15	10	A
NANTES	20	10	D
NICE	27	12	D
PARIS-MONTS	18	9	D
PAU	19	9	N
PERPIGNAN	21	11	C
RENNES	19	8	D
ST-ETIENNE	17	7	N
STRASBOURG	16	9	N
TOURS	18	8	D
TOULOUSE	20	8	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	32	21	C
AMSTERDAM	14	9	O
ATHÈNES	27	24	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	26	18	C
BELGRADE	30	12	C
BERLIN	13	6	N
BRUXELLES	14	8	D
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	14	8	P
DAKAR	32	27	N
DELHI	35	26	C
DJERBA	38	25	D
GENÈVE	17	4	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	25	21	D
JÉRUSALEM	26	16	D
LISBONNE	23	15	N
LONDRES	17	9	P
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	13	7	C
MADRID	25	13	C
MARRAKECH	30	21	N
MEXICO	24	13	P
MILAN	27	12	D
MONTRÉAL	16	6	P
MOSCOU	9	3	P
NAIROBI	25	15	N
NEW-YORK	19	11	D
OSLO	10	6	C
PALMA-DE-MAJ.	28	19	N
PÉKIN	22	15	D
RIO-DE-JANEIRO	18	18	D
ROME	26	17	D
SINGAPOUR	26	23	C
STOCKHOLM	10	6	P
SYDNEY	22	14	D
TOKYO	29	23	C
TUNIS	37	20	D
VARSOVIE	13	6	D
VENISE	27	13	N
VIENNE	15	7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 25 septembre

TF 1

20.35 **Cinéma : L'été meurtrier.** ■■
Film français de Jean Becker (1983). Avec Isabelle Adjani, Alain Souchon, Suzanne Flon.
22.55 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Jean Carmet.
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Cinéma :**
La grande vadrouille. ■■
Film français de Gérard Oury (1966).
22.45 **Cinéma : Midnight express.** ■
Film britannique d'Alan Parker (1978).
0.40 **Journal et Météo.**

FR 3

20.35 **Téléfilm : La maison dans la dune.**
De Michel Mees.
22.05 **Journal et Météo.**
22.25 **Documentaire : Traverses.**
La Moldavie, rêve de liberté.
23.20 **Cinéma :**
Le dernier train du Katanga. ■
Film britannique de Jack Cardiff (1968).

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Les incorruptibles.** ■■■
Film américain de Brian De Palma (1987).
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Fair game.** □
Film italien de Mario Orfini (1988).
23.50 **Cinéma :**
La fille de quinze ans. ■■
Film français de Jacques Doillon (1988).
1.10 ▶ **Cinéma : Le voleur de Bagdad.** ■
Film franco-italien d'Arthur Lubin et Bruno Vailati (1960).

LA 5

20.40 **Cinéma : A nous la victoire.** ■■
Film américain de John Huston (1980).
22.45 **Magazine : Goool.**
De Pierre Cangioni.
23.40 **Série : Thriller.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm :**
La malédiction du pharaon.
De Philip Leacock.
Un tombeau égyptien objet de convoitises.
22.20 **Téléfilm : Les disparus du lac.**
D'Arthur Seidelman, avec Valérie Harper, Gerald McRaney.

LA SEPT

20.45 **Documentaire : Kid Chocolate.**
De Gérard Chijona.
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 **Téléfilm : Bleu marine.**
De Jean-Claude Riga.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.**
Les mirages gravitationnels.
21.30 **Devant et derrière le guichet...** (rediff.).
22.40 **Nuits magnétiques.**
Faits divers : Retour sur les lieux du crime.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Concert.** Hommage à Rolf Liebermann en direct du Théâtre des Champs-Elysées : Concerto pour orchestre à cordes en ré majeur, de Stravinsky, par le Collegium musicum de Zurich, dir. Paul Sacher ; Ruckert Lieder, de Mahler, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Pierre Boulez ; Psappha pour percussion, de Xenakis, par Sylvio Gualda ; Création pour clarinette et soprano, de Dusapin ; Création pour guitare électrique et percussion, de Dufourt ; Création pour quatre violoncelles, de Kagel ; Medea, de Liebermann, par le Chœur et l'Orchestre de Radio-France, dir. Marek Janowski ; Concerto pour jazz band et orchestre, de Liebermann, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France et l'Orchestre régional de jazz d'Alsace, dir. Marek Janowski.
23.15 **Poussières d'étoiles.**

Mercredi 26 septembre

TF 1

14.30 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
Animé par Patrick Roy.
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.17 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement :**
Pas folles, les bêtes !
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Sacrée soirée.**
Avec Eddy Mitchell, la Compagnie Créole, Florent Pagny, Martine Saint-Clair, François Valéry, UB 40.
22.35 **Magazine : En quête de vérité.**
Présenté par Jean-Pierre Foucault.
23.45 **Journal, Météo et Bourse.**
0.05 **Série : Mésaventures.**
0.30 **Série : Passions** (et à 3.35).
0.55 **TF 1 nuit.**

A 2

14.35 **Eric et toi et moi.**
16.30 **Jeu : Le chevalier du labyrinthe.**
17.00 **Magazine : Giga.**
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
D'Armand Jammot.
18.00 **Magazine : Eve raconte.**
Edith Piaf (8e partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.45 **Série : Mac Gyver.**
19.40 **Divertissement : Drôles de têtes.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Feuilleton :**
Le mari de l'ambassadeur.
De François Velle (2e épisode).
21.35 **Série : La loi est la loi.**
22.30 **Documentaire :**
De mémoire d'homme.
Solidarnosc, de Jean-Michel Meurice. 2. Vers la liberté.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Magazine : Les grands entretiens.**
D'Antoine Spire. Yves Coppens.

FR 3

14.05 **Magazine : Thalassa.**
Médecines de campagne (rediff.).
15.05 **Feuilleton :**
L'or et le papier (11e épisode).
15.50 **Variétés :**
Bons baisers de francophonie.
16.05 **Jeu : Objectif Tintin.**
17.30 **Allo Bibizz.**
17.45 **Série : La famille Fontaine.**
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Magazine :**
La marche du siècle.
Thème : Le cancer. Avec les professeurs Tubiana, Jasmin, Rosenberg.
22.15 **Journal.**
22.35 **Magazine : Faut pas rêver.**
Australie : Coober Pedy ; Belgique : La tour des chérubins ; Autriche : Les chœurs de Vienne.
23.30 **Hommage à Bourvil.**
0.15 ***Musique : Carnet de notes.***
Sonate n° 23, « Appassionata » (mouvement 2 et 3), de Beethoven, par Abdel Rahman El Bacha.

CANAL PLUS

15.10 **Documentaire : Vie nocturne.**
De Owen Newman.
15.30 **Magazine : Rapido** (rediff.).
16.00 **Téléfilm :**
Pour le meilleur et pour la mort.
17.30 **Documentaire : Les allumés...**
L'homme et l'oiseau guerrier.
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.50 **Top albums.**
Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Invitée : Françoise Verny.
20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma : Attends-moi au ciel.** ■
Film espagnol d'Antonio Mercero (1987). Avec Pepe Soriano, José Sazatornil.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Baptême.** ■■
Film français de René Féret (1989). Avec Valérie Stroh, Jean-Yves Bertelot, Jacques Bonnafé.
0.35 **Cinéma : Hôtel du Nord.** ■■■
Film français de Marcel Carné (1939).
2.00 **Concert : Neville Brothers.**

LA 5

14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.30 **Dessins animés.**
18.30 **Jeu : Télé-contact.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.**
Trop jeune pour jouer les héros.
22.20 ▶ **Débat : L'armée, enfer ou paradis ?**
Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Série : Thriller.**

M 6

14.45 **Téléfilm :**
Une chambre pour deux.
16.20 **Variétés : Bleu, blanc, clip.**
Emission présentée par Valérie Pascale.
16.50 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Tungstène.**
Emission présentée par Fatine.
18.05 **Série : Campus show.**
18.30 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Opération Soja.**
De Kevin Inch.
22.15 **Téléfilm : OPA sauvage.**
De Paolo Barzman.
23.55 **Six minutes d'informations.**
0.00 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.05 **Cours d'italien** (18).
14.30 **Histoire parallèle** (v.o.).
15.30 **Mégamix.**
16.30 **Documentaire :**
Klaus Fuchs, espion atomiste (v.o.).
18.00 **Cinéma : Los olvidados.** ■■■
Film mexicain de Luis Bunuel (1950).
19.15 **Court métrage : L'île des fleurs.**
19.30 **Court métrage : Churrascaria Brasil.**
19.50 **Court métrage :**
Voyage vers la naissance.
20.00 **Documentaire :**
Steve Lacy, lift the bandstand.
20.50 **Danse : Le cirque de Seurat.**
21.00 **Documentaire :**
La Saintonge entre deux vignes.
22.10 **Documentaire : Lettre d'enfance.**
22.30 **Cinéma : 27 heures.** ■■ Film espagnol de Montxo Armendariz (1986).
0.00 **Cinéma d'animation : Les têtards à la recherche de leur mère.**
0.15 **Court métrage : La famille heureuse.**
De Patrice Leconte.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Voix de poètes.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Faits divers : Retour sur les lieux du crime.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 ***Musique : Coda.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : Psaumes de David, de Schütz, par le Collegium vocale de Gand, direction Philippe Herreweghe.
23.05 **Poussières d'étoiles.** Jazz club.

Audience TV du 24 septembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	49,8	Roue fort. 12,8	McGyver 12,8	Actu. rég. 18,0	Bande ann. 2,0	Je compte... 1,1	Fête maison 3,1
19 h 45	54,6	*Roue fortune* 24,0	*Drôles...* 7,9	*19-20 info* 10,8	*Nulle part* 4,0	*Journal* 1,9	*Roseanne* 5,6
20 h 16	68,2	Journal 27,9	Journal 17,2	La classe 8,6	Nulle part 2,9	Journal 4,7	Mad. servie 6,1
20 h 55	73,0	Club renc. . 28,0	Heure vérité 16,6	Retour... 12,2	Razorback 3,7	Le professeur 7,2	Le samouraï 5,7
22 h 08	63,9	Club renc... 24,0	Heure vérité 14,9	Retour.. 12,7	Un revenant 1,0	Le professeur 6,8	Le samouraï 5,4
22 h 44	29.1	Médiations 11,0	Années 90 9,8	Océaniques 1,5	Un revenant 1.3	Jack Killian 3,2	Pub 2,0

ALFA 164 ✤.
LA SPORTIVITÉ NE S'IMPROVISE PAS.

NOUVELLE ALFA 164
3.0 V6 QUADRIFOGLIO.

— Nouveau moteur 3.0 V6 pour un meilleur rendement, plus de puissance et des performances encore plus exceptionnelles : l'Alfa 164 Quadrifoglio est la plus puissante des Alfa Romeo.
— Nouvelle boîte de vitesse optimisant chaque rapport et dotant la voiture de reprises stupéfiantes à toutes les allures : l'Alfa 164 Quadrifoglio est la plus sportive des Alfa Romeo.
— Nouvelle direction assistée équipée d'amortisseurs de rappel pour une totale stabilité de direction.
— Nouvelle suspension à contrôle électronique de l'amortissement permettant de réguler les amortisseurs automatiquement en fonction des conditions d'utilisation : l'Alfa 164 Quadrifoglio est la plus technologique de toutes les Alfa Romeo.
— Nouveaux équipements de série, climatiseur automatique, intérieur cuir, direction assistée, ABS : l'Alfa 164 Quadrifoglio est la plus confortable de toutes les Alfa Romeo. Venez admirer chez votre



concessionnaire l'Alfa 164 Quadrifoglio, venez l'essayer, c'est un monde à part.
Pour en savoir plus : 36.15 Alfa Romeo.



ALFA 164. UNE CLASSE A PART.

Garanties : totale 1 an, moteur 2 ans (dans la limite de 100 000 km), anticorrosion 6 ans. Lubrifiant **Agip.** Alfa Romeo financement.

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

L'envolée des cours du pétrole provoque la chute des marchés boursiers

Entrés dans leur neuvième semaine de crise depuis l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août, les marchés financiers mondiaux s'enfoncent chaque jour un peu plus dans la déprime, et rien ne semble pouvoir actuellement arrêter cette descente aux enfers. Et pour cause, la plupart des journées depuis près de deux mois sont rythmées par des nouvelles inquiétantes : déclaration belliqueuse du maître de Bagdad, renforcement des troupes dans le Golfe, crainte de reprise de l'inflation, spectre de la récession aux Etats-Unis et surtout flambée des prix du pétrole.

La nouvelle escalade des prix du baril, lundi 24 septembre, a provoqué une nouvelle dépression sur les marchés boursiers, une poursuite de la hausse des taux d'intérêt et une nouvelle hausse de l'or. Le dollar continuait son recul, les intervenants ayant été déçus par la réunion du G7 à Washington. A Tokyo, mardi 25 septembre, il s'échangeait à 136,70 yens, en recul de 0,63 yen. A Paris, il s'établissait au fixing à 5,22 contre 5,2340 la veille.

Lundi, à New-York, l'indice Dow Jones a chuté de 59,41 points (– 2,36 %) à 2 452,97 points, atteignant son plus bas niveau depuis juillet 1989. En même temps, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor ont continué de s'apprécier fortement, avoisinant les 9,2 %. Sur le marché de l'or, le contrat de décembre a clôturé à 408,30 dollars l'once, en hausse de 13,80 dollars par rapport au vendredi précédent. Même tendance sur les places européennes, dont les indices boursiers avaient déjà enfoncé leur plus bas niveau de l'année jeudi 20 septembre. La chute des valeurs était extrêmement forte à Paris (– 2,64 %) avec un indice CAC 40 revenu à son niveau du 21 décembre 1988, à Londres (– 1,9 %) où le Footsie en passant sous la barre des 2 000 points a retrouvé son niveau de février 1989, et à Francfort (– 2,11 %).

Le 25 septembre, la Bourse de Tokyo, fermée le premier jour de la semaine en raison des fêtes de l'Equinoxe, a réagi vivement : L'indice Nikkéi s'est déprécié de 1,76 % dans un marché toutefois peu actif. Ainsi depuis le début de cette crise internationale la place japonaise a perdu 23 % de sa valeur. Quelques heures plus tard, la Bourse de Paris enregistrait un repli de près de 2 % (lire page 38).

D. G.

Ondes de choc

Le Petit Robert donne les définitions suivantes du mot choc : *« rencontre violente »* et *« ébranlement qui en résulte »*. Du troisième choc pétrolier, on n'a encore vu que le début. L'ampleur de l'ébranlement dépendra d'abord du prix où se stabilisera le pétrole, ensuite des réactions des agents économiques.

A 40 dollars le baril, quels sont les effets sur l'économie française ? Les seuls qu'il soit possible d'évaluer avec une certaine précision sont ceux produits sur le commerce extérieur et l'inflation directe.

Sur le commerce extérieur, 5 dollars de plus par baril représentent 20 milliards de francs de déficit commercial supplémentaires. Les calculs qui ont été faits sur le baril à 25 dollars prévoyaient 103 milliards de francs de déficit extérieur en 1991. Pour 40 dollars le baril, on arrive à 163 milliards en 1991. Rappelons que le pire déficit commercial que la France ait connu, en 1982, ne dépassait pas 93,5 milliards de francs.

Pour l'inflation, 5 dollars de plus par baril c'est 0,3 % de plus d'indice, et cela très rapidement. Si le baril se maintenait à 40 dollars les prochains mois, la hausse des prix de détail serait non pas de 3,4 % en 1990 mais de 4,3 %. Cela pour les effets dits « de premier tour », qui traduisent les répercussions mécaniques des hausses : à la pompe, dans les entreprises... Il est trop tôt pour évaluer pour 1991 les effets dits « de deuxième et troisième tour » (évolution des salaires, des marges des entreprises...). C'est là qu'interviendront les politiques économiques et les comportements des firmes, qui peuvent décupler ou au contraire absorber le choc pétrolier.

En termes de « prélèvement énergétique » (la facture de l'énergie rapportée au produit intérieur brut), le choc 1990 ne serait que de 1 point, grâce à la faiblesse du dollar. Le prélèvement passerait donc de 1,4 % à 2,4 %. Lors du premier choc pétrolier, il avait été de presque 2,5 points (de 1,6 % du PIB à 4 %), et lors du second choc (1979-1981) de 2,2 points, passant de 2,9 % à 5,1 %.

S. Gh. et Al. V.

Le prix du baril au plus haut depuis dix ans

Les Etats-Unis vont-ils se décider à utiliser leurs stocks stratégiques ? C'est en effet la seule initiative qui puisse calmer l'emballement des marchés pétroliers, désormais complètement affolés. Lundi 24 septembre à Londres, les cours ont dépassé pour la première fois depuis dix ans le seuil des 40 dollars par baril, tandis qu'à New-York le brut de référence grimpait de deux dollars en quelques heures et clôturait à 38,25 dollars par baril.

Les prix du brut ont désormais retrouvé leur niveau maximum de la fin de 1979, au plus fort du second choc pétrolier. A une différence près : la valeur du dollar, qui depuis lors s'est largement érodée du fait de l'inflation. Pour les économies occidentales le choc de 1990 reste donc, pour le moment encore, moins violent que celui de 1979.

Les calculs effectués par les services du ministère français de l'industrie montrent que pour la France le prix moyen d'approvisionnement maximum, (en dollars constants de 1989), avait atteint 49,4 dollars en 1981. Exprimé en francs par tonne, le coût des importations a été multiplié par 2,4 depuis le mois de juin, passant de 609 F à 1 460 F, mais il reste encore éloigné du maximum absolu (2 004 F).

Prix du pétrole en dollars par baril *

sept. 40,35 – 38,83 – 29,55 – 27,51 – 14,38 – juin 15,45 – 10,41 – 1,90

1972 – 75 – 80 – 85 – 1990

Prix du pétrole en dollars par baril * – Moyenne mensuelle 1990 – 20,80 – 26,45 – 15,45 – J F M A M J J A S

* Cours du pétrole britannique « brent » à partir de 1976, et prix officiel de l'« Arabian light saoudien » de 1972 à 1975 inclus
Moyenne annuelle de 1972 à 1989 (Source : BP Statistical Review)

Les causes de l'envolée actuelle sont connues : d'un côté, le blocus de l'Irak et du Koweït a retiré du marché plus de pétrole et de produits raffinés que les autres producteurs ne peuvent fournir. De l'autre, la demande a augmenté d'une quantité d'ailleurs inconnue du fait des anticipations des consommateurs à la veille de l'hiver et du pont aérien militaire.

Sur un marché physique de plus en plus tendu, les menaces pesant sur la sécurité du Golfe nourrissent la hausse. Toute montée de tension politique réelle ou présumée provoque une nouvelle poussée de fièvre. Ce d'autant que les mauvaises nouvelles se multiplient par ailleurs. Ainsi la baisse de la production soviétique se confirme de jour en jour : le rythme d'extraction a chuté au premier semestre de 4,8 %, soit presque deux fois plus vite qu'en 1989 (2,8 %), tandis que les exportations vers l'Occident diminuaient de 10 %. De même les travaux prévus sur les oléoducs de la mer du Nord devraient en décembre réduire brièvement la production britannique d'un cinquième, aggravant la tension du marché.

Dans un environnement aussi délicat, la seule chose qui puisse calmer la hausse est l'utilisation par les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon des stocks stratégiques d'Etat constitués depuis 1979. Car les compagnies, vu les menaces de pénurie, l'approche de l'hiver, et la valorisation continue du brut, n'ont, elles, aucun intérêt à puiser dans leurs propres stocks.

La décision d'utiliser ou non les stocks stratégiques sera débattue vendredi 28 septembre à Paris dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie. Jusqu'ici toutefois les Etats-Unis, qui possèdent les réserves stratégiques les plus importantes, sont apparus fort réticents à les utiliser. D'une part car les gouvernements, comme les compagnies, ont tendance à repousser cette décision de crainte d'une pénurie encore plus grave – liée à une guerre par exemple... – au cours de l'automne. D'autre part, car la libération desdits stocks stratégiques pose des problèmes techniques non négligeables. Enfin parce qu'une action isolée ne servirait à rien : tous les pays doivent agir ensemble pour calmer le jeu, ce qui repose le problème du partage du fardeau entre Washington et ses alliés.

VÉRONIQUE MAURUS

Légère détérioration du commerce extérieur en août

Les résultats commerciaux de la France ont subi une légère détérioration en août. Selon le communiqué de la direction des douanes publié mardi 25 septembre, le solde des échanges s'est établi, en données corrigées des variations saisonnières, à – 5,343 milliards de francs, contre – 5,07 milliards en juillet (chiffre corrigé).

En données brutes, le déficit s'élève à – 3,15 milliards en août, contre – 4,2 milliards en juillet. Le lourd déficit d'août a été enregistré en dépit d'une amélioration du solde des échanges de produits manufacturés – y compris matériel militaire – (– 6,3 milliards en données corrigées des variations saisonnières, contre – 8 milliards en juillet), liée à la vente de sept Airbus, pour un total de 1,8 milliard de francs. En juillet, la France n'avait vendu aucun Airbus.

Traditionnellement, les résultats d'août doivent être analysés avec précautions, en raison de la faiblesse du volume des ventes et des achats, et des difficultés de traitement statistique qui en découlent. Il est cependant indéniable que le chiffre d'août est porteur d'une bonne et d'une mauvaise nouvelle. D'une part le résultat cumulé des huit premiers mois de l'année reste nettement meilleur que celui de l'an dernier : – 23,3 milliards de francs, contre – 31 milliards au cours de la même période de 1989. Mais, d'autre part, le déficit mensuel paraît désormais installé depuis avril autour d'une moyenne mensuelle de 5 milliards de francs (à l'exception du très bon résultat de juin), ce qui représente un « trou » annuel de 60 milliards de francs.

L'alourdissement prévisible de la facture énergétique au cours des prochains mois rendra certainement difficile toute amélioration du commerce extérieur de la France au deuxième semestre, surtout dans le contexte du net ralentissement de la demande outre-Atlantique, et dans certains pays d'Europe. Le mois d'août a encore peu accusé la flambée du brut. Le pétrole acheté par la France a coûté en moyenne 21 dollars par baril (contre 15 dollars en juillet), mais le coût a été allégé par la baisse du cours du dollar. Le déficit du poste énergie s'est élevé 7,6 milliards de francs, contre 6,1 milliard en juillet, et 6,9 milliards en moyenne mensuelle l'an dernier.

Mais, en septembre, le baril de pétrole importé par la France coûtera, selon toute vraisemblance, 27 ou 28 dollars. Ces prix, qui reflètent le coût réel de l'approvisionnement physique de la France, sont inférieurs aux cours constatés sur les marchés internationaux *(lire ci-contre)*, lesquels correspondent à des qualités de brut spécifiques. Toute augmentation de 5 dollars du prix du baril coûte 20 milliards de dollars par an à la France en année pleine.

Baisse du chômage de 0,7 %

En données corrigées des variations saisonnières, le chômage a baissé de 0,7 % au mois d'août, soit de 18 300 personnes, selon les données publiées le 25 septembre.

En un an, 44 100 demandeurs d'emploi ont disparu des listes, contre une moyenne de 60 000 les fois précédentes. La diminution se ralentit, qui passe de plus de 2 %, en moyenne annuelle, à 1,7 %. Le taux de chômage, par rapport à la population active, demeure à 8,9 %. En données brutes, la hausse habituelle à ce moment de l'année est de 3,2 %, qui correspond à un faible recul de 30 000 chômeurs en douze mois, c'est-à-dire à – 1,2 %.

Pour cette première estimation du chômage après la crise du Golfe, qui aurait dû permettre de connaître les réactions des employeurs, les statistiques fournies par le ministère du travail manquent de clarté. Les chiffres globaux sont toujours perturbés par les incidents informatiques survenus lors de la publication des données de juin dernier. Tout au plus peut-on dire que la décroissance du chômage se ralentit, et qu'elle coïncide encore moins que les mois précédents avec le mouvement de création d'emplois.

Moins de sorties de l'ANPE

Apparemment, le comportement des entreprises a été attentiste, compte tenu de la période estivale. Elles procèdent peu à des licenciements économiques, qui continuent de régresser avec 14,1 % de moins en un an.

D'ailleurs, l'ensemble des nouvelles inscriptions à l'ANPE au cours du mois enregistrent une baisse de 6,5 % en données brutes et de 6,3 % en données corrigées. En revanche, il semble que les recrutements de demandeurs d'emploi aient pu subir l'amorce d'un contrecoup qui se confond avec la baisse saisonnière.

Les sorties de l'ANPE pour une reprise d'emploi sont, en données brutes, de 22,4 % moins nombreuses que le mois précédent, et de 25 % moins nombreuses que l'an passé. Au total, l'ensemble des départs de chômeurs ont reculé de 3,9 % en données brutes et de 1,1 % en données corrigées. Ainsi que le souligne le communiqué de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, la tendance n'est pas encore affectée par *« un ralentissement de l'activité amorcé bien avant que ne s'amorce le nouveau choc pétrolier »*.

Coïncidence ou non, ce sont les dispositions gouvernementales ou des mesures techniques qui empêchent que la situation sur le front du chômage ne se dégrade vraiment. Si, globalement, le volume des entrées en stage diminue de 39,4 % en un an, certaines formules fonctionnent à plein. C'est le cas des contrats de qualification pour les jeunes et des nouveaux contrats de retour a l'emploi (CRE) pour les chômeurs de longue durée. Mais c'est aussi le cas pour les TUC, crédités de 47 000 entrées contre 19 000 en juillet dernier, alors qu'ils devaient être supplantés par les contrats solidarité emploi, moins avantageux pour les collectivités locales et les associations. Parallèlement, les opérations de conversion connaissent une bonne croissance, les dispenses de recherche d'emploi pour les plus âgés augmentent et, brusquement – mais c'est le mois d'août, – les radiations explosent avec + 236 % en un an.

Le chômage de longue durée, qui dure en moyenne trois cent soixante-dix-sept jours, ne s'est aggravé que de trois jours par rapport à l'an passé, rompant ainsi avec son rythme antérieur.

ALAIN LEBAUBE

Wall Street sous le choc

Suite de la première page

Cette situation a de quoi conforter les détracteurs de l'hymne à la défense des liberté entonné par Washington depuis le début de la crise et selon lesquels les G. I. dépêchés en hâte aux frontières avec l'Irak ont surtout pour mission de veiller à la sécurité des approvisionnements des Etats-Unis.

« Le double si la guerre éclate »

Depuis, la courbe du prix du brut est montée en flèche sur les marchés mondiaux tandis que celle de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles piquait du nez. A vrai dire, la remontée était perceptible bien avant l'annexion du Koweït par son puissant voisin. Début juillet, le baril de pétrole se traitait à 17/18 dollars et il atteignait les 20 dollars le 27 juillet dernier lors de la réunion de la l'OPEP à Genève au cours de laquelle les pays-membres décidaient de porter le prix du brut à 21 dollars alors que l'Irak exigeait 25 dollars. C'est d'ailleurs le prix que M. Saddam Hussein obtenait des marchés mondiaux quarante-huit heures après son raid sur Koweït-City.

Quinze jours plus tard, balloté par le sort des otages, les propos guerriers du Pentagone et l'envoi d'une force multinationale, les cours grimpaient à 28 dollars et continuaient à s'envoler. A la veille du week-end dernier, ils se hissaient à 35,60 dollars pour le *West Texas Intermediate*, la qualité de référence sur le marché américain et les *traders* avaient bien raison d'escompter une nouvelle flambée pour lundi matin. Dès l'ouverture du marché, à 9 h 45, le brut se hissait à 35,60 dollars et le mouvement allait en s'amplifiant puisqu'en clôture, le pétrole brut pour livraison en novembre prochain-l'échéance la plus rapprochée pour les contrats à terme-se traitait à 38,25 dollars le baril le 24 septembre .

A ces niveaux, le pétrole brut a désormais doublé son prix par rapport à la période de l'avant-crise. Il se situe à son plus haut niveau depuis dix ans. Encore convient-il de relativiser ces comparaisons. Les dollars de 1990 ne sont pas ceux du second choc pétrolier et pour retrouver l'équivalent des 45 dollars atteints au plus fort de la crise, le prix du baril, calculé en termes réels, devrait se situer actuellement à 80 dollars, rappelent certains économistes.

« 80 dollars, nous n'en sommes peut-être pas très loin ... » estime toutefois un spécialiste *« Crude Oil »* du NYMEX, revêtu d'une ravissante veste vert pomme, frappée aux armes de sa firme, et qui, depuis tout à l'heure s'époumonne pour trouver le vendeur qui acceptera ses conditions. *« Ca peut encore monter, trente-huit dollars en période de « paix », ça veut dire le double si la guerre éclate »*, assure-t-il en s'épongeant le front.

Installé à quelques mètres de la cage aux fauves située au coeur du World Trade Center, à la pointe sud de Manhattan, le président du New York Mercantile Exchange s'efforce de calmer les esprits. Ou tout au moins de dissiper cette idée ancrée dans certains media-et au Congrès-et selon laquelle les marchés à terme, loin de freiner une hausse à caractère spéculatif, ne feraient qu'accentuer les écarts.

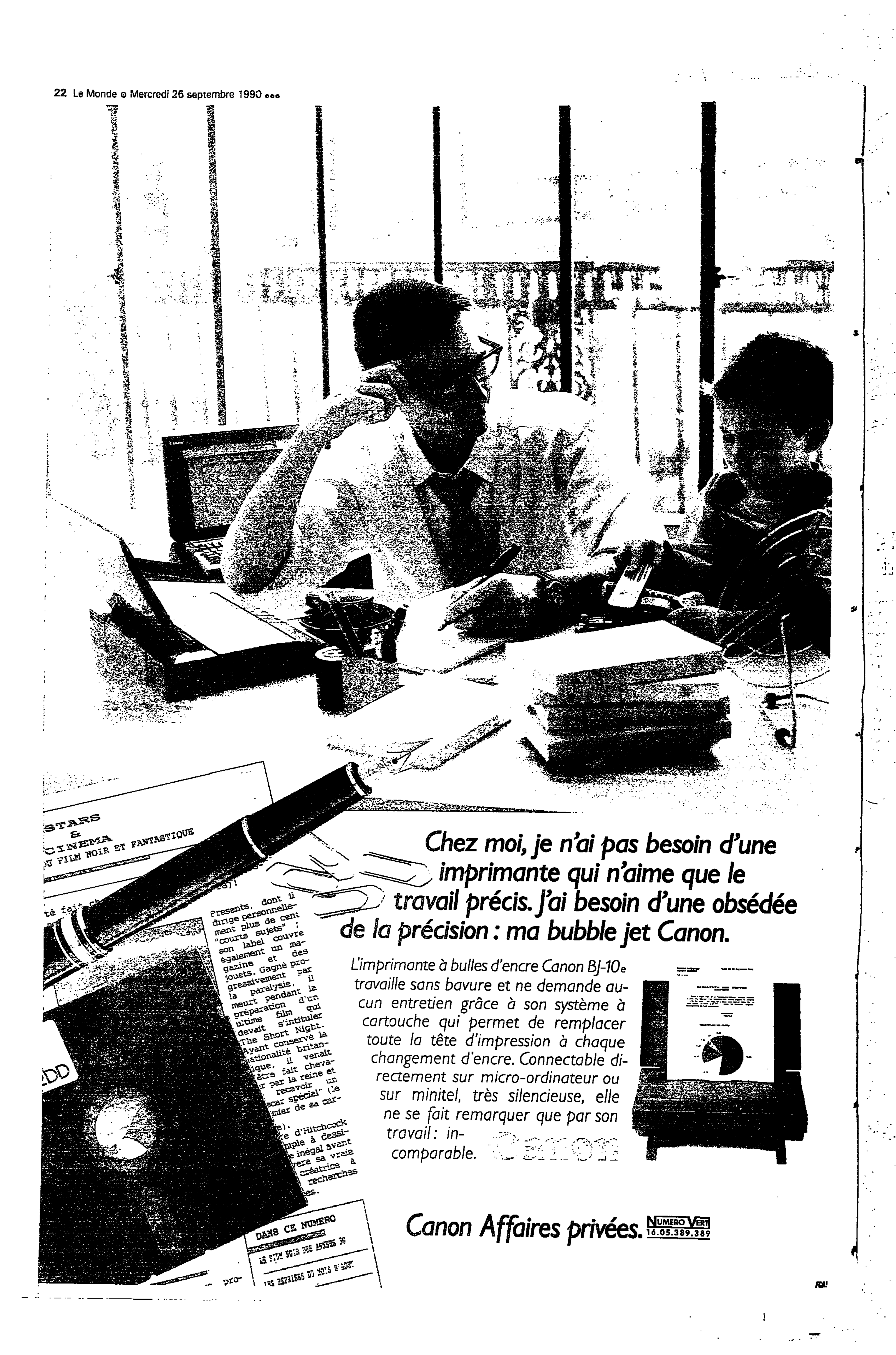
Les marchés à terme en procès

Le rôle des marchés à terme n'est pas politique. Nous conduisons nos affaires avec une totale neutralité et ce ne sont pas tant les cours proprement dits que la volatilité du marché qui sont le moteur de notre action », explique M. Lou Guttman. *« Quant au procès sur la spéculation des marchés à terme, c'est une vieille histoire. En 1980, lorsque l'Irak a envahi l'Iran, le cours du pétrole est passé de 12 à 40 dollars en quelques semaines. Or, le contrat à terme du pétrole brut n'existait pas encore au NYMEX. Il n'a été créé qu'en avril 1983, justement pour répondre aux besoins des intervenants. A l'époque, nous n'avions qu'un contrat sur le mazout. Alors, vous voyez ... »*

De l'autre côté de la rue, à Wall Street, c'est tout vu. D'entrée, le Dow Jones est tombé à son plus-bas niveau de l'année et au son de cloche final, le baromètre favori du New York Stock Exchange chutait à 2 452,97 points, en baisse de près de 60 points sur la précédente séance. Sous les colonnes du Temple, l'inquiétude est à son comble. L'embrasement du prix du brut, la reprise de l'inflation, la farce de la négociation Congrès-Administration sur le déficit budgétaire américain ... Tout y passe. *« Saddam Hussein est à bout de nerfs »*, indiquait lundi soir un spécialiste de la Brookings Institution, un organisme d'analyses de Washington, pour expliquer les dernières foucades du dictateur de Bagdad.

A New York, au bas de la ville, là où le coeur financier bat trop souvent la chamade depuis près de deux mois, les opérateurs sont à bout. *« Si vous étiez trader en ce moment, quelle décision prendriez-vous face à la situation actuelle ? »* s'entend demander M. Lou Guttman. La réponse du patron du troisième marché à terme *américain* (après ceux de Chicago) ne se fait pas attendre : *« Je prendrais deux mois de vacances ; c'est le seul moyen de rester en vie ! »* .

SERGE MARTI


STARS
&
CINEMA
DU FILM NOIR ET FANTASTIQUE
Chez moi, je n'ai pas besoin d'une imprimante qui n'aime que le travail précis. J'ai besoin d'une obsédée de la précision : ma bubble jet Canon.
L'imprimante à bulles d'encre Canon BJ-10e travaille sans bavure et ne demande aucun entretien grâce à son système à cartouche qui permet de remplacer toute la tête d'impression à chaque changement d'encre. Connectable directement sur micro-ordinateur ou sur minitel, très silencieuse, elle ne se fait remarquer que par son travail : incomparable.
Canon
Canon Affaires privées.
NUMERO VERT 16.05.389.389
DANS CE NUMERO

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

A la veille de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale

Les pays riches veulent aider les victimes de la crise du Golfe

A la veille de l'ouverture de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale à Washington mardi 25 septembre, on tenait pour probable l'annonce, dans la capitale fédérale, d'un accord sur la réduction des dépenses budgétaires entre la Maison Blanche et le Congrès. A l'occasion des réunions préliminaires, notamment celle du comité intérimaire lundi, les pays riches sont convenus d'étudier des aides spécifiques en faveur des pays souffrant le plus directement de la crise du Golfe. Le FMI et la Banque mondiale envisagent en outre de renouer leurs relations avec la Chine.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Profitant des réunions monétaires de Washington, l'administration américaine pourrait annoncer, d'ici à la fin de la semaine, un important accord sur la réduction du déficit budgétaire entre la Maison Blanche et le Congrès. Cet accord devrait comporter une diminution des dépenses programmées de 50 milliards de dollars pour l'exercice commençant au 1er octobre et la renonciation à 500 milliards de dépenses pour les cinq années suivantes. En échange d'une diminution (chère au président Bush) de l'impôt sur les plus-values, le taux maximal de l'impôt sur le revenu serait augmenté de 28 % à 31 %. L'accord, s'il est conclu, comprendrait aussi une modification des procédures existantes qui laissent le chef de l'exécutif pratiquement désarmé en matière budgétaire. Ira-t-on jusqu'à lui donner un droit de veto effectif ? La question en tout cas est posée.

M. Nicholas Brady, secrétaire au Trésor, entend bien se servir des réunions monétaires en cours pour faire pression sur les parlementaires américains. Après le communiqué du groupe des sept pays industrialisés (*le Monde* du 25 septembre) de dimanche, celui du « comité intérimaire » de lundi estime que *« la nécessité de mesures crédibles de réduction des déficits budgétaires reste urgente »*.

Outre la perspective d'un accord américano-américain sur la réduction du déficit budgétaire, la réunion du comité intérimaire a été l'occasion d'un débat sur le troisième choc pétrolier. Une différence notable entre celui qui s'annonce et les deux précédents est que conscience a été prise que les réactions intempestives à la hausse sont encore plus dangereuses que la hausse elle-même. Lors du comité intérimaire, les Mexicains et les Saoudiens ont discuté ferme pour éviter que le communiqué mette risque d'inflation et risque de récession sur le seul dos, si l'on peut dire, du pétrole, comme la facilité (et la recherche de l'alibi) y poussait les rédacteurs occidentaux. Ils y sont parvenus dans une certaine mesure. Le texte officiel y a gagné en vigueur et en vérité. *« Les tentatives visant à isoler les prix intérieurs de l'énergie, au moyen de subventions ou de réglementations des prix, ou à compenser le renchérissement du pétrole par un relèvement des salaires nominaux, ne feraient qu'intensifier les anticipations inflationnistes et exigeraient un durcissement des politiques budgétaires et monétaires à un stade ultérieur »*, lit-on dans le communiqué du comité intérimaire.

Devant les journalistes, M. Bérégovoy a reconnu que la proposition qu'il a faite au G 7 (groupe des sept), puis au comité intérimaire, de réfléchir ensemble sur les moyens de *« mettre un peu d'ordre »* dans le marché du pétrole a été sans doute été écoutée avec intérêt mais qu'elle *« n'a pas été entendue »*. Le ministre ne semble pas avoir été découragé pour autant, se rappelant le temps qu'il avait fallu pour faire accepter l'idée d'une coopération en matière de change.

Renouer avec la Chine

Pour aider, dans les circonstances présentes, les pays dits à revenus intermédiaires bas (Côte-d'Ivoire, Gabon, Honduras, Salvador, Philippines...), il est envisagé, à mots feutrés, dans les communiqués publiés à Washington, des formules faisant appel à des *« contributions volontaires »* de la part de pays (jamais nommés mais qui sont le Japon, l'Allemagne ou l'Arabie saoudite) ayant déjà souscrit de nombreux engagements. Leur souci a été de ne pas se lier les mains en en acceptant formellement d'autres. Une des idées envisagées avait été de bonifier au bénéfice de ces pays les prêts ordinaires du FMI actuellement accordés au taux de 9,6 %. La bonification aurait été financée par les généreux contributeurs. Aucun engagement précis n'a été pris.

Une réunion doit se tenir par ailleurs mercredi à Washington sous la présidence du secrétaire adjoint au Trésor, M. Mulford, pour déterminer les concours exceptionnels à accorder d'ici à la fin de 1991 aux pays dits de la « ligne de front » (Egypte, Turquie et Jordanie). Participeront à cette aide *« qui s'élèvera à plusieurs milliards de dollars »* le Japon, l'Arabie Saoudite, l'Allemagne, la CEE et la France.

Pour la Chine, les réunions en cours sont une aubaine. Pour deux raisons, a confirmé M. Bérégovoy, nous allons vers *« une normalisation progressive et concertée des institutions financières internationales avec ce pays »*. La première, c'est l'attitude qu'a adoptée Pékin au Conseil de sécurité dans la crise du Golfe. La seconde, c'est la plus grande *« flexibilité »* montrée dans la conduite de la politique intérieure. L'enjeu, ce sont les prêts de la Banque mondiale. Le président de cette institution, M. Barber Conable, a annoncé la conclusion d'un important contrat en octobre ou au début novembre. *« Nous avons*, a-t-il dit, *de bonnes et honnêtes discussions avec les Chinois. »* Et de se féliciter des résultats obtenus par un plan d'austérité mis en route en septembre 1988 pour s'opposer à l'inflation *« et à la dislocation économique »*.

En ce qui concerne l'éventuelle candidature de l'URSS, M. Bérégovoy s'y est déclaré favorable : *« Politiquement, l'URSS est prête pour une adhésion, économiquement, c'est une autre affaire ; le programme devra être approuvé. »* Le ministre français s'apprêtait à rencontrer les membres de la délégation d'« observateurs » soviétiques aux réunions de Washington.

Le ministre français a encore qualifié d'*« excessive »* la nervosité des marchés financiers, se faisant ainsi l'écho du souci général d'apaisement des participants aux réunions de Washington. Un souci d'autant plus grand que beaucoup d'entre eux s'attendent que quelque chose se passe dans le Golfe qui n'aura rien de pacifique.

PAUL FABRA

Inflation stoppée, récession totale

Le Pérou à l'heure du « Fujichoc »

Le « Fujichoc » (sobriquet donné à l'ajustement économique lancé le 8 août par le président Fujimori) a freiné sec l'hyperinflation. Après le taux de 100 % enregistré en juillet et le « plafond » de 400 % d'août, qui a porté à plus de 20 000 % l'inflation annuelle, septembre devrait boucler avec un taux inférieur à 15 %. Mais il est encore trop tôt pour crier victoire, d'autant plus que l'envers de la médaille montre une alarmante paralysie de la production, avec, pour corollaire, plus de la moitié de la population péruvienne en quête d'aide humanitaire...

LIMA

de notre correspondante

C'est par le biais des prix et des tarifs (3 000 % d'augmentation pour l'essence et 1 000 % pour l'eau et l'électricité) que le gouvernement a cherché à stopper la spirale inflationniste. Simultanément, il a éliminé le cours subventionné du dollar pour laisser flotter la devise américaine sur le marché. Au lieu de se « dollariser », l'économie s'est vue « pé? trolisée », car le coût des denrées alimentaires, des médicaments, et, en général, de tous les produits a suivi une montée en flèche parallèle à celle des carburants, alors que la cotation de la devise américaine restait à la traîne (430 intis-dollar à la mi-septembre, au lieu de 600 et même 800 selon tous les pronostics), à cause du flux des « cocadollars », qui ont brouillé une fois de plus les calculs financiers.

Cet ajustement paraissait bancal, car il ne fixait ni taux de change, ni droits de douane, ni taux d'intérêt bancaires, ni augmentations de salaires. Les experts mettaient ces lacunes sur le compte de l'improvisation, le chef de l'Etat ayant modifié son équipe économique quinze jours seulement avant son investiture.

A jour de ses créances

Il semble plutôt que celles-ci relevaient d'une stratégie bien définie – qualifiée de *« cruelle »* par l'ex-président Alan Garcia – pour drainer la liquidité d'intis dévalorisés et de dollars thésaurisés par les particuliers, tandis que l'État se portait acquéreur de devises à bon marché. L'objectif a été atteint puisque le président Fujimori a annoncé avoir renfloué ses caisses avec 200 millions de dollars en un mois, grâce, en partie, au recouvrement du monumental impôt indirect pesant sur la vente des carburants.

Cette disponibilité de devises lui a permis, entre autres, de se mettre à jour de ses créances face à l'ALADI (Association Latino-américaine d'Intégration), à qui le Pérou devait 110 millions de dollars, et d'abandonner au FMI 28 millions de dollars pour le compte d'amortissement de sa dette de 1 milliard de dollars (sur un montant global de 20 milliards) ... Le premier ministre et ministre de l'économie, M. Juan Carlos Hurtado Miller, se rendra d'ailleurs à Washington, à la fin du mois, pour l'assemblée annuelle du fonds, afin de présenter son plan de redressement : le « Fujichoc » est une bonne carte de visite pour que le Pérou, qui est membre non éligible du fonds, récupère son statut de membre à part entière.

Preuve a été faite que juguler l'inflation et colmater la brèche fiscale n'était qu'un jeu d'enfant. Reste à savoir comment faire fonctionner un pays avec des prix japonais et des salaires africains ?

Le salaire de base mensuel a été réajusté à l'équivalent de 40 dollars, une somme qui ne suffit à couvrir que l'achat quotidien de vingt petits pains, ou le cinquième d'un panier, de survie, de la ménagère. Et il faut préciser que seul le dixième « privilégié » de la population active est actuellement censé gagner ce SMIC... Le ministre du travail a d'ailleurs annoncé que le *coût social* de l'ajustement pourrait se traduire par un demi-million de nouveaux chômeurs avant la fin de l'année.

La récession a immédiatement ruiné les petits industriels, les « informels », les artisans, les commerçants. Aujourd'hui, elle commence à frapper les grands : la mine Castrovirreyna vient de fermer ses portes ; la fabrique de bière Backus-Johnston a congédié une partie de son personnel ; les magasins à grande surface ont diminué les heures d'ouverture ; enfin, la compagnie aérienne Aeroperu s'apprête à licencier le tiers de ses employés (ce qui serait la première opération massive de dégraissage du secteur public) ... Une récession qui se traduit en chiffres par la baisse de 70 % des ventes (vêtements et chaussures principalement) et par la chute de 50 % de la consommation d'énergie.

Le coût social de l'ajustement était *« inévitable »*, la récession sera *« passagère »*, soutient le président Fujimori, qui a, semble-t-il, adopté le raisonnement : *« Plus le traitement est draconien, plus prompte est la guérison. »* Le chef de l'État est pourtant face à un dilemme : comment provoquer la relance sans faire redémarrer l'inflation ? Le secteur exportateur était censé se convertir en moteur de la reprise économique, mais les chefs d'entreprise exigent, comme condition pour investir, un taux de change plus favorable (1 dollar à 600 et même à 800 intis) afin de compenser les coûts de production qui ont été « pétrolisés ». Mais la hausse du dollar ne manquerait pas de provoquer une nouvelle flambée des prix et obligerait à l'application d'un nouveau « Fujichoc ».

NICOLE BONNET

INSOLITE

Les ministres à la rue

Quelque cent-cinquante ministres des finances et leurs collaborateurs sur le trottoir pendant une bonne dizaine de minutes : c'est le spectacle qu'ont pu voir les badauds de Washington lundi après-midi. Les réunions du FMI et de la Banque mondiale ont en effet été interrompues par une alerte à l'incendie qui a entraîné, pendant quelques instants, l'évacuation de l'ensemble des délégations.

Quittant les sujets économiques brûlants et les propos enflammés sur les déficits budgétaires, les experts ont pu, en attendant patiemment les vérifications d'usage, jouir du beau soleil brillant à Washington, à la grande satisfaction des journalistes présents, qui en ont profité pour faire quelques interviews.

L'évacuation du bâtiment a été provoquée par une alerte à l'incendie et non pas par une alerte à la bombe, a précisé un porte-parole du Fonds. Le déficit budgétaire américain et la dette du tiers-monde sont peut-être des bombes à retardement, mais nul ne songe à évacuer le FMI pour ces alertes-là.

□ **Forte augmentation au premier semestre en RFA.** – L'endettement public de la RFA (Etat fédéral, Etats régionaux et communes) s'élevait, au 30 juin, à 930,5 milliards de deutschemarks (3 108 milliards de francs), selon des chiffres publiés lundi 24 septembre par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En juin 1989, cet endettement était de 895,7 milliards de DM. A la fin juin, les dépenses publiques se sont élevées à 328,5 milliards de DM, soit 5,2 % de plus qu'au premier semestre 1989, tandis que les recettes n'ont progressé que de 2,4 % à 292,7 milliards de DM.

□ **Estampille « Made in Germany » pour les produits de l'Allemagne de l'Est.** – L'inscription « made in Germany » figurera sur tous les produits allemands à partir du 3 octobre, jour de l'unité allemande, qu'ils soient fabriqués à l'Ouest ou à l'Est, a déclaré lundi 24 septembre M. Hans Peter Stihl, président de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie ouest-allemandes. Ce signe doit encourager les entreprises est-allemandes à fortement augmenter la qualité de leurs produits, a-t-il ajouté.

SOCIAL

A l'exception de la CFDT

Unanimité syndicale contre la contribution sociale généralisée

Mise à part la CFDT, les syndicats rejettent la contribution sociale généralisée (CSG) qui doit être présentée le 3 octobre au conseil des ministres.

Les critiques les plus virulentes proviennent de la CGT et de FO qui considèrent que les revenus du capital ne sont pas suffisamment sollicités. M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, devait remettre mardi 25 septembre au chef de l'Etat une note très critique sur la CSG. *« Nous verrons bien si le président de la République acceptera que le projet soit présenté au conseil des ministres »*, estime M. Blondel, qui dénonce par ailleurs une *« étatisation »* de la Sécurité sociale.

Pour sa part, la CFE-CGC s'alarme des conséquences que cette réforme du financement de la protection sociale devrait avoir sur les cadres et de la création d'une cotisation-vieillesse déplafonnée qui pèsera davantage sur les hauts revenus. La CFTC prend la défense des familles et s'inquiète d'une *« perte de ressources »* pour la branche des allocations familiales.

En revanche, la CFDT considère que faire obstacle à l'instauration de la CSG, *« c'est prendre la responsabilité de pérenniser un financement inégalitaire de la protection sociale, c'est refuser de s'engager dans la voie de la solidarité qui a pourtant été le choix des pères fondateurs de la Sécurité sociale »*.

DISTRIBUTION

Un arrêt de la cour d'appel de Paris

Les produits pharmaceutiques interdits à la vente dans les grandes surfaces

Parce qu'ils sont des médicaments, l'alcool à 70 degrés, les tampons alcoolisés, l'eau oxygénée, les crèmes à l'arnica, à la sauge et au camphre, les comprimés Biomédic et la lotion Nivéa doivent être vendus par des pharmacies et non dans les magasins de grande surface.

Ainsi en a décidé la cour d'appel de Paris qui a condamné, le 24 septembre, dix directeurs d'hypermarchés installés en Creuse, en Corrèze et en Haute-Vienne, à payer 3 000 francs de dommages et intérêts au Conseil national de l'ordre des pharmaciens.

Cet arrêt intervient à l'issue d'une procédure judiciaire qui avait vu, en 1987 et en 1988, les tribunaux correctionnels de Limoges, de Guéret, de Brive et de Tulle déclarer que les produits en cause étaient des médicaments ; puis la cour d'appel de Limoges avait estimé, le 18 novembre 1988, que tel n'était pas le cas. Saisie du dossier, la Cour de cassation avait cassé cet arrêt, en estimant que les produits concernés correspondaient à la définition du médicament donnée par l'article L. 511 du code de la santé : *« Toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales. »*

Les centres Edouard Leclerc ont qualifié cette décision de justice de *« véritable coup d'arrêt à la libre concurrence »*, en demandant au gouvernement *« de rectifier la définition française du médicament aux fins de la rendre plus raisonnable »*.



B.N.P.

Au cours du premier semestre 1990, la production nouvelle du groupe s'est élevée à 5,15 milliards de francs. Pour leur part, les encours financiers moyens ont augmenté de 9 % sur ceux du premier semestre 1989, générant une progression identique des produits bruts.

Le bénéfice consolidé d'exploitation (avant provisions et amortissements) ressort à 181 millions de francs, soit une baisse de 12 %, résultant de l'évolution des marges. Pour sa part, le bénéfice financier consolidé s'est élevé à 42 millions de francs sur la période.

CFAO — PINAULT

Le Conseil d'Administration de PINAULT et celui de CFAO (Compagnie Française de l'Afrique Occidentale) se sont tenus le 24 septembre 1990 sous la présidence de François Pinault. Sur proposition de ce dernier, ils ont décidé, à l'unanimité de leurs membres, le principe de la fusion des deux sociétés. Cette décision sera soumise prochainement aux Assemblées Générales Extraordinaires de leurs actionnaires.

Le rapprochement sera réalisé au moyen juridique d'une fusion absorption de CFAO par PINAULT. La dénomination sociale de CFAO sera conservée au sein du nouveau Groupe afin de qualifier la filiale qui regroupera ses activités traditionnelles dans le domaine du negoce international, specialement en Afrique.

Les Groupes CFAO et PINAULT occupent aujourd'hui des positions complémentaires et de tout premier plan dans la distribution spécialisee, dans l'industrie du bois et du meuble, dans le négoce international et la distribution en Afrique.

Leurs réseaux de distribution s'adressent à des clienteles voisines, leurs méthodes commerciales sont analogues, leurs équipes ont sensiblement le même profil. Dans l'industrie et en Afrique, leurs expériences respectives se complètent.

D'emblée, sont réunis les éléments qui concrétisent la vocation du nouveau Groupe à renforcer sa place de leader dans ses principaux métiers et à progresser sur ses marchés en développement.

En 1990, le nouveau Groupe aura un volume d'activité qui peut être évalué à 32 milliards de francs, essentiellement réparti entre la distribution spécialisée (58 %), l'industrie (17 %) et le négoce (19 %).

Fort de 34 000 salariés, il sera present dans plus de 30 pays.

Par son chiffre d'affaires, le nouveau Groupe se placera parmi les 30 premiers groupes français.

A ce jour, les éléments communiqués aux Conseils des deux sociétés leur permettent de proposer une parite d'échange de 6 actions PINAULT pour 5 actions CFAO.

Comme il est d'usage pour une fusion, cette parité a été arrêtee à partir de la comparaison de différents critères : cours de bourse, dividende, actif net et résultat.



COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Le Conseil d'administration s'est réuni le 24 septembre 1990 sous la présidence de François Pinault, afin d'examiner le résultat au 30 juin 1990, ainsi que la situation consolidée du premier semestre.

Le Chiffre d'affaires consolidé de 11,7 milliards de francs est en recul de 23,4 % à structure réelle et en progression de 1 % à périmètre constant.

Les bénéfices nets atteignent 496 millions de francs (dont 496 millions part du Groupe) contre 275 millions (dont 216 millions part du Groupe) au 30 juin 1989, après 675 millions de francs de résultat exceptionnel avant impôts contre 108 millions.

Le semestre est marqué par l'accélération de la politique de recentrage des activités avec la cession de plusieurs sociétés, dont La Ruche Méridionale. Les comptes enregistrent également 300 millions de francs de dotations exceptionnelles de provisions au titre des filiales africaines du Groupe.

A ce jour, les réalisations et les prévisions annuelles laissent augurer une progression des bénéfices pour l'ensemble de l'exercice.

PINAULT

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Le Conseil d'Administration réuni le 24 septembre 1990 sous la présidence de François Pinault a arrêté les comptes du premier semestre.

Le Chiffre d'Affaires consolidé, de 4.613 millions de francs est en progression de 7,53 % à structure réelle et de 3,01 % à périmètre comparable.

Le résultat net ressort à 424,9 millions de francs contre 169,5 millions au 30 juin 1989, soit une progression de 150,7 %.

Parmi les événements significatifs de la période figure l'augmentation de la participation au capital de CFAO qui atteint 32,94 % au 30 juin 1990. L'impact consolidé de la mise en équivalence de CFAO est de 59 millions de francs avant frais financiers.

De même, le Groupe a cédé ses intérêts dans la CHAPELLE-DARBLAY.

Enfin, une dizaine de sociétés ont été acquises au cours du semestre ; elles concernent les différentes branches d'activité du Groupe.

PERSPECTIVES

Compte tenu de la structure du Groupe au 30 juin, les perspectives de résultats pour l'exercice 1990 sont de l'ordre de 700 millions de francs, part du Groupe.

CIMENTS FRANÇAIS

RÉSULTAT NET : + 30 % AU PREMIER SEMESTRE 1990

Le conseil d'administration, réuni le 21 septembre 1990, a examiné les comptes au 30 juin 1990 ainsi que les prévisions pour l'ensemble de l'année en cours.

Malgré un ralentissement d'activité en Amérique du Nord, le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre a atteint 7,3 milliards de francs, en raison notamment de l'élargissement du groupe.

L'annuité d'amortissements s'élève à 443 millions de francs, en hausse de 32 %, et le résultat d'exploitation progresse de 27 %.

Après des charges financières exceptionnelles accrues du fait de la croissance externe, en partie compensées par des produits exceptionnels, le bénéfice net consolidé ressort à 515 millions de francs.

(en millions de francs)

	1er semestre 1990	1er semestre 1989	%
Chiffre d'affaires	7 293	5 626	+ 29,6
Résultat d'exploitation	1 178	928	+ 26,9
Résultat net total	515	394	+ 30,5
dont part du groupe	402	377	+ 6,7
Capacité d'autofinancement	945	773	+ 22,2

Le résultat semestriel de CIMENTS FRANÇAIS est de 408 millions de francs et la capacité d'autofinancement de 533 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé, part du groupe, pour l'année 1990, devrait à nouveau progresser au-delà du résultat de 1 milliard de francs atteint en 1989.

CIMENTS FRANÇAIS sur Minitel : 3616 CLIFF

BIDERMANN S.A. — ENELFI-BRETAGNE

Les actionnaires de BIDERMANN S.A. et d'ENELFI-BRETAGNE réunis le 19 septembre 1990 en assemblées générales extraordinaires ont approuvé le traité d'apport partiel d'actif de BIDERMANN S.A. à ENELFI-BRETAGNE.

Cet apport est rémunéré par la création de 2 040 983 actions ENELFI-BRETAGNE remises à BIDERMANN S.A. De ce fait, le capital d'ENELFI-BRETAGNE est porté de 63 035 487,50 francs à 211 006 755 francs, BIDERMANN S.A. détenant désormais 70 % du capital.

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration de la société s'est réuni et a enregistré les démissions de MM. André AZOULAY, Hervé COUFFIN, Gilbert GRANCHET, Jean-François POUPINEL, Hubert PREBAY, Roger PROST, représentant la société UNIFER, de leurs postes d'administrateurs. Il a coopté MM. Maurice ZYLBERBERG BIDERMANN, Georges JOLLES, Jean-Jacques AUMONT, Aimery LANGLOIS-MEURINNE, Loïk LE FLOCH-PRIGENT, Didier RENAUDIN en qualité d'administrateurs. M. Pierre SCHMIDT a remis son mandat de président du conseil d'administration à la disposition du conseil. Le conseil, à l'unanimité, a désigné M. Maurice ZYLBERBERG BIDERMANN en qualité de président-directeur général et M. Georges JOLLES en qualité de vice-président. Le conseil entend proposer à une prochaine assemblée générale la nomination comme administrateurs de MM. Jean-Jacques DELORT, Nathan MEYOHAS, Bernard SIRET, Jeffrey STEINER, ainsi que de M. François SIMMONET comme censeur.

En outre, le conseil d'administration a pris la décision de transférer le siège social de la société 114, rue de Turenne, Paris (3e), à dater du 1er octobre 1990.

Par ailleurs, par une application en Bourse du 20 septembre 1990, BIDERMANN S.A. a acquis de la FINANCIÈRE SAULNES-CHATILLON 279 977 actions ENELFI-BRETAGNE au prix unitaire de 550 francs, portant ainsi sa participation à 79,75 %.

Enfin, et faisant suite à ces opérations, BIDERMANN S.A. se portera acquéreur au prix unitaire de 550 francs, de toute action ENELFI-BRETAGNE à travers une procédure de maintien de cours présentée et garantie par le CRÉDIT LYONNAIS du 25 septembre 1990 au 15 octobre 1990 inclus.



SOCIETE DU GROUPE EXXON

RÉSULTATS D'ESSO S.A.F. POUR LE PREMIER SEMESTRE 1990

Le résultat net comptable du premier semestre 1990 est une perte de 165 millions de francs, qui se compare à un bénéfice de 566 millions de francs au premier semestre 1989 et à un bénéfice de 316 millions de francs pour l'exercice 1989.

Après la prise en compte des éléments exceptionnels et d'un effet prix sur stocks négatif de 534 millions de francs reflétant la baisse des prix du brut et du dollar, le résultat courant économique des activités raffinage/distribution du premier semestre 1990 est un bénéfice de 376 millions de francs, en nette amélioration par rapport au résultat de 25 millions de francs réalisé au premier semestre 1989, et supérieur au résultat de 351 millions de francs obtenu sur l'ensemble de l'exercice 1989.

La forte augmentation des prix du brut et des produits finis résultant de la crise du Golfe a créé une perspective particulièrement incertaine pour le second semestre, en particulier en ce qui concerne l'effet prix sur stocks. Les résultats seront grevés par des surcoûts d'approvisionnement et par les délais de répercussion des variations de prix vis-à-vis des consommateurs. Par contre, la poursuite du redressement des marges de raffinage observée depuis plusieurs années et confirmée au premier semestre 1990, ainsi que la stratégie de qualité de la Société bien adaptée aux besoins du marché, permettent d'aborder cette période de turbulence avec confiance.

RÉSULTATS D'ESSO S.A.F. :

Millions de Francs	1er SEMES. 1990	1er SEMES. 1989	1989
Résultat d'exploitation	(196)	669	970
Résultat financier	38	(53)	152*
Résultat courant comptable	(158)	616	1 122
Éléments exceptionnels	(7)	(50)	(806)
Résultat net comptable	(165)	566	316

*Y compris dividende Esso Rep

ACTIVITÉS DE RAFFINAGE ET DE DISTRIBUTION :

	1er SEMES. 1990	1er SEMES. 1989	1989
Résultat courant comptable	(158)	616	1 122
Élimination de l'effet prix sur stocks	534	(591)	(620)
Élimination du dividende d'Esso Rep	–	–	(151)
Résultat courant économique raffinage/distribution	376	25	351
Effet prix sur stocks	(534)	591	620
Amortissements	196	222	424
Autres éléments	(72)	(83)	(186)
Capacité d'autofinancement comptable	(34)	755	1 209
Vente sur le marché intérieur (Milliers de tonnes)	4 550	3 947	8 340

FOUGEROLLE

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Fougerolle pour le premier semestre de 1990 s'est accru de 25 % et a atteint 6,3 milliards de francs HT.

La progression de l'activité a été marquée en France dans les branches bâtiment-génie civil ainsi que dans l'électricité, alors que la branche routière a enregistré une stagnation dans un marché dégradé. La situation des sociétés concessionnaires et des sociétés de promotion immobilière est restée satisfaisante.

En Europe, les prises de participation réalisées dans les entreprises belges Delens et Duchêne ont entraîné une progression importante du chiffre d'affaires que viendra renforcer au second semestre la part du groupe dans la société hollandaise IGB, spécialisée dans les travaux de bâtiment. Outre-mer, les opérations sont restées très limitées en dehors de la poursuite du programme d'Ajaokuta au Nigéria.

Le bénéfice net consolidé du semestre a atteint 76 millions de francs contre 84 millions pour la période correspondante de 1989, cette variation étant au demeurant peu significative dans les activités exercées par le groupe. Le bénéfice de la société mère Fougerolle s'est élevé à 207 millions de francs (136 millions au premier semestre 1989).

Pour l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 13,3 milliards de francs et le bénéfice net consolidé être voisin de 330 millions de francs.

Le conseil d'administration de Fougerolle a décidé le versement en décembre 1990 d'un acompte sur dividende de 29 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 14,50 francs.

Entraide régionale université-entreprises

Un réseau de laboratoires dans les biotechnologies

A travers la péninsule bretonne, un réseau de laboratoires de recherche publics et privés relie des équipes régionales et internationales dans le domaine des biotechnologies. Grâce à l'impulsion du conseil régional.

RENNES

de notre correspondant

Première région agroalimentaire française, la Bretagne a choisi d'investir sur le moyen terme pour accompagner grâce aux biotechnologies la mutation de sa principale activité économique vers l'agro-industrie. En mai 1987, un rapport du Comité économique et social insistait sur l'importance de ce nouvel enjeu. Le conseil régional confiait alors la réalisation d'une étude préalable au cabinet consultant belge Biosurvey, et, en janvier 1989, était décidé le lancement du programme Britta, *du nom de la déesse celte des* sources. Objectifs de ce programme inscrit dans le contrat de plan Etat-région 1989-1993 : mobiliser les acteurs économiques autour des biotechnologies et permettre à l'industrie régionale, notamment l'industrie agroalimentaire, de se renforcer en prenant en compte l'évolution des technologies. Doté d'une enveloppe annuelle de 35 millions de francs de fonds régionaux, Britta privilégie cinq filières porteuses (lait, mer et eaux douces, végétal, élevage, chimie fine) et s'articule sur trois volets : renforcement de la recherche fondamentale et appliquée, fourniture d'outils et soutien financier aux industriels bretons, aides à l'implantation en Bretagne de nouvelles activités en biotechnologie (1).

Un crédit de 16 millions de francs a été affecté en 1990 au renforcement des équipes de recherche. *« Notre volonté est de développer les réseaux et de décloisonner la recherche. Nous souhaitons impliquer différentes disciplines scientifiques sur un même projet en faisant appel aux compétences régionales mais aussi extérieures »*, note Jean-Luc Grosbois, responsable de la mission Britta au conseil régional. Ainsi pour le programme fibres alimentaires conduit par l'Association pour le développement de la recherche appliquée aux industries agroalimentaires (ADRIA) de Quimper en liaison avec des laboratoires de recherche britannique et néerlandais, et pour lequel la région est intervenue en complément d'un financement européen.

A la mi-octobre, le Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) participera à Lisbonne à une conférence sur ces transferts et animera un atelier portant sur la mise en place d'un réseau européen de transfert de technologie en biologie. *« Nous disposons déjà d'un répertoire comprenant deux cent cinquante laboratoires de recherche ou centres de transfert européens »*, précise Jean-Luc Grosbois. En matière de recherche, Britta s'appuie sur les pôles importants que sont en Bretagne l'INRA et l'IFREMER, ainsi que sur les équipes du CNRS installées à l'université Rennes-I et à Roscoff. Sont également directement impliqués dans ce programme l'ADRIA, les universités, le centre d'étude et de valorisation des algues, l'institut technique de développement des produits de la mer, le Groupement d'intérêt public légumier, le Zoopôle de Ploufragan, le CRITT biotechnologies-chimie fine, l'Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes, l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Rennes, le Centre de recherche et de formation en chimie d'extraction, l'institut des lipides et l'institut technique du gruyère, tous correspondants de la mission Britta.

Mobilisateur et fédérateur en direction des laboratoires de recherche et des centres de transfert de technologie, Britta a aussi une double fonction auprès des industriels : sensibiliser et apporter des outils techniques et financiers. *« La crédibilité du programme passe par la fiabilité des outils que nous proposons »*, insiste Jean-Luc Grosbois. Alors que le cabinet Biosurvey est chargé d'une veille institutionnelle au niveau européen, Britta assure en liaison avec l'ARIST-Bretagne une veille technologique coordonnée par le CRITT biotechnologie-chimie fine.

Depuis juin 1990, cent trente industriels reçoivent gratuitement ce fichier qui recense les inventions, études et nouvelles méthodes publiées en Europe ou en Amérique du Nord. Ces fiches pratiques sont réalisées depuis mai 1990 par les centres de transfert à raison de six par semaine. Second outil concret à destination des industriels et des chercheurs, un « fichier recherche » qui présente quatre-vingt-dix laboratoires bretons, en précisant pour chacun les disciplines et thèmes de recherche, la recherche appliquée, les technologies maîtrisées, les équipements scientifiques, les relations scientifiques en France et les projets. A terme, il couvrira l'ensemble des laboratoires français et européens.

L'organisation de voyages d'études, la participation aux grands Salons européens et la mise en place d'outils de communication (2) (plaquettes, film, lettre bimestrielle) complètent le dispositif de sensibilisation des industriels bretons, dont quatre-vingts ont reçu depuis le début de l'année la visite de la mission Britta.

(1) La Bretagne et la Picardie sont les deux seules régions à avoir intégré les biotechnologies dans leur contrat de plan Etat-région. Le programme breton se distingue notamment par l'aide apportée aux industriels.

(2) Un colloque est ainsi organisé à Rennes le 4 octobre, dans le cadre de Britta. Il traitera des études prospectives en biotechnologies. Renseignements : colloque « Biotechnologies, études prospectives », CRITT-biotechnologies-chimie, 11, rue du Clos-Courtel, 35700 Rennes, tél. : (16) 99-38-33-30.

Financièrement, la région accepte de prendre des risques avec les industriels en tant que partenaire, seule ou en complément des aides de l'Etat. Un accord de collaboration a été signé avec l'ANVAR. De l'affinement d'un projet au choix commun d'un expert, Britta assortit son soutien technique d'aides spécifiques pour le financement de programmes de recherche industrielle, l'aide à l'achat de brevets, licences ou études prospectives, le financement de stages dans des centres de recherche pour acquérir de nouvelles technologies, l'aide au recrutement de cadres en recherche-développement ou encore le financement d'outils de recherche et de programmes de recherches collectives. Une quinzaine de dossiers industriels ont déjà bénéficié d'une aide régionale.

La réussite du troisième volet relatif à la recherche d'investisseurs extérieurs à la Bretagne pour y favoriser l'implantation de nouvelles activités en biotechnologie dépendra pour une large part de celle des deux premiers (recherche et industrie) alors même qu'une centaine d'entreprises nord-américaines ont déjà été sollicitées.

CHRISTIAN TUAL

Des industriels sur le Campus

A la suite d'une réflexion engagée par l'association Bretagne biotechnologies alimentaires entre les laboratoires de recherche et les entreprises collectant du lait soucieuses de diversifier leurs productions, quatorze industriels laitiers se sont regroupés pour créer en janvier 1990 la SA Bionov. Son objet : étudier les paramètres de concentration et de séchage adaptés aux molécules extraites du lait et répondant aux besoins des entreprises utilisatrices de ce type de produit : fabricants de produits diététiques par exemple.

Concentrateur Leguilherre spécial protéines pour l'évaporation sous vide et tour d'atomisation Niro à multiples effets pour déshydrater des concentrés seront opérationnels fin mars 1991 dans un bâtiment dont la construction débute en octobre près du laboratoire de recherche de technologie laitière de l'INRA situé sur le campus agronomique de Rennes. L'investissement de 7 millions de francs est supporté pour moitié par les industriels et pour moitié par le programme Britta (Etat ou région). En outre, des industriels se sont engagés à louer ces outils sur une période de cinq ans.

De son côté, l'INRA (dont l'un des responsables, Jean-Louis Maubois, est à l'origine de Bionou) a décidé de lancer un programme recherche-développement qu'elle n'aurait pu réaliser sans cet équipement. Les enseignants de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Rennes devraient aussi pouvoir profiter de la proximité de cette chaîne de technologie alimentaire et les industriels comptent aussi bien tirer parti de cette future collaboration avec les ingénieurs ou élèves ingénieurs.

C. T.

Un baladeur à cassette digitale

Les cassettes digitales (DAT, Digital Audio Tape) feront prochainement leur apparition commerciale à grande échelle. Ces cassettes, de petite taille et de longue durée (quatre heures), reproduisent un son aussi bon que celui des disques compacts. Mais leur essor avait jusqu'ici été bloqué en raison d'un différend opposant les fabricants et les maisons de disques pour des problèmes de droits de reproduction. Les maisons de disques craignaient que la qualité des copies des DAT ne fasse baisser leurs ventes. Le MITI (ministère japonais du commerce et de l'industrie) ayant, en juin dernier, donné son accord pour une production en masse, Sony vient d'annoncer la commercialisation prochaine d'un baladeur, d'un autoradio et d'un magnétophone utilisant ces cassettes numériques. Tous ces matériels seront pourvus du système SCMS (Serial Copy management system) retenu par les autorités nippones, permettant qu'un disque compact ne soit copié qu'une fois et une seule sur une cassette numérique.

Le baladeur pèsera 630 grammes avec sa batterie et sera vendu au japon 98 000 yens (3 800 francs environ). Il sera disponible en France dès le printemps prochain.

En revanche, il faudra attendre décembre 1991 pour se procurer l'autoradio sur l'Hexagone. Il sera pourvu d'un tuner FM/AM ; son prix de lancement, au japon, est de 120 000 yens (4 600 francs).

COMMUNICATION

Les actionnaires de la Cinq devant le CSA

Les responsables socialistes s'interrogent sur les ambitions d'Hachette

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a reçu, lundi 24 septembre, les principaux protagonistes du coup de théâtre qui, à la fin de la semaine dernière, a ébranlé la cinquième chaîne : d'une part MM. Robert Hersant et Yves de Chaisemartin ; d'autre part MM. Jean-Luc Lagardère et Yves Sabouret. Ces réunions préfigurent d'autres séances de travail avec les autres actionnaires de la chaîne : le groupe Berlusconi d'abord, et les trois banques candidates à l'achat d'actions (*le Monde* daté 23-24 septembre). Une procédure suivie attentivement par la classe politique, qui se pose à la fois des questions relatives aux règles anti-concentration, à la méthode du CSA et à la viabilité du paysage télévisuel dessiné en 1987, lors de l'octroi des autorisations.

M. Jean-Luc Lagardère, PDG du groupe Hachette, ne doute de rien. En tout cas pas des chances de la Cinq de devenir, à court terme, *« une grande chaîne généraliste, faite pour tous les Français »* (...) ; plutôt *« une chaîne haut de gamme »*, destinée *« à devenir la première »*, comme il l'a déclaré lundi 24 septembre à sa sortie du Conseil supérieur de l'audiovisuel. La chance souriant aux audacieux, il en est donc, au CSA, que cet optimisme a séduits, peut-être même convaincus des effets positifs de la nouvelle secousse qui affecte la Cinq. Mais d'autres sont restés perplexes, pour ne pas dire sceptiques sur la viabilité d'une chaîne en bien mauvaise santé. L'audition de l'actuel PDG de la Cinq, M. Robert Hersant, venu expliquer, une heure avant, aux neuf « sages » les raisons de son désengagement, les avait il est vrai largement initiés sur l'âpreté du défi en cours. Le patron du *Figaro*, un brin désillusionné, avait expliqué les difficultés rencontrées à la tête de la Cinq depuis plus de trois ans. Difficultés dues notamment, selon lui, à un tour de table instable et mal équilibré, dans lequel la présence du groupe italien Berlusconi a pesé d'un poids déterminant.

« Au vu de tous »

Des intentions de l'Italien, on sait cependant peu de choses, si ce n'est son intérêt intact pour la chaîne qu'il a lui-même créée, dès 1986, avec Jérôme Seydoux, son souci d'y vendre les programmes dont il possède des stocks, son accord pour y investir encore des sommes considérables... pourvu que le consensus existe sur la vocation de la chaîne à réanimer, son style et ses objectifs. Consensus disparu – s'il a jamais existé, – à en croire les déclarations d'intention de M. Sabouret, actuellement co-directeur général de la chaîne, vraisemblablement demain son PDG. Car sans trop détailler ses projets, le tandem d'Hachette s'est employé à esquisser, devant le CSA, une chaîne nouvelle formule, débarrassée de sous-produits américains et fer de lance de la production nationale... De là à prédire le départ prochain du groupe Berlusconi, il n'y a donc qu'un pas que les membres du CSA franchissent dans l'ensemble allègrement.

Mais la procédure ne fait que commencer, encore incertaine dans la forme, et rendue imprévisible par les nombreux signaux officieux adressés par le pouvoir au CSA. Dans les jours qui viennent, le Conseil entend donc recevoir les autres actionnaires ou futurs investisseurs de la Cinq – le groupe Berlusconi bien sûr et puis les quatre nouvelles banques que l'on dit proches de Jean-Luc Lagardère – afin de connaître leur projet. Il attend également du groupe Hachette la communication d'un ensemble de documents portant sur le projet d'entreprise, la liste des entreprises dans lesquelles Hachette a des participations, les engagements que le groupe se dit prêt à souscrire et la façon dont il entend s'y prendre pour respecter les divers quotas. Ensuite seulement il affinera la procédure, le président Jacques Boutet n'excluant pas l'organisation d'auditions publiques. *« Il est bon que le public connaisse les données du problème et que les engagements se prennent au vu de tous. »*

Au vu de tous ? Au vu des professionnels et de la classe politique, en tout cas, pour qui le CSA affronte là le troisième rendez-vous décisif de sa jeune histoire, après la nomination du PDG d'Antenne 2-FR 3 et l'épineux dossier satellite. Ici, on fait état des ambitions du groupe Havas, qui voudrait bien que cette redistribution des cartes lui ouvre enfin la porte de la presse écrite, et, pourquoi pas, celle du *Parisien libéré* et de *l'Equipe* dont Hachette détient 32,6 %. Là, on rapporte de discrètes mais vives interventions du groupe Bouygues, opérateur de TF 1, accusé de militer pour une réattribution de la Cinq pour mieux en retarder le redémarrage. Les robes noires pourraient trouver le chemin des prétoires si, d'aventure, une maladresse venait à se glisser dans la procédure.

Intéressée, aussi, la classe politique, qui suit avec une attention croissante ce nouveau feuilleton de la rentrée. Attention bonhomme au RPR, où, si l'on en croit M. Michel Péricard, *« on n'a pas de préférence pour un groupe ou pour un autre »* et où *« on estime absolument nécessaire l'existence de groupes français multi-médias »*. Attention plus sourcilleuse à l'UDF, où, à titre personnel, le député PR François d'Aubert se dit partagé entre *« le souhait de voir la France dotée de groupes de taille internationale et le risque de voir apparaître dans l'Hexagone des abus de position dominante »*. *« J'aimerais*, dit-il, *que cette nouvelle concentration ne se fasse pas au détriment des producteurs indépendants et que les filiales de Hachette ne fournissent pas l'essentiel des programmes de la Cinq. »*

Mais c'est bien sûr au sein de la majorité et du Parti socialiste que le débat, feutré jusqu'ici, se fait plus vif et les interrogations plus tranchées. Après le soulagement – *« tout plutôt que Robert Hersant »* – et la bienveillance naturelle à l'égard d'Hachette et de ses dirigeants, qui ont su mettre les formes, – l'heure est venue des questions de fond. Et notamment celle de la concentration.

C'est M. Michel Françaix, ancien conseiller à l'Elysée, aujourd'hui député socialiste, qui *« s'inquiète pour le pluralisme et d'un éventuel Yalta entre Hersant et Hachette »*. C'est Mme Frédérique Bredin, secrétaire national du PS à l'audiovisuel, qui insiste sur son souci de *« la plus grande transparence. L'octroi des chaînes s'est fait après des auditions publiques. On peut espérer que la même procédure sera respectée. Pour les candidats malchanceux contre Robert Hersant lors de l'attribution de la Cinq, ce serait la logique et la justice. L'échec de la Cinq, qui sanctionne la loi Léotard et montre que la médiocrité et la violence des images n'assurent pas la réussite financière d'une chaîne, devrait également être l'occasion d'une réflexion sur le paysage audiovisuel, notamment la recréation d'une télévision musicale et une diffusion élargie de la SEPT »*.

Les tables de la loi

Ces préoccupations rencontrent toutes un écho – un relais ? – au gouvernement, où les ministres de la culture et de la communication se retrouvent dans un coude à coude discret – indépendance du CSA oblige – pour souhaiter que le débat en cours ne soit pas escamoté. Bref, c'est toute une frange de la majorité qui prend date aujourd'hui : au Conseil de mener ses délibérations d'une façon transparente et d'utiliser les armes dont il dispose pour faire respecter très précisément les dispositions de la loi. Une loi qui lui enjoint d'apprécier *« l'intérêt de chaque projet pour le public, au regard des impératifs prioritaires que sont la sauvegarde du pluralisme des courants d'expression socio-culturels, la diversification des opérateurs et la nécessité d'éviter les abus de position dominante »*. La loi est la loi et ses tables ne seront pas oubliées.

Reste enfin la lancinante constatation faite dès l'été 1988 par Mme Catherine Tasca – *« Il y a une chaîne généraliste de trop »*, – justifiée *a posteriori* par l'échec de Robert Hersant. De nombreux responsables politiques s'interrogent sur les déclarations de matamore de M. Jean-Luc Lagardère et la nouvelle chaîne *« haut de gamme »* qu'il promet. Les mêmes causes ne produisent-elles pas les mêmes effets ? Et qui donc, si ce n'est le CSA, porterait la responsablité – s'il laissait faire sans débattre – d'un paysage audiovisuel français perpétuellement déséquilibré ?

ANNICK COJEAN
ET PIERRE-ANGEL GAY

CARNET DU Monde

Naissances

– Jean et Agnès PLANCHAIS,
ses grands-parents,
Christophe et Annabelle PLANCHAIS,
née Bayato,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Anaïs,

le 22 septembre 1990.

56, rue de l'Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

– Mme LÉCOT,
M. et Mme Julien DRICOT,
Olivier et Nathalie,

sont heureux d'annoncer l'arrivée du petit

Antoine,

le 3 septembre 1990.

– Nostalgie et Olivier PAGE
sont heureux d'annoncer la venue au monde de

Vincent Cao Minh,

né le 22 septembre 1990, à Paris.

66, rue du Théâtre,
75015 Paris.

– Bénédicte FARTHOUAT
et Jean-François DANON
partagent avec
Flore et Claire
la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 10 août 1990.

18, rue Dugommier,
75012 Paris.

Mariages

– Béatrice ABOLLIVIER,
adjoint au maire
du 14e arrondissement de Paris,
et
Eric RAOULT,
député de la Seine-Saint-Denis,
premier adjoint au maire du Raincy.

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré par M. Jacques Chirac, maire de Paris, le 21 septembre 1990, à la mairie du 14e arrondissement de Paris, et par le Père Phalip, curé du Raincy, en l'église Notre-Dame du Raincy.

– M. et Mme Alain ISAAC-SIBILLE,
le docteur et Mme Bruno ROUSSILLE,

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Serge et Marie-Gabriel,

qui sera célébré le samedi 29 septembre 1990, à 15 heures, en l'église de Lasbouygues (Lot).

25, rue François-Genin,
69005 Lyon.
9, rue Joseph-Poux,
11000 Carcassonne.
17, rue de Buci,
75006 Paris.

– M. Roland TOULOUSE,
et Mme, née Dany Tinel,
M. François TEZENAS du MONTCEL,
et Mme, née Bernadette Chevillotte,

sont heureux de faire part du mariage de

Magali et Olivier,

qui a eu lieu le 15 septembre 1990, à Sorde-l'Abbaye (Landes).

Décès

– Yvan et Huguette Bellaïche,
Max et Nicole Bellaïche,
Paul et Simone Bellaïche,
ses enfants,
Alayne et Michel Vandensteen
et Thomas,
Anne Bellaïche,
Michel Guillemin et Fanny,
Sophie, Florence, Franck,
Carole et Jean-Marc,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Hayat, Franco, Haggiag, Séphar et Bellaïche,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alice BELLAÏCHE,
née Séphar,

survenu le 24 septembre 1990.

Les obsèques auront lieu ce mardi 25 septembre.

Départ du convoi à 15 heures à l'hôpital Tenon.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin à 15 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

46, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.
15, rue Carpeaux,
92400 Courbevoie.
64, avenue de La Motte-Picquet,
75015 Paris.

– M. Jacques Bolotte,
Mlle Chantal Bolotte,
Pascal Bolotte et Nathalie,
Mme Arlette Gruyer,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Nicole BOLOTTE,

à l'âge de cinquante-sept ans.

3, rue d'Agen,
44800 Saint-Herblain.
19, rue de la Butte-aux-Cailles,
75013 Paris.

– Mlle Amélie Bouy,
M. et Mme Henri Bouy,
M. et Mme Bernard Bouy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Battistelli
et leurs enfants,
Mme Liliane Cebrian,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Stéphane BOUY,

survenu le vendredi 21 septembre 1990.

Le service religieux sera célébré le jeudi 27 septembre, en l'église Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières, 174, rue Championnet, Paris-18e, où l'on se réunira à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

– M. le professeur Yves Chapuis,
M. Robert Chapuis,
architecte,
Leurs épouses
Et leurs enfants,
Les familles Grandperrin et Boinet,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

Mme Roger CHAPUIS,
née Blanche Grandperrin.

Les obsèques ont eu lieu à Pontarlier, le lundi 24 septembre 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Raymond Ebbo,
M. et Mme Pierre Ebbo,
M. et Mme Bernard Fontaine,
M. et Mme Bernard Feuillet,
Mme Simone Ebbo,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eliane EBBO,
née Lévy,
pupille de la nation,
ingénieur chimiste ICT 49,

leur épouse, mère, sœur et belle-sœur.

survenu le samedi 22 septembre 1990, à l'âge de soixante-sept ans, en son domicile.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 25 septembre, au cimetière du Vésinet, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

97, boulevard Carnot,
78110 Le Vésinet.

– Benno Echenay-Eichenstein,
M. et Mme Alain Echenay,
Mathias et Florence Echenay,
Les familles Dubois, Rocheman, Avny (d'Israël),
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Esther ECHENAY,
née Rochmann,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur,

survenu le 22 septembre 1990, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux à 17 heures.

– Simone Francq-Berran,
son épouse,
Anne-Elisabeth Francq,
Marie-Elia et Gilles Marcon,
Nathalie et Jean-Louis Lesterps,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Marcelin, Lionel Francq,
ses frères,
Les familles Arnoux, Arribeux, Devinot,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Roger FRANCQ,
architecte,

survenu à Gelos-Pau, le 10 septembre 1990.

Les services religieux réformés ont eu lieu à Gelos-Pau et Saint-Palais-sur-Mer, les 13 et 14 septembre.

407, route de Guindalos,
64110 Gelos.

– M. et Mme Robert Frote
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur belle-sœur et tante,

Mme veuve Guy FROTE,

survenu le 22 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Vacheresse. Manigod.

M. Philippe Josserand,
son fils,
M. et Mme Jacques Boulaine,
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
La famille Josserand,
Toutes les familles parentes,
Ses nombreux amis,
font part du décès de

Mme Jacqueline JOSSERAND,
née Bron-Boulaine,

survenu le 22 septembre 1990, à l'âge de soixante-deux ans, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse aura lieu à Vacheresse (Haute-Savoie) le samedi 29 septembre à 10 h 15.

A l'église, une collecte sera faite en faveur de la recherche médicale.

Des dons peuvent être adressés à l'ARC, BP 300, 94803 Villejuif Cedex.

– Mme Simonne Laurent,
son épouse,
M. et Mme François Laurent,
ses enfants,
Mme Huguette Laurent,
Parents, alliés
Et amis,
Ses anciens élèves de l'IDHEC,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Hugues LAURENT,
commandeur des Arts et des Lettres,
architecte-décorateur de films,

survenu à son domicile de Tourrettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes), le 16 septembre 1990, dans sa cent sixième année.

– Mme Marc Le Beller,
son épouse,
Hervé et Gaëlle Le Beller,
ses enfants,
Mme Joseph Le Beller,
sa mère,
M. et Mme Pierre Le Beller
et leurs enfants,
Les familles Lauriol, Depoid, Rouquet,
Ses parents, ses amis, qui l'ont entouré jusqu'au dernier moment, ont la douleur de faire part du décès de

Marc LE BELLER
administrateur en chef de 1re classe
des affaires maritimes,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite maritime.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 26 septembre 1990, à 10 h 30, à la chapelle du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris, par Mgr Michel Dubost, évêque des armées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, villa de la Terrasse,
75017 Paris.

– Jean et Irène Nemo,
Pierre et Maïté Nemo,
Claude et Philippe Lebas,
André et Geneviève Nemo,
Michelle et Gilles Pierron,
Louis Nemo,
Paul et Hélène Nemo,
Jacques et Andrée Nemo,
Philippe et Catherine Nemo,
ses enfants,
Yvan et Marie-Luce, Dominique, François et Lucia, Pierre-Yves et Marie-Laure, Jean-Marc, Sophie-Noëlle, Xavier, Pierre, Marion, Véronique, Pascale, Bénédicte, Sophie, Julie, Valérie, Raphaëlle, Eric, Mathias, Sarah, Gaëlle, Capucine, Elisabeth-Marie et Jean,
ses petits-enfants,
Les familles Dodart, Betbeder-Mathibet, Rambaud, Beugnot,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise NEMO,
née Dodart,

veuve du général Jean Nemo,

survenu le 23 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité en l'église Saint-Léon, sa paroisse, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10-12, rue Frémicourt,
75015 Paris.

– **Monique PARAUT,**
sténo-rédactrice de presse à Europe 1,

nous a quittés le jeudi 6 septembre 1990.

Une messe d'enterrement aura lieu à Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e, jeudi 27 septembre, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu le vendredi 28 septembre, à 14 heures, au cimetière de la Guillotière (Rhône).

De la part de
La direction,
La rédaction,
Et de ses amis d'Europe 1.

– M. François Berard,
M. et Mme Louis Lauvergnat
et leur famille,
Mme Henri Dupont-Perez
et sa famille,
Les familles Perez-Bozal, Perez Artero, Aracon-Lasaosay, Perez José-Maria,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel PEREZ,
écrivain et journaliste,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu le 21 septembre 1990, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de la République à Ivry, le mercredi 26 septembre, à 8 h 30.

Condoléances sur registre.

85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.
(*Le Monde* daté 23-24 septembre.)

– M. et Mme Henri Vermeil,
ses parents,
Dominique, François et Claude Vermeil,
ses frères,
Marianne, Marc et Marin Rosenstiehl,
Bernard et Justine Laponche,
ont la douleur de faire part du décès de

Florence ROSENSTIEHL,

le 22 septembre 1990, à Paris.

Un service liturgique aura lieu le vendredi 28 septembre, à 11 h 30, en l'église réformée de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu le lendemain, au village de Campestre, dans le Gard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Rennes. Lyon.

Mme André Rougé,
Mme et M. Robert Rougé,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Raymond Rougé,
Mme Paul Rougé,
M. et Mme Jean Rougé,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, du

colonel André ROUGÉ,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 14 septembre.

Les obsèques ont été célébrées le 15 septembre en l'église d'Alet-les-Bains (Aude).

– Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants
font part du retour à Dieu, le 17 septembre 1990, de

Mme Jean VIGNALOU,
née Marie Desportes de la Fosse.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 20 septembre.

De la part des, familles Regnouf, Vignalou, Lhermitte et Tremblais.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le vendredi 28 septembre 1990, à 12 heures, en l'église Saint-Médard, Paris-5e, à l'intention de

Joaquina CONDE SALAZAR,
née Quero,

décédée le 14 septembre 1990.

De la part de
Ses enfants,
Ses petits-enfants
Et sa famille.

– Une messe à l'intention de

Jean EMOND,

rappelé à Dieu, le 5 août 1990, sera célébrée le samedi 29 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Anniversaires

– Pour le neuvième anniversaire de la mort de

Jacques BARBICHON,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– En ce quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,
officier de l'ordre de Malte,
membre du conseil consultatif
du président des Etats-Unis,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, en union de prières avec les messes qui seront célébrées à son intention en France, aux Etats-Unis et en Suisse.

« You can be sure that Glenn's spirit of compassion, cooperation and commitment will long be remembered by all who knew him. »

Ronald Reagan,
president of the United States of America.
The White House,
Washington D.C., October 8, 1986.

« Vous pouvez être certains que les qualités de Glenn, et parmi celles-ci son esprit de charité, de coopération et de dévouement, resteront présentes longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. »

Ronald Reagan,
président des Etats-Unis d'Amérique.
La Maison Blanche.
Washington D.C., le 8 octobre 1986.

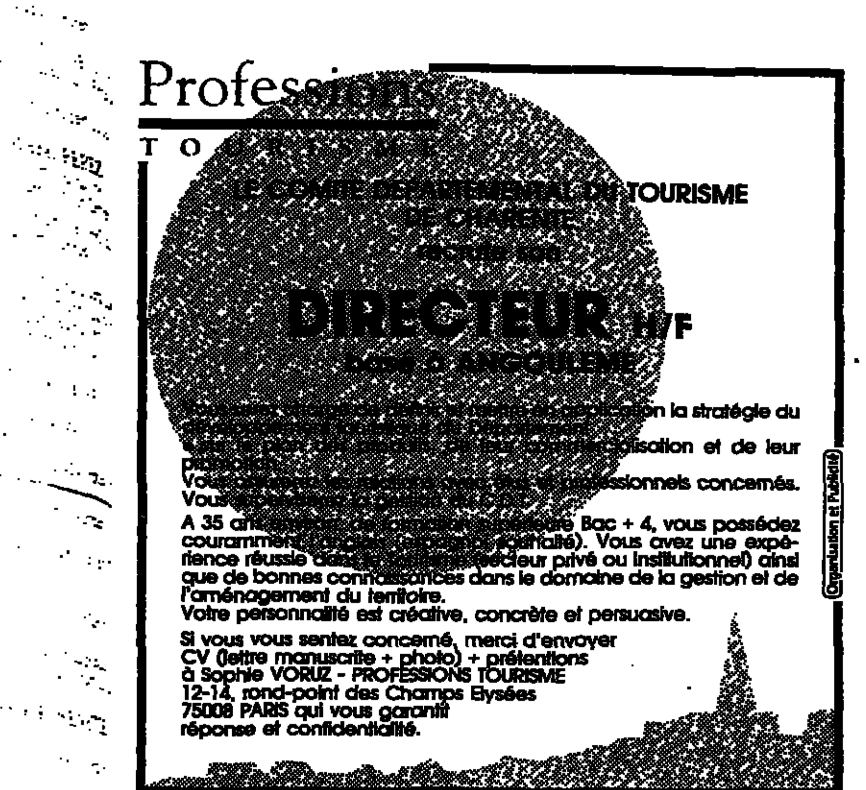
JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 23 septembre 1990 :

UN DÉCRET

– N° 90-839 du 21 septembre 1990 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

هكذا من الأصل


Professions
TOURISME

LE COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME [illegible]

[illegible]

DIRECTEUR H/F

[illegible]

[illegible] la stratégie du [illegible]
[illegible] lisation et de leur [illegible]
[illegible] ssionnels concernés.
[illegible]
A 35 ans [illegible] Bac + 4, vous possédez couramment [illegible] souhaité). Vous avez une expérience réussie [illegible] secteur privé ou institutionnel) ainsi que de bonnes connaissances dans le domaine de la gestion et de l'aménagement du territoire.
Votre personnalité est créative, concrète et persuasive.

Si vous vous sentez concerné, merci d'envoyer CV (lettre manuscrite + photo) + prétentions à Sophie VORUZ - PROFESSIONS TOURISME 12-14, rond-point des Champs Elysées 75008 PARIS qui vous garantit réponse et confidentialité.

(Organisation et Publicité)


Région d'Ile-de-France

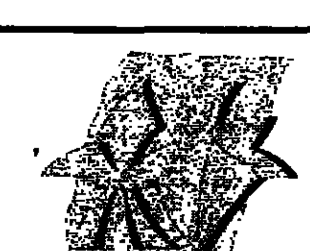
La Région d'Ile-de-France
recrute
pour son service de la formation professionnelle

UN CHARGÉ DE MISSION

FONCTIONS :
- Relations avec les organisations professionnelles.
- Préparation et suivi des accords de branches.
- Études sur l'adéquation emploi formation.

PROFIL :
Ce poste s'adresse de préférence à un(e) jeune diplômé(e) sciences po. ou sciences éco. ayant, si possible, une expériance de 3 à 5 ans de la gestion des ressources humaines en entreprise.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à :
RÉGION D'ILE-DE-FRANCE DAG-SP
251, rue de Vaugirard — 75015 Paris



AMIENS

LA VILLE D'AMIENS, CAPITALE DE LA RÉGION PICARDIE
136 000 habitants - 1 heure de Paris

recrute par voie de mutation, détachement, liste aptitude ou contrat

SON DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Chargé de mettre en œuvre la stratégie de communication de la Ville, il travaille directement sous l'autorité du Maire et en liaison avec les agences de communication au service de la mairie. Outre une parfaite maîtrise des techniques de communication, ce poste requiert de réelles qualités de manager (gestion budgétaire, ressources humaines, organisation du service). Par ailleurs, il aura la responsabilité du volet relations publiques et protocole.

Profil :
– Dynamisme.
– Sens de l'équipe et de l'organisation.
– Qualités relationnelles.
– La pratique de l'anglais serait particulièrement appréciée.

SON CHEF DU SERVICE AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Chargé de mettre en œuvre une nouvelle organisation, il aura à coordonner et animer les unités constituant le service (hygiène et santé, développement social urbain, logement-emploi) et à favoriser les relations avec le centre communal d'action sociale.

Profil :
– Bonnes connaissances des problèmes sociaux et des relations entre les partenaires institutionnels.
– Connaissances juridiques appréciées.
– Esprit de dialogue et de participation.

SON CHEF DU SERVICE EDUCATION

Chargé de mettre en œuvre une nouvelle organisation de ce service, il aura à coordonner et animer les unités le constituant. Ses interventions le conduiront à développer les relations avec les partenaires extérieurs (directeurs d'écoles, parents d'élèves, associations). Il participera à la réalisation de projets importants concernant notamment l'université de Picardie, la jeunesse, la restauration scolaire.

Profil :
– Bonne connaissance du milieu éducatif.
– Esprit de dialogue et de négociation.
– Créativité.

Ces deux derniers postes correspondent à des emplois d'administrateur ou de directeur territorial.

Ces postes sont à pourvoir rapidement. Pour tous renseignements complémentaires, veuillez téléphoner au 22-97-41-73
Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et photocopies de vos diplômes) à :

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, BP 2720, 80027 AMIENS CEDEX
Avant le 25 octobre 1990


S E R S

• AMENAGEMENT
• CONSTRUCTION
• GESTION

SOCIETE D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REGION DE STRASBOURG

Société d'économie mixte en pleine expansion, entreprise du développement local participant activement à l'essor de l'agglomération strasbourgeoise, la S.E.R.S. renforce son équipe par le recrutement de plusieurs cadres. De larges responsabilités et perspectives d'avenir sont offertes pour les profils suivants :

- Animateur de parc scientifique et technologique

Ingénieur ou universitaire de formation économique (3e cycle ; connaissances techniques appréciées), intéressé par la conduite opérationnelle, l'ingénierie immobilière et les relations au niveau le plus élevé, il sera chargé également de la promotion du parc, de la recherche et de l'installation des entreprises ainsi que de l'organisation de rencontres scientifiques et culturelles ; anglais et allemand souhaités. (Réf. A/6743AM).

- Deux responsables d'opérations

Ingénieurs du B.T.P., intéressés par la conduite de plusieurs opérations d'aménagement et de construction, dont ils auront la responsabilité globale aux plans technique, financier et commercial. (Réf. A/6793M).

- Chef de projet à vocation économique

Ingénieur, Sup de Co ou universitaire de formation économique (maîtrise), intéressé par la conduite opérationnelle de plusieurs parcs d'activités ou secteurs urbains en voie de développement, à vocation essentiellement tertiaire, dont il aura la responsabilité globale aux plans technique, financier et commercial. (Réf. A/6743BM).

- Attaché juridique et foncier

Diplômé en droit, intéressé par l'expertise immobilière accompagnant la conduite opérationnelle, il aura en charge le conseil juridique, la rédaction de contrats, le suivi des problèmes de contentieux et d'assurance ainsi que la prospection foncière (formation pouvant être assurée au sein de l'entreprise). (Réf. A/6744M).

Ecrire à D. WIRTZ en précisant la référence choisie - **PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG - Tél. 88.22.01.54.** (PA Minitel 36.15 code PA)



VILLE DE MULHOUSE



CONDUIRE LE DEVELOPPEMENT

Avec 110.000 habitants (250.000 pour l'agglomération) Mulhouse emploie plus de 2.000 personnes au service de sa population. Ville en pleine mutation, nous souhaitons en accélérer le développement et avons décidé de renforcer son équipe de direction dans différents secteurs stratégiques. A cet effet, nous recherchons

Secrétaire Général Adjoint DIRECTEUR DES RESSOURCES

Responsable des «prestations internes» à l'ensemble des Services, sous l'autorité du Secrétaire Général, il sera chargé de la modernisation des Services Municipaux, plus particulièrement sous l'angle du management des Ressources Humaines, de l'organisation, de l'informatique....
Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur : (IEP, ESC ou équivalent) ou à une personne exerçant des fonctions équivalentes dans une ville de moindre importance, et souhaitant s'épanouir dans un cadre lui donnant les moyens de son ambition. (Réf. 110909 / M).

Secrétaire Général Adjoint DIRECTEUR DE L'ANIMATION

Cette personne sera chargée de la direction de l'Enseignement, des Services Culturels (y compris dans leurs aspects scientifiques et techniques) et des Sports.
Sans être obligatoirement spécialiste, le candidat recherché devra avoir exercé des responsabilités opérationnelles dans l'un des domaines placés sous son autorité. (Réf. 110911 / M).

Secrétaire Général Adjoint DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Placé à la tête des Services Economiques, Touristiques et Urbanistiques, il aura pour mission principale le développement de l'attractivité de MULHOUSE et d'une manière générale de suivre les dossiers traduisant **l'ambition d'une grande ville.**
Ce poste ne sera confié qu'à un candidat de formation supérieure (si possible économique) ayant une bonne connaissance du montage et du fonctionnement des Grands Dossiers. Une expérience de Chargé de Mission du développement économique auprès d'une collectivité territoriale pourrait être un plus. (Réf. 110910 / M).

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES TECHNIQUES

En charge de la gestion des Services Techniques Municipaux, la personne recherchée sera particulièrement attentive au respect des coûts et des délais, tout en restant sensible à la qualité des prestations.
Ce poste ne pourra être confié qu'à un Ingénieur ayant déjà exercé des responsabilités similaires. (Réf. 110912 / M).



L'ensemble des postes suppose outre les qualités techniques requises, des capacités managoriales et un sens des contacts humains. Ils sont ouverts par priorité (mais non exclusivement) à des cadres territoriaux de catégorie A.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une photo, en précisant la référence retenue, à notre Conseil, qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants
23 boulevard de l'Orangerie 67000 Strasbourg

STRASBOURG
PARIS
LYON
NEW-YORK


Le Monde des Cadres

هكذا من الاصل

dres

Alan Patricof Associés

Chargés d'Affaires

Responsable formation développement

Translator

Le Monde des Cadres

DES AFFAIRES A SUIVRE...

Jeunes Chargés Clientèle Entreprises

La Banque WORMS offre une gamme de services et de financements à forte valeur ajoutée pour une clientèle de moyennes et grandes entreprises européennes, opérateurs de marchés, professionnels de l'immobilier...

La banque WORMS met à la disposition de cette clientèle d'affaires un réseau national de proximité (24 agences) et l'appui de ses différents départements.

Ecoles de Commerce - Option finance

Vous êtes Jeune Diplômé : après une formation de 4 mois au siège et en agence, vous assurez la gestion et le développement d'un portefeuille d'entreprises dans l'une de nos implantations de province.

Vous possédez une première expérience dans ce domaine : nous vous confions des responsabilités de conseil et d'encadrement.

Débutant ou expérimenté, nous misons sur vos talents commerciaux et techniques, votre potentiel, votre mobilité et adaptabilité pour vous faire évoluer au sein de notre structure ; les opportunités de carrière y sont nombreuses.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence EXP/90 à LA BANQUE WORMS - Direction des Relations Sociales et du Personnel 1 place des degrés Cedex 58 - 92059 PARIS LA DEFENSE

BANQUE WORMS

HCAP

Professions TOURISME

[illegible] et dynamiques [illegible]

DIRECTEUR DE POLE TOURISTIQUE INTERNATIONAL H/F

Basé à Bordeaux ou environs

[illegible] les atouts [illegible] comme sur celui de [illegible] sur un comité [illegible] et serez placé sous l'[illegible] envisagée.

Agé de [illegible], vous parlez l'anglais couramment, [illegible].

Vous apportez [illegible] expérience réussie dans l'un des domaines suivants : • direction d'office de Tourisme important (+ 20 000 lits) • gestion de village de vacances ou d'hébergements touristiques lourds • responsabilité dans une grande entreprise de Tourisme ou d'Hôtellerie.

Si vous vous sentez concerné, merci d'envoyer (lettre manuscrite + photo) + prétentions à Sophie VORUZ - PROFESSIONS TOURISME 12-14, rond-point des Champs Elysées 75008 PARIS qui vous garantit réponse et confidentialité.

Organisation et Publicité

CEGOS, 1ER GROUPE FRANÇAIS DE CONSEIL EN MANAGEMENT, FORMATION ET RECRUTEMENT

« Vous êtes un professionnel des Achats Industriels, devenez un Expert reconnu »

CONSULTANT FORMATEUR H/F ACHATS INDUSTRIELS

A 30/35 ans, Ingénieur, vous avez complété vos connaissances par une formation en Gestion.

*A la tête du service Achats d'une entreprise industrielle depuis au moins 5 ans, vous maîtrisez aujourd'hui parfaitement la technique des achats (organisation, négociation, qualité, logistique). Devenir consultant **formateur** vous amènera à analyser et à diagnostiquer les besoins en formation de grands clients et les conseiller dans ce domaine. Vous construirez et animerez, pour eux, des méthodologies de formation adaptées.*

*Vous prendrez également en charge l'animation des stages existants que vous ferez évoluer. Devenir consultant **formateur** vous amènera à vous dépasser en conceptualisant et communiquant vos connaissances et votre expérience.*

Bien sûr, CEGOS vous transmettra son savoir-faire et vous deviendrez rapidement l'Expert reconnu.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4117 M à Françoise GIRARD - CEGOS - Division Recrutement, Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE CEDEX.

cegos

MEMBRE DE SYNTEC

Banque d'Affaires - Corporate Finance

Consultant

Paris

Agé de 27 à 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez 1 à 3 ans d'expérience de banque d'affaires ou des opérations financières (M & A, LBO, émissions, syndications, etc...).

Vous souhaitez élargir vos compétences techniques en vue d'acquérir une dimension commerciale, marketing et managériale...

Le Groupe MICHAEL PAGE, l'un des leaders Européens du recrutement financier, coté à la Bourse de Londres, vous propose d'intégrer son équipe CITY, spécialisée dans le recrutement et l'approche directe d'hommes des marchés et de banquiers d'affaires.

Notre rapide expansion en France et en Europe permet d'envisager d'excellentes possibilités d'évolution pour des candidats à fort potentiel.

Contactez **Bertrand Stark** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page City**, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. BS69MO.

MP

Michael Page City

Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

LBW

USAir
Airline

Dans le cadre de son développement international USAir, la compagnie aérienne américaine ayant la plus grande fréquence de vols, recrute pour son bureau de Paris.

USAir recherche un candidat expérimenté pour le poste de Directeur-Réservations pour notre bureau de réservations à Paris. Pour réussir, le candidat devra avoir 3 à 5 années d'expérience en tant que cadre ou gestionnaire dans l'industrie des transports aériens ou des voyages.

Cette personne devra pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais, aussi bien par oral que par écrit. USAir offre un salaire compétitif et d'excellents avantages sociaux y compris de nombreuses possibilités de voyage.

Les candidats qualifiés doivent remettre leur curriculum vitae (donnant leur numéro de téléphone), salaire souhaité, et demande d'entrevue, de préférence en anglais, à :

Temple, Barker & Sloanne

48, rue Vivienne - 75002 PARIS

LA RECHERCHE INDUSTRIELLE AU CETIAT :

l'Opportunité de mettre en oeuvre un nouveau Marketing.

Pour développer ses activités Le CETIAT recrute à Villeurbanne (69)

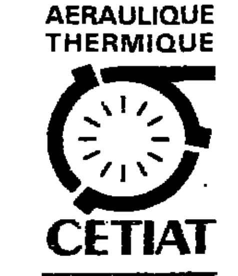
INGENIEUR MARKETING

qui aura pour mission de participer à l'élaboration de notre plan de marketing et à sa réalisation.

Anglais nécessaire pour contacts internationaux.

Envoyez c.v., photo et prétentions au Directeur du Marketing, CETIAT, Plateau du Moulon, 91400 ORSAY

AERAULIQUE THERMIQUE



CETIAT

AXIAL

LILLE - EUROCITÉ

recherche son

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

La Ville de Lille recherche son nouveau responsable de la Communication : un profil issu du journalisme, une bonne pratique du multimédia et une bonne expérience de la communication institutionnelle sont les atouts décisifs pour celle ou celui qui rejoindra très rapidement l'équipe municipale de Pierre Mauroy.

Venez vivre les années 90 à Lille

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, accompagnée d'un C.V. et de vos prétentions à

Monsieur le Maire de Lille, avant le 15 octobre, Hôtel de Ville, BP 667 - 59033 LILLE CEDEX

BUREAU D'ETUDES D'URBANISME
RÉGION PARISIENNE

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

FORMATION : URBANISME OPÉRATIONNEL ET DROIT DE L'URBANISME

ENVOYER CANDIDATURE ET CV SOUS LE NUMÉRO 3800 A AGENCE CENTRALE DE PUBLICITÉ B.P. 229, 93523 SAINT-DENIS CEDEX, QUI TRANSMETTRA

La Ligue de l'enseignement
Mission nationale d'action culturelle
recrute pour département(s) français

DÉLÉGUÉS(ES) CULTURELS(LES) DÉPARTEMENTAUX

auprès des Fédérations départementales

- Action culturelle.
- Concept et mise en application projet culturel départemental.
- Médiateur culturel.
- Bonne connaissance des collectivités locales et secteur associatif.
- Recrutement convention ASC : groupe 7 (niveau III, bac + 2, DEFA, BTS + expérience professionnelle).
- Grande disponibilité.

Adresser : CV, lettre manuscrite + photo à MNAC : 3, rue Récamier, 75341 PARIS CEDEX 07

Le Monde des Cadres

Larousse

"Un nouveau souffle dans l'édition"

UN EDITEUR EXPERIMENTE (H/F)

Nous vous confierons la responsabilité de la création de nouveaux produits au sein de notre filiale "Fascicules", la Société des Périodiques Larousse.

En relation étroite avec le département Marketing, vous aurez pour mission la création et le développement de nos ouvrages, tant pour le marché national que pour le marché international.

Vous aurez, par ailleurs, la responsabilité de la gestion des produits dans le cadre de budgets.

Vous serez assisté par une équipe de production interne et externe dont vous aurez en charge l'animation et le suivi.

Une excellente connaissance de l'Edition (5-10 ans), la maîtrise de ce type de produits, une bonne appréhension d'un environnement Marketing, l'esprit d'initiative et de création, la capacité de communiquer constituent les critères essentiels de réussite dans ce poste.

Une bonne connaissance des langues anglaise et espagnole serait un plus.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent adresser leur dossier de candidature sous réf. EDIT-SPL à : LIBRAIRIE LAROUSSE, Christophe LHUILLIER, Responsable de la Gestion du Personnel, 17, rue du Montparnasse 75298 PARIS CEDEX 06.

GROUPE CEP | Larousse

GROUPE BOUYGUES

Pour progresser chez SMAC ACIEROID, inutile d'enfoncer les portes . Elles sont ouvertes.

CHARGE DE RECRUTEMENT / RELATIONS ECOLES

Portes ouvertes : faire ses gammes à la Direction des Ressources Humaines de SMAC ACIEROID, leader français du second œuvre du BTP, c'est s'ouvrir les portes d'une évolution rapide (2/3 ans) vers une fonction plus généraliste.
Appartenir au vivier SMAC ACIEROID n'est pas une vaine promesse...

Ni un engagement à prendre à la légère :
Vous serez chargé pendant cette période d'assurer l'intégralité de la procédure de recrutement pour le siège social de notre entreprise de près de 5000 personnes. Parallèlement, vous gérerez les outils de suivi de votre activité (tableaux de bord, statistiques, bourse de l'emploi).

Ne pas enfoncer les portes ouvertes - lutter contre les recettes et les idées toute faites est bien dans notre état d'esprit. Ainsi, c'est sur votre capacité d'initiative et d'adaptation à la nouveauté que vous serez choisi. Ces qualités trouveront un emploi à leur mesure dans le management d'un projet de relations écoles "hors norme" que nous mettons en place pour l'année 1991.

Universitaire ou Ecole de Commerce, de formation Bac +4/ Bac +5, la Direction des Ressources Humaines attend votre candidature avec photo sous réf. SSO/3890 au 1 av. Eugène Freyssinet BP 6 GUYANCOURT - 78062 ST QUENTIN EN YVELINES Cedex.

SMAC ACIEROID

SIGNE PARTICULIER : PROFESSIONNALISME

HCAP

Une étape formatrice ...

JEUNE ADJOINT AU D.R.H.



Première institution interprofessionnelle française dans le domaine de la prévoyance collective (1400 collaborateurs - 48 centres).

Rattaché au D.R.H. le titulaire du poste aura pour principales missions :
- le suivi administratif des dossiers (embauches, licenciements),
- le suivi de la réglementation en droit social,
- la préparation des données nécessaires à la tenue des CE, DP, ...
- la mise en place des contrats particuliers (qualification, adaptation, ...).
- l'élaboration d'outils nécessaires à la décision (statistiques, tableaux de bord, bilan social),
- le conseil auprès des operationnels dans la gestion de leur personnel.

Pour cette création de poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire d'une première expérience. Il a acquis de bonnes connaissances en droit du travail et une pratique de l'outil informatique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 19/1785 J à :

EGOR S.A.
8, rue de Bern - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE · BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

L'un des leaders de l'industrie française (ciment, matériaux, bioactivités, 30 milliards de CA, 30 000 personnes), recherche pour la Direction du développement des Ressources Humaines de sa filiale CIMENTS LAFARGE (7 milliards de CA, 4700 personnes), un jeune professionnel passionné par le recrutement de candidats de valeur qui contribueront à la réussite de notre entreprise.



Responsable du Recrutement

En relation étroite avec le Directeur de la gestion des Ressources Humaines, vous assumerez l'ensemble des missions de recrutement d'ingénieurs et cadres de notre entreprise.
De formation supérieure, vous souhaitez valoriser, dans un poste à forte responsabilité, votre compétence et votre expérience d'au moins 2 ans en entreprise ou en cabinet.
Votre réussite dans cette fonction et l'utilisation correcte de l'anglais vous ouvriront de belles perspectives de carrière dans la fonction Ressources Humaines du groupe.

Pour ce poste, basé à Saint-Cloud, merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo, et prétentions) sous la référence M/212/L à notre conseil : MILO Ressources Humaines - 3 avenue des Ternes 75017 PARIS ou de lui téléphoner pour un premier contact au 47.64.05.18.



MEDIAPA

Création de la fonction

Développement Social

ESC ou équiv. ***Paris***

Cet important Groupe Français, leader dans son domaine d'activité, crée au sein de la DPRH la fonction "Développement Social" destinée à mettre en œuvre toute action d'évolution et de progrès social. Le candidat retenu, en liaison avec le responsable de la mission, participera étroitement à la réflexion menée dans ce domaine, recherchera et étudiera toutes propositions d'innovation, établira et assurera le suivi des procédures, etc. En liaison avec le Service Qualité, il prendra en charge l'ensemble de la formation Qualité du personnel Cadres et Employés (organisation, animation et suivi des stages, relations avec les intervenants extérieurs, etc.). Cette fonction de tout premier plan offre une vision d'ensemble de l'Entreprise. Elle sera confiée à un candidat âgé d'environ 28 ans, issu d'une Grande Ecole de Commerce (ou équivalent) ayant exercé pendant au moins 2 ans des fonctions polyvalentes. Une expérience Qualité serait un plus, l'aisance rédactionnelle et relationnelle vont de soi. De larges perspectives de carrière sont offertes à un candidat de valeur.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 9777 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



USAir
Airline

Dans le cadre de son développement international, USAir, la compagnie aérienne américaine ayant la plus grande fréquence de vols, recrute pour son bureau de Paris.

USAir recherche pour son bureau de Paris des Cadres et Agents (à temps plein ou à mi-temps) des filières exploitation, commerciale et administrative.

Les candidats doivent parler et écrire couramment le français et l'anglais. L'expérience d'une autre compagnie aérienne, d'une agence de voyages ou d'une entreprise similaire constitue un avantage mais n'est pas indispensable. La formation des candidats retenus sera assurée aux États-Unis et pourra, pour certains postes, s'étendre sur six semaines. Les candidats doivent pouvoir travailler en équipe continue, dimanche et jours fériés inclus.

USAir propose un niveau de salaire compétitif, de nombreux avantages sociaux, et de grandes facilités de voyage.

Merci d'adresser votre c.v., de préférence en anglais, avec numéro de téléphone et prétentions en matière de salaire, accompagné d'une photo à :

Temple, Barker & Sloanne
48, rue Vivienne - 75002 PARIS

Responsable de la comptabilité en milieu industriel

IMPORTANTE IMPRIMERIE DE PRESSE

Dans le cadre de notre stratégie de développement, nous recherchons un professionnel de la comptabilité en milieu industriel. Rattaché au Responsable Administratif et de Gestion, nous lui confierons la responsabilité de la Comptabilité générale et analytique (arrêtés mensuels, bilan, déclarations,...). Il veillera à la maintenance de l'outil informatique et à la mise en place de ses modules périphériques. Pour ce poste, nous recherchons un professionnel de la comptabilité de formation supérieure (DECS) possédant une dizaine d'années d'expérience au sein de PMI et familiarisé à l'outil informatique. Organisation et méthode, esprit d'équipe et sens des responsabilités, autant de qualités déterminantes pour ce poste basé en banlieue Sud-Est.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V + photo + prétentions à PAUL-EMILE TAILLANDIER - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, sous la référence 4031IM.



FORCE

Informer ceux qui informent

La vocation de notre organisme est d'imaginer et de mener des actions de promotion collective sur le lait et les produits laitiers.

Il est clair que le lait, le fromage, le beurre, les yaourts ont une telle image auprès du public que la qualité des produits est depuis toujours la préoccupation majeure des producteurs et des transformateurs. Leurs exigences et leurs performances en ce domaine sont de très haut niveau.

Il faut que cela se sache et c'est votre mission. Vous êtes le spécialiste "Communication-Qualité" de la profession laitière. Tous les aspects industriels, scientifiques, médicaux, socio-culturels de l'alimentation et des produits laitiers vous intéressent. Il vous faut anticiper l'information les concernant auprès d'un réseau relationnel solide qui vous permette ensuite d'agir au niveau des responsables de presse et, à travers eux, au niveau des prescripteurs d'opinion et du grand public.

Trois personnes pour vous assister. Vous rendez-compte vous-même au responsable de notre département Information.

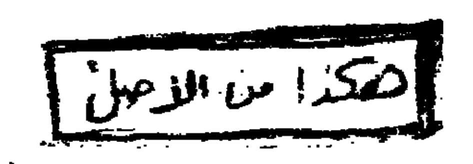
A 35 ans, vous êtes obligatoirement un professionnel de la communication institutionnelle (expérience en agence ou en cabinet de RP sur des budgets type agro-alimentaire ou médicaux) et vous connaissez très bien les responsables des rubriques hygiène, cuisine, santé, vie de société... de la grande presse et des magazines qui seront vos interlocuteurs privilégiés.

Merci de vous intéresser à nous en adressant votre dossier à SEFOP notre Conseil sous la réf. LCD 988 M.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC



مكررا من الاصل

Le Monde des Cadres

JEUNE DIPLOME
Assistant au responsable des systèmes d'information

Assurances - Au sein de la branche grand public, le service systèmes d'information, chargé de garantir la synergie et la cohérence globale des décisions comme des actions concernant ces systèmes, recherche son assistant. Celui-ci participera à la préparation du budget informatique de la branche et à la conduite d'études générales. Il devra en outre prendre en charge le suivi quotidien du budget informatique et aura la maîtrise d'ouvrage de certaines études. Il sera également chargé de collecter les informations sur les nouveautés technologiques. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs, ESCAE...), débutant ou disposant d'une première expérience. Poste basé à Paris 7e. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence A/D2160M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.53.** (PA Minitel 36.15 code PA)





MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
Consultant senior

PA Consulting Group : avec 2.500 personnes, nous sommes leader parmi les cabinets internationaux de conseil en management et technologie et implantés depuis près de 30 ans en France. Notre activité de conseil en gestion des ressources humaines (20 consultants) se développe très rapidement en étroite synergie avec nos autres métiers (conseil en informatique, en recrutement et en stratégie). Nous recherchons un consultant senior. Maître des relations avec vos clients, vous réaliserez des missions d'audit social, gestion des carrières et des rémunérations, conduite du changement, communication... Au sein d'une equipe qui cultive la qualité de l'ambiance de travail, vous bénéficierez d'une large autononue dans un contexte international. Professionnel des ressources humaines, vous avez plus de 30 ans, l'experience du conseil en entreprise ou en cabinet et vous alliez pragmatisme et exigence de qualité. Vous parlez couramment l'anglais. Pour ce poste, base a Neuilly-sur-Seine, écrire à L. DUMONT, en précisant la référence A/067M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.14.** (PA Minitel 36.15 code PA)



GROUPE CRP
PROFESSION PARTENAIRE

2 CONSULTANTS SENIOR

EN ORGANISATION

Responsable d'audits d'organisation et de fonctionnement, animateur d'actions qualité, vous maitrisez les différents outils d'analyse que vous avez déjà utilisés dans une fonction précédente.(Réf. 311 M).

EN RESSOURCES HUMAINES

- Prendre en charge des actions de conseils et de formation pour des entreprises privées et publiques,
- Encadrer les intervenants spécialisés,
- Animer des groupes de travail
- Contrôler personnellement le développement de vos missions (Réf. 312 M).

CONSEIL ET FORMATION EN MANAGEMENT D'ENTREPRISE

Implanté depuis 1954 en Région Midi-Pyrénées le groupe CRP consolide son développement et étoffe son équipe de 20 consultants permanents

L'une de nos missions vous motive ?

Profils : 30 ans environ, diplômés de l'enseignement supérieur (Bac + 4), vous connaissez le monde de l'entreprise par une première expérience acquise de préférence dans un Cabinet-Conseil.
Parler espagnol est un plus.

Les postes sont basés à **Toulouse** et de breis mais fréquents déplacements sont à prévoir sur la région et aux sièges parisiens.

Merci d'adresser votre candidature détaillée en précisant la référence du poste choisi, à Monique BEAUVIR, **EUROSELECTION**, 98 route de la Reine 92513 Boulogne cx. Tél. : 47 12 51 51. Fax : 47 12 51 60.



DESSEIN

Responsable de la gestion commerciale
Analyser et affiner les stratégies commerciales adaptées à chaque zone géographique



1 700 personnes, 3 usines, sur le marché des emballages industriels, de la verrerie de table (Vereco, Crescendo...) et des bocaux à conserves (Le Parfait), réalise 1 Md de F de CA dont 30 % à l'export.

BSN

Directement rattaché au Directeur Commercial grand public France et Export, vous animez et contrôlez la gestion de l'action commerciale en relation étroite avec le marketing. Vous intervenez pour mettre au point des outils de suivi fiables et opérationnels notamment sur l'harmonisation des conditions tarifaires de nos clients.

Vous êtes le responsable du service spécial de l'activité.

Grâce à votre esprit de synthèse, vous assurez la liaison avec les responsables commercial et marketing.

Une expérience commerciale, notamment à l'export, vous permettra de mieux comprendre les préoccupations de nos équipes de vente.

De formation supérieure, diplômé ESC ou Ingénieur, vous pratiquez l'analyse budgétaire. Un anglais courant est nécessaire pour dialoguer avec nos clients et participer aux foires et salons.

Votre réussite à ce poste vous permettra de saisir des opportunités d'évolution au sein du Groupe BSN.

Poste basé à Reims.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 64 M4 à Hervé et Millet Conseil, 27 rue des Vignes, 75016 Paris.

HM Hervé & Millet Conseil

Contrôleur de gestion en milieu industriel

IMPORTANTE IMPRIMERIE DE PRESSE

Dans le cadre de notre stratégie de développement, pour maîtriser notre gestion, nous recherchons un jeune contrôleur de gestion. Rattaché au Responsable Administratif et de Gestion, nous vous confierons la mise en place d'un contrôle de gestion dynamique. Vous prendrez en charge l'établissement des budgets, la production du tableau de bord et du reporting et le suivi des investissements. Vous participerez activement au plan à moyen terme. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des jeunes professionnels du contrôle de gestion, de formation ESC/Dauphine, possédant une expérience réussie similaire de 5 ans en milieu industriel. Esprit de synthèse et d'analyse, adaptabilité et organisation, et sens de la communication, autant de qualités exigées pour réussir dans ce poste basé en banlieue Sud / Est de Paris.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V + photo + prétentions à PAUL-EMILE TAILLANDIER - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, sous la référence 4039/M.



GESTION DE LA QUALITE BÂTIMENT-INDUSTRIE
Ile-de-France - St-Etienne Limoges - Tours

Nous sommes l'une des premières sociétés de prestations intellectuelles de France (environ 1 000 ingénieurs et cadres). Croissance, pérennité, forte culture d'entreprise, sont les éléments marquants de notre notoriété et de notre réussite. Notre vocation : METTRE NOTRE MATIERE GRISE ET NOTRE SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES ENTREPRISES.

Ingénieurs consultants H/F

Notre ambition : développer la promotion de la Qualité chez nos clients, une activité qui réalisera en 1990 un CA significatif : +25 % sur 1989. **Votre opportunité :** faire un métier passionnant et enrichissant en complétant nos équipes en **Ile-de-France, à St-Etienne et à Tours pour le secteur Bâtiment, à Limoges pour le secteur Industrie.** Après une formation à notre approche, vous prendrez en charge un portefeuille de clientèle et assurerez **en toute autonomie** la réalisation des missions de diagnostic, de formation, de PAQ...

Agé d'au moins 28 ans, diplômé d'une **grande école d'ingénieurs,** vous justifiez d'une première expérience réussie en gestion industrielle dans le Bâtiment ou l'Industrie. Un **Mastère Qualité** constituerait un "plus". Votre fibre commerciale, votre qualité d'écoute, votre **tempérament de gagneur,** votre excellent relationnel, vous incitent à nous rejoindre.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, sous référence **9044/LM, en précisant la localisation géographique qui vous intéresse,** au 7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : (1) 42.89.10.25.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

RECHERCHE DE CADRES

SENANQUE, Conseil en Recherche de Cadres et Dirigeants, appartient au GROUPE PLEIADE, GIE de 10 Cabinets (30 Consultants) assurant une couverture nationale. Nous recherchons un

Consultant H/F

Vous serez accueilli dans une équipe très soudée de généralistes du recrutement, travaillant dans un climat collégial. Vous conduirez en pleine autonomie des missions dans des secteurs d'activités très variés, par voie d'annonces et approche directe, avec un souci de développement commercial.
Vous avez une formation supérieure de préférence en psychologie et nécessairement une première expérience dans le domaine des Ressources Humaines, acquise en entreprise ou en cabinet.
Vous souhaitez intégrer une équipe de taille moyenne très sensibilisée aux aspects qualitatifs de prestations "sur mesure" et de fidélisation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 00913 M à :
SENANQUE - 103 rue La Fayette - 75010 Paris.

*INFORMATION MINITEL 3616 CODE UGE * PLEIADE*

Sénanque
GROUPE Pléiade

JEUNE CHEF DE PRODUIT EDITION

Nous sommes une des plus importantes maisons d'édition en France et en Europe dans nos spécialités.

Outre des ouvrages scientifiques, nous publions notamment des livres de **sciences humaines et management** destinés à l'enseignement supérieur et aux milieux professionnels ; nous recherchons le chef de produit de ce département.

En étroite liaison avec les éditeurs, vous analyserez le marché, proposerez puis définirez les actions promotionnelles et commerciales afin de développer les ventes des livres du fond et des nouveautés.

Vous étofferez et fiabiliserez les fichiers destinés à la promotion et à la vente.

De formation commerciale ESC ou universitaire, vous avez une première expérience acquise dans la commercialisation de produits .; la connaissance de la VPC et/ou de l'édition est un atout supplémentaire.

Au-delà de l'experience, c'est votre personnalité qui fera la différence.

La rémunération varie de 150 à 200 000 F/an.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en rappelant la référence E/644 sur l'enveloppe, à notre conseil ORNICAR - 6 rue Halévy - 75009 PARIS.

ornicar

Chef de Publicité
COMMUNICATION DE RECRUTEMENT ET PETITES ANNONCES H/F

FF 300.000 - 400.000 ±

Recherché par I.C.A. le leader mondial de la Communication de Recrutement auprès des cadres de haut niveau.
Minimum 3 ans d'expérience réussie en Agence pour évoluer vers des responsabilités de Consultant en Communication de Recrutement et promouvoir nos nouveaux service et technique haute performance auprès des entreprises et des Conseils en Recrutement.
Informations détaillées concernant le poste et l'entreprise sur Minitel : consultez le **3615 code ICA** (tapez **"5"** et **"envoi"** pour rubrique Ingénieurs et Cadres). L'adresse de réponse vous sera également communiquée sur minitel.

I.C.A.

Le Monde des Cadres



LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

recrute

des documentalistes du cadre départemental

Par voie de détachement

Conditions :
– Etre titulaire du grade au sein de la fonction publique.

Par voie de concours

Conditions :
– Etre de nationalité française.
– Etre âgé de quarante ans au plus au 1er janvier 1990.
– Etre titulaire :
soit d'une licence, soit d'un diplôme ou certificat figurant sur une liste arrêtée par le premier ministre chargé de la fonction publique pour le recrutement de documentaliste du secrétariat général du gouvernement ;
et d'un diplôme de spécialisation en documentation délivré par les universités ou instituts universitaires de technologie.

Date limite des inscriptions : 31 octobre 1990

Date des épreuves écrites : 5 et 6 décembre 1990

Retrait des dossiers d'inscription à la :
Direction du personnel départemental
1er bureau – Recrutement, pièce 002
2, rue Tirard, 94000 Créteil
(Métro : Créteil-Université)
Tél. : 43-99-84-00 – Poste 4412

Toute correspondance devra être adressée à :
L'HOTEL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE
Direction du personnel départemental
1er bureau – Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX



• Génie climatique
• Ventilation
• Tuyauteries Industrielles

Nous sommes une société dynamique, en pleine expansion, à la pointe des Techniques de Génie Climatique. Pour conforter notre croissance, nous recherchons

CHARGE D'AFFAIRES CONFIRME

A environ 30 ans, spécialisé en Génie Climatique, titulaire d'un BTS, IUT ou d'un diplôme d'Ingénieur, votre professionnalisme repose sur 4 à 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires où vous avez su faire preuve d'autonomie.
Organisé, doté d'un excellent contact humain et soucieux de rentabilité, vous aurez l'entière responsabilité d'affaires sur le plan technique, commercial et financier.

Un débutant motivé sera toujours le bienvenu.

Poste basé à Asnières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. M 265 à C.K. -23bis, rue Pierre Guérin - 75016 PARIS

LEVI-TOURNAY/ABSCOM



Chantal Kenvyn

Organisme de tourisme et de congrès
RECHERCHE POUR ORLÉANS

UN DIRECTEUR

Expérience souhaitée dans les domaines du tourisme, des congrès, marketing et gestion.
Anglais écrit, parlé couramment indispensable.
Autre langue souhaitée.
Niveau bac + 4.

Adresser candidature manuscrite + CV avec photographie
sous n° 8044
au Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Passionné par le fond,

vous saurez mettre les formes.

Dièse, agence conseil en stratégie et communication, recherche Jeune Diplômé (Grande Ecole de Commerce, Sciences Po) pour prendre en charge un puis plusieurs projets chez nos clients.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite et photo à Laurent DEMENE,
Dièse, 6-8 Rue St SABIN 75011 Paris.



DOCUMENTALISTE

H/F

Cabinet international de recherche de cadres recrute, en vue de son développement, un Documentaliste responsable de :
• la constitution et l'exploitation de la documentation,
• la gestion du fichier sur informatique.

Ce poste requiert :
• formation supérieure.
• expérience en entreprise.
• pratique de langlais.
• maîtrise de l'outil informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 6934 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Le conseil général de l'Eure
recrute pour son
service d'aide aux RMISTES

1 CADRE SOCIAL

● Fonction : création d'un service spécialisé intégré dans le service social départemental pour l'analyse, la mise en place et le suivi des projets d'insertion.
● Profil : diplôme social de conseiller en économie sociale et familiale de préférence, expérience d'encadrement et formation supérieure souhaitée.
● Statut : négociable selon expérience.

Candidatures à adresser à M. le président du conseil général de l'Eure, Hôtel du Département, boulevard G.-Chauvin, 27001 EVREUX CEDEX, avant le 15 octobre 1990.

Pour tous renseignements : tél. 32-31-50-50, poste 55-56.

CENTRE DE FORMATION PARIS

l'un des leaders dans son domaine
(commerce, gestion, communication, informatique)
recherche

PROFESSEURS PERMANENTS

De formation commerciale ou gestion, niveau 3me Cycle ou Grande Ecole. Expérience minimum 5 ans en formation ou en entreprise.

Outre leurs enseignements, ils auront la responsabilité des programmes de formation et su suivi des stagiaires de niveau BAC + 2 à BAC + 5 lors de leurs formations et de leurs stages en entreprise.

Envoyer CV + Photo + Lettre manuscrite à :
COMMUNICATIS - Réf 130 -
16 bis rue Jouffroy - 75017 PARIS

VILLE DE CHERBOURG
VILLE CENTRE D'AGGLOMÉRATION

RECRUTE
pour le THÉATRE DE CHERBOURG - SCÈNE NATIONALE

UN DIRECTEUR

confirmé qui aura la mission de diriger et d'animer le Théâtre et le secteur des Arts Plastiques.

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 15 octobre à :
Monsieur le Maire de Cherbourg,
Hôtel de Ville, BP 823, 50108 Cherbourg Cedex,
et à Monsieur le Directeur du Théâtre et des Spectacles,
Ministère de la Culture, de la Communication des Grands Travaux et du Bicentenaire,
53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

Communiqué.

François BETI, 42 ans, DESS de Psychologie Sociale et Industrielle, responsable du Service Recrutement et Gestion des cadres de Renault Véhicules Industriels, a rejoint Sirca Rhône-Alpes comme partenaire.

Il a contribué au redressement de Renault V.I. où pendant 15 ans, il a occupé différentes fonctions à la direction des Affaires Sociales en charge de problèmes de gestion des carrières, de formation, de relations sociales, de rémunération et de recrutement.

Précédemment, il a été responsable recrutement à la Compagnie Bancaire.

Sirca Rhône Alpes
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Chantal Carlin
Jérôme Lancrenon Ivan Pacaud

Ont le plaisir de vous communiquer les nouvelles coordonnées de CLP associés à compter du 17 septembre 1990.

Cabinet de conseil en gestion des ressources humaines et recherche de cadres dirigeants par approche directe et par annonce.
Tour Maine Montparnasse
33 Avenue du Maine
75015 Paris
Tél : 45.38.62.62 fax : 45.38.60.60

SOURCES

C . L . P
a s s o c i é s

Service national d'accueil téléphonique, dans le secteur social, en cours de création
CHERCHE

SON DIRECTEUR(TRICE)

* 35 ans minimum ;
* expérience de direction ;
* double formation et/ou pratiques professionnelles dans des secteurs d'activité différents ;
* pratique des situations de négociation, notamment dans le secteur public ;
* maîtrise des problèmes de gestion et des enjeux de l'animation dans l'entreprise ;
* il (elle) aura la responsabilité d'une structure d'une cinquantaine de salariés dont 3 cadres de direction ;
* salaire annuel : 240 000 francs brut ;
* implantation : Paris ;
* disponibilité rapide souhaitée.

Les candidatures sont à adresser à :
SOCIUS
3, rue Dulong, 75017 Paris (discrétion assurée).

LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN
recherche par voie de mise à disposition

UN CHARGÉ DE MISSION A TEMPS PLEIN

Fonctionnaire de catégorie A, formation supérieure, expérience indispensable. Le dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) devra être adressé à la préfecture de la région LIMOUSIN - Secrétariat général pour les affaires régionales – 87031 LIMOGES CEDEX.
Tél. : 55-44-19-50.

ARCHITECTE

Dirigeant d'une importante agence d'architecture et d'ingénierie, *recherche son*

ATTACHÉE DE DIRECTION

Très bonne culture générale et formation supérieure pour une candidate de 30 ans environ, à la personnalité affirmée, prête à seconder, avec efficacité et dynamisme, le chef d'entreprise, et à mettre au service de cet important cabinet son enthousiasme, sa polyvalence, ses capacités de communication et de rédaction.
La connaissance du milieu bâtiment ou immobilier serait un avantage.

Envoyer CV, lettre de motivation, photo et prétentions au
CABINET HERBERT,
12, rue Sainte-Anne, 75001 PARIS
à l'attention de Michelle LOBJOIS

Organisme européen situé à Strasbourg
cherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

de haut niveau
(formation grandes écoles, universités, etc.)

ayant une très bonne connaissance des structures économiques de développement régional et d'appui aux entreprises, si possible dans un contexte européen, et une expérience du commerce international

POUR

prendre en charge le développement d'opérations économiques interrégionales en France et à l'étranger ; il devra être à même d'animer un réseau de consultants et de mener à bien des opérations de rapprochement d'entreprises.

Langues souhaitées : anglais, espagnol, si possible allemand.

Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions sous n° 8055, le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Vous avez le niveau BAC + 5, formation gestion des entreprises ou droit des affaires.
Vous êtes dégagé des obligations militaires.

Rejoignez

LA SOCIÉTÉ HOLDING D'UN GROUPE DE LOGISTIQUE PUBLICITAIRE

En forte expansion. 220 personnes. C.A. 300 MF.
Banlieue parisienne

Après une année d'intégration et de formation à nos métiers, vous deviendrez

L'ADJOINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

de la Société Leader du Groupe

A terme le poste peut évoluer vers la Direction de l'une des entités du Groupe.

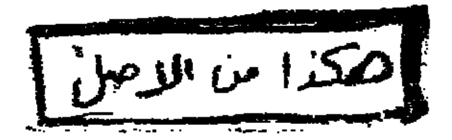
Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo à notre partenaire-conseil

TANGIBLE
24, rue Étienne-Marcel - 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

LA VILLE DE CAEN
(115000 habitants, université)
recrute sur concours
pour son école d'art

UN PROFESSEUR PLASTICIEN GRAPHISTE

chargé des enseignements PAO, DAO, conception, fabrication, imagerie électronique pour l'option Arts graphiques.
Maîtrise de la langue anglaise nécessaire.
Renseignements et dépôts de candidature :
Hôtel de Ville, Esplanade J.-M.-Louvel, 14000 CAEN
Tél. 31-30-41-00 / 31-85-20-62 (Ecole des beaux-arts)



هكذا من الاصل

Le Monde des Cadres

INGENIEURS D'AFFAIRES
A LA DIRECTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU GROUPE

Ingénieur de préférence électromécanicien, vous avez une expérience de cinq années au minimum en cimenterie ou industrie lourde.

Habitué à traiter des affaires depuis l'établissement des projets jusqu'au suivi des réalisations (budgets, plannings), vous aurez la responsabilité d'affaires importantes en France et à l'étranger.
L'anglais est indispensable à ce poste, l'espagnol souhaité.

Si la perspective de rejoindre un groupe en plein développement sur un site particulièrement attractif situé à l'Ouest de Paris, vous intéresse,

Adressez votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous réf. MICT1 à notre Conseil qui vous garantit une discrétion absolue.
SCOR' CONSEIL
11, rue Jean Mermoz
75008 PARIS.

Le Groupe Ciments Français, diversifié dans les matériaux de construction : ciment, granulats, béton prêt à l'emploi, bétons industriels réalise un C.A. de 15 Mds F.

Présents dans 14 pays, 17.000 collaborateurs dont plus de la moitié à l'international partagent le même objectif : progresser parmi les tout premiers producteurs mondiaux.

Aujourd'hui, CIMENTS FRANÇAIS affirme sa volonté d'être un groupe industriel de dimension internationale.

GROUPE CIMENTS FRANÇAIS

L' INSTINCT DU FUTUR

MEDIAPA

GROUPE EUROPEEN

en pleine expansion (CA FF16 milliards - 8 usines)
recherche pour sa filiale française

Directeur de la Communication France
330 KF+

Votre mission sera, dans un premier temps, de mettre en place un plan de communication en France auprès des clients, des leaders d'opinion et du personnel des usines, puis d'assurer concrètement le suivi des différentes actions.

De formation supérieure, bilingue anglais/français, vous avez l'expérience de la fonction communication dans une multinationale.

Poste basé en Normandie.

Merci d'adresser CV et prétentions en mentionnant la référence 1060

ETATS MAJORS CONSULTANTS
27 villa Wagram St Honoré, 75008 PARIS

Ressources Humaines High Tech

Consultant en communication corporate

Notre agence, filiale d'un important groupe de communication, est spécialisée en communication d'entreprise (institutionnelle et financière). Nous réalisons un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 millions de francs. Pour faire face à notre fort développement, nous souhaitons intégrer un consultant auprès du Directeur-Conseil d'un des départements.

Ce consultant conseillera sa clientèle dans l'élaboration de la meilleure stratégie à appliquer pour atteindre les objectifs de communication de l'entreprise. Il l'aidera à mettre en oeuvre la stratégie et les plans d'actions retenus. Enfin, il s'assurera de la bonne exécution des actions.

De formation supérieure, vous connaissez bien l'entreprise. Vous maîtrisez le Marketing et les outils de communication et vous connaissez bien les médias. Vous souhaitez intégrer une équipe de qualité travaillant sur des méthodologies originales et modernes. Alors adressez CV, lettre manuscrite et prétentions sous la référence MD/270.01/M aux Conseils en Recrutement Associés - 58, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES



L'AMBITION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE AU SERVICE DES CAISSES REGIONALE (70 000 SALARIÉS) : DOTER LE CRÉDIT AGRICOLE DE CADRES DIRIGEANTS COMPÉTENTS, ENTREPRENANTS ET ORIENTÉS VERS LA RÉUSSITE.

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

CONSEIL EN GESTION DES CARRIERES DES CADRES À FORT POTENTIEL

Notre mission est d'aider les entreprises du Groupe à préparer et sélectionner leurs Cadres dirigeants et à gérer leur carrière.

Au sein de l'équipe Gestion et carrières des cadres dirigeants, votre responsabilité propre sera de :
- promouvoir une politique active de gestion des carrières des jeunes cadres à potentiel;
- aider les entreprises du Groupe dans leurs opérations de recrutement;
- promouvoir l'image du Crédit Agricole auprès des universités et des grandes écoles.

De formation supérieure, vous avez acquis une solide expérience en gestion des ressources humaines et si possible en recrutement, le goût des contacts avec des chefs d'entreprise et des cadres de haut niveau, et la passion d'aider des hommes et des femmes à transformer leur potentiel en vraie compétence.

Votre propre carrière pourra, selon vos goûts, évoluer à Paris ou en Province, dans la gestion des ressources humaines ou dans d'autres métiers bancaires, à des niveaux de responsabilité en rapport avec votre ambition et vos résultats.

Si vous souhaitez saisir cette opportunité, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) au Directeur Général de la Fédération Nationale du Crédit Agricole 48, rue la Boétie - 75008 Paris.

« 50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS »
recherche

SON CHEF DE RUBRIQUE

pour les secteurs : droit de la consommation, crédit, banque, placements, assurances.

Rédaction grand public souhaitée.

Adresser C.V. + prétentions à :
L'INC (Institut national de la consommation)
80, rue Lecourbe – 75732 Paris Cedex 15

Société d'études et de conseil, leader dans son domaine, recherche candidats à fort potentiel pour

S'Investir dans l'immobilier...

et devenir partenaires " marketing " de nos clients : les plus grands promoteurs, investisseurs et aménageurs, français et étrangers.
Formation supérieure et première expérience souhaitée.
Qualités relationnelles et pédagogiques, esprit de synthèse et forte motivation pour l'immobilier.
Envoyer C.V., lettre et photo à :

grecam : 12, rue Hamelin - 75116 PARIS.

MISSION DSQ – GRANDE VILLE DE L'OUEST
BUREAU D'ÉTUDES

RECHERCHE
POUR INTÉGRATION DANS L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

UN(E) ASSISTANT(E) AU CHEF DE PROJET

ENVOYER CANDIDATURE ET CV SOUS LE NUMÉRO 3 799
A AGENCE CENTRALE DE PUBLICITÉ
BP 229, 93523 SAINT-DENIS CEDEX, QUI TRANSMETTRA

Importante Société d'Edition Encyclopédique recherche

Editeur HF

ayant une formation scientifique et, de préférence, une expérience de l'édition.

Adressez votre dossier complet sous réf. 13446 :
lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à HCA
19/21 Boulevard Gambetta - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Confidentialité assurée.

DHL, Worldwide Express livre colis et documents urgents en porte-à-porte dans le monde entier. Avec 20 000 collaborateurs dans 180 pays, une flotte aérienne de plus de 100 appareils, nous sommes le leader international d'un marché en forte progression. Pour répondre aux attentes de nos clients internationaux à qui nous apportons un service essentiel à la réussite de leurs affaires, nous recherchons aujourd'hui notre

OPERATIONS MANAGER

Sous l'autorité du Directeur des Opérations Aéroportuaires Internationales, vous managez l'établissement douane/transit de Roissy CDG. Garant de la qualité de service sur le site (respet des échéances et des procédures) vous organisez l'activité, et animez un effectif opérationnel de 100 personnes, dans un contexte logistique pointu et fortement informatisé.
A 30 ans et plus, vous êtes rodé au management d'équipes opérationnelles dans un environnement de préférence transport, ou industrie et BTP. En véritable manager, vous savez concevoir et planifier votre action et en déléguer l'application auprès de vos adjoints. Meneur d'hommes, disponible, homme de contacts ("terrain", autorités douanières et aéroportuaires, réseau DHL), votre réussite à ce poste nécessite la pratique professionnelle de l'anglais.
Merci d'adresser : CV + photo + lettre manuscrite +prétentions sous référence CB 26 à,PHL Conseil, 32 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

PhL CONSEIL



Consultant - H/F
Senior - Partenaire

Proximité Aix-en-Provence

CAPFOR MEDITERRANEE S.A., reliée au Groupe CAPFOR-FRANCE, est spécialisée dans la consultation en Ressources Humaines, Management et Communication.
Nous intervenons dans le Sud Méditerranéen mais aussi sur toute la France et parfois à l'étranger. Notre croissance est forte, nos objectifs de développement ambitieux.
Nous recherchons un Consultant confirmé sachant créer, gérer et développer une clientèle dont une partie lui sera apportée. Maîtrisant les différentes techniques de recherche et d'évaluation, il est en mesure de mener à bien des missions très diverses de recrutement de Cadres.
Il rejoindra une équipe fortement motivée et fonctionnant sur trois valeurs fondamentales de comportement : loyauté, sérieux et innovation. Il trouvera une structure rodée et efficace pour soutenir son action.
Après intégration, il bénéficiera d'un vaste espace de liberté et de responsabilité, et pourra être partenarisé au niveau de la société et du groupe.
Merci de téléphoner à notre P.D.G., Jacques CARLOTTI ou à Pierre VIROLE, Directeur Associé au (16) 42.75.05.55. les 2, 3, 9 et 10 octobre prochains de 18h00 à 20h00.

Informations complémentaires : Minitel : 3615 Code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON
NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

SOCIETE D'EDITION LITTERATURE GENERALE

Nous éditons des ouvrages destinés à un large public. Nos contacts privilégiés avec la presse audiovisuelle, les milieux politiques, le monde des affaires facilitent la promotion de nos publications.
Pour renforcer notre présence parmi les médias, nous recherchons un

ATTACHE DE PRESSE
CONFIRME H/F

Assisté d'une attachée de presse junior, vous proposerez et mettrez en oeuvre la politique de communication de la société en assurant :

- la mise en place d'actions presse pour la promotion de nouveautés : rédaction des dossiers de presse, 4ème de couverture...
- la conception de campagnes ou l'organisation d'évènements visant à accroître la notoriété de la société.

A 30/40 ans, vous disposez d'une expérience de 5 ans environ, réussie dans un poste similaire.
Culture générale, aisance relationnelle et rédactionnelle, méthode et organisation sont les atouts qui vous permettront de réussir et de contribuer aux projets ambitieux de notre société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence E/649 sur l'enveloppe, à notre conseil ORNICAR -
6 rue Halévy - 75009 PARIS.

ornicar

dgi — La Direction Générale des Impôts recrute sur concours

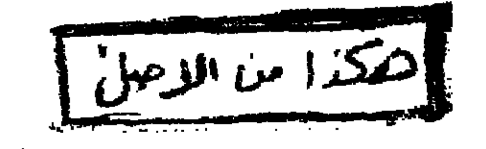
392 Inspecteurs des Impôts

FORMATION EN ECOLE REMUNEREE.
Diplôme exigé : Licence, BTS, DUT ...

Inscriptions jusqu'au 29 octobre 1990.

Renseignements : C.E.P., 17 rue Scribe, 75009 Paris.
Tél. 42.66.93.16 ou 47.42.10.00 ou Directions Départementales des Services Fiscaux.


Le Monde de la Fonction Commerciale


هكذا من الأصل

FORMATION PROFESSIONNELLE

DESS SYSTÈMES D'INFORMATION

DIPLÔME NATIONAL DE 3e CYCLE
à temps plein sur 4 mois 1/2 - ☎ (1) 45 58 02 28

Conditions d'inscription : BAC + 4 et expérience professionnelle
Ouvert aux cadres en activité ou aux demandeurs d'emploi

IAE INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne
162, rue St-Charles - 75740 PARIS Cedex 15

le savoir-faire

Technologies de pointe au Japon ...

Partez aiguiser vos talents...

Vous êtes **ingénieur** ou **chercheur salarié** d'une entreprise française...
Postulez auprès du **COMITE FORME** pour obtenir un de ses 6 stages au **Japon** ...
Durant 24 mois, vous étudierez intensivemnt le japonais (6 mois), travaillerez en laboratoire d'Etat ou Universitaire (12 mois) et vous effectuerez un stage dans une entreprise japonaise (6 mois).

DOMAINE : Sciences et Techniques Appliquées à l'industrie.

DEPARTS : Automme 1990 / Printemps 1991.

Envoyer CV + photo et contactez :
COMITE FORME - 17, rue Hamelin - 75783 PARIS CEDEX 16
TEL : (1) 47 27 21 67



COMITE **FORME** SOCIETE FRANCO - JAPONAISE DES TECHNIQUES INDUSTRIELLES

CERAM

Devenez l'Homme Clef

- Vous êtes **ambitieux**
- Vous avez envie d'affronter les **terrains vierges**
- Vous aimez **passionnément convaincre**
- Vous voulez **évoluer rapidement** dans l'entreprise

Le Risk Management des Systèmes d'Information est une opportunité pour vous.

De grandes entreprises et des cabinets de conseil reconnus internationalement recrutent et vous offrent, dans le cadre d'une pré-embauche, une année de formation débouchant sur l'obtention d'un mastère reconnu par la conférence des Grandes Ecoles au sein de la Première Technopole d'Europe : Sophia Antipolis.
Vous serez formé à un métier nouveau par les professionnels les plus réputés en Europe.

Votre poste :
Véritable consultant de la Direction, vous définirez la stratégie de sécurité du système d'information et vous participerez aux grands choix de la Direction Informatique.
Vous occuperez un poste de responsabilité débouchant sur un large éventail de fonctions de haut niveau dans l'entreprise.

Conditions d'admission :
Ce mastère est ouvert à des candidats de niveau BAC + 5 (diplômé d'Ecole d'Ingénieur ou, d'Ecole de commerce ou de l'Université), maîtrisant la langue anglaise.
Le mastère est également ouvert aux professionnels possédant une expérience réelle et souhaitant acquérir un complément de formation en suivant certains modules.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :
Elisabeth GEOFFROY
CERAM MASTERES
BP 120 - 06561 VALBONNE CEDEX - FRANCE
Tél : 93 95 45 60
CCINCA

CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITE PARIS X - NANTERRE . STAGES 1991

à NANTERRE

SYSTEME D'INFORMATIONS, INFOCENTRE ET FONCTION EXPERT :
Tél. : 40 97 78 64 • Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires en Informatique (BAC + 4-900 heures de janvier à septembre 91) • Systèmes experts • Systèmes d'exploitation • Réseaux et télématique • Drivers UNIX. • Conduite de projets. •

CONCEPTION ET REALISATION AUDIOVISUELLES :
Tél. : 40 97 78 96 • (1 200 H) • Diplôme Universitaire de second cycle Technologique (niveau licence) De janvier à septembre • Formation à l'audio-visuel de commande. •

200, avenue de la République. 92001 Nanterre Cedex. Tél. 40 97 78 66

à CERGY (avec le concours du Conseil Général du Val d'Oise)

CADRE COMMERCIAL :
• Licence Universitaire de Technologie • janvier à juin •

GESTION DU PERSONNEL :
• Licence Universitaire de Technologie • janvier à juin •

GESTION DES ENTREPRISES DE TOURISME :
• Licence Universitaire de Technologie • janvier à juin •

IUT, rue des Chênes Pourpres 95000 Cergy. Tél. 30 30 46 73

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde des Cadres

AMBASSADE ANGLOPHONE
recherche
JOURNALISTE CONFIRMÉ (E)
Intérêt indispensable pour la politique étrangère, parfaite connaissance de l'anglais.
Ecrire à : AUSTRAL
B.P. 2207
75327 Paris Cedex 07.

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE
Mensuel spécialisé
recherche
RÉDACTEUR CONFIRMÉ
libre rapidement
Ecrire avec C.V. et photo sous n° 3965 à FMI Recrutement, 11, rue Liancourt, 75014 Paris

---

L'AGENCE D'URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT
recherche
UN ÉCONOMISTE
● 2 à 4 ans d'expér. minimum dans le domaine des études d'économie urbaine : connaissances informatiques souhaitées.
● Les fonctions seront à pourvoir immédiatement.
Adresser les candidatures (C.V. détaillé et photo) et prétentions avant le 10 octobre 90, à : AGENCE D'URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT
Boîte postale n° 107
90002 BELFORT CEDEX

Cherchons
2 INGÉNIEURS AGRONOMES
pour organisation du travail et étude de marchés.
URGENT
Adresser C.V. + prétentions sous n° 8051,
Le Monde Publicité,
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche
PROFS DE VENTE
Ecrire sous N° 8041
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

CONSTRUCTEUR DE LOGEMENTS SOCIAUX DE GIRONDE AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES (construction, réhabilitation, aménagement)
recherche pour préparer le lancement de nouvelles opérations
1 ÉCONOMISTE
1 SPÉCIALISTE BATIMENT
L'économiste aura une formation, architecte, ingénieur du bâtiment ou similaire.
Le spécialiste bâtiment aura une formation, architecte, ingénieur du bâtiment ou similaire.
Formation complémentaire assurée et possibilité de promotion.
Adresser candidature + C.V. détaillé sous n° 8048,
Le Monde Publicité,
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris

LA VILLE DE CHATEAUDUN
recrute
POUR SON SERVICE CULTURE
UN COLLABORATEUR
RESPONSABLE DU SERVICE chargé de la préparation du programme culturel, de la gestion et de la coordination des moyens administratifs financiers et humains de la direction du théâtre et d'une salle de spectacles.
Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à :
Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville,
28205 Châteaudun Cedex

SODIP – AUDIT DE FRANCE
Expertise comptable
Commissariat aux comptes
recherche
ASSISTANTS CONFIRMÉS
CHEFS DE MISSIONS
Ecrire avec C.V. et prét. sous réf. JJM à SODIP,
60, rue du Rendez-Vous,
75012 PARIS.

Organisme collecteur 1 % logement Paris
recherche
BACHELIERS
pour postes de
RÉDACTEURS
salaire annuel :
83 000 F
Avantages sociaux divers.
Evolution possible.
Adresser lettre manuscrite, copies diplômes et CV en précisant la référence.
69082 BLEU
17, rue Label
94307 Vincennes Cedex
qui transmettra.

ÉCONOMISTE RÉDACTEUR
25 à 30 ans environ,
2 à 5 ans exp. prof.,
format. économie, gestion ou droit des affaires
ANGLAIS/ALLEMAND
Capacité rédaction et de synthèse.
Mobilité
CV et lettre manuscrite
I2S SA
75, av. Parmentier,
75011 Paris

CONSEILLER COMMERCIAL
Gouvernement étranger basé à Paris recherche un agent ccial ayant acquis une première expérience dans une fonction similaire. Mission :
– promouvoir les exportations de cette région en France,
– identifier des investis. indust. français et européens,
– réaliser des analyses éco. et des études de marché.
La(e) candidat(e), parfait bilingue anglais/français, devra posséder une formation univers. de gestion/Ecole sup. de commerce, un permis de travail et être disp. pr des dépl. Salaire motivant.
Envoyer lettre et C.V. sous n° 8054.
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy.
75007 Paris.

Sté de production audiovisuelle
recherche
COMMERCIAUX
secteur entreprise/média, Paris/province
Tél. : (1) 40-34-27-81
(1) 45-44-70-90

CABINET RADIOLOGIE NICE
recherche
MANIPULATRICE DIPLOMÉE
Tél. : 93-07-80-81.

Laboratoire de
RECHERCHE SPATIALE
propose pour
THÈSE DOCTORAT
spécialité :
Micro-informatique ou traitement de signal
« Réalisation d'un analyseur de spectre numérique pour la mission cométaire CRAF »
BOURSE COFINANCÉE CNES/INDUSTRIE
(10 000 F brut mensuel)
à
Ingénieur Grande Ecole ou DEA.
Tél. p/R.-V. 45-07-76-86.
M. Manning, et envoyer candidature et C.V. à Observatoire / DESPA.
place Janssen,
92190 Meudon.

LYCÉE PRIVÉ sous contrat Paris 16e, cherche
URG. PROF PHYSIQUE
Tél. directeur 45-20-00-18.

Quotidien départemental
150 km de Paris
recherche son
RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
En liaison directe avec le rédacteur en chef, il est garant de la qualité éditoriale. C'est un animateur d'équipe. Attentif aux évolutions du métier, il est ouvert aux nouvelles techniques.
Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à :
CINQ sur CINQ + M.V.A.,
Ressources Management,
39, rue des Jeûneurs,
75002 Paris.

Asso. Cergy-Pontoise
cherche
RESPONSABLE
dans équipe de formateurs pour centre accueil de jour en création : 15 jeunes déficients mentaux légers en vue insertion vers vie active. Expérience professionnelle nécessaire, habitude contacts avec entreprises.
C.V. avec lettre manuscrite
V.P.A. 95
5, avenue d'Alsace
95300 PONTOISE

UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE
recrute
pour une durée de 6 mois à temps complet
2 INGÉNIEURS-INFORMATICIENS DE GESTION
Niveau bac + 4 minimum
Formation assurée au début du contrat.
DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
Tél. 76-82-55-84.

SETEC ORGANISATION
recherche
INGÉNIEURS GESTION DE PROJET
Débutants et confirmés pour missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur de grands projets Paris et province (organisation, planification, gestion financière, etc.).
Rigueur intellectuelle, curiosité, capacité d'adaptation, excellents contacts humains.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo à SETEC ORGANISATION
Tour Gamma « D »
58, quai de la Rapée
75583 PARIS CEDEX 12

PARIS 1er
Sté crédit immobilier
recherche
RESPONSABLES
chargés d'animer une équipe de correspondants
Env. CV + photo à
SMO, 219, rue St-Honoré
75001 Paris

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
de haut niveau
recherche
ENSEIGNANTS CONFIRMÉS
pour vacation
2 à 6 heures/semaine
Physique-mathématiques
Biophysique-biochimie
Droit-économie
Histoire-géographie
Anglais...
Adresser CV + lettre à
IPESUP
16-18, rue du Cloître-Notre-Dame, 75004 PARIS

INGÉNIEURS
informatique-aéronautique
longues missions
R.P. AÉRO-SERVICES
Tél. : 40-37-77-97

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN INFORMATIQUE RECHERCHE
2 RÉDACTEURS TECHNIQUES
DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE
EN TÉLÉCOMMUNICATIONS ET RÉSEAUX
Salaire très motivant selon profil.
Téléphonez pour rendez-vous au (1) 34-81-20-50
ou adr. votre CV à I.S.D. SA
24, rue de la Gare
78370 PLAISIR

ARTISANS DU MONDE
recrute
UN RESPONSABLE
pour sa boutique du 9e, diplôme et/ou expérience, intérêt tiers-monde.
Env. CV à : Artisans du monde, 20, rue Rochechouart, Paris 9e.

Groupe de presse parisien.
Leader de son secteur
recherche
Pr l'un de ses magazines spécialisés
JOURNALISTE PROFESSIONNEL
formation économique
anglais lu et parlé
exp. micro-informat. souh.
Ecrire avec CV et prétentions sous n° 8045
au Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

Importante association
INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN
CHARGÉS D'ÉTUDES
conseiller, assister recherche/action-évaluation
ANIMATEURS DE FORMATION
Conception, organisation, animation de form./action.
Vous : Form. sup. Expér. aptitudes rédactionnelles.
Nous : soutien doc., travail d'équipe, publications.
Base : 161 000 F brut/an/cadre.
Lettre + photo + C.V. à notre conseil AXSIS
11, rue D.-Casanova,
75001 Paris. 42-86-93-63.

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME - BERLIN-EST

Diplômé sciences politiques internationales, docteur sciences sociales. Grande expérience du Maghreb et des autres pays africains. (Ex-ambassadeur/ex-ingénieur bâtiment). Trilingue allemand, français, anglais.

CHERCHE ENGAGEMENT

Actions humanitaires internationales, nationales, aide au développement, protocole, culture, tourisme, hôtellerie ou similaire.

Merci d'adresser offre à :
Prof. Docteur W. JANIK
Sporbitzer Str. 1
HEIDENAU/DRESDEN 8312 (RDA).

J.F. 25 ans. 3e cycle relations humaines, expérience fonctions personnel, recherche poste assistante direction relations humaines.
ILANA Benisty
1, rue M.-Utrillo
78360 Montesson

J.F. 28 a. DESS droit affaires-fiscalité, 2 a. expér. d'appui jurid. aux entrepr. ch. poste juriste affaires en cabinet ou entreprise.
Tél. : 45-28-81-44, répondeur.

Médecin génér., (10 a.) + épidémio. + spécialisation et direction projets santé public, rech. poste responsabilité en santé pub. (conseil, études, évaluation, coordination de projets...).
Ecrire E. Condamines
4, rue Guérinière
91390 Morsang
ou tél. : 69-04-53-85

DR ECO + PSYCHO + USA 15 ans cadre, 10 ans gérant de ma PME que je viens de vendre, cherche D.G. PME ou similaire ou missions.
Ecrire sous n° 8050
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Ingénieur électronique-informatique, 40 ans, ch. poste ou projet dans le domaine artistique. Tél. : 47-35-55-48 après 19 h.

SEC. DE RÉDACTION
Journaliste professionnelle, 12 ans d'exp. professionnelle grand quotidien parisien.
SPÉCIALISTE PAO
Connaissant bien techniques rédaction, rewriting, mise en page, maquette PAO (XPress), ayant le sens des responsabilités
Cherche poste d'avenir.
Téléphoner au 42-74-46-98 ou écrire sous n° 8049
La Monde Pub., 5, rue de Monttessuy - 75007 PARIS

L'AGENDA

Animaux

VENDS JOLIS CHIOTS
SHAR-PEI
MALES ET FEMELLES
nés le 16 août 1990
A RETENIR
(16) 86-88-49-10
(après 20 heures)

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
PERRONO OPÉRA
Angle bld des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
Achat tous bijoux ou échanges
Autre magasin autre gd choix.
ETOILE
37, avenue Victor-Hugo.

Cours

COURS D'ARABE
Journée, soir, samedi
AFAC - 42-72-20-88

Prof. exp., donne cours philo, prép. bac intens.
Tél. : 43-36-85-76

Vidéo

A VENDRE URGENT
cause double emploi
LECTEUR VIDEO DISC PAL
3 mois, état neuf, 3 000 F.
Laisser message sur répond. : 48-24-05-81

Jeune fille au pair

MUNICH RFA : Recherchons j. fille au pair, 8/90 à 9/91.
19 (49) 89-605187 (soir)

Vacances Tourisme Loisirs

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m alt. près frontière suisse).
TOUSSAINT-NOËL
Agrément Jeunesse et sports, Yves et Liliane accueillent vos enfts de ancien. ferme XVIIe, confort., rénov., chbres 2 ou 3 avec s.d.b., wc. Situés au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance fam. et chaleur. Activité : VTT, jeux collectifs, peinture s/bois, init. échecs, fabric. du pain.
1 900 F/semaine par enft.
Tél. : (16) 81-38-12-51

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

QUAI CÉLESTINS
DUPLEX 150 m²
VUE EXCEPTIONNELLE
EMBASSY – 45-62-16-40

PL. DES VOSGES
Beau duplex sous les toits 110 m² + 25 m² studio, park.,
EMBASSY – 45-62-16-40

11e arrdt

Av. de la RÉPUBLIQUE
Appt 3 pces cuis. s-de-bns WC. Cave. 5e étage avec ascenseur
Tél. : (16) 43-53-21-39

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BAGATELLE
APPT 98 m² 4-5 P
Très clair, s/verdure, 4e ét., asc., Imm. 1930, 2 park
CIF 42-60-31-45

Province

Part. vend appt F3, 65 m² entièrement rénové
PLEIN CENTRE
ELBEUF (76500)
RDC – 2 parkings
CONVIENDRAIT A PROFESSION LIBÉRALE-
PRIX : 240 000 F
Tél. : (16) 32-36-77-44

propositions diverses

Cède concession 8 places avec chapelle 19e siècle au cimetière du Père-Lachaise
(16) 86-47-50-90

automobiles

de 5 à 7 CV

LANCIA DEDRA 1,6 IE
gris métal. Année modèle 1990
5 200 km. Prem. main excell. état glaces électr. Prix : 70 000 F
STRICKER 42-60-16-35 (HB)
ou 42-33-94-62 soir

R5 Baccara, 7 CV, modèle 88
Brun Arabica, intér. cuir, dir. assist., roues anti-vol, tatouage vitres, galerie porte-vélo
48 000 F
Tél. : bureau M. Clément
49-86-09-00
Domicile après 20 heures :
47-98-84-76

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS, DU STUDIO AU 500 m² et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

locations meublées offres

Paris

Reprise justifiée, studio 23 m², meublé, douche, wc. kitchenette, mezzanine. 10e arr. Loyer 1 000 F CC. Libre 1er octobre'
Tél. (B.) : 45-55-91-71, p. 4092 (Loïc)
(Rép.) : 46-24-05-81

pavillons

NORMANDIE A BERNAY (27)
Particulier vd pavillon 1950
Plain-pied, rue calme, 3 ch., séjour ensoleillé, cuisine, s. de bs, w.c., gar., jard., ctre ville et commerces à 3 mn.
480 000 F.
Tél. 45-75-77-18.
Tél. bureau 45-63-84-40.
W.-E. : (16) 32-44-36-44.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

viagers

16e, PTE DE ST-CLOUD
Beau studio tt cft, 10e ét., petite terrasse 285 000 F + 3 500 F, occupé fme 75
F. CRUZ – 42-66-19-00

bureaux

Locations

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX
AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/m.
CIDES 47-23-84-21

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES
propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunion, mini-bar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiate de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét. TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.
ÉTOILE, 16e. 47-23-81-81
GRENELLE, 15e. 47-23-81-58
ST-LAZARE, 8e. 42-93-50-54
LAFAYETTE, 9e. 47-23-81-61
BOULOGNE, 92. 46-20-22-25
+ 25 centres en France.
Prix compét. délais rapides.
Depuis 1978 à votre service

A PARTIR DE 50 F HT/mois
Votre ADRESSE COMMERCIALE
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e.
LOCATION DE BUREAUX.
CREADOM 42-87-05-99.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

locaux commerciaux

Locations

LYON
A CÉDER
local 70 m². Sentier lyonnais
Rue des Capucins
Tous commerces.
Petit loyer.
Tél. : 78-28-34-63
Tél. : 72-61-90-87

MARCHÉS FINANCIERS

La mainmise de l'industriel breton sur la société de négoce

M. François Pinault fusionne son groupe avec la CFAO

« Ni OPA ni OPE en 1990 ». M. François Pinault a pris grand soin de ne pas démentir les assurances données à la COB en juin dernier. Subtilité de langage, le rapprochement des groupes Pinault SA et de la CFAO – cette vénérable société de négoce dont l'homme d'affaires breton a pris les rênes il y a six mois à peine – revêtira la forme d'une fusion *(nos dernières éditions du 25 septembre)*. Les conseils d'administration des deux sociétés ont approuvé lundi 24 septembre à l'unanimité le projet de fusion ou plutôt d'absorption de la CFAO (31,1 milliards de chiffre d'affaires en 1989) par le groupe Pinault SA (10,2 milliards de chiffre d'affaires l'an passé).

La parité retenue – six actions Pinault pour cinq actions CFAO – est plutôt favorable aux détenteurs de titres de la Compagnie française d'Afrique occidentale. Le papier Pinault remis en échange de titre CFAO est valorisé à 307,50 francs, ce qui permet d'envisager une belle plus-value potentielle dès la reprise des cotations, l'action Pinault se négociant vendredi 21 septembre à 422 francs.

Les actifs de la CFAO – et notamment son flamboyant siège social avenue d'Iéna dont la vente devrait rapporter 1,5 milliard de francs – justifient ce coup de pouce, selon Mme Patricia Barbizet, directeur financier du groupe Pinault.

Des considérations plus « politiques » peuvent également expliquer ce bonus aux actionnaires de la CFAO. Car si l'aval du conseil d'administration de Pinault SA ne posait pas vraiment problème (la famille Pinault et le Crédit lyonnais, banquier traditionnel du groupe y détiennent à eux deux 84 % des droits de vote), l'approbation de celui de la CFAO – dont Pinault ne contrôle que 33,13 % du capital – était plus délicate. Sans avoir à débourser un centime, et sous réserve d'un blanc-seing des deux assemblées générales extraordinaires convoquées le 14 décembre prochain, l'homme d'affaires breton dirigera un nouvel ensemble au chiffre d'affaires de 32,4 milliards de francs et doté d'une capacité d'autofinancement évaluée à *« plusieurs milliards »*.

Cette entité – d'ores et déjà baptisée Pinault – sera organisée en quatre sous-holdings correspondant à quatre métiers distincts : la distribution spécialisée (57 % du chiffre d'affaires du nouveau groupe) avec la CDME (distribution de matériel électrique) et Pinault Distribution (matériaux de construction), la location de matériel aux entreprises avec Pinault Service et Grace Equipement, les activités industrielles dans le bois (Isoroy, Compagnie internationale d'ameublement, Pinault emballage) et le commerce international (activités africaines de Pinault et de la CFAO).

La naissance de ce nouveau poids lourd du négoce n'est en fait que la conclusion logique d'une lente montée en puissance, dont on a peine à croire qu'elle n'ait été préméditée. En janvier dernier, M. François Pinault prenait pied dans la CFAO, en février il franchissait le seuil des 20 % avant de se propulser un mois plus tard à la présidence de la société de négoce.

Selon le schéma financier retenu, sa participation dans le nouvel ensemble sera minoritaire. La Financière Pinault, holding de tête créé par la famille Pinault et la filiale néerlandaise du Crédit lyonnais contrôlera 35 à 40 % de l'entité Pinault-CFAO, le reste du capital étant réparti entre les AGF (6 %), Clinvest (6 %), l'UAP (2 %), Parfinance (1,5 %), le groupe Schneider (2,5 %) et le public (pour environ 40 %). Toutefois, le numéro un français du bois n'exclut pas, à la faveur de désengagements de certains de ces actionnaires (notamment Parfinance) d'augmenter sa participation.

CAROLINE MONNOT

Après la fusion des deux groupes

Lyonnaise-Dumez va se resserrer sur ses activités prioritaires

Lyonnaise-Dumez, après la fusion des deux groupes – approuvée à 99,1 % par l'assemblée générale de Dumez et à 98,7 % par celle de la Lyonnaise des eaux – va se resserrer sur ses activités prioritaires (environnement et aménagement). *« Tout ce qui ne concourra pas à notre stratégie ou n'apportera pas une contribution durable aux résultats sera valorisé pour être réinvesti dans les industries de base »*, a déclaré lundi 24 septembre M. Jérôme Monod, président du nouveau groupe, qui s'apprête à *« pourchasser »* tout ce qui ne sera pas *« conforme »* aux objectifs annoncés (*le Monde* du 25 septembre).

La chute de la Bourse, comme la *« mauvaise humeur »* de certains actionnaires, exprimée au cours de l'assemblée générale de la Lyonnaise, contre l'annonce de la fusion un mois après le lancement d'obligations convertibles (*le Monde* du 12 juin), contraignent à une stricte gestion des investissements. Toutefois, M. Monod a indiqué qu'une vente des 7 % de Havas détenus par la Lyonnaise *« n'était pas à l'ordre du jour »*, pas plus, selon M. Jean-Paul Parayre, vice-président-directeur général, que celle des intérêts de Dumez dans Vallourec.

G. H.

AGRICULTURE

M. Nallet présente ses excuses à son homologue britannique à propos des brebis brûlées

Le ministre français de l'agriculture, M. Henri Nallet, a présenté des excuses à son collègue britannique, M. John Gummer, lundi 24 septembre à Bruxelles, à propos des brebis britanniques importées que des éleveurs français ont brûlées vives le mois dernier.

Le ministre français a assuré que les éleveurs britanniques seraient indemnisés, ajoutant que douze procédures judiciaires avaient été ouvertes contre les auteurs de ces exactions. M. Nallet a expliqué les violences par un sentiment d'injustice que les éleveurs français ressentent, et il a demandé que la CEE prenne toutes les mesures pour faire remonter les cours et assurer une concurrence loyale dans le Marché commun.

□ **Accord commercial entre Air France et USAir.** – Le président d'Air France et celui d'USAir ont signé, le 22 septembre, un accord commercial (*le Monde* du 22 septembre). Cet accord prévoit que les deux compagnies échangeront des sièges sur leurs vols transatlantiques respectifs. D'autre part, les deux partenaires faciliteront leurs correspondances en harmonisant leurs horaires. Malgré ses difficultés actuelles qui l'amènent à licencier 3 600 de ses 50 660 salariés, USAir est, pour Air France, le partenaire recherché outre-Atlantique depuis des mois, en raison de sa première place sur le marché intérieur américain où elle assure 3 000 vols par jour.

□ **Continental refuse l'offre de Pirelli.** – L'industriel ouest-allemand Continental a refusé, lundi 24 septembre, l'offre que lui a faite la semaine dernière l'Italien Pirelli de fusionner leurs secteurs pneumatiques. *« Pas ainsi M. Pirelli, mais la porte reste ouverte pour d'autres négociations »*, a déclaré devant la presse M. Horst Urban, président du directoire de Continental. Il a ajouté qu'une coopération entre les deux entreprises augmentait leurs chances de renforcer leurs positions sur le marché du pneu, qui est très concurrentiel.

□ **Les AGF achètent la compagnie belge Escaut.** – AGF international, filiale du groupe public Assurances générales de France, a acheté au groupe britannique Prudential 100 % de l'Escaut, seizième compagnie d'assurances belge. La transaction, qui sera ratifiée le 28 septembre, s'effectuera au prix de 9,4 milliards de francs belges (1,5 milliard de francs).

Les AGF, qui disposaient d'une implantation en Wallonie (AGF Belgium), sont maintenant présentes en Flandre. L'ensemble représente 10 milliards de francs belges de primes (1,6 milliard de francs), 5 % du marché et se positionne au septième rang des compagnies d'assurances du pays.

NEW-YORK, 24 septembre ⬇

– 2,36 % au plus bas depuis juin 1989

Wall Street a glissé sous la barre des 2 500 points lundi, cédant fortement du terrain sous la pression de la nouvelle flambée des cours du pétrole et après la confirmation de difficultés dans le secteur bancaire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 452,97 en baisse de 59,41 points (-2,36 %), atteignant ainsi le niveau le plus bas depuis le 30 juin 1989 (2 440,06). Quelque 164 millions d'actions ont été échangées. Les investisseurs anticipent une vague de mauvaises nouvelles en provenance du secteur bancaire, après l'annonce la semaine dernière par Chase Manhattan d'une série de mesures, dont la suppression de 5 000 emplois, entrant dans le cadre d'un vaste plan de restructuration.

Cette annonce, qui n'avait pas surpris les marchés financiers déjà au courant des problèmes de crédit auxquels sont actuellement confrontées les banques, renforce toutefois les craintes de récession, indiquent les analystes.

VALEURS	Cours du 21 sept.	Cours du 24 sept.
Alcoa	67 1/2	63 3/4
ATT	31 3/8	30 3/4
Boeing	43 1/8	40 1/4
Chase Manhattan Bank	12 3/4	11 1/4
Du Pont de Nemours	34 5/8	33 7/8
Eastman Kodak	41 1/8	40 1/2
Exxon	51 1/4	50 1/2
Ford	33 7/8	32 7/8
General Electric	55 7/8	54 1/2
General Motors	36 3/4	36
Goodyear	18 1/2	18
IBM	108 3/4	106
ITT	48 5/8	47 3/8
Mobil Oil	67	66 7/8
Pfizer	70 7/8	70
Schlumberger	65 3/4	64 1/4
Texaco	64 1/4	63 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	100 1/2	91 7/8
Union Carbide	15 1/4	14 1/2
USX	32 3/4	31 5/8
Westinghouse	27 1/4	28 1/2
Xerox Corp.	36 3/4	34 7/8

LONDRES, 24 septembre ⬇

Au plus bas depuis 19 mois

Des craintes persistantes de récession en Grande-Bretagne, une soudaine flambée des cours du pétrole et l'ouverture en forte baisse de Wall Street se sont conjuguées lundi 24 septembre pour provoquer une nouvelle chute des cours à la Bourse de Londres. L'indice Footsie a, pour la première fois depuis février 1989, clôturé sous la barre des 2 000 points à 1990,3, abandonnant ainsi 1,7 % par rapport à vendredi.

La publication des chiffres du déficit commercial en Grande-Bretagne pour le mois d'août, bien inférieur aux prévisions (1,13 milliard de livres), a entraîné un début de reprise, mais celle-ci a aussitôt succombé sous la pression des marchés new-yorkais du pétrole et des actions.

L'annonce, par la Confederation of British Industry (CBI), que la confiance des entreprises est au plus bas depuis huit ans a aussi lourdement pesé sur la tendance. Près d'une entreprise britannique sur trois s'attend à voir sa production diminuer au cours des quatre prochains mois.

PARIS, 25 septembre ⬇

Nouvelle détérioration

Les valeurs françaises ont de nouveau baissé, mardi, dans un marché inquiet, affichant un recul de près de 1 %, au bout d'une heure et demie de cotation, et supérieur à 1,5 % en début d'après-midi. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de Wall Street, la baisse se situait aux alentours de 2 %.

Après avoir, la veille, cassé, pendant la séance, son seuil de résistance (1 500 points) et atteint en clôture son plus bas niveau depuis le mois de décembre 1988, la Bourse de Paris avait esquissé, mardi matin, une timide reprise. Mais le mouvement fut de courte durée en raison de la tension croissante des taux d'intérêt, qui entraînait un nouvel accès de faiblesse du MATIF. L'indice CAC 40 continuait de s'affaiblir, s'approchant des 1 450 points, seuil critique évoqué il y a à peine une quinzaine de jours dans les prévisions les plus pessimistes des analystes boursiers, en cas de conflit armé dans le Golfe.

Conséquence de la déprime des marchés financiers, l'or jouait à nouveau son rôle de valeur refuge, le lingot bondissait de 3,8 % et par la même occasion propulsait la mine de Salsigne en tête des valeurs françaises les plus appréciées de la séance. Ce regain d'intérêt pour le métal jaune profitait aussi aux mines inscrites aux valeurs étrangères, dont on comptait une dizaine parmi les quinze plus fortes hausses de la séance. Les valeurs françaises en baisse étaient emmenées par Pinault, conséquence de la fusion avec la CFAO ; l'on relevait aussi Lebon, Luchaire et les Ciments français.

TOKYO, 25 septembre ⬇

Au plus bas de l'année

La Bourse de Tokyo a atteint mardi son plus bas niveau de clôture pour l'année, affecté par l'envolée du pétrole et la baisse des marchés étrangers. Après un week-end de trois jours, les boursiers ont constaté qu'il n'y avait pas d'argent frais sur le marché, bien que ce mardi soit le premier jour du terme boursier d'octobre. L'indice Nikkei termine en baisse de 418,51 points, soit 1,76 % à 23 359,32.

A New-York, lundi, les cours pétroliers ont marqué une hausse de 9 % par rapport à vendredi, après la menace d'une attaque des puits de pétrole du Proche-Orient. En conséquence, la cote japonaise a réagi, accusant une baisse de 339,05 points dès le premier quart d'heure.

Un professionnel a souligné la faiblesse du volume des échanges pour un premier jour de terme boursier : 230 millions d'actions, le plus faible volume depuis les 200 millions du 20 août, et contre 430 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 21 septembre	Cours du 25 septembre
Akai	602	600
Bridgestone	1 150	1 160
Canon	1 480	1 420
Fuji Bank	1 850	1 720
Honda Motors	1 470	1 410
Matsushita Electric	1 720	1 630
Mitsubishi Heavy	737	710
Sony Corp.	6 540	6 220
Toyota Motors	1 840	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

□ **118 réductions d'emplois à France Ebauches SA.** – Le fabricant de mouvements de montres à quartz, France Ebauches SA (653 personnes), a annoncé, lundi 24 septembre, un plan de 118 suppressions d'emplois pour la mi-novembre sur les sites de Besançon, Maîche et Valdahon (Doubs). Selon la direction, *« l'agressivité de la concurrence internationale et les répercussions des événements du Proche-Orient »* engendrent *« une baisse des ventes significative et durable »* qui nécessite une adaptation de la production. Ces mesures seront accompagnées d'un plan social : incitation au temps partiel, aide au départ volontaire, contacts avec les entreprises régionales pour le reclassement du personnel.

□ **Altus Finance prend 7 % d'Euris.** – Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, va prendre 7 % du capital d'Euris, un fonds d'investissement dirigé par M. Jean-Charles Naouri, au terme d'une augmentation de capital réservée de l'ordre de 330 millions de francs. Les deux entités consolident par avance une coopération qui cherche surtout à s'illustrer dans les LBO. Les deux partenaires cherchent à profiter de la baisse des marchés financiers pour faciliter les successions et restructurations d'entreprises.

□ **Sita s'étend en Grande-Bretagne.** – Sitaclean, filiale britannique de Sita (groupe Lyonnaise des eaux), spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets, vient d'obtenir des contrats de collecte et de nettoiement pour deux districts londoniens. Créée en novembre 1988, Sitaclean dessert au total sept districts d'une population totale de 900 000 habitants, représentant aujourd'hui un chiffre d'affaires d'environ 70 millions de francs.

□ **Aussedat Rey table sur une hausse de ses bénéfices.** – La société papetière française Aussedat Rey compte dégager cette année un bénéfice supérieur à celui de 1989, en dépit de l'augmentation des prix du pétrole, qui pèse particulièrement lourd sur les comptes des fabricants de papier. Aussedat Rey a réalisé au premier semestre un bénéfice net de 111,7 millions de francs, en hausse de 49 % sur son résultat du premier semestre 1989 (74,8 millions de francs), a indiqué cette filiale du groupe américain International Paper. Ce résultat tient compte d'un résultat exceptionnel de 23 millions de francs (contre 8 millions de francs en 1989). Au premier semestre, le résultat courant s'est établi à 161 millions de francs (+ 33 %), en dépit d'une concurrence accrue sur le marché des papiers d'impression. Le chiffre d'affaires n'a connu dans le même temps qu'une évolution « modérée » (+ 3,7 %) pour s'établir à 2,96 milliards de francs.

□ **Moulinex prend le contrôle de la société mexicaine Vistar.** – Moulinex a fait passer de 31,92 % à 74,36 % sa participation dans la société mexicaine Vistar (électroménager), qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 104 millions de francs. Cette prise de contrôle se fait par l'achat aux actionnaires mexicains de 50 % des titres qu'ils détiennent et simultanément par une augmentation de capital.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	400	396
Asystel	105	....
B.A.C.	185	185
Bqe Tarneaud	170	....
B.I.C.M.	800	805
Boiron (Ly)	370	356
Boisset (Lyon)	205	210
Câbles de Lyon	2748	2740
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	949	....
Calberson	427	422
Cardif	451	439
C.E.E.	323	313 50
C.E.G.E.P.	205	....
C.F.P.I.	251	243 50
Ciments d'Origny	490	490
C.N.I.M.	1044	1023
Codetour	256	246
Comareg	285 10	273 70
Conforama	785	778
Creeks	297	296 50
Dafsa	210 50	....
Dauphin	475	443
Delmas	764	675
Demachy Worms Cie	542	542
Desquenne et Giral	244 20	240
Devanlay	850	850
Deville	436 50	449 50
Dolisos	179 50	....
Editions Belfond	245	235 20 o
Elysée Invest.	11 45	11 25
Europ. Propulsion	384 80	380 70
Finacor	150	144 o
Garonor	850	....
GFF (group.fon.f.)	356	346
Grand Livre	429	430
Gravograph	170 10	168
Guintoli	788	809
I.C.C.	229	220
IDIA	315	315
Idianova	130	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.M.S.	1000	1000
IN2	280	280
I.P.B.M.	128	129
Loca investis.	302	298 10
Locamic	100 20	100
Matra Comm.	124 50	120
Métall. Minière	166	159 30 o
Molex	176	176
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	614	606
Presbourg	90	90
Présence Assur.	327	....
Publ. Filipacchi	486	471 50
Razel	600	591
Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	319	319
St-H. Matignon	215	209
S.C.G.P.M.	451 10	411 60 o
Segin (Li)	290	....
Select Invest (Ly)	102 80	102 40
Serbo	446 90	447
S.M.T. Goupil	190	190
Sopra	187 50	185
Supra	170	170
TF1	252 50	250
Thermador H. (Ly)	225	....
Unilog	165	165
Union Fin. de Fr.	393	391
Viel et Cie	138 50	133
Y. St-Laurent Groupe	803	779

Marché des options négociables le 24 sept. 1990

Nombre de contrats : 25 065

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	440	–	–	–	45
CGE	520	–	15	56	54
Elf-Aquitaine	680	9	53	5	27
Eurotunnel SA-PLC	40	0,90	4,60	1	4
Euro Disneyland SC	100	–	1	23	–
Havas	450	6,50	–	15,50	–
Lafarge-Coppée	400	–	6	60	–
Michelin	70	–	3,50	10	11,50
Midi	920	–	30	65	–
Paribas	440	–	–	6	25
Pernod-Ricard	920	–	–	–	40
Peugeot SA	520	10	50	11	46
Rhône-Poulenc CI	240	–	11	25	–
Saint-Gobain	380	–	12	35,45	37,25
Source Perrier	1 200	5	–	96	125
Société générale	440	–	17,50	33	48
Suez Financière	300	–	12	19	26
Thomson-CSF	90	–	14,20	1	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 sept. 1990

Nombre de contrats : 63 813

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	95,72	95,76	95,72
Précédent	96,60	96,62	96,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
96	1,41	2	1,60	2,16

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,22 F ⬇

Le dollar s'échangeait en baisse mardi 25 septembre, à 5,20 F contre 5,2340 F lundi au fixing, réagissant au marasme des marchés financiers. Le yen était faible en raison de la nouvelle poussée du prix du brut. Après avoir nettement progressé lundi, la livre s'échangeait en légère baisse à Paris, à 9,81 F contre 9,8325 F lundi au fixing.

FRANCFORT	24 sept.	25 sept.
Dollar (en DM)	1,5620	1,5582
TOKYO	24 sept.	25 sept.
Dollar (en yens)	Fermé	136,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 sept.) .... 9 13/16 - 15/16 %
New-York (24 sept.) .... 8 3/16 - 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	21 sept.	24 sept.
Valeurs françaises	72,90	71,50
Valeurs étrangères	81,40	80,40
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	418,30	418,06
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 543,53	1 502,52

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	21 sept.	24 sept.
Industrielles	2 512,38	2 452,97

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 sept.	24 sept.
Industrielles	1 537,30	1 510,40
Mines d'or	186,10	184,60
Fonds d'Etat	78,56	78,45

TOKYO

	24 sept.	25 sept.
Nikkei Dow Jones	Clos	23 359,32
Indice général	Clos	1 719,36

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2075	5,2095	+ 70	+ 80	+ 155	+ 175	+ 515	+ 575
$ can.	4,5342	4,5399	– 108	– 80	– 203	– 147	– 382	– 305
Yen (100)	3,8080	3,8123	+ 46	+ 64	+ 102	+ 134	+ 343	+ 401
DM	3,3495	3,3523	+ 39	+ 56	+ 91	+ 115	+ 275	+ 335
Florin	2,9706	2,9735	+ 40	+ 51	+ 83	+ 103	+ 243	+ 294
FB (100)	16,2836	16,3001	+ 92	+ 199	+ 255	+ 420	+ 741	+ 1132
FS	4,0259	4,0306	+ 60	+ 78	+ 126	+ 154	+ 414	+ 454
L (1 000)	4,4738	4,4794	– 28	+ 23	– 59	+ 6	– 255	– 130
£	9,8120	9,8209	– 431	– 387	– 768	– 700	– 1938	– 1781

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
Yen	7 11/16	7 15/16	8 5/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
DM	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16
L (1000)	10 7/8	11 7/8	9 3/4	10 3/4	10 1/8	10 5/8	11	11 1/2
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 13/16	14 15/16
F franç.	9 5/8	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

حكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 28

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Valeurs	Cours préc.	Dernier cours	Valeurs	Cours préc.	Dernier cours	Valeurs	Cours préc.	Dernier cours
Carbone Lorraine	681	662	Lambert Frères	255	255	Testut-Aequitas	840	....
Casa Pochin	19 50	17 70c	Lille Bonnières	1538	1549	Tour Eiffel	270	260
C.E.G.F (Frigor.)	377	376 50	Loca-Expansion	270	....	Ulinor	875	890
Centenaire Blanzy	510	494	Locafinancière	474	465	U.T.A.	2450	2380
Cerabati	115	104 90c	Locatel	307	....	Vicat	365	355
Champex Ny	137	135 70	Louis Vuitton	618	606	Viniprix	1760	1740
CIC (CIP)	173 80	....	Louvre	3900	3920	Virax	170	165
C.I.M.	710	682	Lucia	1860	1810	Maroc Sté Brasserie	287	265 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....	Machines Bull	43 10	43			
Clause	420	....	Mag.Uniprix	146	145 60			
Cofimeg	255	262	Magnant	667	670			

SICAV (sélection) 24/9

Valeurs	Émission Frais incl.	Rachat net	Valeurs	Émission Frais incl.	Rachat net	Valeurs	Émission Frais incl.	Rachat net
Epargne J.	59954 67	59954 67	Natio-Valeurs	737 71	717 97	Unifrance	512 15	499 66
Epargne Long Terme	181 98	177 11	Nippon-Gan	5591 22	5376 17	Uni-Garantie	1305 99	1282 90
Epargne Monde	1172 51	1141 13	Nord Sud Dévelop.	1276 79	1274 24	Uni Régions	1406 19	1371 89
Epargne Obligat.	183 58	178 67	Obli-Associations	124 20	122 97	Unirente	2400 17	2341 63
Epargne Première	12440 41	12347 80	Oblicic-Mondial	2306 23	2272 15	Univar	206 04	206 04
Epargne Quatre	1073 55	1044 92	Oblicic-Régions	1004 50	989 66	Univers Actions	1153 97	1125 82
Epargne-Unie	1214 77	1185 14	Oblig. tres caté.	152 06	149 81	Univers-Obligation	1627 61	1587 91
Epargne Valeurs	407 40	396 50	Oblilion	1121 66	1110 65	Valorem	466 18	474 32
Epsilon	1153 45	1142 03	Oblisécurité	11035 90	11035 90	Valorg	1798 78	1788 99
Eurinvest	588 17	571 04♦	Optimat	31591 55	30671 41	Valrnal	45841 69	45818 97
Eurocic Leaders	930 49	903 39	Oraction	1032 24	1007 06	Vauban	24850 22	24825 37
Eurodyn	1048 54	1022 97	Orvalor	6025 13	5807 35			
Euro Gan	6577 94	6324 94	Paribas Epargne	17802 29	17766 76			
Euromaf	26 34	25 95	Paribas Opportunités	112 40	107 82			
Fonsicav	12277 01	12277 01	Paribas Patrimoine	508 50	497 77			
FRANCE-GAN	8811 75	8280 63	Paribas Revenus	89 01	88 13			
France Garantie	259 51	258 99	Patrimoine Retraite	189 26	185 55			
France Investiss.	439 69	428 97♦	Pervalor	603 92	586 33			
France Oblig.	449 04	444 59	Phenix Placements	284 97	276 67			
Francic	389 93	378 57	Pierre Investissements	699 83	682 76			
Francic Pierre	101 56	98 60	Placement A	1166 26	1143 39			
Francic-Régions	1157 85	1124 13	Placements C.T.	7673 55	7658 23			

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 234	5 220	5 040	5 490
Ecu	6 938	6 930	....	....
Allemagne (100 dm)	334 790	334 900	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 279	16 268	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297	297 100	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 480	4 477	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 780	87 720	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 832	9 881	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	402 300	402 680	388 500	413 500
Suède (100 krs)	91 090	91 060	87	95
Norvège (100 k)	86 460	86 430	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 581	47 599	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 336	5 339	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 775	3 773	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 543	4 547	4 380	4 780
Japon (100 yens)	3 860	3 814	3 680	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/9
Or fin (kilo en barre)	66300	68600
Or fin (en lingot)	66350	68950
Napoléon (20F)	422	423
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	474	483
Pièce Latine (20 f)	407	406
Souverain	493	504
Pièce 20 dollars	2495	2495
Pièce 10 dollars	1347 50	1347 50
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2570	2600
Pièce 10 florins	400	411

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Les incendies dans le sud de la France

Un pilote de Tracker tué en Corse

Une accalmie du mistral, espérée pour les prochaines heures par la météorologie nationale, devrait permettre aux 3 000 pompiers engagés dans le Var et les Alpes-Maritimes de « stabiliser » la situation. Plusieurs dizaines de départs de feu, souvent d'origine criminelle selon les gendarmes, ont été maîtrisés dans la journée de lundi 24 septembre. Aux portes de Cannes, des habitants du quartier de la Croix durent être évacués. En Haute-Corse, où près de 4 000 hectares ont été détruits depuis jeudi 20 septembre, 350 pompiers étaient encore mobilisés, dans la soirée de lundi, par deux incendies. C'est dans ce secteur qu'un pilote de Tracker a trouvé la mort, lundi 24 septembre, son avion ayant été plaqué par le vent contre la montagne au cours d'une opération de largage d'eau.

DRAGUIGNAN

de notre correspondant

Dans le Var, ravagé depuis cinq jours par de multiples incendies, la reprise du vent a ravivé, dans l'après-midi de lundi, les principaux foyers. Plusieurs alertes au feu entre Lorgues et Draguignan, à Roquebrune et au Lavandou, ont mobilisé pompiers et sauveteurs, mais surtout un violent incendie a éclaté peu avant 15 heures, en bordure de l'autoroute, au péage des Adrets, dans le massif de l'Esterel. Longtemps attisé par un vent violent, il s'est développé d'une manière inquiétante entre l'autoroute et le lac de Saint-Catien.

Au poste de commandement du CODIS 83, le colonel Michel Lafourcade, directeur départemental des services d'incendie et de secours, envoyait sur les lieux 320 hommes disposant de 80 engins de lutte. Les sapeurs-pompiers ont été appuyés par six Canadairs et deux hélicoptères Bell. Deux cent cinquante hectares se sont ajoutés au 11 500 déjà brûlés depuis jeudi 20 septembre. Un camion de sapeurs-pompiers a été détruit et deux pompiers ont été légèrement blessés.

Depuis le début de l'année, 425 incendies dans le Var ont détruit 23 513 hectares de forêts, ce qui ne s'était jamais vu depuis cinquante ans. En quelques jours, un tiers du magnifique massif de la forêt des Maures a disparu de la carte. Œuvre de pyromanes? Dans la plupart des cas, c'est la thèse retenue par les services de la gendarmerie où sont exploités les nombreux témoignages et renseignements.

JEAN-PAUL GIRAUD

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1990 a été tiré à 567 665 exemplaires.

Depuis le début de l'année

Huit sauveteurs sont décédés

Le décès d'un pilote de Tracker, lundi 24 septembre, lors d'une opération de largage d'eau en Balagne (Haute-Corse), est le huitième parmi les combattants du feu depuis le début de l'année :

– *Le 21 juin*, dans le premier grand incendie de l'année, à Cabasson (Var), trois pompiers volontaires et un civil périssent dans le premier grand incendie de l'été ;

– *Le 2 août*, un sapeur-pompier bénévole, âgé de vingt-deux ans, trouve la mort en combattant un incendie qui s'était déclaré dans un champ, à Lamotte-Warfusée, près d'Amiens (Somme).

– *Le 14 août*, le pilote d'un hélicoptère bombardier d'eau s'écrase à Désaignes (Ardèche).

– *Le 22 août*, dans les Alpes-Maritimes, un pompier volontaire trouve la mort dans un accident de camion, aux abords d'un feu qui s'était déclaré dans le moyen pays niçois.

Les incendies de l'été 1989 dans le Midi de la France avaient provoqué la mort de 14 sauveteurs et de 4 civils, selon le CIRCOSC (Centre interrégional de coordination de la sécurité civile).

□ **THAÏLANDE : quarante-trois morts lors d'une explosion à Bangkok.** – Au moins quarante-trois personnes ont été tuées et plus de cent autres blessées, lundi 24 septembre dans le centre de Bangkok, par l'explosion d'un camion-citerne transportant du gaz liquide, qui s'est écrasé contre plusieurs immeubles. – *(AFP.)*

Pour protester contre le manque de greffiers

Le conseil des prud'hommes de Bobigny veut suspendre ses audiences à partir du 1er octobre

Réuni en assemblée générale, le conseil des prud'hommes de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a décidé, lundi 24 septembre, à l'unanimité, de voter la suspension des audiences à partir du 1er octobre. Si des fonctionnaires attachés aux prud'hommes se sont déjà mis en grève dans le passé, c'est la première fois que des conseillers, aussi bien patronaux que salariés, lancent un tel mouvement. Ils protestent contre le nombre insuffisant de greffiers d'audience : cette situation provoque des délais de jugement beaucoup trop longs : de seize mois en 1990, ils pourraient être de deux ans en 1991.

Pour un peu, ces trois-là seraient repartis avant la fin de l'audience avec leur colère entière. Depuis un an déjà, ils attendent qu'on leur paie leur dû : toutes ces heures passées, l'été 1989, à construire un pavillon de banlieue et qu'on a « oublié » de leur régler. Ils ne comprennent pas bien la procédure, se demandent qui sont ces quatre hommes en costume, le cou ceint d'une médaille, qui leur demandent encore et encore des papiers, des fiches de paie, qui les interrogent un peu comme s'ils étaient un tant soit peu coupables !

Seize mois d'attente

Leur employeur est en liquidation judiciaire : leur histoire est embrouillée. Depuis le temps, les souvenirs s'estompent . Ils n'ont pas d'avocat et se défendent comme ils peuvent, c'est-à-dire tout seuls, serrant leurs dossiers contre leur cœur. Et encore, ils ont de la chance, ces trois maçons arabes. Ils vont peut-être récupérer un peu de ce que, d'évidence, on leur doit. Ils ont de la chance, malgré le temps passé, car, à partir du 1er octobre et *« pour une durée illimitée »*, le conseil des prud'hommes de Bobigny a décidé de suspendre *sine die* la tenue des audiences.

« C'est désolant mais nous ne pouvons plus faire autrement. Nous ne revendiquons rien pour nous, mais pour les justiciables », disent, d'une même voix, le président du conseil, M. Bernard Lorin, un ancien ouvrier boulanger CGT, et le vice-président patronal, élu du CNPF, M. Jacques Chauvet, retraité de la chimie. Ce ne sont pas des va-t-en-guerre, ce sont des hommes las, épuisés de taper à des portes qui ne s'ouvrent pas.

Leur constat est simple : les prud'hommes de Bobigny ont moins de greffiers aujourd'hui qu'en 1988. Ils ne sont pas en nombre suffisant pour tenir les audiences où leur présence est indispensable. Le nombre des audiences est donc passé de 522 en 1988 à 325 en 1989 ; il n'y en aura probablement guère plus de 300 à la fin de 1990. C'est bien insuffisant pour résorber le contentieux.

Dans le même temps, la durée moyenne des affaires est passée de six mois et demi en 1988 à presque dix mois en 1989. Elle devrait être de seize mois en 1990 et, bientôt, de deux ans peut-être. Le retard s'accumule, inévitable. *« Cette évolution est inadmissible »*, a constaté l'ensemble du conseil, réuni en assemblée générale extraordinaire le 24 septembre, et *« préjudiciable tant à la bonne marche de la justice sociale qu'aux salariés et entreprises de la Seine-Saint-Denis »*.

Dans un premier temps, les prud'hommes assureront malgré tout les bureaux de conciliation, les audiences de référés et de départage, un point c'est tout. Et ce, jusqu'à ce qu'on les entende. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. On a écrit au président de la République, alerté les députés du département et la presse locale, saisi la chancellerie. En vain.

Le ministère de la justice reconnaît qu'il manque *« 1,4 emploi »* sur le papier. Est-ce suffisant pour gripper la machine ? Il faudra peut-être faire entendre raison au greffier en chef qui, pour des raisons syndicales, n'accepte pas – comme la loi l'autorise pourtant – que des greffiers de catégorie C remplacent à l'audience ceux de catégorie B, si le besoin s'en fait sentir. Et puis il faudra se parler enfin. Se mettre autour d'une table pour que le droit, aussi bien des employeurs que des employés, ait une chance – dans un délai raisonnable – d'être respecté.

AGATHE LOGEART

□ **Manifestations d'agriculteurs dans le Lot-et-Garonne.** – Pour la journée de protestation organisée dans le Lot-et-Garonne à l'appel de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), plusieurs centaines d'agriculteurs ont installé mardi 25 septembre dans la matinée une centaine de barrages filtrants sur les routes du département, notamment sur la RN 113, sans provoquer d'incidents. Une cinquantaine de manifestants ont barré la voie ferrée Bordeaux-Toulouse à la sortie d'Agen, bloquant les trains en gare. Cent cinquante manifestants ont enflammé des pneus devantla sous-préfecture de Marmande. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Ne parlez pas, on vous coupe

Vous connaissez la nouvelle ? Dès le mois d'avril, on va pouvoir téléphoner à l'œil dans tout l'Hexagone. C'est une offre de la société Phonomène, réservée d'abord aux abonnés des Yvelines. Il y en a vraiment qui ont de la veine ! Vous appelez un numéro vert. On vous branche sur votre correspondant, ne quittez pas, on vous parle, et vous avez le droit de bavasser pendant huit minutes pour pas un rond. Enfin, huit minutes, pas exactement. La conversation sera interrompue toutes les soixante secondes par des messages publicitaires.

Soixante secondes de conversation utile, c'est énorme. Ça demande un effort d'élocution et d'attention – Elle a combien, j'ai pas compris ...38,9 ?... – qui mérite bien une pause au demeurant bourrée d'informations pas inutiles non plus.

– Allô, c'est toi ? ... *C'est encore moi, chef. Ici le salon Ford. Ils ont sorti une nouvelle Fiesta. J'ai réussi à l'essayer, chef... Elle ne coûte que 49 900 F.* ... Non, c'est pas lui, c'est moi. Je voulais te demander : tu veux pas venir ?... *Les vacances vous manquent déjà ? Allez au Salon de la caravane et du camping-car...*

– Attends, je te suis pas bien, là. Tu veux partir en voyage ?

– Mais non, pas du tout, j'ai envie de... *Trois soins de Biotherm, une offre exceptionnelle, un cadeau choc, en vente chez votre dépositaire...*

– Tu peux pas y aller toute seule ? Franchement, là, je suis débordée, j'ai un rapport à remettre... *Avec le microportable XXX, Toshiba a coupé dans le vif, c'est l'empreinte de demain.* – Non, demain, je peux pas. Je pensais qu'on pourrait passer cet après-midi chez... *Conforama, le pays où la vie est moins chère.*

– Ecoute, t'es bien mignonne, mais il n'y en a pas près de chez moi, et, je te répète, j'ai pas la tête à ça... *Réfléchissez ! Epson vous propose trois nouveautés. Qui pourrait en faire autant ? Personne...* T'as personne qui pourrait t'accompagner ? Où ça, d'ailleurs ? Ça fait une heure que tu me tiens au bout du fil et tu m'as même pas dit où tu voulais aller... *Dans les supermarchés Champion, quand on s'engage, c'est à fond !*

– Ça, pour dépanner les copines, t'es vraiment champion. Allez, tchao, c'est bien la dernière fois que je t'appelle !

Ancien directeur du bureau parisien de Reuter

Harold King est mort

Harold King, ancien directeur du bureau parisien de l'agence Reuter, est décédé lundi 24 septembre à Nogent-sur-Marne, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Pendant un bon tiers de siècle, Harold King a été le plus français, ou tout au moins le plus francophile et, à coup sûr, le plus gaulliste des journalistes britanniques. Et pourtant, petit-fils d'un pasteur presbytérien, fils du psychiatre allemand Wilhelm König et d'une mère anglaise, né le 13 octobre 1898 à Berlin, il avait anglicisé son nom lorsqu'en 1914 ses parents avaient gagné la Grande-Bretagne.

Après avoir été le secrétaire de l'écrivain Jérôme K. Jérôme, puis journaliste au *Wall Street Journal* et au *Financial Times*, il entre en 1939 à l'agence Reuter comme correspondant à Paris. Le fait de se retrouver à Londres le 18 juin 1940 devait lui fournir son premier titre de gloire gaulliste. Envoyé en Union soviétique, il couvrit notamment la bataille de Stalingrad et l'entrée de l'armée rouge en Pologne, avant de recueillir à Alger, en 1944, la première interview du général de Gaulle, puis de débarquer en Provence, comme accrédité auprès des alliés.

Installé dès lors à Paris, grand amateur de beaujolais et gastronome averti – *« le camembert a été tué à la guerre de 39 »*, affirmait-il, – parcourant à pied de jour comme de nuit les rues de la capitale, faisant de longues promenades dans la campagne française, très introduit dans les milieux politiques, il a développé le bureau parisien de l'agence Reuter en imposant à ses journalistes l'esprit de concurrence, l'exigence de l'exactitude et de la rapidité au prix de coups de colère mémorables.

C'est lui qui, le premier, avait annoncé le verdict du procès Pétain, étant convenu avec un juré que celui-ci porterait une pochette pour indiquer que le maréchal était condamné à mort. Il se sentait investi d'une sorte de mission pour faire connaître la France à l'étranger. C'est une dépêche Reuter, transmise depuis Evian en 1962, qui annonca la signature de la paix en Algérie. Ce souci du *scoop* ne l'empêchait pas de rédiger des « bulletins » dans lesquels il marquait son soutien à de Gaulle, auquel il vouait une admiration telle qu'il épousait ses choix politiques.

Harold King était commandeur de la Légion d'honneur. Converti sur le tard au catholicisme, pratiquant fervent, il avait épousé le sculpteur d'origine roumaine Irène Codreano, décédé en 1985. Il avait pris sa retraite en 1967, avec le titre de directeur adjoint de l'agence Reuter, et il avait obtenu – tout un symbole – qu'on y ajoute *« en résidence à Paris »*.

ANDRÉ PASSERON